LETTRES DE MR. LE CHEVALIER GUILL. TEMPLE, ET AUTRES MINISTRES...




BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XVIII
A
46
NAPOLI



XVIII ~~72.~~
a ~~a~~
46 ~~77~~



LETTR

DE

MR. LE CHEV

GUILL. TE

ET AU

MINISTRE

Tant en Angleterre q

CON

Une Relation de ce
rable dans la Ch
jusq

Revûës par le Chev
avant sa mort; &
pelain de son E
Lords R

Tra

Chez

—

DE

ET AU

NISTRE

en Angleterre

CONS

Relation de c

ole dans la C

par le Cler

sa mort

lain de son

Lord

L

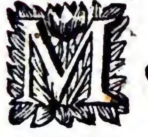
GU

MIN

Tant en A
Païs

Commençant à l'

A l'Electeur de Mayence.



ONSIEUR,

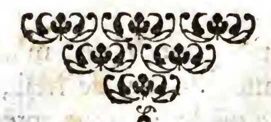
La Lettre dont V. A. m'a honoré, & qui eſt dattée du 14. de Mai, ne m'a été renduë que quelques jours aprés mon arri-

l'in-
lui
mes
fait
part
onſe
nde,
; j'ai
noiſ-
j'euſſe
de ſa
e, & je
ns, com-
n'a fait, &
& la compte-
nneurs qui rele-
ulle. Je ne laiſſe-
occaſion de témoigner
, & cherirai toûjours la
je prens avec tant de juſtice,

Monſieur,

De V. A. &c.

A la Haye, le 31. Août, 1668.



A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis la derniere Lettre que je pris la liberté d'écrire à Vôtre Grandeur, je ne suis point sorti de ma Chambre, mais plusieurs personnes m'ont fait l'honneur de me rendre visite, entre autres M. Meerman qui vînt chez moi Mercredi, & M. de Wit qui passa hier trois heures avec moi. J'entretins M. Meerman de l'affaire de la Compagnie de Guinée. Il me dit que Mylord Holles, & si je m'en souviens bien, M. le Secretaire Morris, lui en avoient déja parlé, mais en des termes si généraux que cela ne suffisoit pas pour qu'il pût en informer les Etats : Qu'ils avoient aussi fait mention de quelques autres Articles du Traité de *Marine*, par lesquels la Compagnie des Indes Orientales se croyoit lezée, mais qu'il ne se souvenoit point d'aucune particularité, sinon du Formulaire des Passeports, à l'égard duquel il m'assûra que nous aurions telle satisfaction qu'il nous plairoit, & qu'on définiroit aussi plus clairement ce que l'on entend par *Ville investie*. Je lui dis que l'affaire de Guinée n'avoit rien de com-

commun avec le Traité de Marine, quoi qu'il ne voulût pas l'entendre de cette maniére; que je n'étois pas fort bien inſtruit de ce qui concerne cette affaire de Guinée, parce que ſa Majeſté ne m'avoit point donné d'ordre là-deſſus, ſinon de tâcher qu'on la renvoye à des Commiſſaires qui conviendront de certains Réglemens auſquels les deux Compagnies ſe conformeront, & qui empêcheront que leſdites Compagnies n'agiſſent conformément à leurs propres Réglemens, & aux Ordres que leur pourroient donner leurs Officiers, ce qui a été l'origine des malheureuſes Querelles qui ſont ſurvenuës entre les deux Nations, & qui peut-être ſe renouvelleroient dans la ſuite. Quant au Traité de Marine, je lui dis que je n'avois point encore reçû d'inſtruction ſur ce ſujet, mais que j'en pourrois recevoir dans peu de tems, & de là je pris occaſion de lui parler de toutes les affaires qui regardent le Commerce entre les Hollandois & Nous; & aprés m'y être arrêté aſſez long-tems, je lui fis voir la néceſſité qu'il y avoit de nous rendre juſtice à cet égard. Il me parût d'abord étonné de ce que je lui avois dit, & je connus bien qu'il étoit jaloux de voir que nôtre Commerce s'augmente tous les jours par un Genie d'induſtrie & d'épargne, qui s'eſt répandu

pandu depuis peu parmi nôtre Nation. Cependant je m'apperçûs que mon discours avoit fait quelque impression sur son esprit, car en me quittant, il m'assûra qu'il feroit tout son possible pour faciliter nos Négociations, & les faire réüssir à l'avantage des deux Nations. Le même soir il alla chez M. de Wit à qui il fit recit de la conversation que nous avions euë ensemble, comme je m'en apperçûs dans la Conférence que j'eus avec lui le lendemain. Il commença par me dire qu'il avoit examiné les Mémoires que je lui avois donnez, concernant l'affaire de Guinée ; en suite il me pria de lui dire si c'étoit là toutes les Instructions que j'avois reçûës sur ce sujet : Qu'il me faisoit cette question, parce qu'il sembloit que ces Mémoires favorisoient la cause des Hollandois, en ce que les Lettres de leur Directeur regardent des Cas particuliers, & qui ont rapport au tems, & aux Articles du Traité de Breda, qui régle la maniére dont on doit se gouverner dans les nouveaux établissemens qui se font en ces Païs-là ; au lieu que ce qui concerne nos prétentions se trouve seulement dans des Recherches qui ont été faites à divers tems, & sans suite par le premier venu, de ce que les uns ou les autres possedoient ou ne possedoient pas autre fois, & cela sans aucun

rapport au Traité de Breda, & ſans mentionner préciſément ce dont nous nous plaignons, ou ce que nous demandons.

La verité eſt que tous les Ecrits qui concernent cette affaire, & qui m'ont été mis entre les mains par M. Morris conſiſtent ſeulement en une Requête de la Compagnie de Guinée, en l'Examen de M. Thomas Criſp du Capitaine Merbrooke & de M. Beois, à quoi il faut ajoûter une lettre & une proteſtation du Directeur de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Occidentales. J'employai les mêmes raiſons que j'avois alleguées à M. Meerman pour m'excuſer d'être ſi peu inſtruit de cette affaire, & demandai, comme je l'avois déja fait, qu'on la mit entre les mains de Commiſſaires. Il demeura d'accord que ſa Majeſté avoit raiſon de vouloir prévenir tous les malheurs qui pourroient arriver, ſi on laiſſoit aux deux Compagnies la liberté de faire tels reglemens qu'elles jugeroient à propos, & d'agir comme il leur plairoit; qu'il étoit perſuadé que les Etats ſeconderoient les bonnes intentions de ſa Majeſté à cet égard, & que pour lui, lors qu'il trouveroit les matiéres de Fait & celles de Droit alleguées & atteſtées en des termes clairs & diſtincts par des perſonnes connuës, il ne doutoit pas qu'il ne lui fût facile de trouver quelque expedient

pour

pour terminer toutes ces disputes, & qu'on ne put convenir avec la même facilité d'un reglement perpetuel & durable entre les deux Compagnies. Que pour cet effet, il s'informeroit sans retardement des Officiers de leur Compagnie, s'ils n'avoient point parmi eux quelques Ecrits qui eussent été envoyez à leurs Officiers de Guinée par les nôtres; parce qu'il ne pouvoit s'empêcher de croire que cette Lettre & cette protestation du Directeur Hollandois ne fut une suite de quelques Lettres précédentes, que nos Officiers avoient écrites ou de quelques demandes qu'ils lui avoient faites; ou que si cela n'étoit pas, il croyoit du moins qu'on n'avoit pas laissé cette protestation sans replique, & qu'on y pourroit trouver nos Droits établis, comme ceux des Hollandois l'étoient dans les Ecrits de leur Directeur. Toute la réponse que je fis fut de demander des Commissaires conformement à mes instructions. Je dis à M. de Wit qu'il seroit bien plus facile à ces Commissaires d'examiner & de terminer cette affaire, parce qu'ils connoissoient les côtes, la situation des lieux, la maniere de trafiquer en ces Quartiers-là, ce que chaque Compagnie y possedoit autrefois, en un mot tous les Faits dont il s'agissoit; que c'étoit une chose dont ni lui ni moi ne pourrions

que trés-difficilement venir à bout, quelque peine que nous prissions pour nous en bien instruire & pour trouver des expedients. J'insistai si fort là-dessus qu'il ne me parut pas fort éloigné de mon sentiment, je croi même qu'il consentira qu'on la remette entre les mains de Commissaires, lors qu'une fois on aura établi les pretentions de part & d'autre, de maniere qu'on puisse savoir de quoi il s'agit, & ce que les Commissaires devront examiner. Aprés cela il me parla de ce que Monsieur de Meerman lui avoit dit, & de ce que je lui avois écrit au sujet, des objections qu'on avoit faites contre quelques Articles du Traité de Marine, & il me protesta que les Etats seroient toûjours prêts à changer le Formulaire des Passeports, lors qu'ils sauroient en quels termes nous souhaitions qu'ils soient conceus; & que si le Roi souhaitoit qu'on definit plus particuliérement ce qu'on entend par *une Ville investie*, il ne doutoit pas qu'il n'eut aussi satisfaction là-dessus, ayant remarqué que je ne faisois aucune proposition que je ne crusse équitable, & que je me rendois toûjours à la raison; que c'étoit aussi son humeur, & que je le trouverois toûjours le même. Je connus facilement qu'à l'occasion de cette affaire de Guinée, il auroit bien voulu me faire parler, pour savoir tout d'un

d'un coup juſqu'où s'etendent nos préten-tions au ſujet du reglement du commerce entre les deux Nations ; & je croi que ſur cet Article, il en fait plus qu'il ne ſeroit beſoin qu'il en ſçût, ce que l'on ſe perſuadera ſans peine ſi on conſidere tout le vacarme que la Compagnie des Indes a fait au ſujet du Traité de Marine. Les Protecteurs de cette Compagnie n'ont pas fait moins de bruit, ſoit qu'ils fuſſent portez à cela par zele pour le bien de nôtre Commerce, ou par jalouſie de voir réuſſir heureuſement une entrepriſe ſi importante que ſa Majeſté a formée ſans qu'ils y ayent eu la moindre part. Je ne vois pourtant pas quel ſujet ils ont de tant crier, car quand même, en changeant la forme des Articles du Traité de Breda en un Traité de Marine, nous perdrions quelque choſe par raport au Commerce, ce que je n'ai encore pû voir, il eſt toûjours ſûr que cette perte eſt bien recompenſée par la neceſſité où nous étions de faire ce changement, par l'heureux ſuccés qui l'a ſuivi, & par les avantages conſiderables que nous tirons de ces autres Alliances auxquelles, ſelon moi, ce Traité de Marine n'a été qu'un ſacrifice de fumée; Et c'eſt ce que je ne puis m'empêcher de dire pour la ſatisfaction de ſa Majeſté, & pour la juſtification de vôtre Grandeur & des autres Mi-

 niſtres

niſtres qui ont conſeillé une entrepriſe ſi glorieuſe, & qui reçoit tous les jours mille aplaudiſſemens dans les païs étrangers, pendant qu'il y a des perſonnes en Angleterre qui font tous leurs efforts pour y faire trouver des défauts, & d'autres qui n'en font pas grand cas. Si ces ſortes de gens n'étoient pas aveugles, ne verroient-ils pas bien que ſa Majeſté par cette démarche a déja acquis l'honneur de donner la Paix à la Chrêtienté; & je ne ſai même ſi ce n'eſt pas à cela que le Roi eſt redevable du ſalut de ſes propres Etats.

Mais pour revenir à la conference que j'eus avec Mr. de Wit: m'apercevant qu'il me menoit ſi adroitement dans un champ où je n'avois pas deſſein d'entrer; je reſolus, quoi qu'il en dut arriver, de me ſervir de l'occaſion qui ſe preſentoit, & de lui dire une fois pour toutes ce que je penſois ſur ce ſujet, & ce que vôtre Grandeur en penſe. Je lui avoüai ingénûment que je n'étois pas fort bien inſtruit des objections qu'on faiſoit aux Articles du Traité de Marine; mais que je croyois le pouvoir être dans peu de tems: qu'à l'égard des cas particuliers dont il m'avoit parlé, on s'en étoit plaint dans le Traité même, & qu'il y avoit pluſieurs autres choſes qu'on regardoit comme y étant compriſes; que juſques à ce que j'euſſe

j'euſſe reçû mes inſtructions je ne pouvois entrer dans aucun détail, mais que je lui en parlerois en général, puiſqu'il m'en fourniſſoit lui-même l'occaſion. Je lui repreſentai qu'il étoit de nôtre interêt, & même que nous nous trouvions les uns & les autres dans la neceſſité de rendre nôtre Alliance perpetuelle, qu'ils y étoient encore plus intereſſez que nous, vû la conjonctures du tems, qui ne leur permettoit pas d'eſperer rien de bon; qu'ils avoient tout à craindre de l'ambition, du pouvoir & du voiſinage de la France; qu'ils ne devoient pas douter que cette Couronne ne nous fit toutes ſortes d'avances pour nous engager à rompre avec eux, qu'elle le faiſoit dès à preſent, & qu'elle le feroit toutes les fois qu'elle croiroit pouvoir nous attirer à ſon parti; Que je ne lui diſois pas cela pour lui faire aprehender que nous euſſions aucun deſſein d'accepter les offres de la France, qu'au contraire je pouvois l'aſſurer qu'il devoit ſe mettre l'eſprit en repos de ce côté-là, & que ſa Majeſté étoit dans la reſolution de rejetter toutes ces offres, pour donner à toute la Terre une marque éclatante de ſa ſincerité & de ſa conſtance; qu'elle ſe promettoit auſſi que les Hollandois en feroient autant lors que leur tour viendroit, ce qui ne man-

queroit pas d'arriver auſſi-tôt que les François auroient perdu l'eſperance de pouvoir nous gagner : Que je ne pouvois pourtant pas m'empêcher de lui dire que la France étoit toûjours en état de nous faire des propoſitions ſi avantageuſes, & de nous faire ſi bien trouver nôtre compte pour le tems preſent, quoi que ce ne fût peut-être pas ſans danger pour l'avenir, ſuppoſé qu'il arrivât quelque nouvelle revolution, qu'il étoit à craindre que lorſqu'il y auroit ſur le Throne d'Angleterre un Prince moins ſincere ou moins prévoiant que ſa Majeſté, ou que ce Prince eut des Miniſtres foibles, & d'un caractere à ſe laiſſer corrompre, il étoit à craindre, dis-je, qu'on ne prît d'autres meſures: Que pour cette raiſon, je croyois qu'ils ne pouvoient faire plus ſagement que d'enraciner cette alliance dans l'eſprit & dans le cœur de la Nation, ſans ſe repoſer entierement ſur l'inclination preſente de S. M. ou ſur la diſpoſition où ſe trouvent ſes Miniſtres : car ſi on laiſſoit dans ces Traitez quelque choſe qui fut capable d'en faire concevoir du dégout au peuple, il ne trouveroit que trop d'occaſions d'en témoigner ſon chagrin, ſur tout s'il y avoit quelque choſe contre ſes intérêts, & que quand ce chagrin du Peuple concourroit

roit avec les diſpoſitions du Prince, cela ne manqueroit pas de faire bien du bruit dans le Monde. Je lui dis auſſi que pluſieurs perſonnes avoient fait beaucoup de bruit en Angleterre au ſujet du Traité de Marine, ſoit qu'ils euſſent en vuë de nous porter à faire Alliance avec les François en affoibliſſant ou en rompant celle que nous avons traitée avec la Hollande, ou peut-être qu'ils euſſent deſſein de rendre mépriſable la reſolution la plus digne de loüanges que les Miniſtres ayent encore priſe; que ces perſonnes avoient tâché d'inſinuer au Peuple que ce Traité lui étoit ruineux, & qu'on ne devoit pas s'atendre à trouver jamais aucune ſincerité, droiture ou égalité dans tous les Traitez qu'on feroit avec la Hollande, mais au contraire des ſubtilitez, des conditions onereuſes & toute ſorte d'injuſtice, & qu'on ne doit s'en promettre, toutes les fois que l'occaſion s'en preſentera, que de l'opiniatreté & des vexations dans le Commerce que nous avons avec cet Etat, ſur tout ſi nous donnions lieu aux Hollandois de croire que nous ne pouvons pas nous paſſer de leur Amitié & que nous la regardons comme une choſe qui nous eſt fort neceſſaire & fort utile. J'ajoutai que depuis que je le connoiſſois j'avois toûjours dit le contraire à ſa Majeſté,

&

& l'avois assurée, que je trouvois les Hollandois fort sinceres dans leurs negociations, & qu'ils m'avoient toûjours protesté, que S. M. les trouveroit raisonnables & disposez à recevoir avec plaisir toutes les propositions qu'elle leur fera, & qui tendront à établir l'égalité dans le Commerce entre les deux Nations; Que c'étoit à eux à present à prouver par les resolutions qu'ils prendront, que je n'ai rien dit à sa Majesté qui ne soit veritable, que s'ils agissent autrement, il ne m'en coûtera pas moins que la perte de mon credit & peut-être la ruine de ma Fortune; que c'étoit peu de chose, & qu'ils ne s'en mettroient pas beaucoup en peine, mais qu'ils devoient au moins considerer que tôt ou tard, s'ils prenoient des resolutions contraires à ce que j'avois avancé, il leur en couteroit la perte de nôtre Alliance; & que par consequent je ne voyois pas qu'ils pûssent prendre un meilleur parti que celui de consentir à un reglement de Commerce qui soit égal pour les deux Nations & dans lequel elles trouvent un intérêt reciproque: Que dans cette égalité même. ils auroient autant d'avantage qu'un homme qui ayant le bras long, combatroit contre un autre qui auroit le bras court & dont l'épée ne seroit pas plus longue que la sienne; que pour être persuadez de cette vérité ils n'a-
voient

voient qu'à considerer leur économie, leur industrie, & la necessité où ils sont d'employer tout leur Capital dans le Commerce, à cause du peu d'étenduë de leurs Etats, & de la multitude de leurs sujets, au lieu que nous sommes naturellement portez à faire de grandes dépences, & que nous manquons d'aplication dans tout ce que nous faisons, joint à cela que nous possedons une si grande étenduë de Païs & que les Terres sont à si bas prix, & les impositions si mediocres, que la plus part aiment mieux employer leur argent à l'acquisition de quelques Terres, que de prendre le parti du Négoce; que cela étant, ils voyoient bien que l'égalité même leur seroit toûjours avantageuse, car en nous l'accordant, ils n'avoient rien à craindre de nôtre côté, puis que nous étions sans ambition, & que bien loin de chercher à empiéter sur nos Voisins, nous ne demandions qu'à tenir la balance de la Chrêtienté: Que d'un autre côté, l'Angleterre étoit le seul Etat capable de donner de la terreur à la France, & de l'empêcher de faire des conquêtes sur Terre, par la crainte que cette Couronne auroit que nous ne joignissions nôtre Flote avec celle des Hollandois, & qu'étant ainsi unis, nous ne fussions en état de l'incommoder beaucoup sur Mer.

Du

Durant tout ce discours que j'étendis autant que je crûs qu'il étoit à propos pour le dessein que j'avois, je remarquai que M. de Wit étoit fort attentif, & qu'il n'étoit pas fâché que je continuasse ; Je crûs même voir sur son visage, & à son air que cela lui faisoit plaisir, & qu'il approuvoit ce que je disois ; ce qui me fit prendre la résolution d'aller encore plus loin, & de pénétrer jusques à la racine de tout ce qui pourroit causer des jalousies & des soupçons entre nous. Je lui dis qu'il étoit vrai, qu'on trouvoit des personnes en Angleterre qui prétendoient passer pour fort prudentes, qui disoient qu'il étoit impossible pour nous de prendre aucune mesure ferme & assûrée avec les Etats, vû leur constitution presente, & qu'il étoit encore plus difficile de prendre confiance en lui, en particulier à l'occasion du Prince d'Orange : Que pour moi, ce n'étoit point du tout mon opinion : Que quoi que le Roi ne pût pas se dépoüiller de la tendresse qu'il a pour son Neveu ; Il croyoit cependant qu'il ne pouvoit pas lui en donner de marque plus convaincante qu'en lui insinuant, & en lui persuadant que le meilleur ou plûtôt l'unique moyen de se rendre heureux, est d'attendre sa Fortune du bon plaisir des Etats, & de leur en laisser entiére-

tiérement la conduite, ſans vouloir en être redevable à la Faction de quelques Particuliers, ou aux intrigues qu'il pourroit faire avec les Etrangers : Que le ſentiment de S. M. étoit, que les Princes ne ſe font jamais plus de mal à eux-mêmes, & ne diminuent jamais plus leur autorité, que lors qu'ils veulent s'attribuer un pouvoir trop exceſſif, ou qui eſt directement oppoſé au genie du Peuple, & à la Conſtitution du Païs qu'ils gouvernent : Et de plus, je ſavois que S. M. étoit ſi juſte & ſi raiſonnable, que quoi qu'elle ſe ſentît obligée aux Etats des égards qu'ils auroient pour ſon Neveu, j'étois cependant trés-perſuadé, qu'Elle ne feroit jamais de propoſition à aucun Prince, ou à aucun Etat qu'elle ne voulut bien qu'on lui fit à elle-même ; & que je ne croyois pas que ni les perſuaſions de ſon Conſeil, ni l'inclination de ſon Peuple la portaſſent jamais à changer de ſentiment à cet égard : Que ce que je lui diſois étoit fondé en raiſon ; Que naturellement les Anglois aiment les Princes qui cherchent à affermir leur autorité, en gagnant l'affection de leurs Peuples, & qui ſe plaiſent à gouverner conformément aux Loix ; & que puis qu'ils regardoient le Prince d'Orange comme pouvant un jour devenir leur Roi, ils aimeroient peut-être mieux lui

lui voir tenir ſa Fortune du bon plaiſir des Etats, & exercer une autorité moderée telle qu'ils jugeroient la plus convenable, & la plus conforme à la Conſtitution de leur Gouvernement, que de le voir d'humeur à aſpirer à de certaines choſes qui pourroient tendre au renverſement de leurs Loix: De ſorte, que je ne voyois pas qu'ils euſſent rien à craindre de ce côté-là, ſoit de la diſpoſition où eſt ſa Majeſté, ſoit de l'humeur de la Nation: Mais que j'étois trés-ſûr que pourvû que nous pûſſions nous accorder ſur les affaires du Commerce, il n'y auroit rien qui fût capable de rompre une Alliance qui étoit ſi utile aux deux Nations, & ſi avantageuſe au reſte de la Chrêtienté.

Lors que j'eus fini ce diſcours, M. de Wit parût en être trés-ſatisfait, & me dit que tout ce que j'avois dit étoit ſi raiſonnable qu'il étoit impoſſible d'y trouver rien à redire, & qu'il étoit en tout & par tout de même ſentiment que moi: Et là-deſſus il parla beaucoup de la ſimpatie qu'il avoit toûjours remarquée entre nous deux, & ajoûta que cette conformité d'humeur que nous avions enſemble ſerviroit beaucoup à faciliter, & à avancer toutes nos Négociations. Il me dit auſſi qu'il avoit appris de M. Meerman que c'étoit moi qui l'avois mis en réputation en Angleterre, par les

les aſſûrances que j'avois données de ſa ſincerité & de ſa probité, & que puis qu'il m'étoit redevable de cette réputation, il n'avoit garde de vouloir me faire perdre la mienne, en donnant lieu à ſa Majeſté de croire qu'il fût autre que je ne l'avois dépeint. Qu'il avoüoit qu'il m'avoit ſouvent dit que les Etats ſe contenteroient toûjours que les choſes fuſſent égales entre les deux Nations à l'égard du Commerce ; & que pourvû qu'ils pûſſent ſavoir ce que nous prétendions, & qu'ils fuſſent ſûrs que ce que nous avions à leur propoſer ne tendoit qu'à établir l'égalité entre les deux Nations, il me donnoit ſa parole, ce qu'il fit en me donnant la main, qu'il feroit tous ſes efforts pour que nous fuſſions ſatisfaits ; & qu'il croyoit connoître ſi bien la penſée des Etats ſur ce ſujet qu'il oſoit me le promettre de leur part, d'avance, & ſans ſavoir ce que c'étoit. Qu'à l'égard du Traité de Marine, ſi on y trouvoit quelque choſe à redire, il ne voyoit pas comment on pouvoit s'en prendre à moi ; que c'étoit aux Ambaſſadeurs qui avoient conclu le Traité de Breda à en répondre, ſuppoſé qu'on y trouvât quelque défaut, le Traité de Marine que nous avions négocié enſemble étant mot pour mot le même que celui des Ambaſſadeurs, & le conſentement des deux Par-

Parties étant abſolument néceſſaire pour changer ce qui étoit alors proviſionnel. Qu'à l'égard du Formulaire des Paſſeports, je n'avois qu'à en dreſſer un tel que nous le ſouhaitons, & que pourvû qu'il fut conçû en des termes qui ſoient reçûs parmi eux, & qui ſoient conformes à la Conſtitution de leur Etat, il me promettoit qu'on l'accepteroit ſans difficulté : Que pour ce qui eſt de définir ce que l'on entend par une Ville aſſiegée, il ſeroit bien-aiſe que cela ſe fit, puis que cela ſera également avantageux à l'une & à l'autre Nation ; & qu'à l'égard de toutes les autres choſes qu'on croiroit qu'il ſeroit néceſſaire d'ajoûter au Traité de Marine, puis qu'on ne jugeoit pas à propos d'y rien changer, ſi S. M. vouloit m'envoyer des Inſtructions ſur tous ces Points, & qu'ils fuſſent tous réciproques, & dans l'égalité qu'on demande, il ſe faiſoit fort que nous nous accorderions bien-tôt ; qu'il me prioit d'en aſſûrer S. M. & qu'il croyoit que le plûtôt qu'on pourroit m'envoyer mes Inſtructions, ce ſeroit le mieux : Mais qu'il me prioit auſſi qu'on ne ſe ſervît point des avances, qu'il venoit de me faire, pour encourager nôtre Compagnie des Indes, ou d'autres perſonnes à faire de nouvelles Objections, ou de nouvelles Demandes ; mais qu'on m'inſtruiſit

ſtruiſit ſeulement ſur celles qu'on avoit déja faites. Je lui répondis que j'oſois bien lui promettre qu'on n'en feroit point de nouvelles, puis qu'elles avoient déja été examinées dans le Conſeil. Aprés cela, il commença à parler de nôtre Alliance, & des motifs qui devoient nous porter à l'affermir de plus en plus ; il me témoigna en ſuite la joye qu'il avoit d'apprendre la réſolution où étoit ſa Majeſté de leur donner des preuves de ſa conſtance, & que je ne devois pas douter qu'ils ne ſuiviſſent ſon exemple. Et entre pluſieurs autres choſes, il me dit que les Etats avoient, pour ainſi dire, ſuccé cette opinion avec le lait, qu'il étoit avantageux pour eux, & pour nous que nous fuſſions parfaitement bien unis enſemble ; que nous ne pourrions pas douter de cette verité, ſi nous conſiderions que le Miniſtre qu'ils ont à la Cour de France, & par les mains de qui toutes ces affaires paſſent, eſt autant porté pour la continuation, & l'affermiſſement de nos Alliances, qu'aucun homme puiſſe jamais l'être : Qu'il ſavoit bien que la France, pour les ébranler, leur feroit les mêmes offres & les mêmes avances qu'elle nous a faites, qu'il ne voudroit pas repondre qu'elle ne pût gagner quelqu'une des petites Provinces, mais que pour la Hollande en particulier, ou pour les

les Provinces en général, c'étoit une chose à quoi il ne faloit pas penser. De ce discours il tomba sur le Chapitre du Prince d'Orange, & parut trés-satisfait de ce que je lui avois dit de la disposition ou étoit le Roi mon Maître, & de ce que la Nation pensoit sur le sujet de ce Prince; mais sur tout il me témoigna qu'il étoit charmé des sentimens ou étoit sa Majesté de ne vouloir faire à personne que ce qu'elle voudroit qu'on lui fit. Aprés cela, il me dit que l'intention des Etats étoit de faire le Prince Capitaine Général & Admiral, & que dans cette vuë, ils lui auroient déja fait prendre séance dans le Conseil d'Etat, pour le rendre capable d'exercer ces emplois, si quelques Provinces ne s'y étoient opposées, sous pretexte de faire quelque chose de plus considerable pour ce Prince; Qu'à la verité aprés un serieux examen on avoit trouvé que ces charges étoient incompatibles avec celle de Stadtholder qui donne autant d'autorité dans le gouvernement politique de l'Etat, que les autres en donnent dans ce qui regarde les affaires de la guerre; que vû le peu d'étenduë de leur Etat, & le grand nombre de Milices qu'ils sont obligez d'entretenir, c'étoit fait de leur Republique, si une seule personne possedoit en même tems ces deux charges. Que pour lui s'il étoit né

sous

ſous un gouvernement Monarchique, il n'auroit jamais pû aprouver la maniére dont ſes ancêtres en uſerent avec le Roi d'Eſpagne, & qu'il n'auroit jamais donné les mains à ce qu'ils firent contre lui; mais qu'étant né ſous une Republique, & ayant prêté ſerment pour le maintien des loix, il ne pouvoit conſentir à aucune choſe qui tendit à les abolir; qu'il s'étonnoit que la Republique eut pû ſubſiſter ſi long-tems au milieu des dangers auxquels elle s'étoit vuë expoſée, par la trop grande autorité de ſes Stadtholders: que ſi cet Etat avoit conſervé ſa liberté pendant un ſi grand nombre d'années, il faloit attribuer ce bonheur aux guerres continuelles qu'ils avoient eu avec les Etrangers, ou à la grande moderation des Princes qui avoient été revêtus de ces charges, parmi leſquels il n'y en avoit eu aucun qui eut ſongé a changer la forme de l'Etat, que le dernier, qui peut-être n'y auroit pas penſé, ſi ce deſſein ne lui avoit été ſuggeré par les François qui avoient eu le ſoin de ſon éducation, & par leur compatriotes qui lui inſpiroient les mêmes ſentimens dans les converſations qu'ils avoient avec lui. Que ſi ce Prince avoit vêcu, il auroit été le plus habile homme de toute ſa race. Enſuite il éleva bien haut les belles

qualitez du jeune Prince d'aprefent, & ce fut par là qu'il finit fur cette matiére.

Pour ce qui eft de l'affaire d'Efpagne M. de Wit fut fort choqué, auffi bien que vôtre Grandeur, de la reponfe méprifante de la Reine regente, & il fut ravi de la Lettre que S. M. a écrite fur ce fujet. Il me dit qu'on recommençoit à parler du voyage de Don Yvan en Flandre, & que cependant le Marquis de Caftel-Rodrigo ne repondoit point fur la démande qu'on lui faifoit des fubfides dûs à la Suéde, & ne les preffoit point fur la Garantie, parce qu'ils avoient refufé de l'accorder fi l'Efpagne ne vouloit pas fatisfaire à l'Article des fubfides. Je n'entrài pas plus avant dans cette matiere, parce que je n'en avois rien apris du Marquis de Caftel-Rodrigo ni de l'Ambaffadeur d'Efpagne. Le Traité entre l'Empereur & la Suéde n'eft pas encore ratifié, parce qu'on n'a pû tomber d'accord fur l'Article particulier qui concerne les fommes d'argent que l'Empereur doit fournir aux Suedois, ce Prince ne voulant donner que cent & onze mille Rifdales par an, & les Suédois en demandant cent cinquante mille; ce qui feroit prefque croire que les Efpagnols ont per-
du

du l'eſprit, de riſquer, ou de differer pour une pareille ſomme, un Traité où vôtre Grandeur prendra la peine de remarquer qu'on a inſeré une clauſe par laquelle il eſt dit que l'Eſpagne y poura être compriſe lors qu'elle voudra y entrer.

Pendant que je vous écris on m'aporte cette incluſe de l'Envoyé de Suéde, par laquelle vous verrez combien un pauvre Ambaſſadeur ſe trouve embarraſſé par les Ceremonies qui l'empêchent de viſiter ceux qui ſouhaitent de le voir, & avec qui il a le plus d'affaires à negocier. Je ne ſai encore quel expedient je trouverai dans la ſuite; mais je vais lui mander que n'ayant pas encore fait mon entrée & étant par conſequent *incognito* en ce Païs, *& ne faiſant pas l'Ambaſſadeur*, s'il veut prendre la peine de venir chez moi, & qu'il veüille ſe contenter que comme *incognito* je ne le reçoive, ni ne le conduiſe point hors de ma Chambre; lorſqu'il y ſera une fois entré, je lui ferai toutes les honnêtetez qu'il peut ſouhaiter, comme je l'ai fait juſques ici, ſous le même prétexte à toutes les perſonnes de qualité qui m'ont rendu viſite depuis que je ſuis en ce Païs-ici. Vôtre Grandeur aura la bonté de me dire ſi je fais bien ou mal, & en recompenſe je vous dirai que

je ne croirai jamais bien faire qu'autant de tems que vous me croirez, comme je le ſuis effectivement,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 7. Septembre 1668.

Au Comte de Molina.

MONSIEUR,

Aprés avoir été bien fatigué ſur mer, il ne me faloit pas moins que la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'ecrire, pour me délaſſer & me faire goûter quelque plaiſir. Auſſi puis je vous aſſurer qu'elle m'en a beaucoup donné, en me faiſant reſſouvenir du peu d'Eſpagnol que j'ai ſû autrefois, & du bonheur dont j'ai joui pendant que j'ai demeuré à Bruxelles. J'ai lû l'Ecrit que vous m'avez envoyé en même tems, & je ſuis fort ſenſible à l'honneur que M. le Marquis de Caſtel Rodrigo me fait de ſe ſouvenir encore de moi. Je ne manquerai pas de m'acquiter de mon devoir & de l'en remercier par la premiere occaſion.

J'ai

J'ai eû beaucoup de plaisir d'aprendre ce que l'on dit ici du bon état de l'armée de Flandres, & que l'Argent que les troupes ont reçû commence à leur donner, pour ainsi dire, une nouvelle vie. Si elles en ont de reste je souhaiterois bien qu'on s'en servît pour engager la Couronne de Suéde dans le parti de l'Espagne.

Je prie Dieu de donner une vie longue & heureuse à vôtre Excellence, & de me faire trouver les occasions de vous témoigner combien je suis.

Monsieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 9. Septembre 1668.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'ai reçû dans le pacquet de M. Williamson les deux Lettres que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, l'une du quatriéme & l'autre du dizieme du Mois passé, auxquelles je n'ai pas repondu plûtôt,

tôt, parce qu'elles me furent renduës dans le tems que je faiſois ma derniere depêche pour l'Angleterre, & auſſi parce que je vous avois écrit, le même jour une longue Lettre ſur un autre ſujet. Pour ce qui regarde le Traité de Marine, permettez moi de vous renvoyer à celles que j'écris par ce courier, à Milord Arlington. A l'égard de la reception que je dois faire aux Envoyez, je croi qu'il vaut mieux n'en plus parler, que de donner tant de peine à vôtre Grandeur; il faut, pour le preſent, nous contenter de ſuivre les autres, puiſque nous ne ſommes pas d'humeur à vouloir leur montrer le chemin.

Je croi pourtant que je pourois faire en ſorte que l'Eſpagne, la Suéde & la Hollande ſeroient bien aiſe de changer de coutume, à cet égard, conjointement avec nous; Mais ce que j'aurois ſouhaité, c'eſt que S. M. eut declaré ſimplement, qu'elle ne vouloit point ſuivre les reglemens d'aucun Prince, & qu'elle s'en vouloit tenir à ce qu'elle avoit coutûme de pratiquer anciennement, comme il ſembloit que c'étoit la le but des demandes que le Roi avoit fait faire par le Chevalier George Downing, en conformité de quoi j'avois auſſi eu ordre, au premier voyage que je fis en Hollande, de donner le pas & la main, comme

me tous les Ambaſſadeurs l'avoient toûjours fait, juſques à ce que Meſſieurs les François, par un pur caprice s'aviſerent de changer cette coûtume, il y a environ huict ans. J'avois compris que cela auroit été plus honorable & plus avantageux à ſa Majeſté; mais je vois bien que je m'étois trompé; peut-être que d'autres auroient compris la choſe de la même maniere que moi, s'ils avoient vû que l'Eſpagne, la Suéde, la Hollande & en un mot tous les autres Etats de la Chrêtienté, excepté la France, ſe fuſſent conformez à l'Exemple que ſa Majeſté leur auroit donné, & c'eſt de quoi j'aurois bien voulu repondre. Je ne ſuis pas le ſeul ici qui ſois de ce ſentiment, tout le monde dit la même choſe, & il y a même beaucoup de perſonnes en ce Païs qui croient que la France auroit été contrainte de nous imiter en cette occaſion, pour ne nous pas laiſſer l'avantage du Commerce avec les autres Miniſtres; car ſi je leur avois donné la Main, & que les François n'euſſent pas voulu leur accorder la même choſe, il n'y en auroit pas eu un qui eut voulu aller chez les Miniſtres de France, au lieu qu'à preſent il y en a deux ou trois qui vont chez eux & chez moi. Je ſuis bien ſûr que ſi la France comprend bien la choſe, elle ſera

premiere à changer cette coûtume, pour en retirer les premiers fruits, & avoir l'honneur & le plaisir de nous voir dancer aprés elle, tantôt haut & tantôt bas, comme s'ils menoient un Branle; & je vous avouë que ce me seroit un grand suplice de me voir obligé à cela. Pour moi je ne comprens point pourquoi S. M. n'entreprend pas de se rendre l'Arbitre des affaires & des Ceremonies, sa Majesté est autant en droit & en pouvoir de le faire qu'aucun autre Prince de l'Europe.

J'ai communiqué à Monsieur de Wit l'examen des prisonniers de Surinam, & ce que vôtre Grandeur m'a écrit sur ce sujet: Il croit que ce sont encore les Hollandois qui ont lieu de se plaindre, & il dit qu'ils ne peuvent rien attendre de bon de Milord Willowby, tant qu'il aura auprés de lui le Capitaine Needham, qui avoit quitté ce Seigneur pour se joindre aux Hollandois, & qui les quitta ensuite pour retourner auprés de lui: Que la Commission de Milord Willowby est fort extraordinaire, & qu'elle concerne les Indiens qui sont sujets des Etats; Qu'il ne voit pas qu'il y ait autre chose à faire, que de renvoyer les coupables pour être examinez & jugez par leur propre Souverain; que s'ils ont été mal-traitez en chemin, les Hollandois sont

fort

fort blâmables, & que pour lui c'eſt une choſe qu'il deteſte, mais que juſques ici, n'en ayant point d'autres preuves, nous ne devons pas croire ces priſonniers ſur leur parole, & qu'il s'informera ſoigneuſement de toute cette affaire. Comme je n'avois point reçû d'inſtructions là-deſſus, ni ordre de faire des plaintes ou des demandes, j'ai crû qu'il ſufiſoit de lui en parler & d'attendre à m'expliquer juſqu'à ce que j'aye reçu de nouveaux ordres. On dit ici ce que vôtre Grandeur a déja entendu dire en Angleterre, que le Marquis de Caſtel-Rodrigo a deſſein d'y paſſer en retournant en Eſpagne, je ſouhaite que cela arrive, j'en aurois bien de la joye; je ſuis du ſentiment de vôtre Grandeur, & je croi qu'il aura du credit dans le Conſeil d'Eſpagne, & puiſque vous m'ordonnez de vous dire ce que je penſe qu'on pouroit lui propoſer; je vais prendre la liberté de vous dire quelle eſt ma penſée ſur les affaires que nous avons avec cette Couronne: mais je n'oſe pas vous aſſurer qu'elle ſoit exemte de prejugez, il eſt difficile de n'en pas avoir lors que l'on connoit, auſſi bien que je fais, la foibleſſe de leur conduite, la diviſion qui eſt dans leur Conſeil, & les mauvaiſes ſuites qui en reſultent: joignez à cela le peu d'ordre qu'il y a dans leur Gouvernement, dans

leurs Armées & dans leurs Finances; Et si je l'ose dire je n'augure rien de bon du Genie de la Nation en Général; car on remarque dans tous les Etats que le Genie des Sujets s'éleve, ou decline conformement à celui du Souverain ou de ses Ministres: Car si les Sujets voyent que le mérite & les belles qualitez soient le moien le plus sûr, ou pour mieux dire, le seul moyen de s'élever, & de faire fortune, il est constant qu'ils tourneront tout leur Genie de ce côté-là; & voilà ce qui produit des Sujets d'un merite distingué. Si au contraire, on croit que pour parvenir aux Grandeurs, il ne soit necessaire que d'avoir de la finesse, de l'artifice, & mille autres petits détours, & de ne rechercher que son propre intérêt, & vivre dans le libertinage, il est trés-sûr qu'on ne manquera pas de prendre ce chemin-là, & peut-être même plus facilement que l'autre, parce que naturellement l'homme est plus porté au mal qu'au bien.

Aprés tout, je crois qu'il est en quelque façon de nôtre intérêt, & que c'est aussi celui de toute la Chrêtienté, de secourir l'Espagne, non seulement en Flandre, mais aussi dans tous les endroits où elle ne sera pas assez forte pour résister au Pouvoir & à l'Ambition de la France,

qui

qui eſt à preſent la ſeule Puiſſance dont nous ayons quelque choſe à craindre, & qui ſera encore bien plus redoutable ſi elle fait de nouvelles Conquêtes ; En effet, ſi aprés s'être emparée de la Lorraine, comme elle fera immanquablement, aprés la mort du vieux Duc, elle ſe voyoit encore Maîtreſſe de quelque partie de la Navarre, de la Catalogne ou de l'Italie, ſoit pendant la vie du Roi d'Eſpagne ou aprés ſa mort ; Ce ſeroit alors que nous éprouverions combien le voiſinage des François eſt redoutable & fâcheux ; Ces Conquêtes les mettroient en état d'en entreprendre de nouvelles, comme on remarque que le Corps humain prend de nouvelles forces à meſure qu'il digere les Alimens. Il eſt vrai que ſi ce Corps n'a pas aſſez de chaleur naturelle, ni aſſez de force pour digerer ces Alimens, & pour les convertir en ſa propre ſubſtance, ils ne ſerviront qu'à le rendre plus foible au lieu de le fortifier, comme nous voyons que cela eſt arrivé à l'Eſpagne ou la foibleſſe du Roi & celle de ſes Miniſtres s'eſt communiquée à toute la Nation. Pour cette raiſon, & pour toutes les autres qui nous ont autre fois engagé à ſoûtenir la France & la Hollande contre la Maiſon d'Autriche : Je crois qu'il eſt de nôtre interêt de

prendre à present le parti de l'Espagne contre la France, d'autant plus que l'Espagne est beaucoup plus bas, que la France ne l'a jamais été, vû le peu de santé du Roi, & le peu de fonds qu'on peut faire sur sa vie, ce qu'on connoîtra encore mieux si l'on fait réfléxion sur les malheurs, & les calamitez qui seront une suite infaillible de la mort de ce Prince, si l'Espagne ne trouve un appui solide chez ses Voisins.

Si nous étions en Angleterre, ce que nous avons été, & ce que nous pourrions être, & Dieu sait pourquoi nous ne le sommes pas; je croi qu'il seroit plus avantageux pour nous de faire séparément une Alliance défensive avec l'Espagne, & que cela suffiroit pour obliger ses Voisins à la laisser en Paix, ou autrement nous pourrions esperer de faire une Guerre qui ne seroit pas de longue durée, & dont il nous reviendroit des avantages assez considerables, pour nous dédommager de la perte que nous ferions par la diminution de nôtre Commerce, & pour ne nous laisser pas lieu d'être jaloux de celui que les Hollandois pourroient faire pendant que nous serions en Guerre, & eux en Paix. Ce qui me fait croire qu'il seroit de nôtre intérêt de faire en cette occasion une Allian-

ce

ce séparée avec l'Espagne, c'est que par ce moyen nous retirerions seuls tous les avantages qu'elle pourroit nous donner pour nous engager à entreprendre sa défense, & ces avantages quelques petits qu'ils soient ne laisseroient pas d'être trés-considerables, tant par rapport au profit que nous pourrions tirer de leurs Laines, & de leur Campêche, dont nous ne partagerions le Commerce avec personne, que par rapport aux grandes pensions de Sel de Sardagne & autres Lieux, qu'ils nous feroient ; lequel Sel est beaucoup meilleur que tous ceux que la France nous fournit, ce qui seroit la même chose que s'ils payoient à sa Majesté ces pensions en argent, vû la grande quantité qui s'en consume dans ses Royaumes : Et de plus, je ne doute pas qu'ils ne nous offrent des Subsides en argent comptant, & si nous pouvions faire la Guerre à leurs dépens, sans être obligez de charger les Sujets du Roi, & d'avoir recours à eux dans toutes les occasions ; je ne vois rien qui nous fût plus glorieux, plus avantageux, & qui contribuât davantage à la sûreté des Etats de S. M. que d'avoir une Guerre étrangere, principalement si nous étions trois contre un, & non pas un contre trois, comme cela nous est arrivé depuis peu.

Nous pouvons être aſſûrez que l'Eſpagne donnera plus pour obtenir nôtre Alliance que pour celle de tous les autres Etats, & même qu'elle ne ſe ſouciera pas beaucoup de l'Alliance d'aucun autre, pourvû qu'ils ſoient aſſûrez de la nôtre; & en un mot, que pour l'obtenir ils offriront tout ce qu'ils pourront; Mais c'eſt à ſavoir ſi nous ſommes en état de prendre une réſolution auſſi vigoureuſe que celle-là, & c'eſt ce que j'eſpére autant que je le ſouhaite. En ſuite, il faut ſavoir ſi nous entreprendrons la défenſe de l'Eſpagne conjointement avec la Suéde, ce qui pourroit intimider la France, & l'obliger à laiſſer les Eſpagnols en Paix, ou du moins nous rendroit aſſez forts pour faire la Guerre avec ſuccés; & en ce cas il faudra nous contenter de partager avec la Suéde tout ce que l'Eſpagne donnera pour s'aſſûrer nôtre Protection; & pour lors le gain que nous ferons ſera peu conſiderable, en comparaiſon de ce que nous perdrons par rapport à nôtre Commerce, au lieu que celui des Hollandois augmentera tous les jours ſi la Guerre vient à s'allumer, & qu'elle dure long-tems. Pour moi, je ne doute point que la Suéde n'accepte volontiers les propoſitions que l'Eſpagne lui fera pour l'engager à entrer dans

l'Al-

l'Alliance défenſive ; & il eſt bien ſûr que les Hollandois ſeroient ravis de nous voir tous en guerre, pendant qu'ils ſeroient en Paix, ſur tout, s'ils voyoient que la France ne pût pas s'agrandir par cette guerre, & qu'ils n'euſſent rien à craindre de ce côté-là.

Le troiſiéme Expedient qu'on pourroit trouver ſeroit de faire une Alliance défenſive, conjointement avec l'Eſpagne, la Suéde & la Hollande ; car en tout cas, je crois que nous pourrions compter ſur l'Empereur quand nous en aurions beſoin. Il me ſemble que ce dernier expedient ſeroit le meilleur, mais voici les inconveniens que j'y trouve ; Premierement, je vois bien qu'il y a peu d'apparence d'engager la Hollande dans cette Alliance ; car depuis le premier jour que j'ai été ici juſqu'à preſent, je n'ai pû remarquer dans l'eſprit des Hollandois aucune diſpoſition à prendre ce Parti ; Secondement, je crains bien que l'Eſpagne ne ſoit pas en état d'accorder aux trois Nations tout ce qu'elles lui demanderont ; car il ne faut pas douter que la Hollande ne veüille avoir part au profit auſſi bien que nous ; & de cette maniere tout l'avantage ſeroit pour la Suéde, à qui l'Eſpagne accorderoit des Subſides, ou quelques privileges conſidera-

ſiderables en fait de Commerce : & l'Angleterre & la Hollande ſeroient obligez de ſe contenter d'avoir prévenu la guerre par une ſi puiſſante Ligue ; & c'eſt là tout le fruit qu'elles en retireroient.

Voilà toutes les réfléxions qui me ſont venuës dans l'eſprit ſur ce ſujet ; je prens la liberté de vous les repreſenter, & ne prétens pas vous les donner pour des avis dont vous ayez beſoin. A l'égard de ce qu'on doit propoſer au Marquis de Caſtel-Rodrigo, je crois qu'il ſaura auſſi bien que nous, que c'eſt lui qui doit commencer à faire ſes Propoſitions, du moins juſques à ce qu'il nous ait demandé, ce que nous prétendons pour faire avec l'Eſpagne une Alliance défenſive, car c'eſt aſſûrément ce que ſouhaite cette Couronne, ſoit que nous la faſſions ſéparément ou conjointement avec les autres Etats dont j'ai parlé ; & c'eſt ce que nous devons ſouhaiter auſſi, de peur que l'Eſpagne ne prenne la réſolution de faire ſon accord avec la France, en lui cedant la Flandre, pour retirer quelque avantage d'un autre côté, & pour ſe venger de ſes Voiſins qui l'ont contrainte à accepter une Paix ſi deſavantageuſe, & qui aprés cela font encore difficulté de faire avec elle une Alliance défenſive pour le maintien de cette Paix.

Si

Si le Roi jugeoit à propos qu'on fit quelques tentatives pour disposer les Hollandois à entrer dans cette Alliance, comme je crois qu'ils y sont engagez, si je m'en souviens bien, par le premier ou par le second Article du Traité d'Aix, quoi qu'ils ne veüillent pas l'entendre de cette maniére, je le leur proposerois, & je vous informerois des dispositions où ils sont à cet égard; Car j'appréhende que nous ne prenions pas assez promptement les mesures qu'il faudroit prendre pour nous mettre en état de n'avoir besoin du secours de personne, au moins c'est ce que j'ai crû remarquer en Angleterre pendant le peu de séjour que j'y ai fait, & ce qui donnoit lieu à tant de gens de se plaindre; Mais, *Quid tristes Querimoniæ si non supplicio culpa reciditur? Quid Leges sine Moribus vanæ proficiunt?* Sans beaucoup de vertu dans le Gouvernement, & sans une ferme résolution d'executer, quoi qu'il en coûte, ce que l'on a une fois trouvé juste & convenable, afin que les Sujets connoissent qu'il n'y a point d'autre chemin pour parvenir à la grandeur, que celui du merite; Sans cette Vertu, dis-je, & cette fermeté, à quoi sert de moderer la chaleur des Factions, & de calmer les esprits seditieux par des caresses; C'est tout de même,

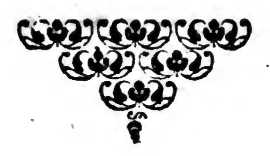
me,

me, si j'ose me servir de cette expression, comme qui plâtreroit une vieille Maison prête à tomber : Quand je parle de vertu, je ne prens pas ce terme dans le sens que nos *Presbyteriens* Formalistes lui donnent ; mais je veux dire cette vertu dont les Peuples les plus illustres dans les Siécles passez ont tant fait de cas, à laquelle ils ont déféré tant d'honneur, & qui consiste en ces grandes qualitez qui rendoient les hommes de ce tems-là propres pour le service de leur Prince & de leur Patrie, en leur inspirant des dispositions fermes & vigoureuses, tant à l'égard du corps qu'à l'égard de l'esprit. Je supplie Vôtre Grandeur, de me pardonner la longueur de mes réfléxions, & je vous promets de n'en plus faire. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, le &c.

A la Haye, le 2. Octobre, 1668.



A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis ma derniére, j'ai reçû celle de Vôtre Grandeur du 14. & dans une Lettre de Monſieur Williamſon j'ai eu avis de ce qui a été réſolu au Commité étranger, à qui Vôtre Grandeur a renvoyé la déciſion de la maniére dont on doit continuer les changemens du Traité de Marine; & conformément à cela, j'ai du depuis examiné cette affaire dans toutes ſes particularitez avec Monſieur de Wit, & peu s'en faut que nous ne ſoyons d'accord; mais je vous avouë que quelques-unes de ſes Objections me paroiſſent ſi raiſonnables, que j'ai beſoin qu'on me fourniſſe des raiſons pour défendre les points en queſtion, car quant à moi, je confeſſe que je n'en ai point à lui oppoſer.

Quant au premier Article, il conſent au changement du Formulaire des Certificats, & il agréera ceux que nous dreſſerons, pourvû qu'ils ſoient les mêmes pour les deux partis, *mutatis mutandis*; mais à l'égard de ce que dit la Compagnie des Indes qu'elle ſouhaiteroit qu'on pût trafi-

quer

quer ſans avoir beſoin de Certificat ; il ne voit pas comment cela ſe peut faire, ni à quoi bon tous les Articles ſont au ſujet des Marchandiſes de contrebande, puiſque c'eſt par le Certificat qu'on connoit le Vaiſſeau, de quelle ſorte de Marchandiſes il eſt chargé, & que c'eſt par là qu'on évite l'embarras de la viſite. Il dit qu'il ſeroit content, & effectivement ils y trouveroient leur avantage, que toute ſorte de Commerce fût libre, & que perſonne ne s'informât en Mer de quel Nation eſt un Vaiſſeau, du lieu où il va, ni de quoi il eſt chargé; Mais puiſque cela ne peut-être, il n'y a point d'autre moyen d'éviter les Querelles que celui des Certificats ; & en verité, je ne ſai ſi les Marchands ne ſe trompent point en ceci, & s'ils ont bien eu autant d'égard à la principale fin du réglement, qui eſt d'éviter les diſputes entre les deux Nations, qu'ils en ont eu à leur intérêt particulier, en voulant s'épargner l'embarras, & la dépenſe des Certificats ; ce qui fait auſſi qu'ils ont ſouhaité qu'on s'adreſſât aux Magiſtrats des Ports d'où partent ces Vaiſſeaux pour avoir ces Certificats, & non pas à l'Amirauté.

Sur le ſecond point, il conſent à la propoſition qui eſt à la marge, en retranchant ſeulement ces deux mots *des Indes*, en ſorte

te que le réglement puiſſe être général pour toutes ſortes de Places, & qu'il ne ſoit pas reſtraint aux Indes; à quoi je n'ai en rien à répondre, croyant que ces mots s'y ſont gliſſez ſeulement à l'occaſion des affaires de la Compagnie des Indes, ſans la connoiſſance d'aucun autre négociant.

J'ai dit ci-devant à vôtre Grandeur, à l'égard de ces deux points, que j'avois fait en ſorte, dans pluſieurs conférences que nous avons eues enſemble, qu'il y avoit conſenti, & je ne trouve pas que ce qu'il penſe ſur ce ſujet, ſoit en rien different de ce que nous penſons nous-mêmes.

Pour les autres points, qui ſont entiérement nouveaux, & les additions au Traité, ça été le ſujet d'une conteſtation beaucoup plus longue, dont je n'importunerai pas vôtre Grandeur, me contentant de lui dire ce que M. de Wit m'a permis de faire ſavoir à vôtre Grandeur, comme étant ce qu'il penſe ſur les dicts points; quoique le prémier, le ſecond, & le quatriéme fuſſent plus difficiles à digerer, & tels que je croi qu'ils auroient pu donner de l'occupation aux Commiſſaires du Traité de Breda, s'ils les avoient ſeulement entamez; car, pour dire la verité, nôtre Commerce dans les Indes étant ſi peu de choſe, & le leur y étant ſi conſiderable, toute ſorte

te d'égalité ſur ce ſujet eſt un gain effectif pour nous, & une perte réelle pour eux.

Quand au premier des quatre articles auſquels on n'a pas pourvû dans le Traité de Marine; il conſent à la moitié de la période qui finit par le mot *Gouvernement*; mais pour l'autre moitié qui concerne l'entrée libre des Rivieres & des Paſſages qui conduiſent à une place de Commerce, quoique l'autre Compagnie ait un Fort, ou Château ſur leſdites Riviéres, ou Paſſages; il dit qu'il eſt impoſſible que cela ſe faſſe, & que c'eſt une choſe qui ne ſe pouroit jamais faire, quand mêmes les Etats y conſentiroient; car le véritable motif qui a obligé l'une & l'autre Compagnie, de bâtir ces Forts, ou Châteaux dans ces Paſſages, a été pour s'aſſurer le Commerce de ces lieux-là, & par cet article ils perdroient tout le bénéfice qu'ils s'étoient promis en faiſant cette dépenſe.

Que ſi pour aller chez ces Peuples on trouvoit quelqu'autre chemin, qui fut hors la porré de leur Canon, pour lors ce Paſſage ſeroit libre; mais à la portée d'un Fort bâti pour les motifs ci-deſſus dits, il ne croyoit pas, qu'aucun ordre pût obliger ceux qui ſeroient dedans, ſoit de nôtre

tre Nation, ſoit de la leur, à voir tranquillement une autre Nation attirer à ſoi, par un paſſage libre, un Commerce qu'ils croiroient s'être aſſûré pour eux-mêmes.

Je l'ai obligé de conſentir ſans aucune reſtriction au ſecond article, quoi qu'avec beaucoup de peine, étant, à mon avis, plus important & plus avantageux pour nous qu'aucun des autres, ſi l'on conſidere que les Hollandois trafiquent avec un bien plus grand nombre de Peuples que nous, en vertu d'un pareil accord.

Il n'y eut point de difficulté pour le troiſiéme, ne contenant rien, autant que nous pûmes le concevoir, que ce à quoi on a pourvû par le Traité de Marine, & mêmes plus particuliérement.

Pour le quatriéme, il ne pût conſentir qu'il s'étendit plus loin qu'aux Vaiſſeaux appartenans à l'une des deux Compagnies, ou à quelque Nation & Peuple que ce ſoit, ſujet des deux Compagnies, & par conſequent ſous la protection des dites Compagnies; car de le paſſer ſuivant les termes de nôtre article (*à toutes Nations avec leſquelles les deux Compagnies trafiquent & qui ne ſont point en inimitié avec l'autre Compagnie*) cela ne ſerviroit qu'à donner occaſion aux deux Compagnies de vendre leurs Paſſeports à toutes les

Na-

Nations qui en voudroient acheter, laissant aprés cela à examiner, sur le premier incident qui arriveroit, si une telle Nation est en inimitié avec l'autre Compagnie ou non, les Natifs du Païs soûtenant la Négative, & la Compagnie, peut-être l'affirmative ; & il se pourroit faire que ce seroit sous prétexte de quelque nouvelle injure qu'on auroit reçûë depuis peu qui auroit donné lieu à cette inimitié, & où, & comment on termineroit ces differens, c'est ce qui seroit fort difficile à trouver. Outre cela, il concluoit de l'usage ordinaire des Nations, que les Passeports ne servoient qu'aux personnes qui étoient sujettes de ceux qui accordoient les dicts Passeports, ou autrement par alliance & accord entre les Nations, & en ce cas, ils n'étoient d'aucune utilité, qu'à ceux qui étoient sujets de l'un ou de l'autre, & sous leur protection : Mais comment cela s'étendroit aux autres Nations, parce qu'elles ne sont pas en inimitié avec nos Alliez ; c'est ce qu'il ne pouvoit comprendre, & dont il n'avoit jamais veu d'exemple. D'ailleurs, on doit toûjours supposer que ceux qui ne seroient point en guerre avec l'une des deux Compagnies n'auroient pas besoin des Passeports de l'autre, puis qu'on est obligé de croire qu'ils sont équi-
tables

tables dans leurs actions, & qu'il n'y a pas d'apparence qu'ils entreprennent de traverser les autres dans leur Négoce, ou de se saisir de ce qui leur appartient, ce qui seroit une espece de Piraterie sur Mer ou de vol sur Terre ; mais en cas qu'une pareille chose arrivât, aucune Nation ne devroit s'y intéresser, à moins que ce ne fût pour leurs sujets, & par conséquent pour des personnes qui sont sous leur protection.

Je n'ai pas trouvé son raisonnement mauvais, de plus je me suis imaginé, que la chose n'étoit pas de consequence ; puisque par tout où l'une des deux Compagnies trouvera une Nation qui n'est pas en inimitié actuelle avec l'autre, supposé qu'elle ait dessein d'assurer leur navigation, elle le pourra toûjours faire en recevant cette Nation sous sa protection, ou en lui donnant des Passeports comme à ses sujets ; mais en cas que ces Peuples ne voulussent pas se soumettre à une pareille sujettion, pour lors c'est à eux à se deffendre. Ce fut là le résultat de nôtre Conférence, qui n'aboutit à aucun accord de part ni d'autre, puisque je n'avois pas un pouvoir suffisant de S. M. pour conclure, & que M. de Wit n'étoit pas autorisé par les Etats; en sorte que tout ce que nous pouvons faire

l'un & l'autre, c'est de répréſenter ce qui s'eſt paſſé, & d'attendre les ordres qu'on nous donnera là-deſſus; & cependant M. de Wit tâchera de diſpoſer les Etats, à entrer dans ſon ſentiment, en attendant que nous nous rencontrions pour traiter, & conclure ſur cela, dans les formes.

Quand on m'enverra mes inſtructions, j'eſtime qu'il ſera neceſſaire que je ſache la maniére, auſſi bien que l'affaire ſur quoi nous devons nous accorder, c'eſt-à-dire ſi l'on doit faire un nouveau Traité de Marine, dans le Corps duquel on inſérera ces articles, ou ſi on doit les mettre dans un inſtrument à part, pour ſervir d'additions au Traité de Marine: pour ce qui eſt de le faire avec des Commiſſaires ou ſans Commiſſaires, je n'en parle point, y ayant des perſonnes ſi éclairées qui ſont pour l'un ou pour l'autre de ces deux avis; mais ſi l'on croit que ces deux choſes ſoient néceſſaires, l'une pour la ſubſtance, & l'autre pour la forme, je ſongeois ſi l'on ne pourroit point, pour traiter & conclure cette affaire avec leurs Commiſſaires, me joindre en commiſſion deux perſonnes ou davantage, auſquelles on feroit connoître d'avance ce qu'on doit ſe promettre ſur cela. Au reſte je ne ſai pas comment leur aſſemblée à la Haye ſatisfera à ce que nous

nous

nous promettons, touchant l'aſſemblée des Commiſſaires à Londres, ni de quelles formalitez on ſe ſert lorſqu'on joint des Commiſſaires à un Ambaſſadeur, pour une affaire particulére.

Je ſuis &c.

Le 2. Octobre 1668.

Au Duc de Buckingham.

MYLORD,

J'ai toûjours crû que je ne devois pas interrompre vôtre Grandeur dans ſes importantes occupations, ou dans ſes divertiſſemens, par des Lettres qui ne vous aprendroient rien que vous ne ſachiez déja, car je ne doute point que vous ne voyez, lorſque vous le jugez à propos, celles que je ſuis obligé d'écrire à Mylord Arlington, au ſujet de mes Négociations; mais comme l'on m'a envoyé l'incluſe pour faire tenir à vôtre Grandeur, j'ai penſé qu'à la faveur d'une bonne Lettre la mienne pourroit bien paſſer, & que vôtre Grandeur voudroit bien me pardonner la liberté que

je prens de me servir de cette occasion, pour la suplier de me conserver un peu de place dans l'honneur de son souvenir. La grace que je demande à vôtre Grandeur est un bien que j'estime au delà de tous ceux que je possede, & que je souhaiterois pouvoir mériter par mes services plûtôt que d'en être redevable à mes importunitez ; mais puisque je ne suis pas assez heureux pour trouver les occasions de vous servir je tâcherai de vous importuner le moins qu'il me sera possible, me contentant de vous assurer qu'il n'y a personne au monde qui souhaite à vôtre Grandeur plus de bien & plus d'honneurs que je lui en souhaite ; ces honneurs ne lui pourront pas manquer si elles continuë dans les dispositions où je l'ai laissée en partant, d'employer les grands talens & les belles qualitez qu'elle a reçues de la nature, à l'avancement du service de sa Majesté & au bonheur de ses Peuples. Je suis encore dans la même pensée où j'ai toûjours été, qu'il n'y a rien de si necessaire pour l'intérêt du Roi & pour le bonheur de ses sujets, que la continuation, & l'accroissement de cette union & de cette bonne intelligence pour laquelle nous avons fait tant de vœux, & qui, à mon vis, à plus d'influence sur les affaires, dans la conjoncture presente, que n'en ont jamais

jamais eu les astres en ce qui regarde l'administration des affaires d'ici-bas, quelque opinion que l'on ait euë autrefois de leur pouvoir. Car je croi que c'est de cette union qu'on doit attendre tout les mouvemens qui se feront chez nos voisins, ou tout le repos & la tranquillité dont ils jouïront.

Je demande pardon à vôtre Grandeur de la liberté que j'ai prise de lui écrire, je ne l'aurois pas importunée si ce n'avoit été pour avoir occasion de l'assurer que je suis & serai toute ma vie.

Mylord,

De Vôtre Grandeur, *le*, &c.

A la Haye le 12. *Octobre* 1668.

---

*Au Connétable * de Castille.*

MONSIEUR,

Ayant demeuré si long-tems à Bruxelles, au service du Roi mon Maître, & y ayant eu tant de plaisir & de satisfaction; je ne puis m'empêcher de m'interresser encore, autant

* *De Velasco Connêtable de Castille Gouverneur des Pais bas Espagnols.*

autant que je l'ai toûjours fait, au bien de ces Provinces, ni de feliciter V. E. sur le Gouvernement dont elle vient de prendre possession ; je vous y souhaite toute sorte d'honneur & de contentement, ne doutan point que S. M. C. ne retire de grands avantages d'un choix si prudent & si sage. Mais permettez moi de vous dire avec ma franchise ordinaire, & avec la sincerité dont j'ai toûjours fait profession, que ce n'a pas été sans regret que j'ai perdu la correspondance d'un Gouverneur de Flandre, avec qui j'avois lié une amitié trés étroite, & qui avoit en moi une entiére confiance ; car aprés avoir disposé les Etats, de la maniére dont je les ai disposez, je me trouve dans une conjoncture qui ne me laisse aucun lieu de douter que je ne sois en état de faire quelque chose, & peut-être mêmes, quelque chose de considerable pour le Bien Public, pour le repos de la Chrêtienté, & pour les Intérêts autant que pour la sureté de la Monarchie Espagnole, pourvû que le Gouverneur de Flandre eut à present plein pouvoir d'agir de concert avec nous dans cette négociation, & qu'y étant porté de lui même, nous pussions avoir une confiance réciproque l'un pour l'autre ; Mais je crains que V. E. ne me trouve bien imprudent de lui tenir un pareil discours,

diſcours, n'ayant pas l'honneur d'être connu d'elle ; cependant je me flatte qu'on lui aura pu dire à Bruxelles, que ce n'eſt pas ma coûtume de bâtir des Chateaux en l'air, ni de m'engager à contre-tems dans des affaires de cette nature : quoi qu'il en ſoit je prie V. E. de croire qu'il n'y a rien de ſi néceſſaire, ni de ſi important pour l'intérêt de l'Eſpagne, dans la conjoncture préſente, que d'envoyer à Vôtre Excellence ou à quelque autre Miniſtre, un plein pouvoir de traiter & conclure avec les trois Etats confédérez ; cela n'étant pas moins néceſſaire pour la ſatisfaction que la Suéde prétend, que pour les avantages particuliers que l'Eſpagne en retirera, & pour l'intérêt commun de la Chrêtienté. Je viens de dire au Miniſtre de Suéde qui eſt ici, les mêmes choſes que j'ai pris la liberté de repreſenter à V. E. ; Car il n'eſt que trop évident, que les voyages qu'il faudra faire en Eſpagne auſſi bien qu'en Suéde, & le retour des Couriers qu'il faudra attendre, ne ſerviront qu'à nous faire perdre le tems & l'occaſion ; le premier ne revient jamais, & l'occaſion qu'on a une fois perduë, ſe retrouve difficilement : Du moins eſt il trés certain que ſi nous laiſſons paſſer cet hiver ſans nous ſervir avantageuſement de la ſituation préſente où ſont les affaires

pour l'avancement du Bien Public, nous ne devons jamais nous flater de rencontrer une occaſion auſſi favorable.

Je ſuplie V. E. de garder ces conſeils pour elle, & de n'en faire part qu'a ceux qui y ſont le plus interreſſez en Eſpagne. J'ai dit à Vôtre Excellence ce qu'il y a de plus neceſſaire & de plus preſſant en cette occaſion, & je le repete encore; c'eſt d'avoir au plûtôt les plein-pouvoirs, & c'eſt une choſe ſur laquelle on ne doit pas s'arrêter à déliberer; le tems nous aprendra le reſte. Il n'eſt pas beſoin que les Miniſtres Eſpagnols qui ſont ici, ſe mêlent de cette affaire juſqu'à ce que les Pouvoirs ſoient arrivez; car je m'engage de diſpoſer les choſes d'une telle maniére, que lors qu'on les aura reçus, V. E. ſera en état de s'en ſervir avantageuſement pour les intérêts de S. M. C. & pour le bonheur des Peuples qu'elle gouverne. Vôtre Excellence connoitra facilement, que je ne lui écris pas en Miniſtre, mais en homme qui deſire avec ardeur le Bien public, & qui a acquis quelques petites lumieres dans les differentes négociations auxquelles il a été employé pour l'affaire dont il s'agit à préſent. J'eſpere que vous aurez la bonté de me pardonner ſi, en vous écrivant, je me ſuis ſervi d'une langue que je commence

mence à oublier, & que je n'ai jamais bien ſuë; je l'ai fait parce que je n'aurois pas voulu que ce que je viens de dire à V. E. eut paſſé par d'autres mains.

Je prie Dieu de conſerver V. E. & de me faire trouver les occaſions de lui témoigner par mes ſervices que je ſuis.

De V. E. &c.

A la Haye le 19. Octobre 1668.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

Je reçus, il y a quelques jours, celle que Vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le 13. du Mois paſſé, & j'ai differé, juſqu'à cet ordinaire, à y repondre, afin de le pouvoir faire un peu plus à loiſir. Premiérement, je ſuplie Vôtre Grandeur de ne ſe gêner jamais pour m'écrire, lorſqu'elle ne le poura faire ſans s'incommoder, mais de ſe ſervir en pareille occaſion de quelque autre perſonne pour m'envoyer ſes ordres: en ſecond lieu, je prie Vôtre Grandeur d'être fortement perſuadée, que

je ne prens jamais en mauvaise part tout ce qui me vient des personnes que je sai être bien-intentionnées pour moi ; & que je suis ravi lorsque mes amis m'avertissent de mes fautes ; mais j'espere aussi qu'ils auront la bonté de vouloir bien recevoir mes excuses lorsqu'elles seront légitimes. Je sai que V. G. est satisfaite que j'aye fait voir la Lettre que vous savez , ne l'ayant fait qu'aprés vous en avoir donné avis dans le tems que je l'avois promis ; je ne manquerai pas de faire mon profit du conseil sage & prudent qu'il vous a plû ne donner à cet égard.

Monsieur de Wit m'a parlé plusieurs fois de l'affaire du Pavillon , il approuve fort le dessein que vous avez de trouver quelque expedient qui puisse la regler d'une maniére si claire & si assurée, qu'il n'arrive plus de dispute à cet égard ; & il m'a prié de dire à Vôtre Grandeur , que pour y réussir plus facilement , il faudroit que vous missiez sur le Tapis les Expediens qu'il nous a proposez , comme s'ils venoient de vous, & qu'il n'y eut eu aucun part ; parce qu'ordinairement tout ce qui vient du parti contraire, est suspect, ou du moins , il paroît toûjours meprisable. Je voi que cette affaire lui tient fort au cœur & qu'il souhaite avec passion

la

la voir bientôt terminée, parce qu'il est persuadé que les deux Nations vivroient dans une parfaite intelligence ensemble si on pouvoit leur ôter cette occasion de querelles. Il dit qu'il n'a encore parlé à personne des Expediens qu'il a trouvez & des propositions qu'il a faites; qu'il sait bien qu'il y aura plusieurs personnes ici, qui ne les aprouveront pas; mais qu'il fera tout son possible pour les faire agréer, ou telle autre chose qu'on jugera raisonnable & qu'il ne doute pas d'en venir à bout. Pour moi, j'estime que ce que nous obtiendrons d'eux par un Traité, nous sera fort avantageux, non seulement parce que ce sera autant de gagné, & qu'au lieu d'un point contesté, nous aurons quelque chose de positif & de sur, mais encore parce que cela les engagera à appuyer nos pretentions chez leurs voisins, & à prendre nôtre parti, en cas que nous ayons quelque querelle sur cet article; & si l'affaire tourne de cette façon, nous aurons pour lors quelque chose de solide, au lieu que ce que nous avons à present est bien mince, & ne nous peut servir qu'à nous engager dans des Guerres où nous n'avons pas envie de nous embarrasser: J'avouë que si nous étions d'humeur à vouloir

faire des conquêtes, & que nous fussions assez unis & assez forts pour en entreprendre ; il seroit bon de ne pas terminer cette affaire qui nous peut toûjours servir de pretexte : Mais tout Pilote qui veut avoir une heureuse navigation doit proportionner ses voiles à la force de son Vaisseau & à la violence du vent.

Je suis ravi que mon sentiment soit entierement conforme à celui de Vôtre Grandeur, tant à cet égard qu'au sujet des Envoyés, & de l'avantage qu'on peut retirer de la Quadruple Alliance. J'ai pris la liberté de dire ma pensée, sur cette derniére affaire, à Mylord Arlington, dans une Lettre que je lui écrivis le dernier ordinaire ; c'est une chose que j'ai fort à cœur, & qui, à mon avis, couronneroit l'entreprise importante que sa Majesté à formée d'établir la Paix en Europe, & d'arrêter les François au milieu de leur Carriére ; & on ne peut pas disconvenir qu'il ne soit tems de s'opposer à une puissance si formidable, qui s'est vuë il n'y a pas plus de dix mois, en état de nous assujetir tous les uns aprés les autres ; car quoique les affaires ayent changé de face depuis ce tems-là, l'orage est encore sur la Tête des voisins de cette Couronne, & il n'y a personne

ſonne qui ſache encore de quel côté il doit tomber. Or juſqu'à ce que on ait conclu cette alliance, je craindrai toûjours pour l'Eſpagne, que tôt ou tard la France ne lui arrache le reſte des Païs-Bas, d'une maniére ou d'autre, ſi ce n'eſt pendant la vie du Roi, au moins aprés ſa mort : & je n'aprehende pas moins les offres d'Argent que les François pourront faire à la Suéde pour l'engager dans ſes intérêts : mais ſi nous faiſons cette Ligue, l'Eſpagne trouvera ſon compte à garder la Flandre & n'entendra à aucun accord avec la France, n'ayant plus à craindre aucune guerre de ce côté-là : la Suéde y trouvera auſſi ſon avantage, par les Subſides que l'Eſpagne lui payera, mêmes en tems de paix, & par les aſſurances que les Eſpagnols & nous leur donnerons de leur en accorder de plus grands, en cas que la guerre vienne à s'allumer : d'un autre coté nous oterions, par là, aux Hollandois tous les moyens de pouvoir jamais ſe raccommoder avec la France, ce qui les engageroit à ſe tenir attachez aux intérêts de la Confédération, & à en ſuivre les deliberations : de plus nous empêcherions, par ce moyen, la Suéde & l'Eſpagne de faire un Traité particulier ſans la participation de l'Angleterre & de la Hollan-

de, ajoutez à cela que l'Empereur, les Princes de l'Empire, & le Duc de Lorraine seroient bien aises d'être admis dans cette alliance; & que sa Majesté se verroit à la Tête, & seroit le Directeur d'une puissante Ligue, qui auroit la gloire d'établir une Paix durable en Europe, & de mettre des bornes à la puissance excessive des François, dans un tems où aucun autre Prince n'ose, pour ainsi dire, les regarder en face. Mais en cas, que, malgré toutes ces précautions & ces mesures, la France fût d'humeur à vouloir commencer la guerre, je croi que S. M. bien loin de l'apprehender, auroit tout lieu de la souhaiter, puisque fortifiée d'une si puissante Alliance, & secondée de ses sujets, qui ne demanderoient pas mieux, elle se verroit en état de la soutenir avec avantage & d'en sortir avec honneur.

Je croi que pour reüssir dans le dessein que nous avons de conclure cette Alliance, il faudra en dresser le projet avec M. de Wit, si on peut enfin le disposer à prendre ce parti; & qu'il faudra que cela se ménage avec tout le secret imaginable, & qu'on fasse tous ses efforts pour observer toute l'égalité possible par rapport aux intérêts de chaque parti, car c'est là le seul moyen d'avancer cette Négociation;

&

& quand nous ſerons d'accord avec Monſieur de Wit, alors ſa Majeſté offrira cette alliance à l'Eſpagne, & tâchera d'en tirer tous les avantages particuliers qu'elle peut s'en promettre, tant pour avoir dreſſé le projet de cette alliance que pour l'avoir fait réuſſir d'une maniére ſi avantageuſe pour cette Couronne.

Tout ce qui ſemble s'oppoſer à une pareille entrepriſe, c'eſt que les Finances de ſa Majeſté ſont fort diminuées, ce qui ne la met pas en état de s'attirer la France ſur les bras, en faiſant une démarche dont cette Couronne n'aura pas lieu d'être ſatisfaite.

A cela, je repons premiérement, que les meſures que ſa Majeſté prend, ont pour but la Paix & non pas la guerre; en effet pour affermir cette Paix, & la rendre durable, il faut faire connoître à la France qu'elle ne trouvera pas ſon compte à commencer la guerre; car juſques à ce que les François ſoient bien perſuadez de cette verité, ils n'abandonneront jamais leurs deſſeins de conquêtes. En ſecond lieu, bien loin que cela nous faſſe des affaires avec la France, je croi plûtôt que cela l'engagera a nous preſſer avec plus de chaleur d'accepter les offres qu'elle nous fait, & peut-être mêmes à nous en faire de nouvelles,

quand

quand elle verra qu'à moins que de nous mettre dans ses intérêts, elle sera obligée d'accepter la Paix. Mais pour dire la verité, si jamais nous prenons le parti de la France, c'est le vrai moyen de nous attirer sur les bras une guerre étrangere, & si ce n'est pas d'abord, ce sera au plus tard dans deux ou trois ans, & pour lors nous payerons bien cher le peu de repos dont nous aurons joui.

Outre cela, quoique nous ne soyons pas en fort bon état pour soutenir une guerre, ce seroit la chose du monde la plus imprudente de l'avoüer, supposé que nous ayons dessein de conserver nôtre credit & nôtre réputation dans les Païs étrangers: au lieu que faisant bonne mine à mauvais jeu, & regardant hardiment nos voisins en face, quoique nous leurs soyons redevables de quelque chose, cela soutiendra si bien notre credit, comme on le voit tous les jours parmi les Marchands, qu'avec un peu de bon ménage pour l'avenir, nous pourrons nous relever, & rétablir nos affaires; mais si nous ne le pouvons pas faire, je ne vois rien qui nous soit plus avantageux que de nous associer avec plusieurs autres dont le Capital sera plus considerable que le notre, & qui par là se verront engagez à nous soutenir & à nous em-

empêcher de succomber. Et en cas qu'on fut obligé d'entrer en action, en consequence de cette alliance, & que sa Majesté ne fut pas en état de fournir ce qu'elle à promis de contribuer pour sa part ; on peut bien s'assurer que l'Espagne & la Hollande feront tout leur possible pour supléer à ce deffaut, plûtot que de se voir privez de l'assistance du Roi, & de le laisser exposé à la tentation de prendre de nouvelles mesures avec la France.

Aprés tout, que sa Majesté fasse la Paix de la maniére qu'elle le jugera à propos, dans la situation où elle se trouve à present, qui, selon moi, ne peut pas changer, vû les conjonctures presentes; il n'y a rien de plus absolument necessaire pour S. M. soit qu'elle ait dessein de faire la guerre, soit qu'elle ait en vuë de faire la Paix, il n'y a rien dis-je de plus necessaire que de trouver le moyen de rétablir ses Finances pour le Printems prochain, afin de n'être pas sans Argent, ou du moins sans credit pour en pouvoir lever promtement & avec facilité, sans être obligée de faire fond sur les sommes qu'elle pourroit obtenir de son Parlement, & qui proviendroient des nouvelles charges qu'on mettroit sur le Peuple, ce qui ne se pourra faire, sans qu'il y ait sur cela de lon-

longues & de fâcheuses contestations dans cette assemblée ; car toutes les fois que ces sortes de disputes arrivent elles diminuent beaucoup plus le credit de S. M. parmi ses voisins, que tous les secours que le Parlement lui accorde, ne sont capables de l'établir : Et de plus aprés les payemens extraordinaires que les Peuples ont faits depuis le rétablissement de S. M. & principalement durant ces trois derniéres années, nonobstant la rareté d'Argent, & la diminution du Commerce pendant la guerre ; je doute qu'on puisse obtenir, en général, du Corps de la Nation, aucunes sommes considerables, à moins qu'on ne trouve des occasions bien favorables, & que les sujets n'y soient portez d'eux mêmes par l'aversion qu'ils pourroient avoir contre la France.

Mais quand j'y songe, on dit ordinairement que c'est la marque d'un Esprit foible, & qui n'est pas propre pour les affaires, que de proposer des inconveniens, sans découvrir en même tems les remedes qu'on y peut apporter. Je dirai donc premiérement, qu'à mon avis, les deux propositions qu'on a déja mises sur le tapis, ne sont pas à rejetter, puisqu'elles peuvent être de grande utilité en cette occasion ; en effet en vendant de petites Fermes

mes qui sont si peu considerables, que ce qu'elles raportent peut à peine suffire pour payer ceux qui ont le soin de lever ces Droits, on ne laisseroit pas d'en tirer cinq ou six années de revenu, & peut-être dix, plus qu'on ne tireroit de rentes bien plus considerables, parce que ceux qui tiennent ces Fermes seroient bien aise de se delivrer de la peine & de l'embarras que ces sortes de charges leur donnent. Si on prend cette resolution, & qu'on en demeure là, je croi qu'elle sera fort avantageuse, mais si on va plus loin, elle ne peut être que préjudiciable.

En second lieu je croi que le Parlement consentiroit sans repugnance à la vente du *Fouage* *, qui est de tous les impôts celui qui fait le plus de peine aux sujets; & si on le vendoit à un prix raisonnable & moderé, cela obligeroit le Peuple qui s'empresseroit de l'achetter, & on leveroit par ce moyen une somme trés considérable, qui seroit d'autant moins onereuse, que chaque particulier ne payeroit qu'à proportion des Biens qu'il possede: mais pour faciliter cette levée de Deniers, il faudroit y ajouter cette circonstance, que non seulement chaque particulier auroit la preferen-

ce,

* *Impôt d'un Cheling par Feu qu'on payoit autrefois en Angleterre.*

ce, & pourroit acheter la part qu'il doit payer; mais encore que si aprés l'avoir laissé aller en d'autres mains, il venoit à changer de sentiment, il lui seroit toûjours libre dans l'espace de deux ou trois ans de la reprendre des mains de celui qui l'auroit achettée, qui devra être content du profit qu'il aura fait pendant ce tems la, vû l'intérêt considerable qu'il aura tiré de son Capital.

Troisiémement, on pourroit réduire l'intérêt que le Roi paye, de dix à huict par cent, & il faudroit bien que les Banquiers s'en contentassent, sur tout si sa Majesté leur fait voir que la sureté qu'il leur donnera, ne peut leur manquer: car deux par cent est un profit assez considérable pour eux, principalement lorsque la sureté qu'on leur donne vaut bien la leur; comme cela est en cette occasion: en effet la sureté que le Roi donne au Banquier est la même qu'il donne à ses Créanciers; & quand l'une manque, il faut que l'autre manque aussi. Or les Banquiers ne payent tout au plus que six par cent pour l'Argent du Païs, & quelquefois moins: & j'ai lieu de croire qu'ils ont une grande correspondance avec les Marchands de Hollande, qui mettent leur Argent dans la Banque d'Angleterre, à cause du grand profit qu'ils

y trouvent, au lieu que l'intérêt que l'on donne ici est si peu de chose, que les Etats refuserent derniérement de prendre la valeur de vint mille livres Sterlin que le Duc de Neubourg leur faisoit offrir à deux & demi par cent, car le plus gros intérêt qu'on puisse avoir ici, c'est trois par cent. Mais si le Roi donnoit de bonnes suretez, & qu'il fut ponctüel à payer, & en réputation d'observer un bon ordre dans ses revenus, il est sur qu'il retabliroit son credit; & je ne vois pas, aprés cela, pourquoi il ne pourroit pas trouver autant d'Argent qu'il lui plairoit à six par cent, aussi facilement que les Etats en trouvent ici à deux & demi.

Quatriémement, pour que le Roi fut en état de donner une sureté suffisante, lorsque l'occasion s'en presentera, il faudroit, s'il étoit possible, disposer le Parlement à accorder à S. M. les Douanes pour un an aprés sa mort, comme elles lui sont déja assignées pendant sa vie; car ce dernier Terme étant incertain, on ne prêtera pas volontiers son Argent sur une sureté qui peut manquer au premier jour, ou bien on en voudra avoir un plus grand intérêt: cependant je regarde ce prêt d'Argent comme le plus clair revenu de S. M. & celui sur lequel on peut le plus

comp-

compter en toutes ſortes d'occaſions.

Cinquiémement, ſi dans le Parlement on mettoit ſur le Tapis quelque choſe qui tendît à la revocation des Dons qui ont été faits ſur les Domaines de S. M. depuis un certain tems, on pourroit ſe ſervir de cette occaſion pour porter ceux qui en jouïſſent, à compoſer volontairement, & à les retenir, à condition d'en faire une rente de quatre ou cinq par cent, payable à la Couronne, à proportion de la valeur effective, & ils ſeroient bien aiſe d'accepter ce parti, pourvû que le Parlement voulût leur en confirmer la poſſeſſion, ou que S. M. s'engageât à ne conſentir point qu'on y fît rien à leur préjudice, lorſqu'ils auroient conſenti à payer ces rentes.

En ſixiéme & dernier lieu, on pourroit au moins rechercher ceux à qui ſa Majeſté a fait ces Dons, & qui les ont fait monter au delà de ce que ſa Majeſté à eu intention de leur accorder; par exemple lorſque le Roi à eu deſſein de gratifier quelques particuliers de la valeur de cinq cens livres Sterlin par an, & qu'il ſe trouve qu'ils en font ſept ou huict cens, & peut-être mille: on pourroit faire la même choſe à l'égard des dons en Argent qui ont été pris ſur de certains Bénéfices, & obliger ceux qui les ont eus à reſtituer ce qu'ils ont

ont reçu au delà de ce que S. M. à eu intention de leur donner.

On pourroit entrer dans un plus grand détail sur ce sujet, & y faire plusieurs remarques de moindre importance qui jointes à celles que je viens de faire, pourroient être fort avantageuses à S. M. pourvû qu'on s'en serve avec adresse, & que le Roi soit plus reservé à faire de semblables Dons, jusqu'à ce que, il se voye autant en avance qu'il est en arriére. Je suis,

Mylord,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 24. d'Avril, 1669.

A Mr. Montague. *

MYLORD,

C'est bien une marque qu'il n'y a rien de nouveau ici, puisque pour vous écrire, je me vois obligé d'avoir récours aux complimens

* *A present Comte de Montague.*

plimens ordinaires qu'on fait dans cette ſaiſon, & que je n'ai autre choſe à dire à Vôtre Grandeur, ſi non que je lui ſouhaite de bonnes Fêtes conformément à nôtre ancienne coûtûme. Les Eſpagnols ne ſont pas d'aſſez bon naturel, pour vouloir nous faire paſſer ces Fêtes agréablement, en nous envoyant les deux cens mille écus qu'ils ont promis: Je crains que cet Argent ne ſoit enchanté, & qu'il ne demeure en chemin, juſqu'à ce qu'il ſe trouve quelque Chevalier qui rompe le Charme. Tout eſt glacé ici, & l'Evêque pourra marcher quand il lui plaira, ſans que rien l'en empêche; mais s'il le fait, comme on en a fait courir le bruit, il aura beſoin de ſe ſoufler le bout des doigts, à moins qu'il ne reçoive de vos Climats plus temperez, de quoi s'échauffer: Car ces Etats ſont en ſi bonne reputation, parmi leurs voiſins, de bien payer leurs Troupes, que je ne doute point qu'ils n'en trouvent autant qu'ils voudront pour joindre à celles qu'ils ont déja ſur pié.

Je ſerois bien aiſe de ſavoir ce qu'eſt devenu Mylord Northumberland avec Madame ſa femme, & s'ils ont deſſein de reſter long-tems dans leur Pélerinage; ſi Vôtre Grandeur à correſpondance avec eux, elle m'obligera ſenſiblement

blement de men dire des nouvelles. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Excellence, le &c.

A la Haye, le 2. Janv:, 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Le Baron d'Iſola arriva hier ici, je l'ai entretenu, cette aprés-dinée, du ſujet de ſon voyage, qu'il ma dit n'avoir entrepris, que dans le deſſein d'avancer le Traité de la Garantie, ce qu'il ſouhaite avec beaucoup de paſſion, étant une affaire dans laquelle ſon Maître eſt encore plus intereſſé que l'Eſpagne, qui pourroit toûjours mieux ſubſiſter quand mêmes elle auroit perdu la Flandre, que l'Empire ne le pourroit faire. J'ai remarqué par ce qu'il m'a dit, qu'il ſe flatte de l'eſperance de reüſſir plus heureuſement, à cet égard, par ſon éloquence & par ſes grandes qualitez, que les autres n'ont fait, & de faire mieux connoî-

tre aux Hollandois quel eſt leur véritable intérêt ; qu'ils ne le peuvent, ou ne le veulent eux-mêmes. Et ainſi les deux principaux points ſur leſquels il eſt venu préparé, ſont, de faire voir que la France a deſſein de commencer la guerre le printems prochain, & que dans ſix ſemaines elle ſera en état d'attaquer la Bourgogne ou le Duché de Luxembourg; Que d'un autre côté, le Conſeil d'Eſpagne, à moins que de trouver un appui & un ſecours aſſuré chez ſes voiſins, ne manquera pas de prendre le plus court chemin pour terminer cette affaire, en cedant les Païs-bas à la France, aux conditions les plus avantageuſes qu'on en pourra obtenir : Que l'Eſpagne étoit ſemblable à un Malade qui n'a ni la volonté ni le pouvoir de s'aider ſoi-même; Que tous ceux qui prenoient intérêt à ſa perte, mais principalement ces Provinces qui ſemblent y être beaucoup plus interreſſées qu'aucun autre Païs, devoient agir ſur ce pié là avec elle ; Et qu'aprés que la France auroit obligé le Duc de Lorraine à deſarmer, & qu'elle ſe ſeroit emparée de la Bourgogne, il ſeroit impoſſible aux Eſpagnols de ſoutenir la guerre, & de deffendre les Provinces qui leur reſtent dans les Païs-bas, ne pouvant plus faire aucune diverſion, lorſqu'une fois la France leur

aura

aura fermé ces deux passages. De ce discours nous passâmes à celui des Subsides dus aux Suédois ; il se plaignit des conditions fâcheuses que l'Espagne avoit été obligée d'accepter. Je ne repeterai pas à Vôtre Grandeur tous les discours qu'il me tint sur ce sujet, car il ne me dit rien de nouveau, & que vous n'ayez déja entendu plus de dix ou douze fois. Il finit cet Article en me disant qu'il étoit plus juste que la France payât les Subsides, puisque la Garantie étoit égale pour les deux Couronnes, & que la France avoit eu tout l'avantage pendant la Guerre, n'y ayant eu qu'elle qui y eut gagné, au lieu que l'Espagne y avoit tout perdu. Que pour lui il ne pouvoit pas faire fond sur un Traité, où les engagemens ne seroient pas réciproques ; & que quand mêmes, on auroit accordé la Garantie, il ne savoit pas si la Hollande ne seroit point encore prête à sacrifier les nouvelles conquêtes que la France pourroit faire dans la suite, pour obtenir une Paix injuste, pourvû que ces Conquêtes n'exposassent pas les Etats à un peril plus certain : que ce n'étoit pas sans raison qu'il disoit cela : qu'on l'avoit assuré que les Etats de Hollande avoient resolu de traitter avec la France, & de l'engager à ne rien entreprendre sur les Païs-bas Espagnols, en

cas que le Roi d'Eſpagne vint à mourir, & que la Hollande s'engageroit à n'inquieter point la France ſur toutes les autres pretentions qu'elle peut avoir ſur le reſte de la Monarchie Eſpagnole.

C'eſt là en abregé tout ce qu'il me dit. Je lui repondis que le meilleur ſervice que je pouvois lui rendre, à ſon arrivée, étoit de lui faire connoître le caractére des perſonnes qu'il trouveroit ici, & de l'avertir des reſolutions, où je croyois qu'elles étoient, afin qu'il ne perdit pas ſes pas, faute de ſavoir le chemin qu'il lui falloit prendre. Qu'à l'égard de l'intérêt qu'ils avoient à la conſervation de la Flandre, ils croyoient le connoître auſſi bien qu'aucuns de leurs voiſins, & qu'ils n'avoient pas beſoin qu'on les en inſtruiſit, ni qu'on les engageât par de nouveaux motifs à la deffence de ces Provinces; qu'ils y étoient aſſez portez d'eux-mêmes, pourvû qu'ils viſſent jour à y pouvoir reuſſir: & que cela dependoit de la bonne conduite de l'Eſpagne, & des meſures qu'elle prendroit, des préparatifs qu'elle feroit en Flandre, & de la ſatisfaction qu'elle donneroit à la Suéde ſur l'Article des Subſides. Que ſi la Suéde ne s'engageoit pas à prendre le parti de l'Eſpagne, la Hollande ne pourroit

roit faire rien de considérable pour la deffence de cette Couronne, parce que cette Republique se voyoit d'un côté exposée aux invasions de la France, & de l'autre aux insultes de l'Evêque de Munster; & que si la Hollande ne se déclaroit pas pour l'Espagne, il pouvoit s'assurer que le Roi mon Maître ne s'interresseroit jamais dans cette querelle, & qu'il prendroit ses mesures d'un autre côté; qu'ainsi, pour s'assurer d'un puissant secours l'Espagne n'avoit qu'à engager la Suéde en lui payant les Subsides qui lui ont été accordés: Que je lui voulois bien dire franchement que je croyois qu'on pourroit porter la Hollande à accorder une Garantie génerale, conformément à l'Article du Traité d'Aix, & que si on pouvoit y porter aussi l'Angleterre & la Suéde, l'Espagne n'auroit pas lieu de se repentir de son marché, puisque ce seroit, à mon avis, le meilleur que jamais aucune Couronne ait fait. Que j'estimois qu'une Garantie sans engagemens réciproques, étoit plus avantageuse pour l'Espagne, & beaucoup moins pour nous, que l'Alliance deffensive qu'elle demande avec tant d'instances: Que je pouvois l'assurer que dans la conjoncture presente, il ne reussiroit pas, s'il insistoit sur cette derniere Alliance; mais que s'il vouloit se contenter

de démander la Garantie, je ne doutois presque point qu'il ne l'obtint; Qu'à l'égard de la premiere, quand il n'y auroit pas autre chose qui s'y opposât, il étoit sur qu'on n'avoit pas assez de tems pour la négocier, c'est pourquoi, je lui conseillois de ne s'y pas arrêter. Que pour ce qui arriveroit aprés la mort du Roi d'Espagne, j'étois assuré que le Roi mon Maître ni les Etats ne songeoient pas à prendre aucunes mesures pour le present, & qu'ils attendroient que ce tems-là arrivât. Que si l'Espagne vouloit se ruiner elle même, c'étoit une chose que nous ne pouvions empêcher, & à laquelle il nous étoit impossible d'apporter aucun remede, & qu'ainsi il falloit deplorer son malheur & n'y plus penser; Que si elle cherchoit son salut, elle savoit bien ce qui lui en coûteroit, puisqu'il ne s'agissoit que de payer les Subsides dus aux Suédois, & que c'étoit à elle à savoir, si ce seroit l'acheter trop cher.

Je crus que c'étoit là, la meilleure maniére dont je pouvois m'y prendre avec une Personne qui a beaucoup plus d'esprit que moi, & qui, infailliblement auroit eu tout l'avantage de son côté, si je m'étois arrêté à disputer avec lui: & de plus je m'imaginai que c'étoit aussi le plus court chemin

que

que je pouvois prendre pour faire reussir une affaire qu'il est absolument necessaire de terminer promptement : & il ne me parut pas que le Baron de l'Isola eut pris en mauvaise part ce que je lui avois dit ; car il me répondit, que puisque j'étois assuré que les Hollandois ne voudroient pas entrer dans l'Alliance deffensive avec nous, il faloit penser à ce que l'on pouvoit obtenir, & non pas à ce qu'on ne pouvoit avoir : Qu'il n'y avoit plus rien à faire, sinon de dresser le Formulaire de la Garantie, l'envoyer au Connêtable, & lui mander qu'aussi-tôt que l'Espagne auroit payé à la Suéde les Subsides qui lui sont dus, il pouvoit s'assurer de la Garantie, mais que sans cela, nous n'en parlerions plus. Je dis à ce Ministre que je croyois qu'il prenoit le bon chemin, & que j'esperois qu'il y réussiroit. Je l'assurai aussi que nous ferions tous nos efforts pour engager la Suéde à prendre les mêmes mesures, & pour la porter à prolonger le terme des payemens. Il me démanda ce que je pensois que nous ferions, en cas que l'Espagne ne payât pas les Subsides, & que la France attaquât la Bourgogne ou le Duché de Luxembourg ? je lui repondis que je ne doutois point que sa Majesté & ses Confédérez ne fissent dans toutes sortes d'oc-

d'occaſions, ce qu'ils avoient promis. Il auroit voulu que j'euſſe dreſſé conjointement avec lui l'inſtrument de la Garantie. Mais moi qui avois envie de m'en diſpenſer, au moins juſqu'à ce que j'euſſe reçu mes inſtructions, je lui conſeillai de le propoſer à M. de Wit, avec qui il convint d'un jour, auſſi-tôt que nous nous fumes ſeparez. Et c'eſt ainſi que finit nôtre premiére conférence. Je ſuis,

Mylord,

Vôtre &c.

A la Haye le 18. *Janvier* 1669.

A Milord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'eus dernierement une converſation avec Monſieur de Wit dont je fus un peu ſurpris. Je crus qu'il n'étoit pas à propos de faire part de cet entretien à perſonne, mais je ſuis perſuadé que j'aurois tort de le cacher à Vôtre Grandeur qui m'a donné tant de marques de ſon amitié, & avec qui

j'ai vêcu en si grande confiance depuis que j'ai l'honneur d'en être connu. Le sujet dont il s'agit est si delicat, qu'à peine sai-je comment le toucher, & que je ne pourrois me resoudre à le confier en d'autres mains qu'en celles de Vôtre Grandeur, qui saura, mieux que personne, si on peut en retirer quelque utilité, & qui, je suis sur, n'en fera aucun mauvais usage. Pour moi je ne croi pas qu'on puisse s'en servir à autre chose qu'à acquerir quelques lumieres sur une affaire dont je n'ai jamais entendu parler, & dont Vôtre Grandeur n'a, peut-être, pas eu la curiosité de s'informer, & dont il est pourtant fort nécessaire pour elle & pour moi, que nous soyons instruis autant que nous le pourrons.

Monsieur de Wit vint chez moi, & me dit qu'il me rendoit cette visite en qualité d'ami, non pas en qualité de Ministre : & qu'il vouloit bien m'avoüer que ce qui l'avoit engagé à venir chez moi, étoit pour me faire part d'une conversation qu'il eut derniérement avec Monsieur de Puffendorf Agent de la Suéde, qui revenant de Paris, passa par ici pour retourner en son Païs. Il me dit que cet Agent avoit demeuré quelque tems à la Cour de France, depuis que nous avions pris nos mesures pour traiter la Triple Alliance, & que nous

avions commencé nos négociations avec l'Eſpagne en conſequence de ces meſures. Que les Miniſtres de France s'étoient donné beaucoup de peine pour lui perſuader que la Suéde n'y trouveroit pas ſon compte : Que l'Eſpagne n'accorderoit pas aux Suédois tout ce qu'ils prétendoient en obtenir ; & que la Hollande ſeule n'étoit pas capable de les ſoûtenir dans les meſures qu'ils avoient priſes avec tant de précipitation : Que pour lui faire voir que ce qu'on lui diſoit, étoit veritable, ces Miniſtres lui avoient enfin dit, mais en confidence & afin qu'il en informât la Cour de Suéde, & qu'elle en fit ſon profit, ſi elle le jugeoit à propos, que l'Angleterre leur manqueroit indubitablement, & qu'elle avoit déja changé à l'égard des déliberations qu'elle avoit priſes de concert avec la Hollande & la Suéde, quoi qu'elle ne jugeât pas à propos d'en faire encore rien paroître ; Que ce ſecret étoit entre les mains de peu de perſonnes, & qu'il n'y en avoit pas beaucoup à la Cour de France ni en celle d'Angleterre, qui le ſçeuſſent. Que lorſqu'ils virent que Monſieur de Puffendorf n'ajoûtoit pas foi à cette hiſtoire, & qu'il ſoupçonnoit que c'étoit un artifice de ces Miniſtres qui avoient deſſein de donner de l'ombrage à la Cour de Suéde, pour l'engager

gager à faire le premier faux pas; Monsieur de Turenne, à la fin, lui montra une Lettre de M. Colbert leur Ambassadeur en Angleterre, dans laquelle il leur faisoit le détail des heureux succés qu'il avoit eus dans ses négociations, & des bonnes dispositions où il avoit trouvé les Principaux Ministres de nôtre Cour; aprés quoi il ajoutoit ces mots, *& je leur ai enfin fait sentir toute l'étenduë de la liberalité de sa Majesté.*

Monsieur de Wit s'arrêta là, comme si çeut été tout ce qu'il avoit à dire, & je ne remarquai aucun changement sur son visage, mais je m'apperceus que, pendant tout son discours, & aprés qu'il l'eut fini, il me regarda toûjours fixement pour voir s'il n'en découvriroit point sur le mien. Pour ce qui est de moi, quoique je trouvasse cette nouvelle fort extraordinaire, que les circonstances qui l'accompagnoient me parussent fort étranges, & que je ne sçeusse qu'en penser; je croi pourtant, qu'il vit que j'étois innocent, car je fus aussi peu déconcerté que lui. Je lui répondis que j'avois lieu d'être surpris de ce qu'il m'avoit dit, mais que je ne savois si nous avions bien raison l'un & l'autre de nous arrêter à une pareille nouvelle, & d'en tirer aucune conséquence: qu'il pouvoit y avoir de l'ar-

tifice de plusieurs côtez ; que ceux qui l'avoient debitée pouvoient avoir dessein de tromper ; que ceux qui l'avoient entenduë pouvoient aussi s'être laissez tromper ; que les hommes étoient sujets à se méprendre en donnant, aux choses qu'ils entendoient dans la conversation, un sens qui ne leur convenoit pas, & que souvent ils se trompoient dans le recit qu'ils en faisoient : Que M. Colbert pouvoit dire bien des choses, pour faire valoir ses services à la Cour de France, & peut-être même beaucoup plus qu'il n'en pensoit : Qu'il se pouvoit fort bien faire que l'Agent de Suéde se fut laissé prevenir en faveur de la France, & qu'il y avoit apparence qu'il souhaitoit que son Maître entrât dans les intérêts de cette Couronne, parce que cela seroit fort avantageux aux Ministres Suédois ; que du moins il ne disconviendroit pas qu'il n'y eut bien de l'artifice, dans le procedé de la Cour de France, de se servir de Monsieur de Turenne pour donner cet avis à Monsieur de Puffendorf, & lui faire voir la Lettre de Monsieur Colbert, ce qui étoit plûtôt l'affaire d'un Secretaire d'Etat que celle d'un Général d'Armée ; mais qu'il y avoit apparence qu'on s'étoit mis dans l'esprit que Monsieur de Turenne montrant cette Lettre, & étant tout le premier persuadé que

ce

ce qu'elle contenoit étoit veritable, cela seroit cause qu'on y ajoûteroit plus de foi à la Cour de Suéde, & qu'elle auroit plus d'effet : Que je ne pouvois lui dire autre chose là-dessus ; mais que je lui protestois sur ma foi & sur mon honneur que je n'en savois rien, & que toutes les nouvelles que je recevois d'Angleterre, ne me donnoient pas lieu de croire rien de semblable, ni qu'on eut pris d'autres mesures que celles dont j'étois instruit : Que pendant les négociations de nôtre derniére Alliance, lors qu'il me découvrit les soupçons qu'il avoit, de l'inconstance de la Cour d'Angleterre, je lui dis, sans aucun déguisement, tout ce que je pensois des dispositions où étoit sa Majesté, & ses Ministres, & des desseins qu'ils pouvoient avoir: Que je savois, & que tout le Monde en demeuroit d'accord, qu'il étoit de l'intérêt de nos Ministres, que l'affaire qui étoit sur le Tapis se terminât heureusement, & que tout le Royaume en général souhaitoit la même chose: qu'ainsi j'aurois bien de la peine à croire qu'on me voulut tromper ; que cependant je ne pouvois répondre pour personne que pour moi même, mais que je l'assurois, que si jamais ces mesures étoient rompuës, ce ne seroit pas moi à qui il faudroit s'en prendre,

ſtere du Monde en Angleterre; comme s'ils avoient crû que devant la fin de la derniere année, il étoit arrivé du changement dans le Conſeil & dans les Réſolutions de nôtre Cour : Qu'à ſon égard, comme il tâchoit d'aller toûjours au ſolide, & par le plus court chemin; il n'avoit fait qu'une ſeule reflexion, dont il n'avoit pourtant parlé à perſonne : qui eſt qu'aprés qu'on eut réſolu en Angleterre de m'envoyer en Ambaſſade ici, pour cultiver, & affermir nos alliances, & pour engager l'Empereur avec les Principaux Princes de l'Empire, & l'Eſpagne à les appuyer, il n'avoit pu remarquer, ſans étonnement, qu'on m'avoit engagé depuis peu, par les ordres que la Cour m'avoit envoyez, dans une *Chicane* où il ne s'agiſſoit que de l'affaire de Surinam qui n'eſt qu'une bagatelle : Qu'il étoit ſurpris de me la voir pourſuivre avec tant d'empreſſement, & entrer avec tant de chaleur, au ſujet de ce que prétend nôtre Compagnie des Indes, dans des conteſtations qui conviendroient mieux à des Marchands qu'à des Miniſtres: qu'il sembleroit que nous prenons cette affaire plus à cœur que celle qui concerne les intérêts du public, & qu'on jugeoit ſi néceſſaire au ſalut de l'Europe, dans le tems que j'arrivai en Hol-

Hollande : Mais qu'aprés tout cette réflexion ne l'empêcheroit pas d'agir, dans toutes les négociations qu'il auroit avec les Ministres d'Angleterre, conformement à nôtre dernier Traité d'Alliance, comme étant le plus sur appui de nôtre sureté commune; qu'il ne doutoit point que les Etats ne fissent la même chose, du moins jusqu'à ce qu'ils vissent clairement que sa Majesté ou ses Ministres auroient pris d'autres mesures. Monsieur de Wit se leva aprés m'avoir dit cela. Je ne vis pas qu'il attendit aucune reponce de moi, mais il me sembla, qu'en me quittant, il étoit de fort bonne humeur: & pour vous dire la verité, je n'avois pas envie que nôtre conversation durât plus long-tems; & c'est ainsi qu'elle finit. Je croi qu'il est aussi tems de finir cette Lettre que je prie Vôtre Grandeur de brûler aussi-tôt qu'elle l'aura luë, & d'oublier ce qu'elle contient, si elle ne trouve pas occasion de s'en servir, & je tâcherai d'en faire autant de mon côté. Je suis avec toute la sincerité & la passion imaginable,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 24. d'Avril 1669.

A My-

A Mylord Cavendish.

MYLORD,

J'aurois beaucoup mieux aimé féliciter Vôtre Grandeur de quelque bonne fortune qu'elle auroit euë, ou du recouvrement de ſa ſanté, que ſur des avantures qui ſont toûjours dangereuſes, quelque honorables qu'elles ſoient. Cependant je ne puis m'empêcher de vous témoigner la joye que j'ai d'aprendre que du conſentement unanime de tout le Monde, vous vous ſoyez tiré avec tant d'honneur de la derniere affaire que vous avez euë à Paris. Je vous en felicite, non ſeulement, comme ſerviteur particulier de Vôtre Grandeur & qui ſouhaite avec paſſion que vous puiſſiez acquerir de la Gloire, pourvû que vous ne l'achetiez pas trop cher, mais encore comme Miniſtre qui doit eſtimer, plus qu'aucune autre choſe, l'honneur de ſa Nation; & comme je ſais, qu'en tems de Paix, les étrangers ne jugent d'un Peuple que par la conduite & par les actions des particuliers qui vont voyager chez eux, je ne puis qu'être touché d'un ſenſible plaiſir en penſant à la répu-

réputation où vous avez mis les Anglois par vôtre générosité. Je puis assurer Vôtre Grandeur, qu'on ne parle ici que de la belle action qu'elle a faite, qu'on n'oublie pas de lui donner les loüanges qu'elle mérite, & qu'il n'y a pas mêmes jusqu'aux François qui ne disent que Vôtre Grandeur a fait paroître autant de générosité en excusant ses Ennemis, que de bravoure en deffendant sa vie. Les Hollandois disent que vous avez été trop généreux; & qu'il n'y a que des François qui soient capables d'une si grande lâcheté, & qu'on ne verra pas ailleurs, que chez eux, sept ou huict hommes en attaquer un seul, & le reste de leur Compagnie servir de spectateurs sans s'opposer à une action si noire. Pour moi, je croi que si l'excés est pardonnable en quelque chose, c'est en fait de générosité; c'est pourquoi j'aprouve vôtre procedé, & vous felicite de tout mon cœur de la Gloire que vous avez acquise en cette occasion. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 18. *Juillet* 1669.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai reçu celle que Vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le neuviéme de Juillet ; & je ne ſuis que trop convaincu de ce que vous m'y dites du peu d'apparence qu'il y a que je puiſſe terminer heureuſement & à nôtre ſatisfaction cette affaire du Traité de Marine. Je commence à en deſeſperer auſſi bien que Vôtre Grandeur. J'écrivis, par le dernier ordinaire, une longue Lettre ſur ce ſujet à Monſieur le Chevalier Jean Trevor ; mais je dirai encore plus confidemment à Vôtre Grandeur, que je crains fort que nos Marchands de la Compagnie des Indes n'ayent quelque deſſein caché que nous ne penetrons pas encore, & qu'ils ſeroient fâchez que nous connuſſions ; car aprés avoir examiné cette affaire, & y avoir penſé avec plus d'application qu'à aucune autre que j'aye jamais euë à negocier ; j'ai remarqué bien de l'inégalité dans leur procedé, & cela m'a fait faire pluſieurs reflexions.

Premierement j'ai obſervé, qu'elle commença immediatement aprés la concluſion de

de nôtre alliance avec la Hollande ; à laquelle quelque envie que l'on eut d'obscurcir la gloire qu'elle nous avoit acquise dans les Païs étrangers, & de diminuër les applaudissemens que nos peuples donnoient aux mesures que sa Majesté avoit prises, on ne pouvoit pourtant trouver rien à redire, qu'en déclamant contre ce Traité de Marine, quoi que d'abord on ne se plaignit que de l'inégalité des Passeports. Aprés cela, lors que Monsieur de Wit eut consenti sans peine au changement du Formulaire desdicts Passeports, nos Marchands firent naître une nouvelle difficulté sur la definition *d'une Place assiégée* & voila toutes les objections qu'ils firent au Traité. Et quand Monsieur de Wit m'eut donné quelque esperance, dans la Lettre qu'il m'écrivit sur ce sujet, qu'on pourroit aussi en venir à bout ; ils y ajoûtérent plusieurs autres Articles dont on n'avoit pas parlé dans le Traité de Marine : & voyant qu'il y avoit apparence qu'on leur accorderoit ici tout ce qu'ils demandoient, excepté un seul point qui concernoit la liberté du commerce avec les Peuples qui sont sujets de la Hollande, & le passage par leurs Forts, ce que le Chevalier George Downing avoit trouvé être une difficulté insurmontable, alors ils déclarérent que si on ne leur accordoit

cordoit cela, ils contoient tout le reste pour rien, & là-dessus on a abandonné le Traité sans en parler pendant prés de huict Mois. Quand nous commençames à vouloir nous en debarrasser par quelque expedient, ils nous dirent qu'ils avoient seulement en vuë de prévenir les innovations que les Hollandois avoient faites ces dernieres années, contre l'usage établi dans ces Quartiers-là, & plusieurs autres choses de cette nature qu'ils disoient avoir lieu d'aprêhender: sur quoi les Hollandois demanderent, qu'on leur alléguât quelque exemple particulier des vexations qu'on avoit déja souffertes, ou de celles qu'on craignoit; afin qu'ils pussent nous satisfaire sur les Dommages que nous avions reçus, & connoître en général ce que c'étoit que nous prétendions. Nos Marchands allequérent l'affaire de Cochin & de Cananor, & je croi d'une autre Place, que Monsieur de Wit dit n'être point dans le cas dont il s'agissoit, mais dans un autre auquel on avoit pourvû en definissant une *Place assiégée*: de sorte que je fus obligé, par les instances reïterées que les Hollandois m'en firent, d'écrire plusieurs Lettres en Angleterre pour demander d'autres exemples, & enfin on m'envoya un Ecrit fort ample, rempli d'aigreurs, & qui contenoit

noit un détail de plusieurs choses passées, lesquelles les Ministres de Hollande disent avoir été debatuës & ajustées dans les Traitez précédens; c'est pourquoi ils souhaitoient savoir, laquelle de ces choses nous croyons pouvoir appliquer à ce qui étoit pour lors en question. Sur quoi on me répondit, que la Pratique des Hollandois, contre laquelle on vouloit se précautionner, ne faisoit que commencer; qu'on ne pouvoit pas en produire d'exemples particuliers, & que cela seroit inutile, puisqu'on craignoit en général tout ce que les Hollandois pourroient innover à nôtre préjudice: qu'en un mot ce que nous démandions, étoit plûtôt par précaution, que pour autre chose, & que cela étant ils avoient d'autant plus de tort de nous le refuser.

Aprés cela nous concertâmes un Article, Monsieur de Wit & moi, pour le proposer à nos Principaux; & je vous avouë que je croyois qu'il étoit conçu en des termes qui nous accordoient tout ce que nous prétendions. J'étois confirmé dans cette pensée par les Lettres que je recevois de Vôtre Grandeur & des autres Ministres de sa Majesté. Il est vrai que la Ville d'Amsterdam refusa cet Article, parce qu'il étoit sujet aux interprétations dont les

les Hollandois apréhendent si fort les conséquences; mais nos Marchands le rejetterent aussi, & en envoyerent un autre encore plus extraordinaire que le premier, quoi qu'il semblât que Vôtre Grandeur eut esperé qu'ils se contenteroient de celui que j'avois envoyé.

Dans le tems que nous étions engagez dans ces contestations, arrive la Nouvelle de ce que nous avons souffert à Macassar que nos Marchands faisoient sonner bien haut, comme une chose à laquelle il n'y avoit point de réplique, qui avoit raport à l'affaire en question, & qui étoit de bien plus grande importance que tout ce qu'ils peuvent avoir lieu d'aprehender des Forts & Passages des Hollandois. Aussi ne manquerent-ils pas de la representer incontinent à sa Majesté, en la supliant, qu'elle démandât la restitution de ce qu'ils y avoient perdu, & plusieurs autres particularitez que nous fûmes obligez de desavoüer bien-tôt aprés, comme étant contraires à un Article exprés du Traité de Breda: & je fus blâmé d'avoir communiqué toutes leurs Demandes aux Hollandois, quoi qu'on me les eut toutes envoyées sans aucune distinction.

Aussi-tot qu'on nous eut accordé ce que nous demandions au sujet de cette affaire de Macassar, que je croyois être la plus difficile

cile à terminer, comme celle qui étoit la plus importante, & qui effectivement fut celle qui fut la plus contestée, & aprés qu'on eut obtenu des Hollandois qu'on dresseroit un Article général, nonobstant la resolution où ils étoient auparavant de n'y point consentir, qui étoit fondée sur ces deux points; que nous ne demandons pas qu'ils innovent rien, & que nous ne voulons pas dire quels sujets de plaintes nous avons, afin qu'ils pussent nous satisfaire à cet égard; aprés tout cela, dis-je, nos Marchands, voyant que l'affaire est en bon train, semblent resolus de rompre la Négociation par ces deux réponces; Qu'ils acheteroient trop cher le rétablissement de leur Commerce à Macassar, s'ils acceptoient un Article tel que celui qu'on leur propose, puisque ce seroit en même tems accorder aux Hollandois le droit de leur faire les mêmes vexations dont ils se sont plaints à l'occasion de leurs Forts, passages, & Traitez qu'ils font avec les Habitans de ces Païs là; au lieu que l'Article tel que les Hollandois le proposent, quelque défectueux qu'il soit, ne s'entend pas des Traitez à venir, mais de ceux qui sont déja faits; & ils n'offrent pas cet Article comme le Prix du rétablissement de nôtre Commerce à Macassar;
mais

mais ils aiment beaucoup mieux nous y rétablir ſans aucun pareil Article : je n'ai pas entendu parler d'aucun Dommage particulier que nous ayons ſouffert à l'occaſion de leurs Forts, paſſages, ou Traitez, dont nous nous ſoyons plaints, excepté de celui que nous avons reçû à Macaſſar, mais au contraire on m'a toûjours dit que ce que nous démandions étoit plûtôt une précaution, qu'un remède. Cependant nos Marchands n'en veulent pas demordre, & comme Vôtre Grandeur me l'a mandé, ils diſent qu'ils aiment beaucoup mieux qu'on leur laiſſe leurs prétentions, que de terminer cette affaire à leur préjudice. Je ne ſai pas à quoi ils ſongent ; ne voyent-ils pas qu'en la terminant en conſequence de ce que nous avons obtenu, & de la ſatisfaction qu'on promet de leur donner ſur les choſes qu'ils ont trouvé à redire au Traité de Marine, quoi qu'on ne leur accorde pas cet Article conteſté ; ne voyent-ils pas dis-je que cet accord les laiſſe dans le même état qu'ils ſont à preſent, ſans leur faire perdre aucune de leurs prétentions ; puiſqu'ils seront toûjours en liberté, en conſéquence du dernier Article du Traité de Marine, de demander qu'on remette cette affaire entre les mains de Commiſſaires ; ce qui ſe peut faire du con-

ſentement des deux parties; & il me ſemble qu'ils devroient accepter cela par proviſion en attendant mieux. Toutes ces remarques que je viens de faire me portent à croire que ceux, qui par le pouvoir qu'ils ont ſur l'eſprit de nos Marchands, les engagent à pourſuivre cette affaire ſur ce pié là, n'ont pas envie de voir la fin de ce Traité, & que c'eſt pour cela qu'ils inſiſtent avec tant d'opiniâtreté ſur ce ſeul point, en des termes auxquels ils ſont perſuadez qu'on ne conſentira jamais, ou bien ils ont en vuë de faire naître de nouvelles diſputes entre les Hollandois & nous, lorſqu'ils en trouveront une occaſion favorable; car comme le diſent les Hollandois, avec aſſez d'apparence de raiſon, ſi on convenoit d'un Article tel que nos Marchands l'ont dreſſé, cela donneroit lieu à de nouvelles conteſtations, ſur ſon étenduë & ſur la maniére dont on devroit l'interpreter; ce qui arriveroit toutes les fois que nous le voudrions. Si c'eſt là le but que nous nous propoſons, & que ſa Majeſté avec ſes Miniſtres apuyent ce deſſein, pour quelque raiſon d'Etat, & qu'on prenne les meſures convenables dans cette occaſion; je ne doute point que cette reſolution ne ſoit conçuë avec beaucoup de prudence, & que dans la ſuite elle ne nous faſſe beaucoup d'hon-

d'honneur; ſurtout, ſi par une revolution qu'on ne prévoit pas à preſent, les affaires de la Chrêtienté venoient à changer de face. Mais ſi nos Marchands, ou ceux dont ils ſuivent les Conſeils n'ont pas envie de terminer ce Traité, & qu'ils ayent ſeulement en vuë de laiſſer dans l'eſprit des deux Nations des aigreurs & des ſemences de haine, qui pourront avec le tems ébranler les fondemens de nos Alliances, & engager les deux Parties à prendre de nouvelles meſures, qui ne pourront tourner qu'à la ruine des uns & des autres, ſi, dis-je, c'eſt là leur intention; je ne puis m'empêcher d'attribuer cela au dégoût qu'ils ont conçu pour les Miniſtres dont ſa Majeſté ſe ſert, & à la jalouſie qu'ils ont de la gloire que les reſolutions de ces Miniſtres ont acquiſe à ſa Majeſté. En effet il ne s'en eſt point pris qui nous ayent fait plus d'honneur dans les Païs étrangers, ni qui ayent plus contribué à la ſureté de nôtre Patrie en gagnant l'affection des Peuples, que celles qui ont été cauſe de la concluſion d'un Traité qui a mis des bornes au pouvoir formidable de la France. C'eſt ce qui me fait dire que cette repugnance que nos Marchands font paroître, n'eſt pas tant un effet de leur opiniatreté, que de

la malice de ceux qui les ſont agir, qui ſeroient bien-aiſe de voir nos alliances ébranlées dans les Païs étrangers, & un changement dans le Miniſtére en Angleterre; pour moi je ſerois bien faché que le Roi ſe trouvât obligé de faire un pareil changement, ſi ce n'eſt qu'il put mettre les affaires en de meilleures mains qu'elles ne ſont à preſent; en ce cas j'en ſerai tres-content, quoique perſonne au Monde ne puiſſe être plus attaché à vos intérêts que moi; & je ſuis bien ſur que bien loin d'en être fâché vous ſeriez le premier à y donner les mains. Si vôtre Grandeur découvroit, que la jalouſie qu'on a de me voir revêtu de cet emploi, ait contribué à faire naître les difficultez qu'on a rencontrées dans la Négociation de cette affaire, & que nos Marchands, ou ceux qui les font agir, cruſſent qu'elle ſeroit mieux en d'autres mains; je ſupplie vôtre Grandeur qu'aucune conſideration ne l'arrête point, & que l'amitié dont elle m'honore ne l'empêche pas de les ſatisfaire dans une conjonćture où il s'agit de l'intérêt public; & ne craignez pas que lorſque je ſerai hors de cet emploi, je vienne vous importuner, pour en avoir quelqu'autre; car tant que les affaires de ſa Majeſté iront bien, il importe fort peu

peu qu'un homme comme moi en ait le maniment.

Je finirai ici toutes les reflexions qui me sont venuës dans l'esprit sur l'affaire la plus difficile & la plus fâcheuse que j'aye jamais euë de ma vie, & que j'espere jamais avoir. Je supplie vôtre Grandeur de me pardonner la longueur de cette Lettre, & je lui promets de ne l'importuner pas sitôt de la même maniére & sur le même sujet. Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le ... de Juillet 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai été bien aise d'aprendre par la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous étiez prêt à partir pour vôtre voyage de Campagne, car j'ai toûjours craint que la trop grande application aux affaires ne fût nuisible à

votre ſanté; & il m'a toûjours ſemblé que vous ne vous donniez pas aſſez de relâche, & que vous vous refuſiez juſqu'aux plaiſirs & aux divertiſſemens qui devroient quelque fois interrompre vos ſoins & vos peines; De la maniére dont j'enviſage le poſte que votre Grandeur occupe, bien loin de le lui envier, quelque éclatant qu'il ſoit à de certains égards, je trouverois que vous l'avez achetté trop cher, puiſqu'il vous coûte la meilleure partie de votre répos, ſi je n'eſperois que la gloire que vous aurez un jour d'avoir travaillé avec ſuccés pour l'honneur de ſa Majeſté, & pour la ſureté & le bonheur de ſes Peuples, aura de quoi vous ſatisfaire, & vous recompenſer agréablement de toutes vos fatigues; mais pour que cela puiſſe arriver comme je le ſouhaite, il faudra qu'on ſoit plus diſpoſé, qu'on ne l'eſt à preſent, à prendre de fermes reſolutions.

Je ne puis rien dire à votre Grandeur de l'affaire dont elle me dit que quelques particuliers font tant de bruit, & qui concerne les difficultez qu'on prétend que l'Eſpagne doit faire d'accorder aux Suédois les deux derniers payemens, & les nouvelles Demandes qu'on ſuppoſe qu'elle fera. Tout ce qui m'embarraſſe à preſent, c'eſt de voir que le premier payement n'eſt pas en-

encore arrivé, quoi qu'on l'attende par le premier Courier. Quand cela ſera fait, & que la Garantie ſera accordée par la Suéde, l'Angleterre & la Hollande, je n'aprehenderai pas beaucoup, ſi ce n'eſt que le Roi d'Eſpagne vint à mourir, ou que l'Eſpagne ne s'aviſât d'entrer en Traité avec la France pour l'échange des Païs-bas, afin d'éviter par ce moyen une guerre où elle voit que ſes voiſins n'ont pas deſſein de prendre autant de part qu'ils le devroient faire, s'ils ſuivoient leurs veritables intérêts. J'avouë que dans la ſituation préſente des affaires de cette Monarchie, ſi j'étois du Conſeil, je ſerois d'avis de faire cet échange, pourvû que la France voulût renoncer à toutes les autres prétentions qu'elle peut avoir ſur le reſte des Païs qui dépendent de cette Couronne; & peut-être auſſi que les François feroient ſagement d'acquerir la poſſeſſion de ces Provinces à cette condition, ou par quelque autre voye d'accommodement: Car il eſt ſûr que deux ans aprés qu'ils auroient acquis ce petit coin de Terre, il ne ſe trouveroit ni Prince ni Etat en Europe qui voulut prétendre d'entrer en concurrence avec eux, ni qui fut plus capable de lui rien diſputer que l'Eſpagne l'eſt à preſent. Mais ce n'eſt pas à moi à faire des réflexions

ſur des evenemens de cette nature ; je les laiſſe à ceux qui ont plus de capacité que, moi, & qui ont la direction des affaires entre leurs mains ; toûjours eſt-il certain que la choſe vaut bien la peine d'y penſer plus qu'on ne fait.

J'ai reçu la viſite de l'Ambaſſadeur de France, & la lui ai renduë; de ſorte que nous ſommes à preſent en auſſi bonne intelligence qu'on le puiſſe être. Mylord Culpepper paſſa par ici la Semaine paſſée ; ce qui me donne occaſion de prier votre Grandeur de me mander plus particuliérement, comment je dois agir avec les Seigneurs Anglois à l'égard du pas & de la main, lorſque je ſuis chez moi ; car quoi que l'on m'ait ordonné de ſuivre l'Exemple des François à l'égard de tous les Miniſtres, on ne m'a pourtant point preſcrit la maniére dont je dois traiter les autres perſonnes ; ni on ne m'a pas dit s'il faut que je me conforme à eux dans toutes les autres circonſtances. Je ſouhaiterois bien que ſa Majeſté m'envoyât un ordre poſitif là-deſſus, comme les Ambaſſadeurs de France en ont reçu ; car il me ſemble que l'affaire le requiert; puiſque l'on m'a dit, que ce changement n'arriva que lorſque Monſieur de Cominges étoit Ambaſſadeur en Angleterre, & qu'avant

quil

qu'il eut reçu ces ordres, il donnoit la main chez lui, à toutes les perſonnes de qualité angloiſes, & mêmes à celles de ſa Nation qui étoient de qualité ou de Maiſon diſtinguée; & que Mylord St. Albans à toûjours fait la même choſe à tous les Seigneurs Anglois pendant qu'il étoit Ambaſſadeur en France: quoi qu'il ſemble que Mylord Hollis ait changé de conduite à cet égard, lors qu'il vit que les Miniſtres de France le feſoient en Angleterre.

Je ne ſai ce que mon Pere a dit à vôtre Grandeur touchant cette bagatelle dont vous me parlez à la fin de vôtre Lettre; mais je ſai bien que vôtre Grandeur auroit pu s'épargner la peine de s'en ſouvenir. Je ne m'arrêterai pas à l'aſſurer d'une choſe qui ne lui peut jamais manquer, je veux dire de la paſſion & de la ſincerité avec laquelle je ſuis & ſerai toute ma vie,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 7. *Août* 1669.



A Monſieur le Chevalier Charles Wolſely.

MONSIEUR,

Je reçus il y a quelque tems la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire le neuviéme du Mois de May; mais ayant appris de Monſieur vôtre fils que vous aviez quitté Londres bientôt aprés, & ſongeant au malheur qu'une de mes Lettres avoit eu de reſter cinq ou ſix mois en chemin avant qu'elle vous fut renduë; je reſolus de differer ma reponce juſqu'à ce que je puſſe trouver quelque occaſion favorable; & comme j'ai eu avis que mon Pere va en Irlande, & qu'il paſſera par vôtre Maiſon, je l'ai prié de vous rendre celle-ci. Je n'aurois pu me reſoudre à vous écrire, n'ayant rien à vous mander, ſi ce n'eſt que j'ai été bien aiſe de m'acquiter de mon devoir, & de vous faire plaiſir en vous aſſurant que Monſieur votre Fils eſt en parfaite ſanté: car de repondre à tous les complimens que vous me faites, cela ne ſerviroit qu'à nous y engager de plus en plus; & c'eſt un exercice dont je ſuis bientot las, n'étant pas fort bien pourvû de ces imagi-

imaginations délicates qui sont néceſſaires pour s'y rendre habile, c'eſt pourquoi je finis cette méchante Lettre le plûtot qu'il m'eſt poſſible en vous aſſurant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 10. *d'Aout* 1669.

A l'Ambaſſadeur d'Eſpagne.

MONSIEUR,

J'avois eſperé que l'affaire dont il s'agit à preſent ne trouveroit plus d'obſtacles, & qu'il n'y auroit point de replique à ce que j'écrivis hier à V. E. Mais comme j'ai vû le contraire par votre Lettre écrite le ſoir même, je me crois obligé de dire, qu'il m'avoit paru que le fruit de notre derniere conference, avoit été de laiſſer V. E. pleinement perſuadée, que le Connetable de Caſtille avoit tort de ſuſciter une difficulté touchant le premier payement ſur le *Concert* propoſé, puiſqu'il n'en eſt

point fait mention dans l'acte ſigné par V. E. J'ajoûterai à cela, que vous auriez aujourd'hui raiſon, ſi dans cet Acte vous trouviez ou exprimé ou ſous-entendu les mots de Garantie, *Y los inſtrumentos neceſſarios dependientes de ella.* Si pareils mots n'y ſont pas, un des partis contractans ne peut pas les y faire entrer par une interpretation de ſa façon, à moins que le conſentement de l'autre parti intervienne, ou que de part & d'autre on convienne de s'en rapporter à la deciſion d'un arbitre: Sans conter que celui de *Concert* lui même n'importe point abſolument ni neceſſairement à la ſecureté de la Garantie; Car pourvû que nous l'executions ſelon le beſoin des affaires d'Eſpagne, il importera peu que ce ſoit avec un tel ou un tel nombre de troupes, ou que ces troupes appartiennent à une des deux Nations plûtôt qu'à l'autre; car ſi l'on doit agir de concert, c'eſt ſelon les divers interêts & les differentes commoditez de chacune des Parties. Et même il peut arriver, que les invaſions & les attaques de la France ſeroient ſi redoutables, qu'il ſera neceſſaire que chacun de nous raſſemble tout ce qu'il peut de forces ſur pied, ayant égard à l'intention de la Garantie en general, & non à quelques cas particuliers ſpecifiés dans le traité.

Je

Je n'accuſe pas l'Eſpagne d'avoir manqué de ſincerité dans tout le cours de cette affaire, mais d'avoir manqué de promptitude & de franchiſe à accomplir ce qui leur étoit abſolument neceſſaire pour engager la Suéde dans la conſervation de la Paix; ſur cela je diray auſſi à V. E. qu'elle ne peut pas accuſer la ſincerité du Roi mon Maître; lors que l'état de vos affaires étoit le plus deploré, & que tous les Païs-Bas étoient comme au deſeſpoir, il a le premier mis la main à l'ouvrage (quand les Princes les plus proches de la Couronne d'Eſpagne n'y vouloient pas toucher) ſa Majeſté a employé tout l'hyver dernier à faire traiter ſes Alliances, & à faire équiper une flote qui a paru en mer; L'été ſuivant il a envoyé ſes Ambaſſadeurs à Aix la Chapelle, il a cimenté la Triple Alliance, & fait ſolliciter divers Princes de s'y joindre en plus grand nombre: Tout cela dans la vûë d'acheminer & de procurer une paix, qui ne rendoit rien à ſes Etats ni à ſes Peuples, puiſque les uns & les autres étoient à couvert des ravages de la guerre. Car malgré tout ce qu'il plait aux grands diſcoureurs d'inſinuer, & de publier; les dangers qui menacent l'Angleterre, & que la Politique a du prevoir, ces dangers regardoient & l'Empire en particulier, &

toute la Chrêtienté en general de plus prés que sa Majesté & ses Royaumes.

V. E. demande, pourquoi Monsieur Maréchal ayant dit qu'il n'y auroit aucune difficulté à conclure & à ratifier le *Concert*, il s'y en trouve pourtant aujourd'hui. Je vous dirai sur cela, que les deux Ministres de Suede sur tous les points discutez entre eux & nous, non seulement nous ont dit, mais ils persistent toûjours à dire, qu'ils étoient prets à entrer dans le dit *Concert*, qu'ils avoient même pretendu le faire avant le depart de Monsieur Maréchal, quelque pressé qu'il paroisse; que leur pensée n'a jamais été de faire cette demarche, avant le payement des premiers subsides, fixé au tems que l'échange de la Ratification seroit delivrée. Ils ajoûtent à cela, qu'ils ne consentiront jamais, que cet argent puisse passer pour le prix & la recompense qu'ils s'engageroient de donner à l'Espagne en vertu de la Triple Alliance. Je les ai trouvé si roids sur cet Article, que j'ai desesperé il y a long-tems de vaincre leur delicatesse. Il reste donc pour l'Espagne à examiner & à bien peser, si la Garantie de trois Puissances telles que celles qui se presentent, ne vaut pas bien qu'on cede à la Suéde la legere Satisfaction qu'elle demande. Je voudrois que l'Espagne

gne considerât, s'il ne seroit pas plus à propos d'attendre à nous presser sur le *Concert*, que le terme du second payement fût écheu : Si tout n'étoit entierement conclu; mais en tout cas de procurer au plûtôt que la Garantie generale vous soit mise en main. Je ne doute pas, veu les dispositions où je trouve tous les Esprits, que le *Concert* ne suivît immediatement, & sans que V.E. ait la peine de nous presser d'advantage : En cette rencontre nôtre propre interêt se trouve joint à celui du public.

Je souhaite à V.E. la santé & la prosperité qu'elle desire; & suis, &c.

Monsieur,

De Vôtre Excellence, &c.

De la Haye, le 13. *Aout*, 1669.



A l'Am-

A l'Ambassadeur d'Espagne,

MONSIEUR,

La Lettre que vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, me fut renduë hier au soir dans le tems que je faisois mes depêches pour l'Angleterre. Je la mis incontinent dans mon pacquet, afin que sa Majesté puisse voir quel succés cette affaire a eu. Je n'entreprendrai pas de me justifier par des paroles, si mes actions ne l'ont pu faire, ni de repondre aux reproches que vous me faites, en vous plaignant que c'est moi qui ai empêché la conclusion d'un Accord qu'on souhaitoit avec tant d'ardeur, bien loin de travailler à le faire reüssir; & je ne me croi pas non plus obligé de rendre Compte de mes Actions à qui que ce soit qu'au Roi mon Maître. Je ne suis pas le premier Ministre que l'Espagne ait payé d'ingratitude, & qui, pour recompense de ses services, n'en ait reçu que des réproches; mais cela ne me fait aucune peine, puisque nôtre devoir nous engage seulement à suivre les ordres qu'on nous donne. Quoi qu'il en soit je ne puis m'empêcher de croire que les Mini-

Miniſtres d'Eſpagne auroient bien mieux fait de témoigner au Roi mon Maître la reconnoiſſance qu'ils ont de tous les Traitez que ſa Majeſté a negocié depuis dix huict ans en faveur de cette Couronne, que de lui reprocher en toutes ſortes d'occaſions, qu'elle n'a rien fait, ou que ſi elle a fait quelque choſe ce n'a été que pour ſon propre intérêt; car le véritable moyen d'engager une Ame généreuſe à nous accorder de nouveaus bienfaits, c'eſt de lui temoigner nôtre reconnoiſſance de ceux que nous avons déja reçus; & de chercher à rehauſſer plûtôt qu'à diminuer le prix de ce qu'un Roi allié a fait, du moins avec tant de bonne volonté.

Puiſque Vôtre Excellence prend plaiſir à donner un ſi mauvais tour à ce que j'écris avec la meilleure intention du monde, je ne dirai rien pour me juſtifier, mais je ne puis m'empêcher de repeter ce que j'ai déja dit; qui eſt que, il ſeroit plus raiſonnable, à ce qu'il me ſemble, que vous preſſaſſiez les Miniſtres Suedois de conclure cet accord, ſi vous jugez que le terme du ſecond payement des Subſides ne ſoit pas encore échu: parce qu'il eſt évident, par l'Acte que vous en avez donné, que le premier payement ſe devoit faire, immédiatement aprés la Ratification de la Garan-

rantie, ſans aucune autre condition ; & y ayant trois Actes differens des trois Parties Contractantes, vôtre Excellence a jugé à propos de faire mention de celui de la Garantie, & de celui du Concert, ce qui eſt un artifice de V. E. car il n'y a que celui de la Garantie qui doive être donné à l'Eſpagne ; & on eſt convenu qu'on communiqueroit ſeulement celui du Concert, comme un accord fait entre les trois parties qui ſont entrées dans la Triple Alliance. Avec tout cela V. E. ſait bien que lors que je lui ai tenu ce diſcours je lui ai dit en même tems, qu'il n'y avoit point de doute qu'on ne donnât auſſi ce concert particulier auſſitôt qu'on auroit accordé la Garantie, & que la Suéde auroit reçu le premier payement : & je ſuis encore dans la même penſée, ſachant combien il eſt de l'intérêt de cette Couronne de s'aſſurer par cette démarche les autres payemens ; je n'ignore pas non plus que la Hollande n'y ſoit encore plus interreſſée, ſoit en vuë de maintenir la Paix, ſoit pour s'aſſurer d'un puiſſant ſecours pour la Flandre, en cas que la guerre recommençât ; car aprés la conſervation de leur propre Païs, il n'y a rien à quoi ils doivent plus s'interreſſer qu'à celle des Païs-bas Eſpagnols. Je dirai encore à V. E. ce que je lui ai déja dit du Roi mon Maître,

Maître, c'eſt que ſi la Suéde & la Hollande peuvent trouver un expedient pour accommoder cette affaire, il ne ſera jamais dit que mon Maître y ait apporté aucun obſtacle. Mais j'ai aſſez pénétré la penſée des Suédois ſur cet Article, pour être entiérement perſuadé qu'ils ne conſentiront jamais à cet accord, juſques à ce qu'ils ayent touché le premier payement, puis que Monſieur Maréchal ayant ſeulement entendu quelques diſcours que votre Excellence avoit tenus ſur cette affaire, vint incontinent chez moi pour me prier d'aller vous trouver, de vous demander ſi cela étoit vrai, & de lui en raporter une réponſe poſitive; jurant que ſi c'étoit là votre réſolution, les Suédois ſe paſſeroient bien de l'Argent de l'Eſpagne; & que pour lui il étoit reſolu de quitter la Haye le lendemain; & il y a environ quatre ou cinq jours que Monſieur d'Appelboom m'envoya ſon Secretaire pour me dire, qu'il avoit appris quelque choſe d'aprochant de votre Excellence, & pour m'en faire ſes plaintes. Tout cela n'empêche pas que ſi vous pouvez faire prendre d'autres diſpoſitions à la Suéde & à la Hollande, comme il m'a ſemblé voir par votre Lettre, que vous vous l'imaginez, je n'en aye bien

de

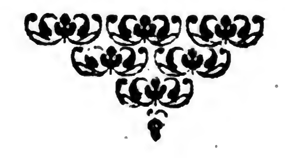
de la joye, & que je ne donne à votre diligence, les loüanges qu'elle meritera, quoi que vous ſoyez ſi peu ſatisfait de la mienne.

Je ne ſai comme je me ſuis engagé à vous entretenir ſi long-tems en une langue que je ſai ſi imparfaitement, ſi vous comprenez bien tout ce que je viens de vous dire, ma Lettre aura le ſort que je lui ſouhaite. Dieu donne à votre Excellence de longues années. C'eſt la priére que fait pour vous celui qui eſt,

Monſieur,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye, le 14. *d'Août.*, 1669.



Sentence donnée sur l'Affaire de Portugal & de la Hollande, par l'Ambassadeur d'Angleterre, à qui les deux Parties avoient remis la Decision finale de leurs Differens, non pas comme Ambassadeur d'Angleterre, mais comme Chevalier Temple.

MOnsieur l'Ambassadeur de Portugal & Monsieur le Pensionnaire de Wit, ayant trouvé à propos de communiquer à l'Ambassadeur d'Angleterre les Points qui ont été si long tems en dispute sur l'Accommodement proposé entre le Portugal & la Hollande.

Le dit Ambassadeur d'Angleterre à trouvé sur la premiere Conference avec les deux Parties, que la principale Difficulté qui restoit à démêler, étoit sur la maniere de faire les deux Millions cinq cent mille Cruzados qui étoient accordés par le Portugal à la Hollande, payables à dix Payements égaux; c'est à dire deux cent mille Cruzados par an.

Le dit Ambassadeur d'Angleterre avoit aussi remarqué dans la même Conference, que

que les deux Parties étoient d'accord que lesdits Payements se feroient par les Droits du Sel de Setuval, & qu'à cet Effet chacun d'eux avoit proposé son Expedient, par lequel ledit Ambassadeur d'Angleterre voyoit que Monsieur l'Ambassadeur de Portugal se proposoit que lesdits Payements entiers se feroient, par l'Assignation desdits Droits du Sel de Setuval pour le terme de dix sept ou dix huit ans : Et que Monsieur le Pensionnaire de Wit se faisoit fort que ladite debte se pourroit entierement satisfaire selon son Expedient par lesdits Droits du Sel de Setuval dans le terme de vingt & deux, ou vingt & trois ans.

Ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant aussi remarqué que l'accommodement sur aucun desdits Expediens étoit desesperé pour les Difficultez sur la maniere de payer les interests, dont les deux Parties ne pouvoient aucunement venir à bout : A trouvé bon de proposer comme un Expedient entre deux : Que le Portugal assigneroit à la Hollande les droits de Sel de Setuval pour l'espace de vingt ans en satisfaction entiere de ladite debte ; si le Portugal ne trouvoit pas que la Hollande eut reçeu sa satisfaction entiere en moindre tems ; & qu'en tel cas ledit terme seroit retranché aprés telle satisfaction achevée.

Ledit

Ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant proposé cet Expedient à chacun des deux Parties ; Monsieur l'Ambassadeur de Portugal a pris du tems pour le considerer ; & Monsieur le Pensionnaire l'a accepté sur la condition suivante ; Sçavoir, si dans aucune année dudit terme, lesdits droits du Sel de Setuval ne montent pas à la valeur de cent cinquante mille Cruzados ; Qu'en ce cas le Portugal dans l'année suivante suppléera en Sel la valeur de ce qu'on trouvera avoir manqué à ladite somme l'année precedente : Et à fin que les Payements se puissent parachever en moindre temps, le Portugal s'obligeroit de n'y hausser pas le prix du Sel pour les Hollandois, ni de l'abaisser pour les autres.

Ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant communiqué le même soir à l'Ambassadeur de Portugal ladite Acceptation sous la Condition mentionnée : Il s'accorda à l'Expedient de l'Ambassadeur d'Angleterre, & aussi à la Condition du Pensionnaire, pour ce qui étoit de ni hausser ni abaisser le prix du Sel ; Mais pour l'autre partie de la Condition, il la refusoit entierement, à cause que la Hollande étant asseurée par là de recevoir en Sel tout ce qui manqueroit chaque année sur les Droits du Sel a l'accomplissement de cent cinquan-

te

re mille Cruzados, se pouvoit deporter de tirer dudit Setuval si grande quantité du Sel, qu'elle étoit accoutumée de tirer chaque année par le passé : & que par là le Royaume de Portugal se trouveroit appauvri, à faute dudit debit ordinaire du Sel, & le Prince se trouveroit chargé d'autant qu'il plairoit à la Hollande sur les manquements des Droits annuels.

Sur ces Entrefaites les deux Parties étants entrées encore dans une Conference avec l'Ambassadeur d'Angleterre, & ne s'y pouvant pas accorder non plus que dans la precedente, sur aucun dés Expedients proposés; Ils ont à la fin trouvé bon de convenir ensemble que la decision finale de toute cette dispute, se feroit par l'Arbitrage absolu dudit Ambassadeur d'Angleterre, pourveu que l'Ambassadeur de Portugal consentit que la valeur du Sel se regleroit entierement par les Cruzados, sans aucun égard à la valeur des Reys sur laquelle il y a eu aussi beaucoup de Controverse entre les deux Parties.

En vertu de cette Convention, ledit Ambassadeur d'Angleterre ayant meurement consideré tout ce que dessus, & aussi l'interêt de ces deux Nations, aussi bien que de leurs Voisins & Alliez, que cette

cette affaire ſi long tems debattuë, ſe puiſſe enfin terminer à l'amiable, & ne tirer pas en aigreur entre les deux Nations par des Diſputes ulterieures; Declare & juge que le premier Expedient propoſé par ledit Ambaſſadeur touchant les vingt années ayant été déja accepté par les deux Parties, Demeurera ferme & valable avec ces Conditions, que la Hollande ſera obligée de tirer de Setuval toutes les années durant ledit terme, autant de Sel qu'elle a tiré dans aucune de dix années dernierement paſſées: Mais, qu'en cas que par ledit debit du Sel, les droits à Setuval ne monteront pas pourtant juſques à cent cinquante mille Cruzados dans aucune année dudit terme de vingt ans; que le Portugal ſuppléera en Sel l'année ſuivante ce qui aura manqué à ladite ſomme, pourveu que ledit manquement n'excede pas la valeur de trente mille Cruzados.

Ledit Ambaſſadeur d'Angleterre juge auſſi équitable que la Hollande ne pretendra autre ſatisfaction de la Debte, hormis leſdits droits du Sel de Setuval pour ledit terme de vingt années.

Que la Valeur du Sel ſera conté par Cruzados, ſans égard à quelque autre monnoye, puiſqu'il n'y a eu mention dans le Traité d'aucune autre eſpece.

Et qu'en cas que le Portugal trouvera à propos de se decharger de quelque partie de la dete par quelque autre moyen, la Hollande retranchera aussi ledit terme à proportion.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Le Roi s'étant servi de vôtre Grandeur pour me faire tenir la Lettre qu'il a écrite au Connêtable, j'ai crû que je devois vous adresser la Réponse de ce Gouverneur; & comme tout ce que j'ai à mander ne suffiroit pas pour remplir deux Dépêches, j'espere que vôtre Grandeur voudra bien me permettre de lui donner la peine de lire celle-ci qui sera un peu plus longue, puis que je n'en ferai point d'autre aujourd'hui.

Je reçus une Lettre du Connêtable par le même Courier qui apporta celle que j'en-

j'envoye à ſa Majeſté. Il en avoit auſſi une pour les Etats ; & je crois qu'elles ſont toutes du même ſtile , & par là vôtre Grandeur pourra voir en quelle méchante poſture nos affaires ſont ici. Monſieur Maréchal me rendit viſite hier , & me dit qu'il étoit venu pour ſavoir ſi je n'aurois point quelque expedient qui pût engager l'Eſpagne à donner aux Suédois la ſatisfaction qu'ils demandent ; ſi je n'en pouvois trouver , il me prioit de lui dire , ſi je croyois qu'il y eut apparence que ſa Majeſté ou les Etats , vouluſſent s'en charger : & ſi je ne ſavois ni l'un ni l'autre que je lui diſſe du moins , quel chemin j'eſtimois qu'il falloit prendre *pour ſortir de cette affaire de la meilleure grace & ſans trop de bruit* : à l'égard de l'expedient qu'il me demandoit je lui repondis que je n'en ſavois aucun , & qu'il m'étoit impoſſible d'en trouver , que j'en parlerois pourtant aux Commiſſaires Hollandois que je n'avois pas vû depuis la reception des Lettres du Connêtable , & que conjointement avec eux je chercherois quelque moyen d'accommoder cette affaire. Que pour ce qui étoit du payement des Subſides dont il ſembloit que la Suéde voulut que ſa Majeſté fut Garand, j'étois perſuadé

ſuadé qu'il ſavoit auſſi bien que moi que la Suéde n'étoit pas en droit d'éxiger cela de nous; que tout ce qu'elle pouvoit raiſonnablement demander, c'eſt que par nos bons offices nous tâchions de lui faire obtenir ſatisfaction; que c'étoit auſſi à quoi nous ne manquerions pas de travailler; & que pour lui je ne doutois pas qu'il ne jugeat à propos de n'inſiſter pas davantage ſur la propoſition qu'il venoit de me faire. Quant à ce qu'il ſouhaitoit que je lui diſſe, ce que j'eſtimois être le meilleur moyen pour ſortir de cette affaire; je lui repondis que c'étoit une choſe à quoi j'avois beaucoup de repugnance; que cependant lors qu'il ſeroit neceſſaire, je voulois bien y penſer conjointement avec lui, mais que je me flatois encore qu'elle ſe pourroit terminer à nôtre contentement. Aprés cela il ſe plaignit fort des Miniſtres d'Eſpagne qui ſont ici, de ce qu'ils lui avoient fait tenir pluſieurs diſcours auxquels il n'avoit jamais penſé; & particuliérement de ce qu'ils avoient dit que les Suédois offroient de ſe contenter d'une promeſſe Verbale, par laquelle l'Eſpagne s'engageroit de leur fournir trente mille écus par mois en tems de guerre; ce qu'il proteſtoit être contraire aux ordres qu'il avoit, qui lui enjoignoient de tenir ferme pour ſoixante mille dont ſa Maje-

Majesté & les Etats demeureroient Garands, sauf à eux, de prendre leur sureté avec l'Espagne: avec qui la Suéde n'avoit encore rien eu à démêler pendant toutes les Négociations qu'on avoit faites. Il ajouta qu'il vouloit bien me dire en confidence qu'ils avoient representé à la Cour de Suéde l'impossibilité d'obtenir de nous ce qu'ils pretendoient, & la nécessité qu'il y avoit d'accepter les assurances que l'Espagne offroit pour trente mille écus par mois; & qu'il ne doutoit point qu'ils n'eussent reponce là-dessus par le premier ordinaire; & que si la Suéde y consentoit, il espéroit qu'il n'y auroit plus de difficultez; car en ce cas nous pourrions finir le Concert avant que l'Argent fut payé, & assurer les Ministres d'Espagne que nous le signerions, aussi-tôt que ce payement seroit fait: & quoi que la Hollande ait toûjours declaré jusques ici, qu'elle ne vouloit point donner d'assurance pour aucune partie des soixante mille écus, sans que l'Espagne lui donnât auparavant une sureté réelle & solide, cependant sa Majesté ayant resolu de donner cette assurance à la Suéde pour sa part; il étoit persuadé que la Hollande ne pourroit pas se dispenser de suivre l'Exemple de sa Majesté.

Il ne me fut pas difficile de m'apperce-

voir à quoi tendoit tout ce diſcours; & je connus ſans peine qu'il avoit envie de me ſonder, & de m'engager à lui dire en quelle diſpoſition je croyois que le Roi étoit à cet égard : Je lui repondis que je ne me reſſouvenois pas d'avoir jamais entendu dire que ſa Majeſté eut pris une ſemblable réſolution. Qu'à la verité diferentes perſonnes avoient dreſſé, à peu prés dans ce tems-là, pluſieurs projets dont il y en avoit quelques-uns, où on trouvoit ce qu'il venoit de me dire : je lui demandai s'il en avoit jamais vû aucun qui fut ſigné ? il me dit qu'il n'en avoit pas vû ; mais que la Cour de Suéde avoit toûjours regardé cela comme une choſe à quoi ſa Majeſté conſentoit. Je lui répondis que j'en étois ſurpris, parce que j'étois convaincu qu'ils n'ignoroient pas que le Roi mon Maître n'étoit pas beaucoup plus intereſſé dans cette affaire que la Suéde le pouvoit être ; & cela étant il me ſembloit qu'il ſeroit bien rude pour ſa Majeſté d'entreprendre la deffence de l'Eſpagne, ſans avoir aucune eſperance d'être rembourſé des dépenſes qu'elle ſeroit obligée de faire pour ſa part, & d'avancer encore aux Suedois, une partie ſi conſiderable des Subſides qu'ils demandent, & cela ſans autre ſureté qu'une ſimple promeſſe de l'Eſpagne de la rem-

rembourser aprés la fin de la guerre. Que pour moi n'ayant pas été en Angleterre, en ce tems-là je ne voudrois pas affirmer que sa Majesté n'y eut pas consenti, puisqu'il me sembloit en parler comme d'une chose assûrée, mais que si elle ne l'avoit pas fait, je ne croyois pas que la Suéde dût s'y attendre. Il me dit qu'il n'avoit pas dessein d'examiner si cela étoit rude, ou non, mais qu'il étoit sur que la Suéde n'en doutoit aucunement, & que dans les instructions qu'il a reçuës pour solliciter l'Angleterre & la Hollande de demeurer Garands de la Somme entiére, il y a ces mots, *le Roi d'Angleterre ayant consenti d'en assurer la quatriéme partie.* Que si cela souffroit quelque difficulté, quand mêmes la Cour de Suéde se resoudroit d'accepter un Acte de l'Espagne pour les autres trente mille écus, il prevoyoit cependant qu'il s'en presenteroit une nouvelle qui ne seroit pas moins insurmontable que le reste; & qu'ainsi il regardoit cette affaire comme une chose à quoi il ne falloit plus penser. Mais que m'ayant librement communiqué ses instructions toutes les fois que je l'avois souhaité, il me prioit de lui faire voir celles que j'avois reçuës sur ce sujet, afin qu'il put savoir ce à quoi ils doivent s'attendre. Je lui repondis franchement que je n'en

avois point ſur cet Article; que ſa Majeſté étant dans un Païs ſi peu éloigné, m'avoit ſeulement donné ordre de lui mander quand la Suéde & la Hollande ſeroient convenuës des particularitez du Concert & que j'aurois reponce auſſi-tôt.

Ce fut ainſi que finit cette converſation. Nous nous ſeparâmes fort bons amis; & je lui promis que je verrois Monſieur de Wit; & que je lui parlerois de tout ce qui regarde cette affaire, en attendant que les Miniſtres de Suéde euſſent reçu de nouveaux ordres, aprés quoi nous aurions une conference tous enſemble pour prendre nos derniéres meſures.

Aujourd'hui Monſieur de Wit eſt venu chez moi pour le même ſujet; il m'a montré la Lettre que le Connêtable a envoyée aux Etats; elle ne contenoit rien que ce que j'avois vû dans celle que j'avois reçuë de lui, ſinon qu'il prioit les Etats d'employer leurs bons offices pour engager les Miniſtres d'Angleterre & de Suéde à terminer cette affaire. Aprés m'avoir demandé deux ou trois fois ce que je penſois qu'on dut faire en cette occaiion; & lui ayant proteſté que je n'en ſavois rien; enfin il me dit qu'il étoit bien ſûr que ſi la Suéde ſe fioit à l'Eſpagne, & qu'elle acceptât les trente mille écus par mois que cette Cou-

Couronne lui promettoit, elle n'en seroit jamais payée ; & qu'ainſi on ne pouvoit pas compter ſur le ſecours de la Suéde en cas que la guerre vint à s'allumer, à moins que l'Eſpagne ne lui donnât une ſureté ſur laquelle on pût trouver de l'Argent : cependant conſiderant que la concluſion de cette affaire pourroit ſuffire pour empêcher la France de recommencer la guerre, & pour prevenir les meſures que l'Eſpagne pourroit prendre avec cette Couronne à nôtre préjudice ; & que ſuppoſé que la guerre recommençât, les Suédois ayant reçu les Subſides qui leur ſont déja dus ne s'empreſſeroient peut-être pas d'entrer dans aucun engagement avec la France, quoi qu'ils refuſaſſent leur aſſiſtance à l'Eſpagne dans la crainte de n'être pas payez des trente mille Ecus par mois, ces conſiderations, dis-je lui faiſoient ſouhaiter de voir cette affaire terminée ; & que quoique c'eut toûjours été contre ſon opinion, cependant ſi ſa Majeſté jugeoit à propos de garantir à la Suéde la quatriéme partie des Subſides qu'on lui a promis, il croyoit qu'on pourroit porter les Etats à faire la même choſe, plutôt que de riſquer à perdre les avantages qu'on peut retirer de la concluſion de ce Traité.

Je lui repreſentai combien il s'en falloit

loit que sa Majesté ne fut autant interressée dans cet affaire que les Etats l'étoient, & qu'il me sembloit bien rude que le Roi qui avoit la Mer, & ses Flotes pour deffendre son Païs, fut obligé de contribuer à tous égards, autant qu'eux qui auroient les Armées Françoises à leurs portes, aussitôt qu'elles se seroient emparées de la Flandre : mais je trouvai qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il persistoit toûjours à dire que les Etats ne pouvoient pas plus contribuer que le Roi, ne croyant pas qu'ils ayent plus lieu d'apprehender le pouvoir de la France que leurs autres voisins, du moins jusqu'à ce qu'ils voyent le Danger plus proche d'eux qu'il n'est à présent : enfin je lui dis tout ce que j'avois dit auparavant à Monsieur Maréchal touchant mes instructions ; il m'écouta avec son sang froid ordinaire, & me repondit qu'il faudroit que nous eussions une conférence là-dessus avec les Ministres de Suéde ; & qu'en attendant nous chercherions l'un & l'autre quelque expedient.

A l'égard de nôtre affaire de Surinam j'ai bonne esperance que nous en pourrons voir la fin, quoi que les Hollandois ne veuillent pas demeurer d'accord que sa Majesté soit en droit d'exiger d'eux

ce

ce qu'elle leur demande: Mais Monsieur V. B. le Pensionnaire de Harlem, & quelques autres à qui j'en ai parlé plusieurs fois m'ont assuré que c'est leur sentiment, qu'en cette affaire, & en d'autres de bien plus grande importance ils doivent toûjours témoigner au Roi mon Maître la déférence qu'ils ont pour lui: & Monsieur de Wit m'a promis que si ces deux le veulent seconder, il fera tous ses efforts pendant cette séance pour y porter aussi la Province de Hollande; & pour lors j'espere que d'une maniére ou d'autre nous viendrons aisément à bout de celle de Zelande. Monsieur V. B. m'a assuré que je ne manquerai pas de recevoir par la premiére poste le Memoire qu'il me fait attendre depuis quelque tems, & qui concerne les Places des Indes que nous n'avons pas specifiées; il m'a dit que je l'aurois eu plutôt, si ce n'est qu'il vouloit être instruit à fonds de toutes les particularitez dont il est question.

Monsieur de Wit à écrit à la Compagnie des Indes, à Amsterdam, conformément à la Lettre de vôtre Grandeur, & à la priére de Monsieur le Chevalier Jean Worden, au sujet d'un nommé Cary, qui doit y aller pour offrir de terminer le Procés que les heritiers de Courtin y ont; Ces Marchands ont répondu, que je pouvois

être assuré qu'ils ne donneroient point d'Argent pour vuider cette affaire, puisque suivant les Articles du Traité de Breda, ils n'étoient plus en droit de rien prétendre; je vois que c'est aussi l'opinion de Monsieur de Wit.

Monsieur Webbenum mourut hier; c'étoit une homme considerable dans ce Païs, cependant il n'est pas fort regretté.

Vôtre Grandeur aura sans doute entendu dire, qu'on commence à découvrir ici du mécontentement, & quelque changement dans les differens partis; mais je croi que ceux qui font courir ce bruit, & qui en parlent le plus, sont ceux qui en savent le moins, & qui n'entrent point dans les affaires; ce qui me fait esperer que ce que l'on dit ici, des divisions qu'il y a en Angleterre, n'est pas mieux fondé; s'il étoit autrement, je suis bien aise de l'ignorer; parce que cela ne peut que nous faire beaucoup de tort dans les Païs étrangers; & je puis vous assurer que toutes les personnes de merite qui sont ici, sont bien fâchées de ce qu'elles en entendent dire, car elles sont fortement persuadées que s'il est de leur intérêt d'être dans une parfaite union en Hollande, il ne leur est pas moins important que nous soyons

soyons bien d'accord en Angleterre, afin de pouvoir prendre avec nous des mesures fermes & assurées; ce qu'ils ne pourroient pas faire s'il arrivoit du changement dans le Conseil de sa Majesté, ou dans le Ministere; car M. de Wit ne fait point difficulté de dire, qu'avant que sa Majesté y eut fait entrer ceux qui ont à présent la direction des affaires; * *ce n'étoit que fluctuation dans les Conseils d'Angleterre.* Je suis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 2. Septembre 1669.

* *Ce sont les propres termes dont M. de Wit se servit.*

Au Connêtable de Castille.

MONSIEUR,

J'envoyai l'autre jour dans le Pacquet de Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, une lettre du Roi mon Maitre à V. E. en faveur de Monsieur Taaf; je me crois obligé

de l'aider de tous mes bons offices, mais je croi qu'ils ne lui ſont pas neceſſaires, & que ce Gentilhomme n'en ſera pas jugé moins digne & moins capable de ſervir ſon Maître, pour avoir ſi bien ſervi ſon ami.

Je ne puis laiſſer paſſer cette occaſion ſans repreſenter à V. E. qu'il eſt d'une neceſſité indiſpenſable d'expedier inceſſamment des ordres pour faire toucher aux Miniſtres de Suéde les 200000 écus qu'ils ont juſqu'ici attendus avec tant de patience. Ils ſont prets de delivrer entre les mains de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne les Ratifications de la Garantie conjointement avec moi & les Etats Generaux. Ils m'ont auſſi aſſuré qu'ils étoient tout prêts à entrer dans un *Concert* particulier pour fournir un ſecours de Forces; que pour cela ils n'attendoient que de voir finir cette premiere affaire; & qu'ils étoient reſolus de ne point mêler l'une avec l'autre. Ils ſont au reſte ſi mal ſatisfaits de quelques difficultez que Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne leur a fait ſur ce premier article, que je ne croi pas qu'il ſoit poſſible de les retenir deux jours ici aprés que V. E. ſe ſera expliquée ſur cette affaire, & que nous aurons reçû ſa reponſe, ſuppoſé que cette reponſe ne s'accorde

corde pas à l'acte ſigné par ledit Ambaſſadeur, & depuis ratifié par le Roi d'Eſpagne, c'eſt à ſavoir de faire conter l'argent ſur *l'extradition* de la Garantie. Voila ce qu'ils m'ont dit depuis deux jours, & ce qui pourroit bien faire aller en fumée une affaire ſi long-tems negociée, & menée au port à travers tant de difficultez.

V. E. ſentira mieux que perſonne, qu'elle ſe rend reſponſable & à la Couronne d'Eſpagne, & à toute la Chrêtienté de la perte d'une ſi grande occaſion, qui établiſſoit la ſureté de l'une, & le repos de l'autre. Car, c'eſt de vos reſolutions que tout cela va dependre; & c'eſt auſſi ſur elles ſeules que les trois Confederez, ainſi que tant d'autres vont rejetter les malheurs qui ſuivront du peu de Succés de nos negotiations. Comme dés le commencement je n'ai epargné ni veilles ni ſoins pour cette grande affaire, je n'ai pas voulu manquer ſur la fin à faire une derniere demarche, qui eſt, de repreſenter à V. E. toute l'importance des conjonctures qui s'offrent encore à nous, mais qui ſont prêtes à nous échapper. Ce ſera à V. E. à en uſer comme il lui plaira: On tirera des meſures qu'elle va prendre, des preſages certains

tains pour le bon ou le mauvais état des affaires d'Espagne.

Je suis,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye, le 4. Septembre 1669.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai reçu aujourd'hui celle que vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire le vint & uniéme du passé ; & puis que je n'en ai eu aucune de Monsieur le Secretaire Trevor je prendrai la liberté de vous écrire, cet Ordinaire, tout ce que je sai ; n'ayant rien à mander touchant les affaires de nôtre Alliance dont on ne parle plus ici ; je ne sai pas quand on en recommencera les Négociations, tout ce que je fais ne sert de rien ; cela depend absolument de sa Majesté. Depuis ma derniére, l'Ambassadeur d'Espagne, le Baron d'Isola, Monsieur Maréchal, & Monsieur de

Wit ſont venus ſéparément chez moi pour ſavoir ce que j'avois à propoſer & quel expedient je voudrois accepter. Les deux prémiers voudroient que ce fut moi qui en propoſât un. Je me ſuis plaint à eux de la maniére dont les Eſpagnols agiſſent avec nous; je leur ai dit qu'aprés nous avoir offert à Londres de donner au Roi une indemnité, non ſeulement pour les Sommes d'Argent dont la Suéde démande qu'il ſoit le Garand, mais encore pour une partie de ce que ſa Majeſté ſera obligée de contribuer pour ſa quote part en cas que la guerre commence; ils n'ont pas voulu s'en ſouvenir depuis la Paix, & voudroient à préſent nous mettre dans la néceſſité d'avancer aux Suédois les Subſides qu'on leur a promis. Je repreſentai auſſi à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, avec combien d'imprudence leurs Miniſtres avoient formé cette difficulté ſur le premier payement du à la Suéde, puis qu'en l'accordant ſans repugnance, ils auroient obtenu la Garantie, & gagné la confiance des Suédois qui n'auroient pas ſongé à prendre d'autres meſures, & qui ſe ſeroient enfin reſolus d'achever, par quelque concert particulier qui auroit coupé pié à toute ſorte d'aigreurs & de piques, l'ouvrage que nous avons commencé.

Je

Je pressai tellement ce ministre, que quoi qu'il persistat toûjours à dire que le Connêtable & lui avoient reçu des ordres positifs d'Espagne, de ne point payer cet argent qu'on ne leur eut auparavant accorde le concert particulier, il ne put pourtant pas s'empêcher de m'avoüer qu'il blâmoit, aussi bien que moi, la foiblesse du Conseil d'Espagne, & le peu de prudence qu'on faisoit paroître en cette occasion; il me dit aussi qu'il ne comprenoit pas comment le Marquis de Castel-Rodrigo avoit pu souffrir qu'on envoyât ces ordres. Le lendemain matin le Baron d'Isola me vint voir, & m'entretint fort long-tems des discours que lui avoit tenus l'Ambassadeur d'Espagne sur ce que je lui avois dit le soir précédent: Je m'imaginai que c'étoit pour me sonder, & découvrir si on ne pourroit pas m'engager à entrer dans le Concert, sur la promesse que l'Ambassadeur d'Espagne me feroit de nous faire obtenir une indemnité de cette Couronne, pour les cent cinquante mille Ecus par mois dont les Suédois souhaitent que le Roi soit garand. Je ne fis pas semblant de m'apercevoir de son dessein, ne jugeant pas à propos de repondre à cette avance; par ce que si sa Majesté se resolvoit quelque jour d'avancer les cent cinquante mille écus, en cas que la guerre re-

recommençât, je crus qu'il vaudroit beaucoup mieux, pour s'en aſſurer le payement, negocier cette affaire en Eſpagne, ſur les Ouvertures que les Miniſtres Eſpagnols en ont déja faites à Londres, à Bruxelles, & ici ; que d'accepter une promeſſe ou un Inſtrument particulier que nous en donneroit cet Ambaſſadeur, qui n'eſt pas en pouvoir de le faire, comme le Baron d'Iſola le dit lui-même, & qui ne garderoit peut-être pas le Secret, ce qui nous ſeroit fort prejudiciable, parceque les Hollandois venant à le ſavoir en auroient de la jalouſie ; c'eſt pourquoi je me contentai de dire au Baron que j'étois au bout de mon Latin ; & que je ne pouvois pas aller plus avant ; Que ſa Majeſté m'avoit ordonné d'accorder la Garantie conjointement avec les autres Confédérez, auſſi-tôt que les deux cens mille écus dont l'Ambaſſadeur Eſpagnol étoit convenu dans ſon propre Acte, ſeroient payez : Que le Roi ne croyoit pas que les Eſpagnols euſſent aucun droit d'exiger de nous le Concert particulier ; que neanmoins il ſeroit toûjours diſpoſé à le faire lors que les autres Alliez le jugeroient à propos ; & que cependant il étoit dans une ferme reſolution d'executer la Garantie de point en point ſi l'occaſion s'en préſentoit.

Mon-

Monsieur Maréchal me pressa d'avantage pour m'obliger d'entrer en conference avec lui & les Députez Hollandois ; je le lui promis avant la derniére Lettre que je vous ai écrite, mais je l'ai prié de m'en dispenser jusqu'à Lundi prochain, ainsi j'aurai le tems de m'y préparer. Il me pria de lui dire si j'avois reçu pouvoir de promettre les cent cinquante mille écus dont il insiste toûjours que sa Majesté doit être Garand, suivant le projet qui en a été fait à Londres; & sans quoi il ne voit pas qu'on puisse rien faire ici : Je lui dis sans détour que je n'en avois point. Alors il me demanda à quoi serviroit nôtre Conférence, puisque sans cela on ne pouvoit pas dresser le Concert, ni par conséquent être payé de l'Argent dont il est question : Ensuite il se plaignit que le refus qu'on faisoit de ce Concert n'étoit préjudiciable qu'à eux, quoi qu'il dépende également du consentement des autres Confédérez. Je lui repondis que je ne me départirois point des ordres qu'il savoit que j'avois, jusqu'à ce que j'en reçusse de nouveaux ; que conformément à ces instructions, je devois voir comment la Suéde & la Hollande s'accorderoient, & en avertir sa Majesté dont j'aurois reponce incontinent. Je croi que ce sera là tout ce à quoi aboutira nôtre Con-

Conférence. Il me dit qu'il croyoit être d'accord avec les Hollandois, excepté sur un seul point, qui concerne le nombre de Troupes qu'on doit fournir en consequence du prémier projet qui fut fait du Concert, & la Garantie de la quatriéme partie des soixante mille écus qu'ils demandent à la Hollande. Qu'ils ne s'accordoient pas en ceci; c'est qu'au lieu que l'Espagne offre une promesse des autres trente mille écus, les Suédois demandent au contraire que l'Angleterre & la Hollande en soyent aussi responsables, parce que ce n'est pas à l'Espagne qu'ils s'engagent, dans le Concert, à fournir seize mille hommes, mais à nous; & qu'il ne seroit pas raisonnable qu'ils fussent obligez de nous fournir ce nombre d'hommes si l'Espagne manquoit à leur payer ce qu'elle leur promet. Je lui dis que s'ils n'étoient pas encore convenus de cet Article je craignois bien qu'ils ne fussent pas sitôt d'accord; il me répondit qu'il en parleroit encore une fois à Monsieur de Wit avant nôtre Conférence, mais je pense que cela ne les empêchera pas de convenir de quelque chose;

se; & aprés cela ils en feront la proposition à sa Majesté. Je suis,

Mylord,

Vôtre &c.

A la Haye le 11. *d'Octobre* 1669.

Au Prince de Toscane.

MONSIEUR,

Je n'aurois pas perdu un moment à marquer la reconnoissance que je dois à V. A. de l'honneur qu'elle m'a fait par sa Lettre, si dans le même tems qu'elle me fût renduë, je n'eusse été attaqué d'une violente maladie. Je n'ai pas voulu, je l'avouerai, m'acquiter de ce devoir par une main étrangere, & cela vient de ce qu'il me semble, qu'il n'y a que la mienne qui sente autant de plaisir, & s'employe avec autant d'affection, dês qu'il est question de quelque chose qui regarde V. A. & son Service. Je prens beaucoup de part à l'heureuse arrivée de V. A. à Florence; je souhaite qu'elle y goûte toutes les prosperitez deuës

&

& ſans doute deſtinées à un merite comme le ſien. J'eſpere, qu'aprés les glorieuſes fatigues qui ont fait juſqu'ici les divertiſſemens de V. A. elle va trouver quelque plaiſir dans les douceurs du repos.

Pour moi, je ne ſerai jamais content de la fortune, que je n'aye fait la reverence à V. A. dans ſa propre Cour; & à l'heure qu'il eſt, le ſeul homme que j'envie dans le monde, c'eſt Mylord Falconbridge, que ſon Ambaſſade va conduire dans un ſi beau Climat, & où il va gouter tous les charmes attachez aux delicates & ſpirituelles converſations d'Italie. Il trouvera là les jours & les eſprits également purs & brillans; & pour moi, mon partage eſt de languir dans un Païs où l'on ne reſpire que des brouillards, & où l'on ne ſait que parler d'affaires.

J'ai déja un peu contracté de ce Genie; & pour le prouver à V. A. c'eſt que je ne ſçaurois achever ma Lettre ſans lui dire, qu'aprés tant de ſecouſſes que la *Triple Alliance* à ſouffert depuis quelque tems, & tant de ſiniſtres preſages qui ont anoncé ſa mort, il y a pourtant depuis deux jours quelque apparance qu'elle va revivre, à moins qu'un accident inopiné ne cauſe ſa rechute.

La juſtice eſt une de ces qualitez ſi eſſentielles

tielles à un grand Prince, que je ne veux pas même ſoupçonner que V. A. me refuſe celle de me croire toûjours ce que je ſuis avec tant de paſſion & de verité, &c.

Monſieur,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 5. Decembre 1669.

Au Connetable de Caſtille.

MONSIEUR,

Quoi qu'il ſoit bien difficile d'ajouter quelque choſe aux raiſons dont je me ſuis ſervi dans ma derniere Lettre à V. E. & qui d'ailleurs ſont repanduës & ont été repetées en tant de divers memoires envoyés à Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, touchant le payement déja deu à la Couronne de Suéde, & ſi ſolennellement accordé & ſtipulé par l'Acte du 9. de May, qui a été ſigné par ledit Ambaſſadeur, & ratifié depuis par la Reine Regente : Je n'ai pourtant pas voulu dans une conjoncture ſi importante negliger de faire un dernier effort, afin de tâcher de diſpoſer V. E. a

à une prompte execution dans une affaire ſi juſte, ſi neceſſaire d'ailleurs au repos de la Chrêtienté, auſſi bien qu'à la conſervation de l'Eſpagne; j'ajouterai, ſi importante à l'honneur de V. E. Peut-être ſera t'il hors de vôtre pouvoir de parer aux reproches & aux plaintes d'avoir par de petits ſcrupules renoncé au ſuccés d'une ſi grande affaire, & negligé les fruits d'une Alliance dont la Chrêtienté a parlé avec de ſi grands applaudiſſemens, & dont elle ſe promettoit tant de joye & de proſperité.

Je n'ai pas deſſein d'importuner V. E. par la repetition de choſes déja cent fois dites; & tout ce que je puis ajouter de nouveau, roule ſur le depart de Monſieur Maréchal, Miniſtre de Suéde, qui aprés bien des impatiences, aprés tant de pour-parlers inutiles, enfin mecontent de l'Eſpagne autant qu'on le peut être, & ayant ſur le cœur l'inutilité des negotiations où on l'a fait intervenir, & qui ont conſumé neuf mois, preſſe ſon depart, & va tout reveler au Roi ſon Maitre. Il me redemande avant ſon retour l'Acte de Garantie ſigné par la Suéde, & remis entre mes mains avec les autres actes, pour être enſuite deposé entre les mains de Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, lors que les

200000. écus auront été payés à la Couronne de Suéde. En même tems il m'a declaré qu'il consentoit pleinement que l'acte du 9. de May fait par ledit Ambassadeur, & dans lequel il s'obligeoit audit payement, sur la remise des Garanties, & lequel acte j'ai aussi entre les mains; que cet acte, dis-je, fût rendu à l'Ambassadeur d'Espagne. J'ai fait de grands efforts pour retenir encore quelques jours ladite Garantie entre mes mains, dans l'esperance que V.E. informée de tout en peu de jours, sentiroit la justice & la necessité de satisfaire la Suéde; il y a long tems que la chose lui à été promise, par consequent il y a long-tems qu'elle lui est duë; elle à été souvent demandée, elle l'est encore aujourd'hui, & à l'heure que j'écris je suis en pouvoir de livrer les trois Garanties à Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne, aussitôt qu'il aura fait remettre l'argent au Ministre de Suéde, qui est encore ici. Mais, supposé que l'affaire soit ou negligée ou retardée jusqu'à ce que le Ministre ait envoyé son memoire & sa relation à la Cour de son Maître, & qu'il l'ait instruit de la situation où toutes choses étoient au moment de son départ, Supposé même que par les de-
lais

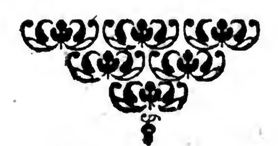
lais on donne le tems aux Miniſtres de Suéde de recevoir la reponſe aux memoires qu'ils envoyerent il y a trois ſemaines tout remplis du depit & du deſeſpoir de voir le projet ſe reduire à rien. L'une ou l'autre de ces deux choſes ſuppoſée (V. E. voit qu'on les peut ſuppoſer toutes deux) il eſt aiſé de juger que la Cour de Suéde aigrie contre l'Eſpagne par toutes les choſes que ſes Miniſtres lui auront repreſenté, ne voudra plus nous continuer le moyen que nous avons encore de finir ce grand ouvrage. V. E. voit donc de quel importance il eſt de pourſuivre les dernieres impreſſions que la Suéde à euës jusqu'ici, par la nouvelle d'une prompte & entiere concluſion. Car auſſitôt que l'Eſpagne ſera en poſſeſſion des Garanties de tous les Confederez, on pourra dire que non ſeulement toutes les apparences ſeront ſauvées, mais qu'on aura même pourvu au fond de la choſe. Que s'il manquoit quelques formalitez à la perfection de cet ouvrage, il ne faudra que du tems; car comme tout ſera diſpoſé à une entiere concluſion, on ajuſtera tout à loiſir, ſans que le gros de l'affaire ſoit en danger.

Je prie V. E. de faire reflexion, que des circonſtances pareilles à celles que vous avez preſentement comme ſous la main, n'ont pas accoutumé de s'offrir deux fois à une même perſonne, & que c'eſt leur laiſſer perdre de leur force, que de differer à s'en ſaiſir. Mais la prudence & les bonnes intentions de V. E. me raſſure contre la crainte d'un évenement ſi funeſte. J'aurai du moins la conſolation d'un homme qui a fait ſon devoir, & qui n'a rien oublié pour épargner un ſi grand malheur à la Chrêtienté. Je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence, &c.

De la Haye, le 5. *Decemb.* 1669.



A My-

A Monsieur Cary.

MONSIEUR,

J'ai été fort surpris lors que Monsieur Andros m'a dit que vous faisiez difficulté de lui livrer l'etaim suivant l'ordre que je vous en donnai dernierement ; & je ne le suis pas moins de voir que vous causez, par ce retardement, tant de préjudice au service du Roi ; car lors que je vous écrivis pour vous prier d'avoir soin de cette affaire, je crus que vous vous serviriez de cette occasion pour témoigner vôtre zéle à sa Majesté. Mais afin que vous compreniez bien quelle est la commission dont je vous ai chargé ; je veux bien vous dire que je ne pouvois pas donner aucun ordre sur ce sujet, que conformement à ceux que j'avois reçûs des Seigneurs de la Tresorerie ; & puis qu'ils en ont envoyez de nouveaux par le Major Andros ; il faut y obeïr en ce qui concerne l'affaire de l'Etaim. Je vous prie donc encore une fois de le lui livrer sans aucun delai, comme je vous le mandai dans ma derniere Lettre ; & je vous déclare que je vous desavouë absolument dans toutes les difficultez que vous

ferez à cet égard ſous pretexte que je vous ai donné d'autres ordres. Et ſi vous differez plus long-tems à obeïr, vous pouvez être aſſuré qu'auſſi tôt que j'en ſerai averti j'écrirai inceſſamment à Monſieur le * Connêtable pour le prier de rendre juſtice à ſa Majeſté en cette occaſion, & à moi en particulier qui ne m'étois pas attendu que vous agiriez de cette maniere, & qui n'ai pas merité un pareil traitement de vous.

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 6. Decembre, 1669.

* *De Velaſco Gouverneur des Païs Bas.*



A Mon-

A Monsieur le Major Andros.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir la vôtre du quatriéme, par laquelle vous vous plaignez encore que Monsieur Cary continuë à vous refuser l'etaim ; ce qui m'a obligé de lui écrire celle que je vous envoye & je lui dis sur ce sujet tout ce qu'on peut lui dire : aprés cela s'il persiste dans son impertinence, ce sera à ses dépens, puisque vous avez protesté : & si vous voulez me mander comment il s'y faut prendre pour agir contre lui ; j'écrirai au Connêtable, ou au Gouverneur d'Ostende, ou à Monsieur le Chevalier Marc Ognate qui est à Bruges pour les prier de vous aider dans cette affaire. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 6. Decembre 1669.



*Au Prince Regent * de Portugal.*

MONSIEUR,

Quoi qu'il n'y eut rien au Monde qui pût me faire plus de plaisir que l'occasion que me donna dernierement Monsieur l'Ambassadeur de Portugal de travailler à l'avancement d'une Paix tant desirée entre le Portugal & la Hollande, deux Etats alliez & confédérez du Roi mon Maître, & de donner en cette rencontre une petite preuve du veritable zéle que j'ai pour la Reine ma Souveraine; je vous avouë pourtant que la Lettre de Vôtre Altesse Royale a beaucoup augmenté ma joye & ma satisfaction, quand j'ai vû combien ce petit service vous a été agréable. Je ne suis pas assez vain pour pretendre meriter les remercimens qu'il a plu à vôtre Altesse Royale de me faire; à moins que ce ne soit par un ardent desir de trouver des occasions plus importantes où je puisse être de quelque utilité à vôtre Altesse Royale, & aux affaires du Portugal; & lors que je serai assez heureux pour avoir fait quelque chose de plus considerable, ce sera alors que je

* A present Roi de Portugal.

je pourrai mieux prétendre aux bontez dont vôtre Altesse veut bien m'honorer.

Je souhaite à vôtre Altesse Royale une parfaite santé & suis.

Monsieur,

De Vôtre Altesse Royale, &c.

A la Haye le 8. *Decembre* 1669.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Je reçeus hier la vôtre du 23. du Mois passé avec les Instructions de sa Majesté du 22. & j'aurois bien souhaité que Monsieur de Werden les eut aportées avec lui pour une *Reserve*, & pour les communiquer seulement une minute avant son départ, & lors qu'on auroit desesperé de toutes les autres tentatives; car par ce moyen nous aurions pu conserver l'affaire en son entier; au lieu qu'à present, quoi qu'elle puisse encore se raccommoder, je crains que ce ne

ne soit pas aussi avantageusement qu'on pouvoit le faire pour lors; car outre qu'on a conçeu bien des soupçons de part & d'autre, je suis aussi persuadé que le depart de Monsieur Maréchal à produit un fort méchant effet, & je ne sai pas encore comment Monsieur Appelboom, agira lorsque nous en viendrons au payement des Subsides, quoi que Monsieur Maréchal ait assuré qu'en ce cas nous n'avions rien à craindre: Mais Monsieur Werden vous peut dire quelle difference il y a entre ces deux Ministres; & à mon avis, le succés des affaires depend des qualitez de ceux qui en ont la conduite, & par le mauvais état de celle-ci vous pouvez voir si elle est en de bonnes mains; & c'est là toute la reponse que je ferai à vos complimens.

Je vous donnai avis dans ma derniere de la hardiesse avec laquelle les Hollandois avoient offert au Connêtable de signer leur part du concert immédiatement aprés le payement des deux cens mille écus; nous attendons tous les jours la reponse qu'il fera à cette proposition; & trouvant dans mes instructions une clause qui m'ordonne de les supprimer, en cas que l'Argent fut payé avant qu'elles fussent arrivées, ou que je visse quelque aparence qu'on le dut bientôt paier; j'ai crû que ce seroit agir confor-

me-

mement à l'intention de sa Majesté que de n'en point parler, jusqu'à ce que je sache ce que produira la reponce du Connêtable; & en cas qu'elle soit suivie du payement de cet Argent, j'attendrai de nouveaux ordres de sa Majesté avant que de me servir de ces instructions. Si ce Gouverneur persiste toûjours à demander que le Concert soit signé conjoinctement, j'en délibererai avec les Ministres de Suéde & de Hollande, & tâcherai de terminer cette affaire, sans pourtant faire cette avance jusqu'à ce que nous soyons surs que l'Espagne ne fera plus naître aucune difficulté; & qu'elle ne demandera pas qu'on change rien à ce Concert qu'il y a déja si long-tems qu'on a dressé, & auquel je ne vois pas qu'aucun Ministre soit d'avis de rien changer. Je croi que ce n'est pas l'intention de sa Majesté que je consente au Concert, sinon conjoinctement avec les Suédois & les Hollandois, en cas qu'on n'y put pas porter les prémiers, & qu'ils y fissent naître quelques nouvelles difficultez; & c'est sur ce pié-là que j'ai dessein d'agir. Je vous parle distinctement sur tous ces Articles, afin que vous preniez la peine d'examiner si j'ai bien compris l'intention de sa Majesté, & que vous ayez la bonté de me le dire & de m'aider de vos bons conseils; car lors que les affaires sont dif-

difficiles, un Ministre ne peut avoir trop de précaution, sur tout lors qu'il a plusieurs instructions particulieres. Et vous pouvez vous assurer que je suivrai exactement les miennes sans m'écarter de ce que je croi qu'elles renferment : & je rens Graces à Dieu que jusques-ici je n'ai point encore manqué à cela ; & je ne demande rien à mon Maître ni à mes Amis sinon qu'on me fasse la grace de m'avertir lors que cela arrivera.

Je vous ai envoié le dernier Memoire que j'ai presenté aux Etats concernant l'affaire de Surinam ; & j'en ai parlé à Monsieur de Beuningen depuis ma derniere : il m'a protesté que pour lui, il est d'avis qu'on nous satisface sur ce que nous demandons; mais qu'il ne faut pas que nous trouvions mauvais qu'on ne le fasse pas aussi-tôt qu'on le voudroit bien, parce que la constitution de leur Gouvernement est telle qu'on ne peut rien terminer sans le consentement de toutes les Provinces, puisque l'opposition d'une seule suffiroit pour empêcher l'effet de toutes les resolutions qu'on auroit prises. Il m'avoua que quoi que ceux de Zelande ayent consenti à ce que je vous ai dit dans mes deux précedentes, ils ont cependant ordonné à leur deputez d'en differer la conclusion pour

pour quelque tems ; & qu'ainsi ils avoient été obligez de leur écrire encore une fois pour leur representer que la Province de Hollande croyoit qu'il étoit absolument nécessaire de terminer promptement cette affaire ; & il me dit qu'il en attendoit bien tôt réponse, & qu'il esperoit qu'elle seroit bonne.

Les Ministres d'ici m'ont sollicité avec beaucoup d'instance de proposer à sa Majesté d'agir de concert avec eux dans le projet qu'ils ont fait de mettre de nouveaux Impôts sur les Marchandises de France ; ils croient que ce seroit là la meilleure économie que nous puissions jamais avoir, & que par là même, nous ferions plus de mal à la France que par l'effort de nos Armes ; & ils disent que si sa Majesté veut s'y résoudre, ils pousseront les choses aussi loin qu'il lui plaira ; au lieu que si le Roi n'entre pas dans ce projet, ils seront obligez de garder plus de mesures qu'ils ne voudroient.

Ils voudroient aussi m'engager à proposer à sa Majesté qu'ils sont prêts de se joindre avec nous, & de fournir autant de Vaisseaux de guerre & autant de Troupes que nous pour faire la guerre aux Algeriens. Mais je croi que leur but seroit d'être pareillement compris dans la Paix

que nous ferons avec eux, & c'eſt peut-être ce que nous ſommes bien éloignez de ſouhaiter: Ainſi je leur ai dit que cette propoſition auroit pû être reçûë agréablement s'ils l'avoient faite dans le tems que nous équipions nôtre Flote, mais qu'à preſent qu'il ſemble que l'affaire eſt preſque finie, il ne ſerviroit de rien d'en parler; & que quoi qu'il en ſoit, il eſt plus à propos que leur Ambaſſadeur faſſe ces ſortes de propoſitions en Angleterre, que de me les laiſſer faire; ce que je vous dis afin que vous y ſoyez préparé, en cas qu'ils lui envoyent ordre de vous le propoſer. Je ſuis toûjours,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 10. *de Decembre* 1669.

A Monſieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Quoi que par la vôtre du deuxiéme du mois paſſé vous m'ayez mis en liberté de me

me ſervir de mes inſtructions auſſi-tôt que je le voudrois ; la réponſe poſitive du Connêtable vous ayant fait connoître ce que nous devons nous promettre ; cependant les Hollandois ayant fait à ce Gouverneur la propoſition dont je vous ai parlé dans ma derniere, j'avois réſolu de ſuprimer tout à fait ces inſtructions, juſqu'à ce que j'euſſe apris la réponſe qu'il feroit à la lettre des Etats, & que j'euſſe vû ſi nous pouvons nous flater de quelque eſperance d'obtenir le payement de cet argent, ſans que ſa Majeſté s'engageât dans le concert avant qu'elle eût pris des meſures plus préciſes avec l'Eſpagne. Mais l'Ambaſſadeur d'Eſpagne vint hier chez moi pour me dire qu'il avoit reçû une Lettre de Fonſeca Agent de cette Couronne, par laquelle il l'aſſure qu'on m'avoit déja envoyé les ordres pour ſigner le Concert ; & que ſa Majeſté le lui avoit dit le même jour qu'on reçût la nouvelle de la mort de Don Jean de Tolede. Je lui répondis qu'il le ſavoit de trop bonne part pour vouloir le nier ; & qu'il étoit vrai que j'avois ordre de ſa Majeſté de faire quelque choſe de plus, pour la ſatisfaction de l'Eſpagne & des Confédérez, que le Roi mon Maître ne ſe croyoit obligé d'accorder : mais que je le priois de croire qu'il

n'y

n'y avoit rien dans ces instructions qui pût leur donner la moindre esperance que sa Majesté veüille se charger du payement d'aucune partie des Subsides promis à la Suéde. Que si l'Espagne, la Suéde & la Hollande pouvoient s'accorder sur cet Article, en sorte qu'on pût disposer la Suéde à signer le premier Concert qui avoit été proposé en même tems que la Garantie ; Sa Majesté feroit beaucoup pour voir cette affaire terminée. Mais je l'assûrai en même tems, que quoi que je fusse demeuré d'accord avec les Ministres de Hollande & de Suéde d'offrir le Concert à ceux d'Espagne, nous étions pourtant résolus de ne faire aucune démarche de ce côté-là, jusqu'à ce qu'il eût un pouvoir de consigner l'argent sans aucun délai, ou sans attendre d'autre ordre de Bruxelles.

J'apris que l'Ambassadeur d'Espagne avoit envoyé un Extrait de ses Lettres à Monsieur de Wit aussi-tôt qu'elles furent arrivées d'Angleterre ; & que le Baron d'Isola en avoit aussi envoyé une Copie à Monsieur Appelboom ; Ces deux Ministres étoient fort en peine d'en savoir la verité, & ils envoyerent chez moi pour en être informez : Et comme je savois que l'Ambassadeur feroit la même diligence pour en avertir le Connêtable, afin qu'il

prît

prît ses mesures là-dessus lors qu'il répondroit à la Lettre des Etats s'il ne l'avoit pas encore fait; je résolus d'aller chez Monsieur de Wit, & chez Monsieur Appelboom pour leur parler de cette affaire, & concerter avec eux la maniere dont il faudroit nous y conduire; je n'ai pû trouver d'occasion aujourd'hui de voir le premier de ces deux Ministres, mais j'en ai parlé au dernier à peu prés dans les mêmes termes que je m'étois entretenu hier avec l'Ambassadeur d'Espagne; mais avec plus de franchise & de confiance: Tout ce que j'ai pû tirer de lui, c'est qu'il liroit ce premier Concert, & examineroit s'il pouvoit le signer: Qu'il étoit vrai que Monsieur Maréchal avoit offert de signer quelque chose d'aprochant, mais à condition que dans le même Acte on leur assûreroit le payement des Subsides pour l'avenir; faute de quoi ils avoient ordre de ne le pas signer. Je lui dis que toute la difference qu'il y trouveroit, c'est qu'au lieu qu'auparavant ils avoient bien voulu accepter la promesse de l'Espagne pour la moitié, il faudroit à present qu'ils se contentassent de la même promesse pour les trois parts, supposé qu'on pût y résoudre les Espagnols; & que la Suéde auroit la même sûreté pour l'un que pour l'autre, puis-

que

que je ſavois qu'ils comptoient de ne fournir des Troupes qu'à proportion de l'argent qu'ils recevroient. Il me parût fort fâché de ce que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit reçû cet avis avant qu'on eût eu la réponſe du Connêtable : Car puis que nous ne voulons leur aſſûrer aucune partie des Subſides pour l'avenir ; ils auroient bien voulu toucher les deux cens mille écus avant que de ſigner le Concert ; qu'ils auroient pû faire acheter plus cher à l'Eſpagne ; ou du moins ne le lui accorder qu'à condition que cette Couronne leur aſſûreroit le payement des autres quatre cens quatre vingt mille écus qui leur ſont déja dûs pour les deux termes ſuivans. Il me promit, en le quittant, de me faire ſavoir ſa réſolution auſſi-tôt qu'il auroit examiné ce Concert, & me propoſa d'en conferer avec Monſieur de Wit. Je m'aperçois à preſent de la perte que nous avons faite en perdant Monſieur Maréchal, c'eſt ce que j'avois toûjours aprehendé, mais il n'y a point de remede ; & il faudra nous ſervir le plus avantageuſement qu'il nous ſera poſſible de ce que nous avons, & tâcher de lui faire changer ſes manieres.

Le Baron d'Iſola eſt venu chez moi cette aprés-dînée, pour m'engager à ſigner les projets de Monſieur Maréchal par leſquels

quels ſa Majeſté ſe chargeroit de payer à la Suéde les quinze mille écus, à condition que le Connêtable promettroit que l'Eſpagne rembourſeroit ſa Majeſté. Mais j'ai coupé court là-deſſus, auſſi bien que ſur tous les autres expediens qu'il m'a propoſez ; & lui ai dit que ſi ſa Majeſté ſe laiſſoit perſuader de ſigner le Concert, c'étoit plus qu'ils n'avoient lieu de ſe promettre, que c'étoit auſſi tout ce qu'ils pourroient eſperer en cette occaſion ; & que je le priois de faire ſon compte là-deſſus pour pouvoir prendre de juſtes meſures. Il me fit entendre qu'il avoit deſſein de partir pour Bruxelles dans un jour ou deux, afin de nous aporter une réponſe poſitive ſur ce que nous devons attendre de cette Cour à l'égard du payement, & de l'aſſûrance qu'on ſouhaite qu'ils donnent à la Suéde pour les trois parts des Subſides qui seront dûs dans la ſuite : Mais je penſe qu'il tâchera auparavant de connoître le ſentiment de Monſieur Appelboom, qui ſelon toutes les apparences demandera tout au moins que l'Eſpagne faſſe cette promeſſe aux Confédérez, & non pas directement aux Suédois.

Depuis ma derniere, l'Envoyé de Lunebourg eſt venu chez moi pour me prier d'aſſûrer le Roi que ſes Maîtres s'eſtiment fort

fort honorez des offres qu'il leur a faites d'entrer dans une Alliance dont il eſt le Chef. Que c'étoit ces avances de ſa Majeſté qui avoient obligé ſes Maîtres à lui ordonner de reſter ici, eſperant qu'on lui feroit quelques nouvelles propoſitions pour les engager dans ce Traité: Mais que ſes Maîtres n'en ayant plus entendu parler du depuis, & voyant que le mauvais état de nôtre Triple-Alliance avoit obligé plusieurs Princes Allemands à chercher d'autres meſures, ils lui avoient ordonné de partir, aprés qu'il auroit fait ſes efforts pour donner à ſa Majeſté, par mon moyen, toutes les aſſûrances imaginables de l'affection qu'ils ont pour ſon ſervice, & du deſir ſincere qu'ils ont de la voir heureuſement réüſſir dans les glorieuſes entrepriſes où elle s'eſt engagée. Je lui promis de m'acquitter de cette Commiſſion, & employai le reſte de nôtre Converſation à lui prouver que les Princes d'Allemagne étoient beaucoup plus intéreſſez à la conſervation de la Flandre que le Roi mon Maître, & devoient par conſéquent s'intéreſſer à ſa défenſe; & que quoi qu'il en fut ſi ſes Maîtres prétendoient quelque autre choſe, pour entrer dans une Alliance qui étoit ſi conforme à leur intérêt particulier, c'étoit aux Hollandois qu'ils devoient s'adreſſer, &

& non pas à nous ; puiſque le plus important ſervice qu'on tireroit de leur Troupes ne conſiſteroit qu'a arrêter l'Evêque de Munſter, qui ſans cette diverſion, pourroit avec le ſecours des François donner aſſez d'occupation aux Hollandois pour les empêcher d'envoyer leurs Troupes en Flandre, laquelle par ce moyen ſeroit expoſée à l'invaſion de la France. Il demeura d'accord de tout ce que je lui dis, & je lui promis de l'aider de mes bons offices auprés des Miniſtres de Hollande en tout ce que je pourrois.

Les Deputez des Etats ſont venus chez moi aujourdhui pour m'aſſurer du deſir qu'ils ont & de la réſolution où ils ſont de ſatisfaire ſa Majeſté ſur l'affaire de Surinam ; mais qu'ils n'avoient encore pu en venir à une concluſion ; qu'ils me prioient d'avoir encore un peu de patience, & que je pouvois être ſûr qu'elle ſe termineroit à nôtre contentement. Ils s'excuſerent de ce retardement, ſur ce que Monſieur de Wit & leurs autres Miniſtres étoient fort occupez à preſent, mais dans la ſuite de nôtre converſation, ils m'avoüérent que les Zelandois avoient envie d'attendre que leurs Vaiſſeaux ſoient arrivez de Surinam. Sur cela je m'échaufai un peu ; & leur dis que je n'avois garde de me char-

ger

ger d'un tel meſſage pour ſa Majeſté, & que toutes ces remiſes convenoient mieux à un procés entre particuliers qu'à une Négociation entre Miniſtres : je leur dis à la fin que parceque j'avois égard à l'embarras où étoient leurs Miniſtres, à cauſe des Troupes qu'ils étoient obligez de lever, & des autres affaires preſſantes qui les occupoient, je voulois bien attendre encore ſix jours ; à condition qu'ils me donneroient une reponſe poſitive, & dont ſa Majeſté ſeroit ſatisfaite : pour abreger une conference qui fut fort longue ils conſentirent à ce que je leur demandai, & j'eſpere qu'ils me tiendront parole d'autant plus qu'il y avoit parmi eux un Deputé de la Province de Zelande.

La commiſſion que vous me donnez à la fin de vôtre Lettre eſt, comme vous le dites vous même, fort difficile, car ces ſortes de plantes ne durent pas long-tems à moins qu'elles ne ſoient profondément enracinées ; cependant je ferai toutes les tentatives imagibles ici ; & j'oſe bien me faire fort de ne gagner pas moins ici que j'ai fait dans les Païs voiſins. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 13. *de Decemb.* 1669.

A My

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Quoi que Monſieur d'Overkerk n'ait beſoin d'aucun ſecours pour être bien venu par tout, & ſur tout à la Haye ; je vous avouë pourtant que la joye que j'avois de le voir a beaucoup augmenté lors qu'il m'a rendu la Lettre que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Comme il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour meriter l'honneur de vôtre ſouvenir, vous pouvez aiſément vous imaginer quelle ſatisfaction j'ai euë en a prenant que vous ne m'avez pas encore oublié. Je crois avec vous que la juſtice que vous dites qu'il m'a renduë en Angleterre poura m'être préjudiciable, & me faire plus de mal que de bien ; mais quoi qu'il en arrive je ne lui ſuis pas moins obligé de ſes bonnes intentions ; & je me ſoucie fort peu qu'il y ait eu des perſonnes aſſez méchantes pour donner de ſiniſtres interpretations à ce qu'il a dit de moi ; il faut être de bien mauvaiſe humeur pour ne vouloir pas que j'acquiere un peu d'eſtime & de reputation, puiſque c'eſt là le ſeul gain que j'ai en vuë, & dont je ne me ſouci-

ſoucirois pas mêmes beaucoup, ſi ce n'eſt que je ſuis perſuadé que c'eſt là le meilleur moien dont un Miniſtre ſe puiſſe ſervir pour réuſſir dans les Négociations que ſon Maître lui confie. Tant que vous ne me rendrez point de mauvais offices & que vous n'ajouterez point foi à ceux qu'on me rendra, je me ſoucirai fort peu de tout ce que ces perſonnes-là pourront dire, & me contenterai de n'avoir pas merité le mal qu'elles me veulent faire, eſperant qu'avec le tems on me rendra juſtice. Et je me perſuade auſſi que vous ne perdrez point la confiance que vous avez toûjours euë en moi, juſqu'à ce que vous trouviez que j'ai fait en toute ma vie quelque action indigne d'un homme que vous aviez crû meriter vôtre eſtime; & c'eſt-là tout ce que j'ai deſſein de vous dire ſur ce ſujet.

Je ſuis fort fâché auſſi bien que vous que Monſieur Werden ſoit parti avant que nous ſçuſſions la derniere reſolution de ſa Majeſté ſur cette importante affaire; & quoi que le peu de divertiſſement qu'on a ici puiſſe juſtifier l'empreſſement qu'il avoit d'en ſortir; je crois pourtant qu'il auroit volontiers retardé ſon voyage s'il eut attendu quelque choſe de nouveau d'Angleterre: Et pour moi je ne ſouhaite rien avec tant de paſſion que d'avoir quelque perſon-

ne

ne digne de foi qui puiſſe rendre témoignage de la maniere dont je me conduis dans toutes les affaires auſquelles je ſuis employé ; & c'eſt à quoi Monſieur Werden auroit été fort propre, car je ſuis perſuadé qu'il n'auroit ni diminué ni exageré mes fautes ; c'eſt auſſi de cette façon que j'agirai en vous parlant de celles des Eſpagnols que vous blâmez avec tant de raiſon ; je vous avouë que j'en ſerois fort ſurpris ſi je ne les conſiderois pas comme l'effet d'une inapplication d'eſprit ordinaire à des corps foibles & malades. Il eſt tres certain qu'ils meritent fort peu que nous nous interreſſions dans leurs affaires, & que nous partagions avec eux les dangers auſquels ils ſont expoſez, ſi ce n'eſt à cauſe des conſequences fâcheuſes & inevitables dont la perte de la Flandre ſeroit ſuivie, & qui ne manqueroient pas de s'etendre juſqu'à nous ; car en ce cas en voulant leur témoigner nôtre chagrin nous nous ferions du mal à nous mêmes ; & il vaut beaucoup mieux leur aider à reparer leurs fautes qu'en les jettant dans le deſeſpoir, les obliger à en faire de nouvelles. La plûpart des Miniſtres qui ſont ici ne ſavent que penſer de leur conduite, & de toutes les difficultez qu'ils font naître ſur le payement de l'Argent dû aux Suédois ; & ils ne ſavent pas

non plus de quel côté ſe tourner en cas que l'Eſpagne vint à prendre des meſures avec la France pour l'échange des Païs-Bas. Ils commencent à reconnoître qu'ils le sont traitez avec trop de rigueur, en les obligeant non ſeulement d'accepter la Paix à des conditions fort fâcheuſes, mais en les chargeant en même tems des Subſides que la Suéde demande, & en leur refuſant depuis ce tems-là de leur accorder la Garantie juſqu'à ce que les Suédois ſoient ſatisfaits. Il ſemble même qu'ils ſouhaiteroient d'avoir accepté la prémiere propoſition que j'avois ordre de leur faire en cette rencontre, ou qu'ils voudroient avoir fait une Alliance defenſive avec eux aprés la concluſion du Traité d'Aix; pourvû que ç'eut été conjointement avec nous: car je croi, que tant que nous voudrons bien agir de concert avec eux, on peut avancer hardiment qu'ils ne ſongeront pas à prendre de nouvelles meſures avec les Eſpagnols ou avec aucune autre Nation, ſans nôtre conſentement & participation: & c'eſt dequoi je ſuis fortement perſuadé, nonobſtant les bruits contraires qui ſe ſont repandus en France, & qui pouroient nous jetter quelques ſoupçons dans l'eſprit, ſi nous étions ſuſceptibles de ces ſortes d'impreſſions.

Pour ce qui eſt des delais qui ſe rencontrent

trent dans la conclusion de nôtre affaire de Surinam, nous devons nous en prendre à la constitution de ce Gouvernement, où l'opiniâtreté d'une seule Province peut empêcher l'effet des Résolutions prises par les Etats Generaux, aussi long-tems qu'il lui plait: Et cela arrive souvent lorsque l'affaire interresse particulierement une des Provinces, & que les autres n'y ont qu'un intérêt général, comme dans cette presente conjoncture: Car je suis sûr que la Province de Hollande & les autres cinq étoient résoluës, il y a cinq mois, non seulement de nous donner une satisfaction réele, & effective, mais encore de ne rien changer au formulaire que nous leur avons presenté; & elles n'en ont été empêchées que par la resistance de celle de Zélande qu'elles n'ont pu persuader ni contraindre à consentir à cette résolution. Voila ce qui a fait traîner cette affaire en longueur, & ce qui est cause que nous n'avons pas eu toute la satisfaction que nous nous promettions au sujet d'un de nos Vaisseaux, quoi qu'ils pretendent qu'elle est aussi entiere que nous puissions la souhaiter suivant la teneur de nos Traitez. A l'égard de leur grand armement qui, à ce que je vois, fait du bruit en Angleterre aussi bien qu'en France; je n'ai pas besoin de vous en dire

les particularitez ; parceque M. Blaithwait mon Secretaire en envoye le détail toutes les Semaines à Monſieur Williamſon avec les autres Nouvelles publiques ; & je me contenterai de vous dire ce qui n'eſt peut-être encore pas parvenu à vôtre connoiſſance ; c'eſt qu'on n'eſt pas encore convenu des levées qu'on doit faire ici ; on a ſeulement choiſi les Officiers ; on a fait accord avec eux, & on en a pris des aſſurances qu'ils ameneront leurs Troupes un certain tems aprés que les Etats leur en auront donné ordre ; & on attendra à mettre tous ces projets en execution, juſqu'à ce que l'on voye plus clair dans le deſſein des François, & qu'on ſache ſi l'Evêque de Munſter ſera d'humeur à vouloir faire la guerre, qui eſt ce que l'on attend, & ce que l'on aprehende fort ici ; le danger qui les menace étant preſque auſſi grand que celui qui menace la Flandre : de ſorte que tout ce que je puis faire c'eſt de repondre au deſir que vous avez de ſavoir quel eſt le deſſein des Etats. Ils diſent, *qu'il ne faut pas qu'on les trouve ſans vert le printems qui vient* ; & que s'il faut entrer en Action cette année on ne les trouvera pas deſarmez, mais qu'ils ſe mettront en état de ſoutenir la guerre ou de faire une Paix avantageuſe. Ce ſeroit une entrepriſe bien dif-

difficile que celle dont vôtre Grandeur fait mention, de vouloir deffendre ses voisins en depit de leur dens. Je croi cependant que si l'Espagne vouloit faire un échange des Païs-Bas avec la France, & qu'il y eut quelque Ville qui s'y opposât, & ne voulût pas se laisser vendre comme des Esclaves, car c'est ainsi qu'ils en parlent, ou craignit d'être traitée en Esclaves par les François; vous verriez cet Etat la proteger de toutes ses forces; & porter la guerre en Flandre plûtôt que de risquer à la voir s'allumer dans leur Païs; & peut être tâcheroient-ils de joindre au Corps de leur Etat telle Ville qui refuseroit de se soumettre à cet échange, en lui donnant une huitiéme voix dans leur gouvernement, sur tout si c'étoit une Place comme Anvers, Gand ou Bruges où il leur fut facile de porter leurs Armes pour sa deffence. On parle déja de quelque chose d'aprochant dans les Païs-Bas Espagnols, & les Hollandois ne negligent pas de fomenter ces sortes de pratiques pour se mettre à couvert du danger où la resolution des Espagnols pouroit les exposer. En cas que tous leurs efforts ne produisissent aucun effet & qu'ils ne pussent empêcher la Flandre de tomber entre les mains des François; je crois que leur derniere res-

ſource ſera de ſe faire recevoir au nombre des Cercles de l'Empire : mais dans toutes ces occurrences leur principal ſoin ſera d'affermir & d'étreindre le lien qui nous unit enſemble ; & de nous embarquer dans ce qu'ils appellent la *cauſe commune*, qui doit conſiſter à arrêter les progrés de la France. Car quoi qu'ils diſent avec raiſon que c'eſt nous qui les avons engagé dans cette affaire en leur faiſant prendre les meſures qu'ils ont priſes ; ils ſeroient pourtant bien plus contens de nous voir agir avec autant de chaleur qu'ils agiſſent eux mêmes ; & nous cederoient volontiers l'honneur de leur ſervir de guides & de chefs en cette occaſion.

Vôtre Grandeur aura peut-être entendu dire qu'il ſe doit faire ici quelque changement dans le Miniſtere, & que le credit de ceux qui y ſont à preſent commence à diminuer ; mais je croi que tous ces bruits ne ſont fondez que ſur quelque tentative que la Ville d'Amſterdam fait pour ſe tirer de pair d'avec les autres Villes de Hollande, alleguant pour ſes raiſons que puiſqu'elle porte ſeule la moitié des impôts qui ſont mis ſur la Province de Hollande, comme cette Province paye la moitié de toutes les impoſitions qui ſe levent ſur les ſept autres, il eſt bien juſte qu'elle

ſoit,

ſoit, du moins en quelque façon conſiderée dans ſa Province, comme la Hollande l'eſt dans la Republique, & c'eſt dans cette vûë que les principaux Habitans de cette Ville ſe ſont oppoſez de toute leur force à la faction de Leyden, de Dordrecht, & de Rotterdam, qui appuyée du credit de M. de Wit a depuis pluſieurs années prevalu dans toutes les élections qui ſe ſont faites; & qu'ils ſe ſont joints au Corps de la Nobleſſe pour faire tomber le choix ſur M. Matteneſſe à l'excluſion de M. Meerman; dans cette conteſtation, il s'agiſſoit d'un Emploi trés lucratif & trés honorable, quoi qu'il ne donne pas beaucoup de pouvoir en ce qui concerne les affaires du Gouvernement; ils ont auſſi prevalu dans la derniere election des Officiers qui doivent faire les nouvelles levées; & il y a eu quelques perſonnes de ce parti qui ont fait un projet de créer un nouveau Miniſtre ſous le nom de Sécretaire d'Etat, dont la fonction ſeroit de recevoir les Memoires des Miniſtres étrangers, & d'avoir le ſoin de toutes les Dépêches du dehors; & par ce moyen ſoulager Monſieur de Wit qui eſt obligé d'y travailler auſſi bien qu'aux affaires du dedans. Je croi qu'ils deſtinoient cet emploi à Monſieur de Beuningen qui, ſous main, a eu beaucoup de part à toutes

les resolutions, & à tous les mouvemens de la Ville d'Amsterdam dont il est Député, & qui je pense sera chargé du soin de la plus grande partie des affaires étrangeres, mais je ne sai pas si ce sera sous quelque nouveau titre, ou non.

Monsieur de Wit dans ces dernieres contestations a agi avec beaucoup de prudence, & n'a point parû y avoir aucune part; se contentant d'aller son train ordinaire sans se mêler dans toutes ces intrigues; il a toûjours semblé qu'il cherchoit à calmer les esprits, & à accommoder tous ces differens; je croi que cette conduite sage & prudente jointe au besoin que l'on a de lui, fera qu'on aura toûjours beaucoup d'égard pour lui; à moins qu'il n'arrive quelque violente révolution dans l'Etat à quoi les affaires ne paroissent pas disposées.

L'Article qui a le plus contribué aux dernieres divisions de cette Province a été celui de la défense des Marchandises de France, qui a été porté avec beaucoup de chaleur par Monsieur de Beuningen, & par la Ville d'Amsterdam, mais les Villes de

l'au-

l'autre faction s'y sont opposées pour leur intérêt particulier, sous pretexte qu'il y auroit du danger à prendre une semblable resolution à moins que ce ne fut de concert avec l'Angleterre. Ainsi je ne sai pas si cette deffense s'étendra plus loin qu'aux étoffes dont on s'habille; quoi que Monsieur de Beuningen tint pour assuré, il n'y a pas long-tems, qu'elle auroit aussi lieu à l'égard du Sel & des eaux de vie de France; & même, si nous voulions aller le même pas avec eux, on deffendroit aussi les vins; ce qui, selon lui, mettroit bientôt la France en un état qui ne lui permettroit pas d'être si importune à ses voisins comme elle l'est à present. Je ne voulus pas entrer plus avant dans ces sortes de discours; parce que je doute que nous soyons d'humeur à écouter aucune proposition vigoureuse, quelque bien concertée qu'elle soit, & quelque avantageuse qu'elle puisse être: je suis pourtant trés-persuadé que par la grace de Dieu nous pourrions prendre & executer des resolutions aussi hardies qu'aucuns de nos voisins; mais je croi que nous ne savons pas de quoi nous sommes capables; & je crain bien que nous ne connoissions jamais nos forces, si sa Majesté ne trouve

le moyen de finir les contestations qu'il a avec son Parlement ; de faire cesser les mécontentemens de son Peuple, & de se mettre en reputation de n'avoir en veuë dans son Gouvernement que l'intérêt de ses sujets, & de n'employer les Subsides qu'ils lui accordent qu'aux usages auxquels eux mêmes les ont destinez. Je vous avouë que c'est là mon opinion, & que je ne croi pas qu'il sufise de gagner le Parlement & de l'obliger d'une maniere ou d'autre à donner ce qu'on lui demande, comme je vois que c'est la pensée de plusieurs. Cependant je n'aurois pas osé tenir un pareil discours à d'autre qu'à vous, & encore je doute que je vous en eusse parlé, si je ne m'y étois trouvé engagé par les tristes reflexions que vous faisiez dans vôtre Lettre sur ce sujet. Mais quelle que soit mon opinion, ou celle des autres ; je suis sûr que tout homme qui pense, doit être persuadé qu'il seroit bon que sa Majesté & ses Ministres y reflechissent une fois pour toutes, & convinsent d'un plan de moyens & de resolutions, tant en Angleterre, que dans les Païs étrangers, qui repondissent au veritable but qu'on doit se proposer qui est la fureté, l'honneur & la tranquilité du Royaume. Et quand une fois on aura dres-

dreſſé ce Plan, il faudra le ſuivre avec application, ſans s'arrêter, juſqu'à ce qu'on ſoit venu à bout de ce que l'on s'eſt propoſé. Mais s'il arrivoit, ce que pluſieurs penſent, que nous vécuſſions au jour la journée, nous contentant de relever les murailles à meſure qu'elles tombent en ruïne, & de courir aprés le gibier lors qu'il ſe leve, ce n'eſt tout au plus qu'aller à la Chaſſe aux Moineaux, ou faire voler l'Oiſeau; ce qui peut ſervir à fournir un plat ou deux, mais ne ſuffira pas à entretenir le ménage.

Je vous ſupplie Mylord, de me pardonner la liberté que j'ai priſe, & je vous promets que je ne me mettrai plus dans la néceſſité de vous demander un ſemblable pardon; ſi vous ne voulez pas m'excuſer prenez vous en à vôtre Lettre qui m'a engagé dans cette matiére, ou plûtôt à l'interruption de nôtre commerce qui m'a ſemblé longue, & à l'inclination que j'ai de renouveller mes anciennes correſpondances; comme un Amant qui retourne toûjours à ſes vieilles amours quoi qu'il les eût diſcontinuées, ou qu'il en eût été diverti pendant longtems. Cependant, comme je me ſuis entretenu ſi librement avec vous ſur les diſpoſitions où l'on eſt ici, & que je

vous ai ouvert mon cœur ſur des affaires fort delicates, je me ſervirai de Monſieur Richard pour vous mettre celle-ci entre les mains, & pour lors je la croirai fort en ſûreté auſſi-bien que tous mes intérêts. Je ſuis avec beaucoup de paſſion,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 24. *Decembre* 1669.

Au Connêtable de Caſtille.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'ait communiqué à V. E. par ce Courier le Projet du concert des forces particulieres, lequel a été arreté ici par le conſentement des Miniſtres de trois Confederez. Je puis bien aſſurer V. E. que pour le reduire à la forme ou il eſt, tous les Miniſtres ſe ſont relâchez à l'envi, & autant qu'il leur a été poſſible. Il ſeroit inutile de les preſſer de nouveau, &

& pretendre en obtenir davantage : Nous avons trouvé assez de difficulté à l'emporter sur le Ministre de Suéde, pour avoir sa Garantie avant que d'aller plus loin, & de faire de nouveaux pas inutiles, aprés tous ceux que nous avions faits. Il nous asseure de n'avoir jamais rien proposé qui tendît à faire venir des Troupes de Pomeranie ni de Breme, qui sont des lieux où il n'y en a pas un plus grand nombre que ce qu'il faut pour les garnisons; que si l'on le presse sur ce point, il nous repond, que pour entretenir des Troupes supernumeraires en ces lieux là, il faut des Subsides en tems de paix même, & qu'à ces conditions la Suede en sera satisfaite.

Il me semble que c'est assez qu'il promette de faire agir les 16000. hommes trois mois ecoulez aprés l'attaque ; car il n'y a guere d'apparence d'employer de si grandes forces, que par voye de diversion : Les Troupes qui doivent être fournies par sa Majesté & les Etats Generaux étant jointes à celles du Roi Catholique, leur nombre sera suffisant pour la deffense des Païs-Bas, car on n'a pas dessein de se repandre dans le Païs, & de s'y elargir, ni de paroître maître de la campagne. V. E. voit, que quand il lui plaira, quinze jours de tems la rendront maîtresse de dix mille hommes de

Troupes des Etats Generaux ; & à l'égard du Roi mon Maître, quoi que le terme ne ſoit ni exprimé, ni preciſément ſpecifié, il me ſemble pourtant, que V. E. ne peut former de difficultez ſur cela ; Car ces mots, *Au plûtôt que faire ſe pourra*, emportent bien un terme limité, quelque court qu'on veuille le ſouſ-entendre, perſonne n'ayant jamais exigé une choſe plutôt qu'elle ne ſe peut faire. J'avoüerai, que les ordres & pleins pouvoirs de la Reine Regente d'Eſpagne, qui nous ont été communiqués par l'Ambaſſadeur Gamarra, ne faiſant aucune mention de cette petite difference, je n'en avois pas donné avis à ſa Majeſté, me croyant aſſés muni, & aſſés autoriſé par mes pleins pouvoirs pour ſigner le même projet qui avoit été envoyé en Angleterre auſſi bien qu'en Eſpagne.

J'eſpere que dés que V. E. aura depeché les Pouvoirs à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne de delivrer l'argent, il n'y aura plus de difficulté à la ſignature du Projet, tel qu'il lui a été communiqué ; Et autant que je le puis juger, ſur tout par rapport au Miniſtre de Suéde, je ne croi plus que cette affaire trouve de retardement. C'eſt dequoi j'ai voulu donner avis à V. E. C'eſt à elle

elle à en user selon sa prudence, & les intérêts de son Roi, & à m'estimer comme je suis, &c.

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 23. Janvier 1670.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 7. avec celle qui étoit dedans pour Monsieur de Beuningen à qui je l'ai envoyée à Amsterdam, aprés en avoir fait la lecture suivant la permission que vous m'aviez donnée. Je ne vous dirai rien là-dessus jusqu'à ce que je lui aye parlé, & que j'aye vû comment nous nous accorderons sur les Faits; parce qu'il semble que tout tombe principalement sur l'usage que l'on a fait de ces Traitez particuliers au préjudice & à l'exclusion de nôtre Commerce; quoi qu'ils eussent été desavoüez tout au moins, s'ils n'avoient pas

pas été annullez, par le Traité qui se fit entre les deux Nations aprés la premiere guerre ; & sur ce qu'on s'en est encore servi à l'ordinaire plusieurs années aprés, & même fort peu de tems avant le commencement de la seconde guerre ; si nous pouvons prouver ces deux points par les Articles du Traité, & par des témoignages certains de ce qu'ils ont pratiqué depuis ce tems-là ; nous avons assûrément toute la raison imaginable de demander ce que nous demandons : mais s'il faut que nous nous fondions seulement sur l'équité, en ce qui regarde la liberté du Commerce entre des Peuples alliez, nous voilà justement embarrassez dans la question sur laquelle nous ne pouvons nous accorder ; car il faudra savoir si on observe les mêmes réglemens dans les Indes que dans l'Europe ; & je doute que nous fussions d'humeur à en vouloir convenir, supposé qu'on comprenne dans cette question les Indes Occidentales aussi-bien que les Indes Orientales. Mais je pourrai mieux vous parler sur ce sujet lors que j'aurai lû le Traité qui fut conclu aprés la premiere guerre, & que je me serai entretenu avec Monsieur de Beuningen sur le contenu de la Lettre que vous lui avez écrite, & cependant je vous assûre que je ferai tout

mon

mon possible pour tâcher d'obtenir ce que nous prétendons.

Je ne puis vous rien dire de plus positif sur l'affaire de Surinam, que ce que je vous en ai dit dans ma derniere ; je fais à present tous mes efforts pour disposer les Deputez de Zelande à ne s'y opposer pas lors qu'elle viendra devant les Etats Généraux : étant plus aisé de prévenir ces sortes de difficultez que de les surmonter lors qu'elles sont formées ; car on voit ordinairement que la plûpart du monde se fait un point d'honneur de soûtenir ce qu'il a une fois avancé. Le Pensionnaire de Zelande me sollicite fortement d'écrire en Cour pour tâcher de savoir le nom des Commissaires que sa Majesté a dessein d'employer, avant que j'aye reçû mes ordres, & c'est ce qu'ils ont déja demandé par leur derniere Lettre, où vous pouvez remarquer qu'ils avoient nommé trois personnes tout exprés, afin que le Roi les refuse & ne les accepte pas pour Commissaires.

En conformité de la derniere Conference dont je vous ai parlé dans ma précédente ; nous sommes convenus de dresser le projet ci-joint, & de l'envoyer au Connêtable, en lui protestant que c'est le seul que nous avons résolu de signer lors

que

que les Subsides dûs à la Suéde lui auront été payez ; je suis persuadé que vous ne trouverez pas qu'on y ait rien changé qui puisse être d'aucune importance à sa Majesté ; quoi qu'on n'ait pû éviter de changer le Formulaire que j'avois reçû d'Angleterre, à cause qu'il n'y avoit ni introduction ni conclusion ; & de plus, le Ministre de Suéde trouvoit que cela l'engageoit à plus qu'il n'avoit ordre de s'engager en le donnant comme un Acte à l'Espagne ; au lieu que de la maniere dont nous l'avons dressé, ce n'est que pour servir d'Instrument entre eux, dont les Ministres d'Espagne auront seulement une Copie en dûë forme ; & comme ceux de Suéde aimoient mieux l'avoir de cette façon, j'ai crû que je devois y donner les mains, supposé que les Espagnols l'agréent ; mais ils n'ont pû me persuader à engager sa Majesté à aucun tems déterminé ; quoi qu'ils ne m'ayent jamais fait de plus fortes instances que sur cet Article, dans la crainte où ils étoient que le Connêtable ne prit ce prétexte pour nous échaper ; non seulement les Espagnols m'en ont pressé, mais les Hollandois mêmes m'ont envoyé deux fois leurs Députez pour m'engager à faire cette démarche, pour la raison que je viens de vous dire. Tous leurs efforts ont été inu-

tiles.

tiles. A la verité, je ne croyois pas que cela fut d'une grande importance, mais il me suffisoit de n'avoir point d'ordre là-dessus ; & j'ai dit aux Espagnols que c'étoit ma faute ; que j'avois oublié d'informer sa Majesté de leur prétention, assez à temps pour qu'elle pût être inserée dans mes Pouvoirs ; comme vous le verrez par la Copie de la Lettre que j'écrivis hier au Connêtable, & que je lui envoyai avec celle des Etats pour presser la conclusion de cette affaire.

A l'égard des nouvelles, permettez-moi de vous renvoyer à celles de M. Cook, car je ne suis pas d'humeur à prendre sur mon compte toutes celles qui se debitent ; j'ai toûjours remarqué tant d'incertitude dans ces sortes de nouvelles, que je crois qu'un homme est plus à estimer de n'en mander aucune, que d'en mander beaucoup ; cependant, je ne puis m'empêcher de vous informer de deux choses que j'ai apprises depuis peu ; qu'elles le meritent, ou non. Monsieur de Rohan, frere du Duc de Monbason, ayant vendu sa Charge de Grand Veneur, quatre cens mille francs, vint ici la Semaine passée, & y a placé cent mille écus, quoi que l'intérêt n'y soit pas la moitié si haut qu'en France ; cela m'a surpris, car j'avois oui dire qu'il étoit

étoit aussi bien auprés du Roi son Maître qu'aucun autre Courtisan.

On a executé cette Semaine à Amsterdam une personne d'une qualité distinguée, & qui avoit beaucoup de credit en ce Païs ; seulement pour avoir emprunté de l'argent de quelques personnes sur la copie d'une Obligation qu'il avoit de l'Amirauté, qu'il leur donna en gage, leur faisant croire que c'étoit l'original ; & quoi qu'il fut Frere d'un des Bourguemaîtres de cette Ville, & Neveu du Tresorier de Zelande ; & qu'on fit toutes les instances imaginables pour le faire condamner à une prison perpetuelle, & même à être toute sa vie dans un Cachot où il ne pût ni voir, ni remuer ; qu'on offrit de restituer l'argent qu'il avoit emprunté sur ces Copies ; & qu'on promit de donner aprés cela mille livres sterling pour le faire executer en prison ; tout cela n'a pas empêché qu'on ne lui ait fait couper la tête publiquement par les mains d'un Bourreau ; au préjudice de ses Creanciers qui ont tout perdu, & qui pour éviter cette perte s'intéressoient pour lui sauver la vie avec autant de chaleur que ses Parens mêmes ; ce que je remarque comme un Exemple signalé de la Justice qui s'observe dans cette République, bien diffe-

different de ce qui se pratique dans la plûpart des autres Païs. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 24. *Janvier* 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Depuis ma derniere j'ai reçu la vôtre du 28. du passé, & je ne doute point qu'avant que celle-ci vous soit renduë, vous n'ayez déja appris ce que je vous mandois au sujet de la conclusion de cette affaire que nous avons agitée si long-tems avec les Ministres d'Espagne: Je ne puis pas vous dire encore que l'Argent est payé; mais je ne vois plus rien qui puisse retarder ce payement; sinon le reglement qu'il faut faire avec ces Marchands d'Anvers dont le Connêtable a demandé l'association. A la verité le credit des Espagnols est si bas en ce Païs ici qu'il se trouve peu de personnes qui veuillent être cau-

caution d'une pareille Somme, principalement dans leurs Etats où ils ſont juges & parties; & je croi qu'il faudra à la fin que les Etats promettent & s'engagent d'indemniſer ces Marchands de tout ce qui pourroit arriver en cette occaſion ; quoi qu'aprés l'arrivée des Ratifications d'Angleterre & de Suéde les Eſpagnols pourroient bien faire une *querelle d'Allemand* à leur correſpondans d'Anvers, & les obliger à ſe deſiſter de leurs prétentions.

J'ai été le premier qui ai appris à Monſieur de Wit que le Roi de France avoit déclaré qu'il remettoit au jugement de ſa Majeſté & du Roi de Suéde tous les différens qui retardent les négociations de Paix : Ce Miniſtre trouva que la France avoit bien peu d'égard pour les Etats, de ne les avoir pas compris dans cette mediation ; mais il me dit que cela ne l'empêchoit pas d'en être bien aiſe ; & qu'il eſperoit que comme cette eſpece de mépris n'engageroit pas les Hollandois à marquer aucun reſſentiment qui put prejudicier à la concluſion de cette Paix ; il vouloit croire auſſi que les cajoleries des François ne nous feroient pas agir avec moins de ſincerité & de droiture ; d'autant plus que, vû la circonſtance du tems, nous ne devions pas prendre la civilité qu'ils nous témoignoient en cette rencontre,

pour

pour une Marque de la deference que cette Cour a pour ſa Majeſté.

Je croi que la confiance qu'ils prennent en cette declaration retardera les levées qu'on avoit deſſein de faire ce printems ; quoi que ces Miniſtres ne paroiſſent pas ajouter beaucoup de foi aux promeſſes de la France; je croi auſſi qu'il pourrroit bien arriver que cette declaration n'aura point d'effet, car je crains que l'Eſpagne ne faſſe encore quelque reponſe deraiſonnable. Je ſuis confirmé dans ce ſoupçon par ce que m'a dit le Baron d'Iſola, qu'il écriroit au Marquis de Caſtel-Rodrigo pour lui conſeiller de faire en ſorte que la Reine accepte cette offre de la France * pourvû *que le Roi trés-Chrêtien remit au même Arbitrage toutes les contreventions de la Paix dont l'Eſpagne s'étoit plainte à la conference de l'Iſle.* Ce qui regarde le pillage de la Bourgogne à quoi les François n'ont jamais voulu conſentir dans la conference qu'ils eurent au ſujet des dépendances de cette Province. Je dis au Baron d'Iſola que j'aprehendois qu'une ſemblable reponce ne gâtât toute l'affaire, puiſqu'elle ne pouroit pas arriver avant le commencement du Printems, & que cela donneroit peut-être un pretexte aux François de ſe dedire, lorſqu'ils verroient qu'on ſe ſeroit laiſſé endormir à leur promeſſe,

* *Ce ſont les termes de l'Original.*

meſſe, & qu'on n'auroit fait aucun prépa-ratif ni en Flandre, ni en Hollande, d'où doit pourtant venir le principal ſecours; & que s'ils vouloient qu'on leur fit raiſon des *contreventions* dont il parloit, ils feroient beaucoup mieux d'accepter ce qu'on leur offroit en donnant à cette offre une plus grande étenduë que de la reſtraindre à aucune condition, qu'ainſi ils pouvoient dire qu'ils donnoient les mains à l'*Arbitrage*, non ſeulement à l'égard de ces *dependances*, mais auſſi de tous les différens qui pourroient ſurvenir dans la Négociation de la Paix; & dans cette diſcuſſion on pouroit mettre ſur le Tapis devant les Arbitres les prétentions des Eſpagnols, ce qui demande qu'on attende une Saiſon plus favorable que ne ſera celle du Primtems prochain. Le Baron me proteſta que mes raiſons l'avoient convaincu: mais parce qu'on ne peut pas beaucoup compter ſur un homme qui eſt ſi entêté de ſa capacité; & qui paroît avoir pour le moins autant envie de ſe faire valoir que de s'acquiter de ſa commiſſion; j'ai cru que je ne ferois pas mal ſi je prenois la liberté de vous dire ce que je penſe ſur ce ſujet; c'eſt que, ſi vous le trouviez bon, on pourroit en écrire à M. le Chevalier Guillaume Godolphin, en ſe ſervant d'une voye ſure, ou d'un chifre:

Car

Car autrement, les Espagnols dans leur reponse ne manqueront pas d'insister sur ces contraventions qui ont arrêté les Commissaires de l'Isle pendant tant de tems, & que les François ne veulent absolument pas admettre dans la décision des Dependances.

J'envoye à vôtre Grandeur les propositions que le Baron d'Isola nous a faites pour engager son Maître dans la Triple Alliance. Les Ministres des Confédérez ont jugé à propos de les examiner entre eux & d'en conferer ensuite avec lui comme Ministres d'un *pouvoir uni*. La premiere chose que nous puissions faire c'est de communiquer tout ce qui se passe à nos Maîtres ; c'est pourquoi je vous envoye d'avance les premieres propositions, afin d'être instruit au plûtôt de ce que vous en pensez.

Aprés ce qui se passera ici dans la conclusion de nôtre Garantie & du payement des Subsides dus aux Suédois; je croi que si Monsieur Ognati peut proposer quelque bon expedient pour la sureté du Roi, ou plûtôt pour lui faire toucher d'avance la valeur d'un quartier des Subsides qui seront dus à la Suéde, pour les trois Mois qu'on doit avancer, cela seroit d'un grand avantage, & augmenteroit le credit de nôtre Alliance, en donnant à cette Couronne

une ſatisfaction ſi conſiderable, telle que ſeroit celle qu'ils recevroient, ſi ſa Majeſté ſe chargeoit du payement des quinſe mille écus par Mois, comme ils l'ont demandé avec tant d'inſtance, & dont ils ont pris le refus ſi fort à cœur.

Mylord Falcombridge m'a informé du voyage qu'il a deſſein de faire ; j'ai déja commencé le Commerce que j'aurai avec lui par une Lettre qu'il trouvera à Paris, & je continuerai à l'entretenir, & à m'acquiter avec ſoin de tous les devoirs auſquels mon emploi m'engage.

Je ſouhaite à Mylord Berkely toute ſorte de bonheur dans l'importante charge dont il eſt depuis peu revêtu, ne ſachant aucun poſte où un honnête homme, diligent & capable puiſſe être plus utile à ſa Majeſté qu'en celui-là. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, *&c.*

A la Haye le 7. *de Fevrier* 1670.



A Mon-

A Monſieur le Chevalier Guillaume Godolphin.

MONSIEUR,

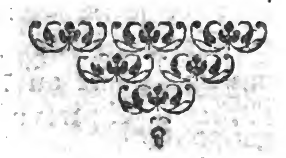
Son Alteſſe le Prince d'Orange envoye à Madrit Monſieur Chieſe, qui vous rendra celle-ci, pour demander le payement d'une ſomme conſiderable que la Cour d'Eſpagne doit à ce Prince depuis quelque tems, & qui, à ce que je croi, ne lui eſt pas conteſtée ; & quoi que ce Gentilhomme entreprenne ce voyage avec de meilleures Armes que celles que je pourrois lui fournir ; cependant ſon Alteſſe m'ayant ordonné de lui donner une Lettre de recommandation auprés de vous, je n'ai pas voulu y manqüer ; & je ne veux pas douter que vous ne faſſiez tout vôtre poſſible pour lui aider dans une affaire où il s'agit du ſervice d'un Prince, qui par ſa naiſſance merite que tous les Anglois entrent avec chaleur dans ſes intérêts, & qui par ſa vertu, & ſes belles qualitez s'acquiert l'eſtime & l'admiration de tous ceux qui ont l'honneur de le connoitre ; c'eſt pourquoi je vous ſuplie d'apuyer de tout vôtre credit, & d'aſſiſter autant qu'il vous ſera poſ-

poſſible ce Gentilhomme dans la pourſuite de cette affaire ; & de l'aider de vos conſeils, s'il vous les demande, afin que connoiſſant les perſonnes à qui il faudra s'adreſſer il puiſſe réuſſir heureuſement. Je ne manquerai pas de faire valoir auprés de ſon Alteſſe ce que vous ferez en cette occaſion, & en mon particulier j'en aurai toute ma vie bien de la reconnoiſſance. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 3. *d'Avril* 1670.



Au Mar.

Au Marquis de Castel-Rodrigo.

MONSIEUR,

Quoi que le porteur de cette Lettre; Monsieur Chiese, n'ait pas besoin d'autre appuy que du nom du Prince son Maitre, & de l'equité de la cause dont il est chargé; je n'ai pourtant pas voulu manquer à lui donner, comme par surabondance de droit, cette recommandation auprés de V. E. autant pour satisfaire à mon devoir envers son Altesse le Prince d'Orange, que pour me faire honneur de la confiance avec laquelle je croi avoir encore quelque part dans le Souvenir & l'amitié de V. E. Je pourrois bien l'assurer, qu'en faisant justice à son Altesse, la Cour d'Espagne obligera un Prince dont les grandes qualités égalent la grandeur de la naissance, & qui sera un jour en état de reconnoitre les bontez qu'on aura à present pour lui: Ajouterai-je, que ce prince prend déja beaucoup de part au bon train que prennent les affaires d'Espagne, de tels sentimens quand ils seroient seuls, meritent que sa personne soit cherie, & qu'au lieu de le rebuter par des traitemens qui sentent l'injustice, on em-

embrasse cette occasion de l'obliger. Je ne sçaurois recommander ses interêts à une personne plus genereuse que V. E. ni qui se soit toûjours plus interessée dans tout ce qui a touché de prés le Roi mon Maitre. V. E. ne sçauroit être plus instamment priée d'accorder sa faveur, ni par une personne qui lui soit plus acquise, & qui soit avec plus de passion que je suis, *&c.*

Monsieur,

Vôtre, *&c.*

A la Haye le 3. d'Avril 1670.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor,

MONSIEUR,

J'ai depuis peu reçu la vôtre du 23 du Mois passé, avec la précédente du 19. dans laquelle j'ai trouvé des additions marginales sur le Memoire que j'envoiai dernierement en Zelande concernant l'affaire de Surinam. Quant à ces mots, *la Nation Hollandoise habitante en ces quartiers*; qui sont confor-

mes

mes au ſtile de la derniere Lettre que les Etats ont écrite à ſa Majeſté ſur ce ſujet ; je ne doute point que je ne les y faſſe inſerer, en cas que les Zelandois en viennent à une concluſion en conſequence de mon Memoire ; quoi qu'ils ayent déja dit qu'il contient plus d'Articles qu'il n'y en avoit dans nos premieres demandes.

A l'égard des Mots, *ou quelque autre*, ce qui s'entend de la perſonne par qui ſa Majeſté enverra les ordres ; j'eſpere auſſi qu'ils paſſeront ſans difficulté ; pourvû qu'on n'ait pas deſſein d'employer pour ce tranſport aucune des trois perſonnes que les Hollanlandois ont refuſé dés le commencement.

Pour ce qui eſt des autres mots qui diſent que la Rédition de la Colonie, eſt celle que le Major Banniſter en fit le 21. d'Avril 1668. il faut que je vous avouë franchement que j'ai fort peu d'eſperance d'obtenir ce point ; ayant déja fait tous mes efforts pour cela, ſans aucun ſuccès ; juſques là que les Deputez de Hollande, & des autres Provinces qui m'ont parû les plus portez à nous donner ſatisfaction, n'ont pourtant pas voulu conſentir à cet Article : & ils ont trouvé qu'il leur étoit bien rude, qu'après avoir avoir cedé le tranſport des Eſclaves comme nous l'avons de-

mandé, quoi que ce ſoit contre ce qui s'eſt toûjours pratiqué dans cette Colonie, nous inſiſtions encore pour obtenir d'eux les Eſclaves qu'ils nous ont eux mêmes fournis, & qu'ils offrent de nous payer au même prix qu'ils nous ont coûté; & ſur l'inſtance que je leur en ai faite, ils m'ont repondu qu'il n'étoit pas néceſſaire de diſtinguer les Reditions de la Colonie; puis que le ſens de leur Lettre étoit, que les Eſclaves fournis par les Hollandois, y reſteroient & qu'on pourroit emmener les autres: de ſorte que ſi on n'en avoit point fourni entre la premiere & la ſeconde Redition, ils ne demandoient pas qu'on y en laiſſât; mais que s'il ſe trouvoit que les Hollandois en euſſent fourni entre ces deux Reditions & depuis la derniere, il faudroit les y laiſſer: Et je ſuis ſûr que les deputez agiterent cet Article, non pas comme ayant aucune connoiſſance particuliere de ce qu'il emporte, mais ſeulement fondez ſur l'idée generale qu'ils ont de la choſe, & ſur l'equité qu'ils croient y remarquer, & je crain qu'il ne ſoit difficile de les faire changer de ſentiment; cependant je ferai tout mon poſſible pour rendre ſervice au Major Banniſter, quoi que je n'aye jamais connu de perſonne plus importune. Je preſſai Monſieur de Wit, & les Commiſſaires, particulie-

culierement les Députez de Zélande, dans une conference que nous eumes il y a deux jours, de terminer cette affaire ; mais n'ayant pas encore reçu les additions à mon dernier memoire, je ne pus leur en parler. Monsieur de Wit me dit qu'il y auroit aujourdhui une conference sur ce sujet entre les Commissaires de Hollande, & ceux de Zelande.

On échangea Dimanche dernier les Ratifications du Concert avec l'Acte de l'Espagne pour l'assurance des Subsides avenir : mais les Ministres de Suéde & de Hollande ont chacun trois Originaux du Concert, ne s'étant pas voulu contenter des copies autentiques que j'avois proposées ; ce qui m'oblige de vous envoyer encore deux autres Originaux pour la Ratification du Concert que je delivrerai aux Ministres de ces deux Etats, en m'en donnant autant. Je vous dirai, en passant, que j'avois lieu de douter que la Ratification qui m'avoit été envoyée passât ; quoi que je ne crusse pas qu'il fut à propos de vous dire mes scrupules là-dessus, avant que je sçusse si les autres Ministres y trouvoient quelque difficulté ; je ne sai si on l'envoya en cette forme par méprise, ou à dessein ; Mais je suis bien sûr que la Ratification dans les termes qu'elle est conçuë, est seu-

lement une ratification de la Garantie, & des clauſes y compriſes, dont on n'a jamais crû que le Concert fit partie, & elle a beſoin d'une étroite connexion avec les mots de la Preface, qui à la verité, fait mention du concert auſſi bien que de la Garantie: vous verrez que cette Ratification eſt bien differente de celle qui eſt venuë de Suéde, & que je vous envoye; & je vous avouë qu'elle eſt telle, que ſi j'avois été à la place de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, je ne l'aurois pas acceptée, mais ni lui ni le Miniſtre de Suéde n'y ont encore rien trouvé à redire. Je ne jugeai pas à propos de la communiquer à Monſieur de Wit que la veille du jour que l'Echange ſe devoit faire, par ce que je ſavois bien que ce defaut ne lui échaperoit pas; & mêmes lors que je la lui communiquai nous étions ſeuls: il s'arrêta tout court lors qu'il rencontra ces paroles, *Supra memoratam Garantiam*; & remarqua qu'il y manquoit la convention au ſujet des Troupes; ce qui étoit le ſeul but qu'ils s'étoient propoſez par cette Ratification; & là deſſus il me dit, *cela n'eſt pas comme il faut*: mais lors qu'ils les eut comparez avec ceux de la Preface, il dit enfin, *cela peut ſuffire*; & m'aſſura qu'il ſouhaitoit que les autres ne fuſſent pas plus ſcrupuleux que lui ſur un endroit,

endroit, où il étoit persuadé que nôtreintention étoit bonne : & ainsi il n'en parla point lors que nous fimes l'échange des Ratifications ; & je croi que ce fut par ce qu'il previt bien les mauvaises consequences que produiroit la découverte de ce défaut de nôtre instrument, sur tout dans un tems où l'on soupçonne la droiture de nos intentions un peu plus qu'elles ne le meritent, comme vous me l'assurez.

J'aprens que la Ville d'Amsterdam a consenti au voiage de Monsieur de Beuningen, mais je ne puis pas vous donner cette nouvelle pour assurée ; ce sera pour la premiere que je me donnerai l'honneur de vous écrire. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 6. *de Mai* 1670.



A Mylord Arlington.

MYLORD,

Si vous n'aviez pas été hors la Ville, je ne vous aurois pas laissé si long tems en repos. Vous voyez que je recommence à vous importuner aussi-tôt que j'aprens que vous étes de retour; ce que vous avez eu la bonté de me faire savoir par la vôtre du 29. du Mois passé; elle m'a aussi apris que l'on soupçoune en Angleterre que la derniere reponce que les Espagnols ont faite à sa Majesté a été dictée à la Haye : vous souhaitez aussi que je vous dise quelques particularitez de la Commission pour laquelle on envoye Monsieur de Beuningen à Londres. A l'égard de vôtre soupçon, permettez moi de vous dire qu'il est sans fondement, & qu'il ne provient que de ce que nous nous imaginons que les Principaux Ministres de cet état agissent avec plus de finesse que je n'en ai encore pû remarquer dans leur conduite depuis que je suis ici. Ils sont fermes & attachez à leurs sentimens autant que vous pouvez le penser; mais je ne voi pas que leur Genie soit tourné du côté de la fourberie & de la finesse; & en verité je ne

ne croi pas qu'il y ait d'honnête homme qui veuille avoir recours à ces ſortes de ſubtilitez, à moins que la néceſſité de ſes affaires ne l'y contraigne, & qu'il ne lui reſte aucun autre moyen de ſubſiſter; mais ils ne ſont pas encore reduits à ce point, ni ne le ſeront pas, tant que la Flandre leur ſervira de barriere contre les attentats de la France; & juſqu'à ce que les François ſe ſoient rendus Maîtres des Païs-Bas Eſpagnols, je regarderai toûjours les Hollandois comme des Marchands qui ont du bien & bon credit, & qui tâchent de le conſerver en agiſſant de bonne foi dans leur commerce; mais ſi jamais la Flandre tombe au pouvoir de ſes ennemis je ſerai auſſi ſoupçonneux qu'un autre. Je me ſuis enquis ſoigneuſement de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne de ce que vous ſouhaitez de ſavoir, & il m'a aſſuré que tous les diſcours que Monſieur de Wit lui a tenus ſur la derniere réponce d'Eſpagne, ſont entierement conformes à ce qu'il m'a dit dans une autre occaſion ſur le même ſujet; je ſai deplus de bonne part que les Deputez des Etats qui ſont à Bruxelles ont reçu de leurs Principaux des ordres trés exprés de s'adreſſer au Connêtable pour remedier à ce défaut: & j'oſe dire que c'eſt ſe tromper ſi l'on croit que ces gens ici veuillent renoncer à leur intérêt pour le

point d'honneur. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne m'a dit que je n'ai qu'à me mettre l'eſprit en repos, que je dois être tres-perſuadé qu'on changera cette reponce d'Eſpagne, & que ſa Majeſté ſera ſatisfaite à tous égards. Il part aujourdhui pour aller à Bruxelles où le Connêtable lui a mandé par un Exprés de ſe rendre en diligence. Je croi que ce Gouverneur a deſſein de s'en ſervir dans la *Junte*, & de ſe repoſer ſur lui de l'adminiſtration des affaires: ayant pris une atteſtation de ſes Medecins, par laquelle ils certifient que ſa mauvaiſe ſanté ne lui permet pas d'y vacquer plus lon-tems luî-même.

Pour ce qui eſt du voyage que Monſieur de Beuningen doit faire en Angleterre; je croi que c'eſt une affaire de vieille date; & qu'on ne l'envoye en partie, que par ce que je me ſuis plaint pluſieurs fois qu'ils témoignoient peu de reſpect à ſa Majeſté dans le choix des Miniſtres qu'ils envoyoient en Angleterre, qui ſont rarement de la Province de Hollande, ou au moins qui ne ſont pas des plus conſiderables de l'Etat. De plus lors que je vis qu'il m'étoit impoſſible de pouvoir terminer nôtre affaire du Traité de Marine, de la maniere que nous nous l'étions propoſé, quoi qu'il ne tint qu'à un ſeul point qu'on a jugé le

plus

plus important, comme celui qui renferme toutes nos prétentions, je leur dis qu'il étoit absolument necessaire qu'on traîtât cette affaire en Angleterre: & pour cet effet qu'ils feroient bien d'y envoyer quelque personne qui eut de la Capacité, & qui étant parfaitement instruit là-dessus pût l'examiner avec nos Commissaires. Cela fit qu'on jugea à propos, il y a environ un an d'y envoyer Monsieur de Beuningen; mais ayant été élu Bourguemaître d'Amsterdam, à peu prés dans ce tems-là, ils refuserent absolument de le laisser partir. Depuis que l'année de sa Regence est expirée, ayant toûjours continué à demander avec instance qu'on terminât l'affaire de nôtre Compagnie des Indes, & Monsieur le Secretaire Trevor ayant appuyé mes instances, par les Memoires qu'il a envoyez de tems en tems sur ce sujet, Monsieur de Beuningen a parû, depuis deux mois, avoir du penchant à entreprendre ce voyage. Les Etats, & principalement Monsieur de Wit ont aussi pris cette affaire à cœur, & enfin on a résolu depuis peu d'un consentement unanime qu'il étoit nécessaire qu'il y allât. Ainsi vous pouvez compter que le veritable sujet de son Ambassade sera l'affaire de la Compagnie des Indes, & le reglement

ment de cette partie du Traité de Marine qui m'a occupé si long-tems, & dont je n'ai encore pu venir à bout. De plus ils pretendent en envoyant une personne aussi distingnée parmi eux que l'est Monsieur de Beuningen, donner à sa Majesté une preuve autentique du respect qu'ils ont pour elle. D'autant plus que ce Ministre a ordre de lui donner satisfaction sur l'affaire de Surinam, ce qu'ils regardent ici comme un effet tout extraordinaire de la Complaisance qu'ils ont pour le Roi. Ils ont dit à l'Ambassadeur de France que c'est là le sujet de son voyage, ajoutant que Monsieur de Beuningen souhaite de voir l'Angleterre.

Il peut encore y avoir un autre motif qui les engage à lui faire entreprendre ce voyage, c'est qu'ils voudroient bien savoir si nous avons dessein de poursuivre avec chaleur les mesures que nous avons prises ces deux ou trois dernieres années: car quelques discours, & quelques reflexions qu'on a faites depuis quelque tems leur font soupçonner que nous n'agissons pas avec la même vigueur que nous avions commencé. Et la principale affaire de ce Ministre sera d'employer toute sa *Rhetorique* pour nous confirmer de plus en plus dans les engagemens où nous sommes entrez

avec les Etrangers pour l'intérêt public, qui n'a pas tiré un petit avantage de nôtre dernier Traité de la Triple Alliance ; & en un mot pour nous persuader qu'il nous sera plus honorable & plus avantageux de mener les autres que de nous contenter de les suivre. Pour réussir dans ce dessein, je croi qu'il nous proposera de nous unir avec les Princes de l'Empire qui souhaiteront d'entrer dans nôtre Alliance, conformement aux mésures contenuës dans le projet que Monsieur de Wit a dressé, & que je vous envoyai dernierement ; mais je croi qu'il ne vous sera pas difficile de vous dispenser d'entrer dans ce projet, si vous n'en êtes pas plus d'humeur que vous me le paroissiez il n'y a pas long-tems ; car je leur ai déja dit tout ce qu'on peut leur dire sur cet Article.

Ce Ministre a aussi ordre de vous proposer la defence des Marchandises de France, & je croi qu'il insistera avec chaleur sur cet Article ; car il y a long-tems que cela lui est venu dans l'esprit, s'étant imaginé que c'est là le seul & infaillible moïen de diminuer le pouvoir & les richesses de cette Couronne, pourvû que leurs voisins, ou au moins la plus grande partie, veuillent agir de concert avec eux : & cet Etat ayant sondé la Cour de Madrit sur ce point, on lui

lui a repondu que l'Espagne prendroit volontiers les mêmes mesures, & par ce moyen, les Hollandois croyent que non seulemens ce seroit une grande epargne pour nos deux Nations d'empêcher la vente des Marchandises de France ; mais qu'ils feroient encore un profit considerable, puisque nous fournirions à la Flote d'Espagne tout ce qu'ils achettoient autrefois des François, pour l'usage de leurs Colonies de l'Amerique, ce qui emporteroit tous les ans une grande partie de nos Marchandises. Jusqu'à present on n'a parlé ici que de deffendre les étoffes & les eaux de vie ; & je ne sai pas même s'ils feront cette deffence, avant qu'ils ayent vû si nous serons d'humeur à vouloir agir conjointement avec eux : aprés cela on en viendra, comme je le pense, à la prohibition du vin & du Sel.

Outre ces affaires publiques, je croi qu'il vous solicitera en faveur de la veuve de M. Honywood, qui est jeune & belle ; de plus fille d'un Bourguemaître d'Amsterdam ; & par consequent sous la protection de Monsieur de Beuningen ; j'ai oui dire que la confiance qu'elle a en sa beauté lui pourroit bien faire prendre la resolution d'aller avec lui en Angleterre pour plaider elle-même sa cause.

Je

Je crois à présent vous avoir dit toutes les raisons qui ont determiné les Etats à l'envoyer en Angleterre ; & je ne pense pas qu'il ait ordre de vous faire d'autres propositions que celles dont je vous ai parlé, à moins qu'étant sur les lieux il ne découvrit quelque chose qui l'y invitât, ou qu'il n'arrivât quelque changement dans les affaires de nos voisins. Au reste, pour lui rendre justice, il faut que je vous dise que nous devons lui faire un bon acueil; car il s'est employé avec beaucoup d'adresse pour nous faire obtenir ce que nous demandions concernant l'Article de Surinam ; ce qui fut enfin accordé hier par les Etats Généraux, quoi que la Province de Zelande ait protesté contre cette resolution. De plus, il n'y a rien qui nous fasse concevoir tant d'esperance du bonheur & de la fortune du Prince d'Orange, que la chaleur avec laquelle la Ville d'Amsterdam vient d'entrer dans ses intérêts ; à quoi je suis sûr, que Monsieur de Beuningen a beaucoup contribué par le credit qu'il a dans cette Ville. Les Nouvelles publiques ont si bien particularisé l'état de cette affaire, que je n'y puis rien ajouter; c'est pourquoi, je ne vous repeterai pas ce que vous savez déja.

Vous aprendrez par celle que je vous en-

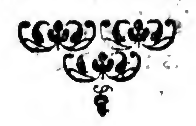
envoye, que Monſieur de St. Evremont eſt parti ce matin pour aller en Angleterre, avec l'Ambaſſadeur de Portugal. Ils accompagneront tous deux Monſieur d'Obdam juſqu'à Nieuport, & s'y embarqueront pour paſſer à Douvre, pendant que ce Seigneur ira à Dunkerke, complimenter le Roi tres Chrêtien de la part des Etats Généraux. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye, le 15. *de Mai*, 1670.

P. S. J'avois oublié de dire à vôtre Grandeur qu'une des inſtructions de Monſieur de Beuningen, eſt de faire tous les efforts imaginables pour obtenir du Roi que les Etats puiſſent agir conjoinctement avec lui dans la guerre qu'il a déclarée aux Algeriens, juſqu'à ce qu'on les ait mis dans la néceſſité de faire la Paix avec l'Angleterre & la Hollande.



A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçu aujourdhui la vôtre du 13. du Courant, par laquelle j'ai apris de quelle maniere on a traité Mylord d'Essex au passage du Sund. Comme ce traitement est nouveau, nous n'avions pas lieu de l'attendre de cette Couronne aprés le changement qui s'est fait dans le Ministére: quoi qu'il coure un bruit ici qu'elle a dessein d'entretenir une étroite intelligence avec la France, à cause de la Suéde dont elle aprehende de se voir attaquée, vû le grand nombre de Troupes que cette derniere Couronne a presentement sur pié. J'espere que Mylord d'Essex obtiendra la satisfaction qu'il demande; quoi qu'il en soit il aura celle d'avoir fait paroître, en cette occasion, une constance digne de lui.

Je ne doute pas que vous ne receviez, comme vous l'esperez, une reponce plus sage de la Cour de Madrid, & je souhaiterois bien que les Espagnols pussent trouver des personnes plus prudentes pour l'administration de leurs affaires qu'ils n'ont fait jus-

jusqu'à present, comme vous le verrez par les nouvelles que vous recevez de Bruxelles qui ne manqueront pas de vous informer des derniers caprices du Connêtable, & de tout ce qu'il fait pour être rappelé en Espagne. On ne sait encore qui lui succedera dans ce Gouvernement. Entre autres, on continuë toûjours à parler de la vieille Imperatrice, & du Prince Charles de Lorraine. En effet il semble que ce soit le meilleur choix que l'Espagne puisse faire dans la conjoncture presente, soit qu'elle ait dessein de se determiner pour l'un ou pour l'autre, ou de leur donner ces Provinces à gouverner conjoinctement. On souhaite ici que sa Majesté employe ses bons offices par le moyen de ses Ministres à la Cour de Madrid, pour faire réussir cette affaire.

Le Secretaire de l'Ambassadeur d'Espagne vint hier chez moi, pour me communiquer une Lettre qu'il a reçuë de cet Ambassadeur qui est à Bruxelles; par laquelle il lui fait savoir qu'aprés avoir examiné plus particulierement la Ratification de nôtre dernier concert, il a remarqué que la date étoit anterieure à celle du Concert même que je signai à la Haye le dernier jour de Janvier N. St. au lieu que la ratification faite à Westminster est datée du 7. de Jan-

vier

vier vieux ſtile. Ayant examiné la Copie de cette Ratification que j'ai ici, j'ai trouvé que ce Miniſtre avoit raiſon: & je croi que dans la Ratification que vous m'avez envoyée, on s'eſt ſeulement mépris au Mois, en écrivant *Janvier* pour *Fevrier*. J'ai aſſuré le Secretaire qu'on ne feroit aucune difficulté de remedier à cette mépriſe. Il m'a prié de faire mon poſſible pour que cela ne tarde point; & j'eſpere que vous en ſerez averti aſſez à tems pour empêcher que la même faute ne ſe gliſſe dans les inſtrumens qu'on doit dreſſer pour la Suéde & pour la Hollande; & que vous m'en enverrez une nouvelle pour l'Eſpagne.

Je ne pus pas vous mander poſitivement par le dernier courier quel ſeroit le ſuccés des affaires du Prince d'Orange, les Etats de Hollande ayant demeurez aſſemblez juſqu'à une heure aprés minuit, ayant paſſé tout ce tems dans de plus grandes conteſtations qu'ils n'en ont eu entre eux depuis pluſieurs années. A la fin les Villes qui favoriſent le parti du Prince ayant Amſterdam à leur Tête ont emporté à la pluralite des voix ce qu'elles demandoient: & ont fait reſoudre que le Prince aura ſéance au Conſeil d'Etat, & voix déciſive, & qu'il occupera la même place que ſes Ancêtres ont occupée. Aprés qu'on eut pris cette

cette resolution, ceux du parti opposé aux intérêts du Prince firent naître deux nouvelles difficultez ; ils proposerent premierement, qu'on éliroit tous les ans un Capitaine Général, & que cette charge ne se confereroit que d'un consentement unanime. Et en second lieu qu'en cas que le Prince fut élu Capitaine General *à vie*, alors on examineroit à la pluralité des voix, s'il seroit expedient qu'il continuât d'avoir séance dans le Conseil d'Etat. Toutes les Villes consentirent à ces deux propositions, excepté quatre ou cinq, du nombre des quelles furent Amsterdam & Haerlem ; qui soutinrent qu'il n'étoit pas tems de prendre aucune resolution là-dessus, & qu'il falloit attendre que cela arrivât. Les Etats de Hollande s'étant separez aprés avoir pris ces mésures ; ce sera aux Etats Généraux à mettre en effet la résolution qu'on a prise de faire entrer le Prince dans le Conseil d'Etat, & je ne croi pas qu'il y ait aucune opposition. Quoi qu'il semble qu'il n'y ait rien là de fort considerable pour le Prince, je trouve cependant que ce pas qu'il va faire lui sera avantageux, & j'ose même dire que par ce moyen la Fortune de son Altesse depend entierement de sa conduite dans les affaires ; & de ses qualitez personnel-

les

les qui jusques ici donnent lieu de croire à tout le monde qu'il n'y a point de grandeur à laquelle il ne puisse legitimement prétendre.

Pendant tout le cours de cette affaire Monsieur de Beuningen s'est mis si mal dans l'esprit des Deputez des Villes qui sont contraires aux intérêts du Prince qu'ils étoient sur le point d'empêcher son voyage; mais enfin cette chaleur s'est passée, & il se prepare à partir sur la fin de cette Semaine. Il ne merite pas qu'on lui fasse moins d'acueil, pour ce qu'il a fait en cette occasion que pour ce qu'il a fait dans plusieurs autres qui ont precedé celle-ci; mais je croi qu'il ne seroit avantageux ni à lui ni au Prince qu'on lui donnât des marques trop publiques de la reconnoissance que nous en avons. Il me fit esperer Dimanche au soir que l'affaire de Surinam se termineroit aujourd'hui conformement au formulaire que j'en dressai, aprés nôtre derniere conference, tel quel je vous l'envoye ici : Il me dit pourtant qu'il pouroit bien se rencontrer quelque difficulté sur l'Article du debarquement du Major Bannister, à qui on auroit peine d'accorder autant de liberté que nous voulions qu'il en eut lors qu'il seroit sur leurs Terres; c'est pourquoi il me pressa fort de con-

ſentir, ou qu'il reſtât à bord de ſes Vaiſſeaux, ou qu'il logeât dans le Fort juſqu'à ce qu'il eut fait toutes ſes affaires ; qu'on lui donneroit là tout ce qu'il auroit beſoin pour la vie, & pour toutes les autres commoditez; Mais je lui refuſai l'un & l'autre, & ai laiſſé cette affaire telle que vous la verrez, dans ce Memoire. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 27. *Mai* 1670.

A Mylord Berkeley.

MYLORD,

Je ſuis perſuadé que vous me diſpenſeriez facilement de me donner l'honneur de vous écrire, dans un tems où les affaires importantes dont vous avez le maniment ne demandent pas qu'on vous interrompe : mais je ne pourois pas me pardonner à moi-même ſi je differois davantage à vous témoigner combien je m'interreſſe à tout ce qui vous arrive, & la part que je prens à la ſatisfaction générale qu'on a euë en Angleterre & en Irlande lors que l'on a ſû

a sû que vous étiez destiné au gouvernement de ce dernier Royaume. J'en ai eu toute la joye que peut avoir un homme qui s'est depuis long-tems devoué à vôtre service, & je m'en rejouïs aussi comme un bon sujet qui n'a jamais rien eu de plus cher que les intérêts du Roi, & qui a toûjours souhaité avec passion le Bien de l'Irlande; & je suis bien sûr que comme sa Majesté ne pouvoit pas choisir personne qui eut plus de zele pour son service, il lui étoit aussi impossible de mettre les intérêts du peuple en de meilleures mains; car non seulement vous avez toute l'experience & la capacité imaginables, il n'y a personne qui en dis convienne, mais de plus vous étes trop riche & trop genereux pour vouloir vous attacher à rechercher vôtre avantage particulier, en negligeant celui du public, & vous privant par là de la gloire qui est le prix & la recompence des grandes & illustres actions. C'est cette passion de faire fortune aux dépens du peuple qui a terni tout le merite de plusieurs grands hommes qui ont precêdé Vôtre Grandeur dans ce Gouvernement, & c'est cela même qui les a empêché de reussir dans toutes leurs entreprises, & qui a Principalement contribué au malheur du Païs, & à celui de ses Gouverneurs. Je ne

puis m'empêcher de vous informer de ce que disent ici generalement tous les Marchands. Ils assurent qu'il entre tous les ans en Irlande, de Marchandises étrangeres une huitieme partie plus qu'il n'en sort de celles du Païs, ce qui à la fin fera sortir tout l'Argent du Royaume ; à moins qu'on ne remedie à ce desordre par de bonnes loix qui deffendent le luxe, & par de bons exemples qui font encore plus d'impression sur l'esprit des Peuples que les meilleurs reglemens du monde. C'est là un moien d'empêcher l'entrée de tant de Marchandises étrangeres. C'est à quoi l'on pouroit encore mieux réussir si on prenoit le soin de cultiver & augmenter l'industrie des habitans, en encourageant les Manefactures du Païs qui se consumeroient dans le Royaume, & dont on pouroit aussi faire Commerce dans les Etats voisins. Le premier de ces expediens est une espece de Diete, & le second, comme l'exercice qu'on fait faire à un Malade, qui est le vrai moyen de reprendre ses forces & sa vigueur, au lieu que le regime de vivre redonne simplement la santé. Je croi que la pêche, & le trafic des Toiles sont deux choses à quoi on devroit principalement s'appliquer en Irlande,

lande, comme celles dont on retireroit de plus grands avantages. La pêche serviroit à empêcher que l'Argent ne sorte du Royaume, & le trafic des Toiles attireroit celui des Etrangers. Si vôtre Grandeur juge que ces remarques meritent qu'on y fasse attention, & qu'elle croye que les lumieres que je pourai acquerir ici sur ce sujet puissent contribuer en quelque chose au Bien de l'Irlande; je recevrai avec plaisir les Ordres qu'il lui plaira me donner en cette occasion, comme en toutes les autres ou je pourai vous être de quelque utilité.

J'ai ordonné à mon Secretaire de faire un extrait de toutes les Nouvelles qu'on a ici, & de celles qui me viennent des Païs étrangers; & je vous l'enverrai toutes les Semaines si vous croyez qu'il en vaille la peine; En recompense, faites moi la justice de croire que je suis avec beaucoup de passion & de sincerité.

Mylord,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye le 30. *de Mai* 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai eu une joye que je ne puis vous exprimer, de trouver dans la vôtre du 16. du mois passé quelque assurance de vôtre guerison. Quelle que fût vôtre maladie, je crois qu'elle n'étoit pas fort dangereuse, puis qu'elle vous a si-tôt quitté; c'est pourquoi je ne vous importunerai plus de mes remedes; & je n'en aurai pas non plus besoin pour moi aprés celui que vôtre Grandeur m'a donné, en m'assurant de vôtre santé, & de celle de Madame; je vous en suis fort obligé, & en ai toute la reconnoissance imaginable.

Le vent favorable que Monsieur de Beuningen a toûjours eu depuis son embarquement, me fait croire qu'il sera arrivé en Angleterre avant que cette lettre vous soit renduë, & qu'il vous aura dit lui même qu'il partit de la Haye Dimanche au soir & mit à la voile Lundi au soir, comme je l'ai appris ici, à moins que Madame Honywood qui lui avoit promis de venir d'Amsterdam pour s'embarquer dans son Vaisseau, ne l'ait obligé de differer son

départ

départ de quelques heures. Je ne vous parlerai pas des prétentions de cette Veuve, & ne vous dirai rien en sa faveur, si non qu'elle est fille d'un des Bourguemaîtres d'Amsterdam qui a fait paroître plus de passion & de zele pour les intérêts du Prince d'Orange qu'aucun autre des Etats, & peut-être que cela meriteroit que sa Majesté lui donnât quelque témoignage de sa bonté ; ce que je vous dis de mon chef, personne ne m'ayant parlé pour elle, car il n'étoit pas besoin qu'on employât mes bons offices en cette occasion, puisque M. de Beuningen s'est chargé de ses intérêts. Lorsque vous le verrez vous ne trouverez rien en sa personne qui puisse diminuer l'estime que vous avez conçuë pour lui ; si ce n'est qu'il est beaucoup plus porté à se faire écouter qu'à écouter les autres ; & qu'a force d'imagination il entre quelque fois dans des raisonnemens si longs qu'il y en a assez pour faire mourir un homme d'ennui : ce que je vous dis d'avance afin que vous ne vous laissiez pas prevenir avant que de le bien connoître. D'un autre côté je lui ai fait entendre que vous ne vous plaisiez pas à la conversation des personnes qui parlent tant. Au reste, vous le trouverez fort honnête homme, & vous verrez qu'il fait dépendre tout le bonheur de

ſa Patrie de la continuation des Alliances qu'elle a traitées avec ſa Majeſté ; & je croi auſſi qu'àla conſideration du Prince dont il a pris les intérêts avec tant de chaleur il mérite d'être bien reçu à la Cour.

A l'égard de la maniere dont il agit dans les négotiations ; vous verrez, j'en ſuis ſûr, que c'eſt un homme qui ſait bien vivre, & qu'il ne cherchera pas à vous obliger de ſuivre les meſures que lui-même aura crû devoir prendre : car aprés vous avoir fait ſes propoſitions, & repreſenté ſes raiſons, bien loin de vouloir vous contraindre de les aprouver, il vous dira que vous étes Maîtres de tout ; & que les Etats ſe feront toûjours un plaiſir de ſuivre le plan que ſa Majeſté aura dreſſé, & d'agir de Concert avec nous en toutes les affaires qui concernent nos voiſins.

De quelque maniere qu'on reçoive la propoſition qu'il a ordre de faire au ſujet des Algeriens ; je ſouhaite de tout mon cœur qu'on puiſſe trouver quelque meilleure voye de conſerver nôtre credit & nôtre reputation dans la Mediterrannée ; car je vous aſſure, que par la mauvaiſe conduite de nos Capitaines de Vaiſſeau qui ſe font Marchands, laiſſant aux Vaiſſeaux Marchands le ſoin de ſe défendre, & par la honteuſe perte du Saphir qui eſt arrivée depuis peu,

nos

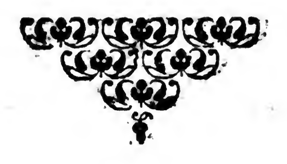
nos affaires, & nos Troupes de Marine ſont réduites en un état que je ne puis voir ſans douleur ; & je ne croi pas qu'il ſoit poſſible d'y remedier, à moins que de punir exemplairement les coupables, & rétablir la Diſcipline ſur un meilleur pié qu'elle n'a été depuis long-tems.

Le Prince d'Orange fut introduit dans le Conſeil d'Etat pour y prendre Séance Samedi dernier ; ce qui ſe paſſa d'une maniere dont il a été trés-ſatisfait. Il eſt réſolu de partir pour l'Angleterre ſur la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Mais il ne fixera point le jour de ſon départ, juſqu'au retour du Penſionnaire qui eſt en Groningue, & qu'on attend ici dans dix jours. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye le 3. *de Juin* 1670.



A Mylord Arlington.

MYLORD,

J'ai eu bien de la joye d'apprendre ce matin que vous étes heureusement arrivé à Londres. J'espere que les divertissemens que vous avez pris dans vôtre dernier voyage vous auront parfaitement rétabli ; & que vous étes à present en état de reprendre le manîment des affaires, *y para mi consuelo.* Plusieurs François ont depuis peu passé par ici ; & entr'autres plusieurs qui avoient suivi Madame en Angleterre ; ils donnent de grands applaudissemens à la reception que sa Majesté lui a faite, & à la bonté qu'elle a euë pour toutes les personnes de la suite de cette Princesse. Le Comte d'Estrades est aussi arrivé depuis trois jours ; mais je croi qu'il est venu seulement pour visiter son vieux logis ; ou s'il a quelque affaire ici, ce n'est que pour ses intérêts particuliers, & ce doit être à Amsterdam. Tous ces François nous disent que nous pouvons nous assûrer d'avoir la Paix tant que le Roi d'Espagne vivra, mais en même tems ils nous avertissent franchement qu'aussi-tôt que

que ce Prince ſera mort, leur Maître entrera en Flandre, & s'emparera, s'il peut du reſte de ce Païs. Ces diſcours, & ceux que l'on a tenus ici touchant la derniere maladie du Roi d'Eſpagne ont donné bien de l'inquiétude aux Hollandois; mais la nouvelle qu'on a reçûë aujourd'hui de ſa convaleſcence les a mis hors de peine. Nous ne voyons encore rien qui nous donne lieu d'eſperer que la Cour de Madrit ſera quelque changement à la fâcheuſe réponſe que nous en avons euë au ſujet de l'Arbitrage.

Le Prince d'Orange continuë toûjours dans le deſſein d'aller en Angleterre: Il a fait tout ce qu'il a pû depuis peu, pour m'obliger à lui dire ce que je penſois de ce voyage, & ſi je voyois quelque apparence qu'il pût obtenir ce qu'il prétend, me diſant que tous ſes meilleurs Amis, croyent, que s'il ne réüſſit pas, ce voyage lui ſera trés-préjudiciable ici; puiſque ces Amis verront le peu de conſideration que ſa Majeſté a pour lui, car c'eſt proprement du ſupport & de l'appui de nôtre Maître qu'il doit attendre une bonne partie de ſa Fortune.

Je n'ai oſé dire à Son Alteſſe ce que je penſe ſur ce ſujet. Je lui ai proteſté que je ne ſavois rien des affaires du Roi, ſinon

de celles qui regardent cette République; que j'étois encore moins instruit de l'état present de ses revenus, & que j'ignorois le changement que les derniers Subsides y avoient pû apporter. Sur cela, le Prince m'insinua qu'il souhaiteroit que je vous en écrivisse, afin qu'il pût savoir vôtre sentiment avant que de partir. Je croi que cela vient principalement de la Princesse Doüairiére qui m'en parla positivement il y a quelques Semaines; & j'apprens qu'elle persiste toûjours dans la même pensée; quoi qu'il lui arrive quelque fois de changer de sentiment; Car je puis vous assûrer qu'elle dit à present qu'elle est aussi contente qu'on le peut être de la maniere dont j'ai agi par rapport au Prince, & elle m'en témoigne plus de reconnoissance que je ne mérite, puisque tout ce que je prétens, c'est de n'avoir rien gâté aux affaires du Prince, ce qui étoit la chose du monde la plus facile à un Ambassadeur d'Angleterre. Dieu veüille qu'il n'y gâte rien lui-même en suivant les conseils de jeunes gens qui ont toûjours la tête chaude; car c'est ici un Païs où le fruit meurit lentement, & où il ne se peut conserver si on le cueille avant qu'il soit mûr. Je suis bien sûr, vû ce qui s'est passé depuis peu à son égard, & les dispositions où l'on est pre-

presentement ici, que sa Fortune est entre ses mains ; & j'espere qu'il se servira avantageusement des conseils que Vôtre Grandeur lui donnera lors qu'il sera en Angleterre, car il est déja entiérement persuadé de vôtre Vertu, & de vôtre Sagesse.

Monsieur de Wit revînt hier ici aprés avoir été quinze jours à Groningue, où il étoit allé pour accommoder quelque different qui étoit survenu dans la Province. Il se forme un puissant Parti contre lui dans la Ville d'Amsterdam, sous prétexte qu'en restant si long-tems dans le Ministere, il se rend le Maître des affaires de l'Etat. Ils se plaignent aussi qu'il avance ses amis aux Charges, & aux Emplois les plus importans ; ce qu'il ne fait pas sans dessein, à ce qu'ils disent ; mais je croi que ce n'est pas là le fonds de l'affaire, & que ces crieries ne sont que les effets ordinaires de l'inconstance du Peuple ; c'est à dire, que cela procede de l'envie que leurs Chefs ont de changer la *Scene*, afin que ceux qui ont été long-tems dans l'emploi, puissent faire place à ceux qui ont été long-tems sans en avoir. Je ne croi pas pourtant qu'ils puissent si-tôt réüssir dans le dessein qu'ils ont de lui nuire, tant à cause que ses plus grands ennemis demeurent d'accord de sa capacité, & ne peuvent disconvenir qu'il

ne soit fort utile à l'Etat, que parce qu'il sera toûjours en son pouvoir de faire prendre un bon train aux affaires du Prince, qui est ce que le Parti opposé prétend avoir en vûë; Mais en ce cas son Altesse se trouveroit fort embarrassée, & auroit de la peine à choisir de quel côté se tourner: & en verité, il y a de l'apparence que ce Prince se verra ici dans une situation, & dans des conjonctures où il aura besoin de toute sa sagesse, & de toute sa prudence.

J'ai jugé à propos de vous dire ceci, afin que vous sachiez ce que vous devrez croire de vingt differens bruits qu'on fait courir à cette occasion. Je pense que le mieux que nous puissions faire, tant en Angleterre qu'ici, c'est de ne nous mêler point dans toutes ces intrigues, & de faire seulement connoître que nous souhaitons ardemment qu'un Etat avec qui nous sommes si étroitement alliez, soit dans une parfaite union; & je m'imagine qu'il n'y aura point de danger à dire, que c'est nôtre sentiment que la division ne finira jamais parmi eux, jusqu'à ce qu'on ait reglé les intérêts du Prince d'une maniere qui s'accommode avec la liberté de l'Etat, en donnant à son Altesse un Titre, des Emplois, & des revenus qui puissent repre-

senter

ſenter la Dignité de la République. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 17. *de Juin* 1670.

Au Comte de Northumberland.

MYLORD,

J'ai reçû celle que Vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, & j'ai appris par d'autres lettres, qui m'ont été renduës en même tems, que Mylord Northumberland vous a laiſſé Heritier de toutes ſes Dignitez, & de ſes Biens: ce qui me donne occaſion de vous témoigner ma reconnoiſſance de toutes vos bontez, & de vous aſſûrer en même tems de la part que je prens à vôtre affliction. Vous avez perdu un Pere dont la vertu & les belles qualitez faiſoient les delices & l'admiration de tous les honnêtes gens; ainſi vous n'êtes pas le ſeul qui ſoyez ſenſible à cette perte. J'eſpere que la douleur & la triſteſſe

ſteſſe dont tous vos Amis, & tous vos Serviteurs ſont ſaiſis contribuera au ſoulagement de la vôtre, & qu'aprés avoir donné ce qui eſt dû à la bien-ſéance, & à la memoire d'un ſi grand homme, vous ceſſerez de pleurer ſa perte pour vous appliquer entierement à l'imitation de ſes Vertus; puis qu'auſſi bien il n'a fait que payer un tribut qu'il devoit à la nature, à ſon âge avancé, & à ſes longues infirmitez; Pour vous, Mylord, vous devez à vôtre Naiſſance, à vôtre Famille, & à vous même une pratique conſtante des actions qui l'ont rendu ſi recommandable; & c'eſt à preſent qu'il faut donner au monde les impreſſions que vous voulez qu'on ait de vous le reſte de vôtre vie; car ce ſera par les premieres démarches que vous allez faire qu'on jugera de ce que vous ſerez un jour. Quant à moi, je ſuis perſuadé que vous ne ferez pas un pas qui ne vous acquiere quelque nouvel honneur en cette occaſion; & qu'ayant été un auſſi bon Fils de Famille, vous ne vous démentirez point à preſent que vous en étes le Pere; puis que pour ſavoir bien commander, il ſuffit d'avoir appris à obéïr; & que les mêmes diſpoſitions font qu'on réüſſit également dans les differens états de la vie. Ces bonnes diſpoſitions que vous avez

toû-

toûjours fait paroître vous mettront à couvert de tous les écueüils qui ſe rencontrent dans le Monde, où vous trouverez infailliblement beaucoup d'exemples à éviter, & trés-peu à imiter; car je ne croi pas qu'il y ait eu un Siécle plus corrompu que le nôtre, ce n'eſt qu'orgueil & affectation; il ſemble même qu'on faſſe gloire de mépriſer, & de tourner en ridicule ceux en qui on découvre de l'ordre, de la vertu, & de la ſoûmiſſion pour les Loix; ce ſont pourtant là les qualitez qui contribuent le plus au bonheur d'un Etat, & à celui d'une vie privée.

Mais j'eſpere que Vôtre Grandeur ſervira d'un illuſtre exemple, bien loin d'avoir beſoin d'en chercher ailleurs que dans ſa propre Famille, qui s'eſt de tout tems diſtinguée par un grand fond d'honneur, par beaucoup d'ordre, & par des Dignitez éclatantes; & c'eſt auſſi ce qui lui a attiré l'eſtime & la vénération de tous les honnêtes gens. Je vous prie d'être perſuadé que de tous ceux qui ſe diſtinguent par leur dévoûëment à vôtre ſervice, il n'y en a point qui ſoit plus que moi,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 22. *d'Août* 1670.

Au

Au Grand Duc de Toscane.

MONSIEUR,

Ayant pris depuis long-tems une aussi grande part dans tout ce qui touche la personne ou les intérêts de V. A. S. je ne pouvois manquer à m'affliger avec elle à l'occasion de la perte qu'elle vient de faire, & qui est telle, que la Chrêtienté en seroit inconsolable, si la douleur d'un évenement si triste n'étoit soulagée par l'idée du Prince qui vient remplir la succession. On sçait que c'est un Prince qui a laissé de sa personne & de son merite par tout où il a parû des impressions qui ne s'effaceront jamais.

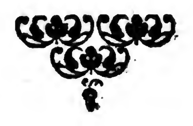
Il est vrai, que telle est la composition des choses humaines, que rien n'y est pur & sans mêlange ; le bien & le mal ne se laissent guére goûter séparément. En cette rencontre donc je vois dequoi mêler mes congratulations à mes condoleances. Je fonde les premieres sur ce que V. A. S. avoit achevé tous ses voyages lors qu'un si glorieux fardeau lui est tombé en partage. Elle a ajoûté au bonheur de sa naissance, & à la penetration de son esprit, tout ce que

que le commerce & la comparaiſon de divers étrangers chez qui elle avoit ſejourné, a accoûtumé de donner. Cette riche moiſſon étant à peine faite, tant de talens ſont mis en ouvrage, & V. A. ſe voit à preſent obligée de les conſacrer au ſoin du Gouvernement de ſes Sujets. Mes vœux & mes applaudiſſemens ne manqueront jamais à V. A. quoi que ſa conduite & ſa proſperité me répondent que je ne ferai uſage que de ces derniers : Ses grandes qualitez m'avoient déja fourni beaucoup de motifs d'être,

Monſieur,

De V. A. Sereniſſime, &c.

De la Haye, le 27. Juin, 1670.



A Mon-

A Monsieur le Chevalier Guillaume Godolphin.

MONSIEUR,

Il y a quelque tems que je n'ai point eu de vos Lettres, & que je n'ai rien sçû qui méritât vous être mandé. J'ai appris que sa Majesté Catholique est entierement rétablie, & que la *Junta* se trouve disposée à admettre simplement sa Majesté & le Roi de Suéde pour arbitres, comme on l'avoit proposé; mais je vous avouë que je serois bien plus sûr de ces nouvelles si je les tenois de vous. Je ne vous aurois pas écrit cet Ordinaire, n'ayant rien de nouveau à vous apprendre, si l'Ambassadeur de Suéde ne m'avoit pas prié avec instance d'employer mes bons offices à la Cour de Madrit pour en obtenir le second payement qu'il compte être déja expiré, parce qu'il y a huit mois qu'ils ont donné l'Acte de la Garantie. Mais Monsieur de Wit & moi, croyons que par l'Acte de l'Ambassadeur d'Espagne, on ne doit compter les huit mois que du jour que le Concert a été signé; l'Espagne ayant toûjours insisté sur ce Concert comme partie essentielle de la Garan-

Garantie ; & ayant toûjours déclaré que les payemens ne dévoient commencer que du jour qu'il feroit figné ; qui fut le dernier du mois de Janvier ; & fuivant ce calcul le fecond payement ne fera dû qu'à la fin du mois de Septembre prochain. Mais il eft plus à propos de laiffer alleguer ces raifons aux Efpagnols que de les alleguer nous-mêmes : & il eft abfolument néceffaire qu'ils ayent cet argent tout prêt lors que le terme fera expiré, afin de rétablir, en payant fans répugnance & fans delai, leur credit qu'ils ont perdu à la Cour de Suéde par les difficultez qu'ils ont fait naître fur l'autre payement. Cependant, fi vous pouvez perfuader aux Miniftres de vôtre Cour de faire connoître à l'Ambaffadeur de Suéde qui eft en Efpagne, ou au Miniftre de cette Couronne qui eft ici, que vous leur avez parlé fur ce fujet ; & fi vous pouvez les engager à affûrer l'un ou l'autre de ces Miniftres, qu'ils auront foin que l'argent foit prêt pour la fin de Septembre, qu'ils croyent être le terme auquel ce payement fe doit faire, vous rendrez un fervice fort néceffaire & très-agréable à toutes les Parties intéreffées dans cette affaire. Les Etats de Hollande auroient donné cette Commiffion à leur Miniftre, s'ils en avoient eu un à Madrit. Ils voudroient

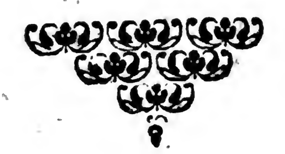
droient bien engager Monſieur de Beverning à accepter cet emploi; ce que je ſouhaiterois pour l'amour de vous, mais je crain bien que ce projet ne réuſſiſſe pas.

Le Prince d'Orange a deſſein d'aller en Angleterre vers la fin du mois; & on attend ici Mylord Oſſory qui doit accompagner ſon Alteſſe dans ce voyage. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 3. *Juillet* 1670.



Au

Au Comte d'Essex.

MYLORD,

J'ai reçu, ce dernier ordinaire, la Lettre que vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 18. du passé ; par laquelle vous me faites esperer que vos négociations seront bientôt finies, & que vous passerez par ici à vôtre retour. J'en suis d'autant plus aise que je trouverai peut-être quelqu'occasion de vous rendre mes services dans un Païs qui merite qu'on le voye en passant quoi qu'il n'invite pas à y faire un long sejour.

J'ai pris la liberté, dans une de mes precedentes, de témoigner à Vôtre Excellence la part que je prens à l'affliction que vous cause la mort de Mylord Northumberland, qui est arrivée fort à contre tems pour lui-même, pour sa famille & pour ses amis. Mais nous n'avons que trop de preuves qu'il est impossible de resister à ce cruel ennemi, & que la Grandeur ni la jeunesse ne peuvent nous garantir de ses coups. Si pour nous convaincre de cette verité, il étoit besoin d'un plus illustre exemple ; il n'en faudroit pas d'autre

tre que celui de la mort de Madame dont le Prince d'Orange, & les Etats ont reçu la nouvelle dans des Lettres particulieres qu'un Exprés leur a apportées ce Matin.

Le Courier ordinaire n'arrivant que demain au Matin je n'ai point encore reçu de Lettre de Monsieur l'Ambassadeur qui est à Paris? c'est pourquoi je vous envoye la relation de ce triste Accident telle qu'elle est contenuë dans celle du Prince. On lui mande que Dimanche dernier 29. de Juin nouveau stile, Madame ayant fort bien diné, & n'ayant senti aucune indisposition, se fit apporter à quatre heures aprés-midi, un verre d'eau de chicorée suivant sa coûtume; l'ayant bu, elle se plaignit qu'il étoit fort amer; & incontinent aprés cette Princesse se trouva fort mal; & fut attaquée d'un furieux accés de colique, sur quoi elle dit qu'elle étoit sure qu'elle n'en reviendroit pas. Elle fit appeller son Confesseur, & se prepara à la mort avec beaucoup de resolution & de courage, observant toutes les ceremonies en usage dans l'Eglise Romaine. On fit partir en diligence un Exprés de Saint Clou ou son Altesse étoit alors, pour aller à Versailles informer le Roi de sa Maladie. Ce Prince partit aussitôt pour se rendre auprés d'elle.

le. Il arriva à St. Clou à huit heures de soir le même jour, & amena avec lui ses principaux Medecins qui lui donnerent des remedes pour soulager son mal; & l'assurerent qu'une collique ne pouvoit pas si facilement emporter une personne de son age. Mais elle continua toûjours à dire qu'elle en mouroit, elle parla longtems tout bas au Roi; & dit ensuite tout haut, qu'elle n'avoit point de regret à la vie, mais que son plus grand chagrin étoit de se voir privée par une si cruelle séparation de l'amitié & des bonnes graces de sa Majesté dont elle avoit reçu tant de marques. Elle parla de la même maniere à Monsieur touchant sa resignation à la mort; & lui dit qu'elle avoit moins de regret à mourir par ce qu'elle n'avoit rien à se reprocher sur sa conduite à son égard.

Le Roi la quitta à dix heures de Soir, ces Medecins l'ayant assuré qu'elle ne pouvoit pas mourir d'une colique, ou du moins que ce ne seroit pas sitôt qu'elle croyoit. Mais son mal & sa peine augmentant, elle expira sur les deux heures du Matin laissant toute la Cour dans une sensible affliction, & étant regrettée de tous ceux qui avoient l'honneur de la connoître.

Votre Excellence s'imaginera facilement

quelle douleur sa Majesté aura en aprenant cette triste nouvelle ; & je suis bien sûr que vous y prendrez part. Je ne m'arreterai pas plus long-tems sur un sujet si triste, je vous dirai seulement une particularité qui est dans la Lettre du Prince ; c'est que son Corps ayant été ouvert en presence de plusieurs personnes, & entr'autres de Monsieur l'Ambassadeur on n'a pû découvrir la cause d'une mort si subite.

Les Lettres que nous avons reçuës de Bruxelles nous aprennent que le Connêtable en devoit partir Samedi dernier, laissant le Comte de Monterei pour Gouverner ces Provinces par *interim*, suivant l'ordre de la Reine Regente, jusqu'à ce qu'on envoye d'Espagne un nouveau Gouverneur ; qui, à ce qu'on dit, sera Don Jean qui en aura le Gouvernement à vie. Ils disent ici qu'il arrivera bientôt ; mais cette nouvelle merite confirmation, & nous l'attendons des Lettres d'Espagne. L'envoyé de Danemarc me dit qu'il a dessein de partir bientôt pour se rendre à Coppenhague, & qu'il espere y trouver Vôtre Excellence ; Je vous avouë qu'en cela nous ne sommes pas d'accord. Je serois bienaise de savoir s'il a eu la bonté de faire tenir à Monsieur Guldenlew une Lettre que je lui écrivois pour reponce à celle que j'en avois reçuë

le

le dernier voyage qu'il fit en Danemarc. Vôtre Excellence m'obligera sensiblement, si elle veut bien ordonner à un de ses Secretaires de s'informer si cette Lettre a été reçuë, sans pourtant que cela tire à consequence.

Je supplie Vôtre Grandeur d'être persuadée que je suis toûjours avec beaucoup de sincerité.

Mylord,

De Vôtre Excellence, &c.

A la Haye le 7. Juillet 1670.

A Mylord Berkeley.

MYLORD,

J'ai reçu celle que Vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le onziéme du mois passé. Je vous avouë, qu'il ne pouvoit rien m'arriver de plus agréable que de trouver une occasion de vous témoigner, comme je le dois, ma reconnoissance de toutes les bontez que vous avez pour mes

Amis en Irlande, & de celles que vous avez toûjours euës pour moi;

Je ne doute point que dans la ſituation où ſont les affaires d'Irlande, vous ne trouviez dequoi exercer vôtre prudence & vôtre adreſſe. Je ſouhaite de tout mon cœur, que vous ayez dans cette entrepriſe tout le ſuccés imaginable; dans l'éloignement où je ſuis des affaires de ce Royaume, je ne puis que faire des vœux & des ſouhaits, car je pourois me tromper dans les reflexions ou dans les expediens que je prendrois la liberté de vous propoſer pour remedier aux abus qui ſe ſont gliſſez. Cependant comme il y a fort long-tems que je vous ſuis entierement devoüé, permettez moi Mylord, de vous dire ma penſée ſur une choſe où il s'agit de vôtre reputation, & ſur laquelle je crain bien que vous n'ayez pas aſſez reflechi; c'eſt que ſi vous continuez à faire tous les ans un gros garçon, comme c'eſt vôtre coûtume, les peuples croiront que vous vivez en voluptueux & en jeune homme de vint ans, & non pas comme le Gouverneur d'un Royaume qui doit être ſage & poſé. Pour moi je vous avouë que je ne ſai pas ſi cela convient bien à la gravité que doit avoir un Conſeiller du Conſeil privé, & encore moins à celle de Vice-Roi. Mais quand je conſidere que d'une ſi bonne race

on

on n'en peut trop avoir; je ſuis contraint de ceſſer mes remontrances, & je ne puis m'empêcher de feliciter vôtre Grandeur ſur la naiſſance de vôtre Irlandois.

On ne s'entretient ici que de la triſte & ſurprenante nouvelle que nous avons euë de la mort de Madame. Je ne vous en dirai rien parce que je ſuis perſuadé que pluſieurs perſonnes vous en auront écrit toutes les particularitez; & je n'entrerai pas dans les reflexions générales qu'on a faites dans toutes ſortes de Païs, à cette occaſion, ni dans celles qu'on fait ici ſans aucun ſcrupule.

Le Connêtable eſt parti pour retourner en Eſpagne, & a laiſſé ſon Gouvernement à peu prés de la même maniere qu'il l'avoit occupé. Je ne puis vous dire ſi cela eſt venu de ſon temperament naturel, ou de quelque indiſpoſition: car il a pris pour pretexte ſa mauvaiſe ſanté: toûjours eſt-il certain que depuis ſix ou huit mois il s'eſt opiniâtré à ne vouloir point entendre parler d'affaires, repondant à tout ce que lui diſoient les Officiers qui étoient le plus proches de ſa perſonne * *Quiere matarme?* & paſſant ſon tems à jouer ſur ſon Claveſſin, ſans autre compagnie que celle de ſes Nains & de ſes Favoris. Il y a des perſonnes qui diſent que ſon imagination étoit ſi troublée, que lors qu'il

* *Pourquoi me tuez vous?*

étoit seul il s'imaginoit être environné d'esprits & d'assasins.

Si l'Espagne n'a pas de plus habiles gens, c'est pitié qu'elle en ait tant de besoin; car je suis bien sur que, *non tali Auxilio nec defensoribus istis tempus eget*. Suivant l'ordre de la Reine il a laissé le gouvernement de ces Provinces, par *interim*, au Comte de Monterey qu'il haïssoit; & j'ai apris que le Comte Marsin dit qu'il ne veut pas obeïr à un homme qui ne fait que de naître; par ce qu'il n'a que vint-huit ans: mais ils ont si mal réussi avec un qui ne songeoit qu'a mourir, que je ne croi pas que ce soit là une excuse legitime; & j'espere que nôtre ami le Comte de Marsin qui prend aisément feu, poura se calmer, & contribuera enfin à tenir toutes choses en ordre jusqu'à l'arrivée de Don Jean, dont on commence à reparler; je vous avouë pourtant que j'ai de la peine à me persuader que ce Prince vienne en Flandre.

Je vous suplie de me faire la grace ou plûtôt la justice de me croire,

Mylord,

De Vôtre Grandeur le &c.

A la Haye, le 11. *Juillet*, 1670.

A My-

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Je suis bien aise de savoir que l'excessive douleur de sa Majesté pour la perte de Madame, s'est un peu diminuée, lors qu'elle a été convaincuë que sa mort n'a pas été l'effet de cette *odieuse circonstance* à quoi tout le monde l'attribuoit dans le commencement. Je fais tout mon possible ici pour leur oter les soupçons qu'ils ont conçus sur ce sujet, mais c'est une entreprise fort difficile; car ils se sont tous mis dans l'esprit que cette mort n'est point naturelle; & ils ont été confirmez dans cette pensée par la curiosité de la Princesse douairiére qui consulta ses Medecins, sur la Relation qu'on en en reçut ici du Secretaire Hollandois qui est à Paris, & qui est frere d'un de ces medecins. Ils ont voulu faire croire que cette relation venoit du Docteur Chamberlain, quoi qu'elle differe en quelques endroits de celle que ce Docteur a envoyée en Angleterre; qui nonobstant cette difference contenoit de certaines circonstances qui n'étoient que trop capables d'augmenter l'affliction de sa Majesté. J'en ai eu bien de la

douleur, outre celle que mecausoit déja un accident si déplorable de soi même. Mais c est un tribut que nous sommes tous obligez de payer tant que nous sommes en vie, que d'avoir à pleurer souvent la perte de nos Amis qui quelque fois nous sont ravis par une mort prematurée. *Et Levius fit patientiâ quicquid corrigere est nefas.*

Le Baron d'Isola est parti aujourd'hui pour aller à Bruxelles; il m'a dit que lors qu'il y sera arrivé, il fera reponce à vôtre derniére Lettre, qui, à ce qu'il pretend lui fait concevoir quelque esperance que les propositions qu'il a envoyées en Angleterre pourront y être recuës avec la modification que les Hollandois y ont apportée. Mais il n'insiste pas beaucoup sur ce sujet à present, car il ne voudroit pas que nous crussions que l'Empereur y est tout à fait résolu, & il dit que ce Prince n'en viendra à une résolution finale qu'aprés l'entrevuë des Electeurs de Mayence & de Treves qui se doit faire vers ce tems-là. Le Baron prétend qu'il se trouvera dans cette assemblée un Envoyé de l'Empereur, un autre du Duc de Lorraine, & ceux de quelques Princes d'Allemagne qui doivent aussi y intervenir; &que ce sera là qu'ils conviendront entierement de toutes les mesures qu'il faudra prendre. En cas que

ſa Majeſté fut dans la penſée d'accepter cette union, comme Monſieur de Wit me dit que Monſieur de Beuningen le lui fait eſperer ; je croi qu'il ſeroit plus avantageux d'attendre à ſe déclarer juſqu'à ce qu'on fût bien aſſuré de la derniere reſolution de l'Empereur & des autres Princes d'Allemagne ; & je ne ſai pas ſi nous devons bien nous en rapporter à ce que nous en dira le Baron d'Iſola ; qui ſemble avoir pour but de tirer de nous tout ce qu'il en pourra obtenir , & aprés cela perſuader à l'Empereur de donner ſon conſentement, & par ce moyen ſe faire valoir auprés de ſon Maître , des Princes d'Allemagnes, & autres, comme l'Autheur d'une ſi importante Négociation : & peut-être que ſi ſa Majeſté vouloit penetrer le fond de cette affaire, & qu'elle ſouhaitât la voir terminée pour l'intérêt commun ; elle ne pourroit mieux faire , que d'avertir ſecrettement l'Electeur de Mayence de ce qu'elle penſe ſur ce ſujet ; qui pourroit ſe ſervir de ces lumieres pour preparer toutes les pieces qui doivent entrer dans la ſtructure de ce grand Ouvrage. Car , ſelon moi , c'eſt ce Prince qui doit donner le mouvement à tout ce que l'on negociera du côté de l'Allemagne ; de ſorte que tout dependra de ſa conduite , & des diſpoſitions où on

le trouvera ; dont je ne vous puis encore rien dire à cet égard; car quoique son Envoyé qui vint derniérement ici m'ait rendu visite, & qu'il m'ait fait plusieurs offres de services pour sa Majesté de la part de l'Electeur son Maître, & que j'en aye reçu bien des complimens en mon particulier; cependant nous fûmes assez reservez & nous ne nous découvrimes pas avec franchise l'un à l'autre, sur cette affaire; mais m'appercevant qu'il n'y parroissoit pas porté, je resolus de lui montrer pour le moins autant d'éloignement de mon côté: & ainsi nous nous separâmes aussi savans que nous étions auparavant.

Je viens d'apprendre par ce Courier que le Comte de Monterey a été declaré Gouverneur des Païs-Bas par *interim*; mais il peut bien arriver qu'il restera en possession de ce Gouvernement plus long-tems que l'on ne pense, vû la l'enteur & l'incertitude des Resolutions de la Cour d'Espagne, principalement à present que Don Jean a refusé cet Emploi. On m'a dit que le Comte de Marsin proteste qu'il n'obeïra pas à un homme qui ne fait que de naître; ce qu'il dit, par ce que le Comte de Monterey n'a que vint-huit ans; il a déja fait diverses menées en Espagne & en Flandre contre ce nouveau Gouverneur, & nous crai-

craignons fort que ses brigues ne produisent quelque méchant effet, en augmentant les desordres des Païs-bas; ce qui ne manqueroit pas aussi d'augmenter la *Tentation* de la France. J'espere pourtant que nôtre Ami qui naturellement est prompt poura se moderer; car je ne voi pas que ce qu'il allegue contre le Comte de Monterei soit une raison valable pour le dispenser de lui obeir; aprés avoir reçu si long tems les ordres d'un homme qui ne pensoit qu'a mourir, & qui comme je l'ai ouï dire, par la crainte qu'il avoit de la mort, étoit entierement incapable de remplir le poste qu'il occupoit. On veut me persuader ici de faire un voyage à Bruxelles dans cette conjoncture; par ce qu'on m'a entendu dire cet Eté que sa Majesté m'avoit permis d'y aller; ce qui leur fait desirer que j'y aille, c'est qu'ils savent que je connois ceux qui sont à present dans le maniment des affaires, & ceux qui sont en differend: & je vois que leurs députez n'ont pas beaucoup de credit en ce Païs-là, & qu'ils n'en raportent ici que des plaintes & du mécontentement. Je ne sai rien qui puisse me retenir ici, lors que j'aurai une fois vû ce qui se passera dans cette Séance des Etats & ce qu'ils y feront pour les intérêts du Prince; & c'est ce qu'une quinzaine de

L 6 jours

jours nous aprendra ; aprés quoi j'aurois assez de penchant à faire le voyage de Bruxelles. J'y serois encore plus porté si le Roi jugeoit à propos de faire complimenter le Comte de Monterei en cette occasion, ce que sa Majesté pouroit faire sans dépense & sans y envoyer une personne exprés en me donnant seulement une Lettre pour ce Gouverneur, que je lui rendrois allant *incognito*, & sans Caractére de mêmes qu'on avoit résolu que j'agirois l'année passée à l'égard du Connêtable : Vôtre Grandeur me donnera là-dessus les ordres qu'il lui plaira.

Je croi que le Prince a remis son voyage d'Angleterre jusqu'au tems que le Parlement se doit assembler, à cause de ce que vous lui avez dit dans vôtre derniere : car son Altesse veut regler sa conduite par raport aux affaires qu'il a en Angleterre, conformement aux avis qu'il recevra de vous. Je suis,

My'ord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, *le* 15. *de Juillet* 1670.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçu vôtre Lettre du 1. & celle du 5. du Courant. J'ai trouvé dans la premiere, les nòms des Miniſtres Ecoſſois, & dans la ſeconde le Memoire concerté avec Monſieur de Beuningen ſur l'affaire de Surinam.

Pour ce qui regarde les Miniſtres Ecoſſois, je preſentai hier un Memoire aux Etats; ſur quoi ils m'ont fait aſſurer aujourd'hui qu'ils ſont prêts d'executer & accomplir en toutes leurs parties, les Traitez qu'ils ont faits avec ſa Majeſté; & qu'ils ſouhaitoient ſavoir les lieux ou les dites perſonnes font à preſent leurs demeures, afin de pouvoir leur adreſſer leurs ordres. Mais je ne pus leur donner de reponce poſitive ſur cet Article en ſi peu de tems, n'ayant rien apris de ces trois perſonnes, quoi que je m'en fuſſe ſoigneuſement informé, excepté du nommé Mackard, qui a demeuré pendant quelque mois a Utrecht, où il ſetenoit retiré, mais je ne ſai s'il y eſt encore:

c'eſt pourquoi je dis au Meſſager des Etats que je ferois mon poſſible pour ſavoir où ils ſe ſont retirez, mais que je ne voulois pas prendre ſur moi de les trouver dans aucune place fixe & arrêtée, puis qu'il eſt de l'intérêt, & que c'eſt la coûtume de ces ſortes de gens de ſe tenir auſſi cachez qu'il leur eſt poſſible, & de ne demeurer pas long-tems dans le même lieu: qu'ainſi je ne voyois pas qu'il y eut autre choſe à faire ſinon de publier une declaration des Etats où leurs noms ſeroient inſerez, & qui leur enjoindroit de ſortir de ces Provinces: Qu'en quelque lieu qu'ils fuſſent ils ne manqueroient pas d'entendre parler de cette ordonnance; & que cela produiroit le même effet que ſi on la leur avoit ſignifiée à eux-mêmes

J'ai parlé, ce Matin à Monſieur de Wit, de vôtre dernier Memoire concernant l'affaire de Surinam; il l'a lu tout entier, car il ne l'avoit pas veu auparavant, & Monſieur de Beuningen ne lui en avoit rien mandé. Il m'a dit que les Etats ne pouvoient pas entrer dans cet examen, ſans ſavoir auparavant, les raiſons qui ont obligé Monſieur de Beuningen à faire ces changemens, depuis ſon dernier Memoire qu'ils croyoient contenir tout ce qu'on pouvoit faire à cet égard. Outre quelque

Ar-

Article dont Monsieur de Wit ne trouva pas le stile fort clair, il y remarqua deux changemens essentiels dans la substance : le premier, que nos Vaisseaux ne porteroient point *des Canons montez dans la Riviere :* ce qui, selon lui, emporte qu'ils pourroient porter tels Canons qu'il leur plairoit pourvû qu'ils ne fussent pas montez, ce qui n'est que l'ouvrage d'une heure ; & contraire, à ce qu'il dit, au premier accord fait avec Monsieur de Beuningen. Le second est au sujet du Major Bannister ; à qui on accorde par ce Memoire une entiere liberté de debarquer & d'aller à sa propre Colonie. Ce qui dans le dernier Memoire de M. de Beuningen étoit laissé à la discretion du Gouverneur, qui devoit examiner si cela se pouvoit faire sans danger pour la Colonie. Nous eumes une longue conversation sur ces points, & en me quittant il m'assura qu'il seroit le dernier a y former aucune difficulté ; mais qu'il craignoit que les Zelandois ne se recriassent fortement sur tout au sujet du Major Bannister ; & que cela n'empechât les Etats de consentir à ces changemens ; à moins que Monsieur de Beuningen ne leur fit voir qu'il avoit eu des raisons valables d'en user ainsi ; qu'il falloit attendre qu'on reçoive quelqu'une de ses dépêches.

J'ap-

J'apprens que Monſieur de Lionne a dit au Secretaire Hollandois qui eſt à Paris, qu'il a reçû nouvelle de Madrid que cette Cour ſouhaite que les Etats entrent dans l'Arbitrage conjoinctement avec ſa Majeſté & le Roi de Suéde ; & qu'il lui a allegué en même tems pluſieurs raiſons qui empêchent ſon Maître d'y conſentir.

Je ſuis fâché que l'affaire des *Conventicules* vous donne tant de peine ; & je ſouhaiterois de tout mon cœur qu'on pût trouver quelque expedient pour terminer ces ſortes de differends, qui font croire dans les Païs étrangers que ſa Majeſté a un grand nombre de ſujets rebelles à ſes ordres ; ce qui ne ſert qu'a diminuer ſon credit, & à faire croire à ſes Peuples auſſi bien qu'aux Etrangers qu'il pourra arriver quelque changement. Cependant Monſieur de Beuningen en a écrit ici d'une maniére qui inſinuë que ſa Majeſté viendra plus facilement à bout de cette affaire que vous ne le penſez ; mais comme il eſt de leur intérêt de ſouhaiter que cela arrive, on ne doit pas s'étonner qu'ils cherchent à ſe le perſuader, dans l'eſperance que cela augmentera le nombre de leurs habitans, en attirant chez eux quantité de per-

personnes riches; ce qui augmenteroit leur Commerce en diminuant considerablement le nôtre. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye le 22. *de Juillet,* 1670.

Au Comte de Monterey.

MONSIEUR,

Ayant pris depuis long tems beaucoup de part dans tout ce qui touche la personne & les intérêts de V. E. & venant d'apprendre qu'elle a été pourvûe d'une charge aussi importante que l'est celle de Gouverneur des Païs-Bas; je n'ai pas voulu manquer à lui donner *el para bien* & témoigner la joye que j'en ai ressentie pour plusieurs raisons. Car puisque par l'enchainement des conjonctures presentes, & dans le poste où je suis, il me sera souvent necessaire de negotier, & d'avoir quelque chose à demêler avec le Gouverneur de Flandres, je serai fort aise d'avoir une liaison

ſon d'affaires avec celui avec qui j'ai déja des liaiſons d'amitié. Je me felicite d'avoir à faire à un ſage diſpenſateur qui m'a déja donné tant de marques de ſa noble & judicieuſe maniere d'agir. Avec quelle joye n'ai-je point vû vôtre penchant particulier à affermir l'Alliance entre les deux Couronnes de nos Maîtres, & vôtre inclination à avancer des intérêts qui ne tendent aujourd'hui qu'à procurer le bonheur & le repos de la Chrêtienté. Comme ſa Majeſté & ceux de la Triple Alliance ont fort à cœur l'état des affaires de Flandres, auſſi bien que la Couronne d'Eſpagne ; je me fais un plaiſir de penſer que par la bonne conduite de V. E. on fera enfin quelque bon reglement touchant la milice des Païs-Bas, & qu'en même tems on mettra fin aux plaintes & aux miſeres des Habitans ; puis qu'un Gouvernement n'eſt jamais ſi ſûrement établi, que lors qu'il a ſon ſiege dans le cœur des Sujets. Rien n'eſt ſi difficile à ébranler qu'un Etat où la multitude du Peuple auſſi-bien que la Nobleſſe n'apperçoit point d'avantage dans un changement. Je ne doute point que V. E. ne ſe ſoit déja propoſé toutes ces fins, & qu'elle n'y réüſſiſſe, ayant une élevation d'ame aſſez grande pour n'y laiſſer point entrer ſes propres paſſions, ni aucun inté-

rêt

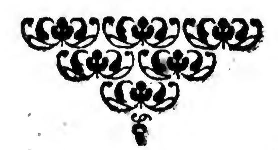
rêt perſonnel. Une telle conduite ne lui ſera pas moins glorieuſe qu'elle ſera utile pour la Chrêtienté ; & outre le profit que l'Eſpagne en tirera, elle lui ſauvera le ſoin de ſonger à un nouveau Gouverneur, & lui fera prendre le parti de prolonger un ſi heureux interim.

Mes vœux ne manqueront jamais à V. E. & mes ſervices ſeconderont mes vœux, toutes les fois qu'ils lui ſeront neceſſaires ; car il n'y a perſonne qui ſoit avec plus d'eſtime & de verité que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

De la Haye, le 22. *Juillet,* 1670.



A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 12. & je ne doute pas que le Capitaine Hollandois dont vous me parliez dans cette Lettre ne soit déja arrivé, & que vous ne l'ayez trouvé tel que vous souhaitez qu'il soit pour meriter ce que vous voulez faire pour lui. Je ne sai point quelle raison Monsieur de Beuningen a de consentir à la proposition concernant l'admission de l'Empereur ; puis que Monsieur . . . . avouë qu'il croit que l'Empereur lui-même y fera naître quelque difficultez ; car il ne s'est point encore expliqué là-dessus à l'Electeur de Mayence, ni au Baron d'Isola ; Cependant, comme vous l'avez fort bien remarqué, c'est une demande qu'ils doivent faire autentiquement.

Je ne vois encore aucune apparence que la France soit d'humeur à recevoir les Etats pour Arbitres : De sorte, que si l'Espagne persiste dans cette demande ; nous serons aussi avancez à la fin de l'année que nous l'étions au commencement.

Quant

Quant aux ordres que j'ai reçûs touchant les trois Miniſtres Ecoſſois ; quoique je n'aye encore pû découvrir le lieu de leur demeure ; je ne doute pas pourtant d'obtenir des Etats ce que je leur ai demandé ſur ce ſujet ; & je croi que toute la difficulté qui ſe preſentera en cette occaſion ; c'eſt que pour accomplir exactement les Traitez qu'ils ont faits avec ſa Majeſté, ils ſouhaiteront de ſavoir ſi le Roi a déclaré ces trois perſonnes Rebelles. Je ſerois bien-aiſe d'en être informé ; j'agirai cependant dans cette affaire, comme ſi je n'attendois point d'autres Inſtructions.

Je les ai ſollicité ſi fortement de conſentir au dernier Mémoire que Monſieur de Beuningen a envoyé ici au ſujet de l'affaire de Surinam, que les Etats de Hollande y ont enfin donné les mains, & ont nommé trois perſonnes pour tâcher de diſpoſer les Députez de Zelande à ne s'y pas oppoſer lors que cela viendra devant les Etats Généraux ; & j'eſpere que nous pourrons réüſſir, puiſque nous avons de nôtre côté la Ville d'Amſterdam qui s'y intéreſſe fortement pour appuyer le credit de Monſieur de Beuningen.

Les Etats de Hollande ſe ſéparent Vendredi prochain. Il y a apparence qu'ils s'accorderont avant que de ſe ſéparer, au ſujet

des

des Impositions qu'ils veulent mettre sur les Marchandises de France, ce qui a été sur le tapis depuis long-tems ; La Ville de Rotterdam y ayant enfin consenti aujourd'hui, comme je viens de l'apprendre ; à condition pourtant qu'on attendra que Monsieur de Groot soit arrivé à Paris, & qu'il ait fait savoir si le Roi de France est disposé à se relâcher sur l'Article des Impôts qu'il a mis depuis peu sur les Marchandises de Hollande pour en empêcher l'entrée dans ses Etats.

Quoi qu'on n'ait point fait mention du Prince dans cette Assemblée ; on me fait croire cependant qu'avant que les Etats se séparent, ils assigneront une pension à son Altesse, médiocre à la verité, comme qui diroit de vingt-quatre ou trente mille florins par an, en consideration seulement de ce qu'il a séance dans le Conseil d'Etat. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 29. Juillet 1670.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Depuis ma derniére, l'Agent des Etats m'a apporté la Copie de la Lettre qu'ils sont convenus d'envoyer au Gouverneur de Surinam. Je croi qu'ils n'ont differé cette affaire, jusqu'à ce qu'ils fussent prêts de faire partir le Vaisseau, que parce qu'ils savoient bien que je ferois naître quelque difficulté sur l'Article du débarquement du Major Bannister. Ils m'assûrent cependant que le Gouverneur aura ordre de ne s'y point opposer, à moins qu'il ne vit que cela ne se pût faire sans troubler le repos de la Colonie. Ils m'ont fait dire aussi que les Zelandois se sont si fort opiniâtrez sur ce point, qu'il n'y a pas eu moyen de faire autrement. Les Ministres Hollandois m'ont pareillement assûré depuis ma derniere qu'on donnera les ordres que j'ai demandez au sujet des Ministres Ecossois; mais que la chose ayant été proposée aux Etats de Hollande qui y sont le plus intéressez, parce qu'on suppose que ces personnes sont dans leur Province; plusieurs des Députez

putez avoient déclaré, qu'ils ne pouvoient prendre aucune résolution là-dessus, sans l'avoir auparavant communiquée à leurs Villes. Les principaux sont ceux de Rotterdam : Mais Monsieur de Groot qui en est Pensionnaire, me promit Samedi dernier avant que de partir pour son voyage de France, qu'il feroit tous ses efforts avant que de quitter cette Ville pour lever tous les scrupules qu'on pourroit avoir.

Dans la votre du 24 du mois passé, j'ai reçû vos ordres au sujet du Cornette Joyce, * Je ne puis encore vous rien dire là-dessus, Monsieur de Wit n'étant pas en Ville, & n'y étant attendu que demain ; car c'est à lui que je m'adresserai d'abord, parce que je sai qu'il n'y a personne de qui je puisse mieux apprendre ce que nous devons nous promettre des Etats à cet égard; & nous examinerons ensemble de quelle manière il faudra agir en cette occasion, afin de ne faire point de bruit avant que de fraper le coup : J'espere vous dire dans la premiere que je me donnerai l'honneur de vous écrire, si je réüssirai, ou non ; & cependant, je vous prie d'être trés-persuadé que j'apporterai de mon coté toute la di i-

* *C'est celui dont il est parlé dans l'Histoire de Charles I. qui emmena par force ce Prince de Holmeby où il étoit.*

diligence imaginable dans une affaire que sa Majesté prend si fort à cœur.

Je ne suis pas surpris que Monsieur de Beuningen insiste fortement à ce qu'on admette l'Empereur ; car je ne doute point qu'il n'en ait eu des ordres exprés, & que cela n'ait été en partie cause qu'on la envoyé en Angleterre; mais je suis pourtant bien sûr que le principal motif qui l'a engagé à faire ce voyage a été celui de trouver quelque milieu pour terminer l'affaire des Indes ; & je suis bien aise de ce que vous me dites, qu'il vous fait esperer que nous serons satisfaits sur cet Article ; je veux dire sur celui qui a si long-tems arrêté le Traité de Marine, & qui m'a mis hors d'état de le pouvoir poursuivre. Pour ce qui est de l'autre point, je ne sai pas si Monsieur de Wit a reçu quelque Lettre de Mayence, & si on l'a informé des intentions de l'Empereur ; & j'ignore le cas qu'on doit faire de ce que m'a dit le Baron d'Isola, que le Ministre de l'Empereur qui est à Mayence, a déclaré que son Maître étoit resolu de se rapporter à l'Electeur pour la conduite & la conclusion de cette affaire; & que ledit Electeur a dit qu'il croioit que cela étoit à propos & absolument nécessaire ; Mais qu'à l'égard de la pro-

poſition touchant le reglemenr des Troupes que chaque Prince ſera obligé de fournir ; il ne pouvoit pas s'en mêler juſques à ce qu'il eut des inſtructions plus particulieres de l'Empereur, quoi que ſon Miniſtre l'en preſſât. Tout cela me ſemble bien général pour que ſa Majeſté puiſſe prendre aucune méſure; cependant je n'ai pu tirer d'autrer lumieres ſur ce ſujet ; & je ne ſai pas par quel endroit je pourai être mieux informé; car l'envoyé des Etats a déja quitté Mayence.

Je ne manquerai pas de faire tout mon poſſible, conformement aux ordres que vous m'avez donné, pour cultiver & entretenir nôtre confiance reciproque en cette conjoncture, ce que j'ai déja fait, lorſqu'on m'a parlé du voyage du Duc de Buckingham en France : & je ſuis bien ſûr que j'ai reuſſi avec les plus raiſonnables & les plus habiles. A l'égard des perſonnes du commun il n'y a pas moyen d'avoir à faire à elles, car elles ſont en trop grand nombre & trop credules pour qu'on puiſſe raiſonner avec elles. Mais ce qu'il y a de bon c'eſt que ces ſortes de gens ont fort peu de credit ; & qu'à la fin la verité ſe manifeſtera.

J'ai appris que le Comte de Molina partit

partit de Madrid il y a environ ſeize jours pour venir en Angleterre ; il paſſe par la France. Je croi qu'il eſt déja bien avancé dans ſon voyage. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne eſt auſſi ſur ſon départ de Bruxelles pour ſe rendre ici, ce qui joint à d'autres remarques que j'ai faites me perſuade qu'il y aparence que le Comte de Monterey ſera long-tems Gouverneur des Païs-Bas par *interim*. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, *&c.*

A la Haye le 12. *d'Août*, 1670.



A Monsieur Williamson.

MONSIEUR,

J'ai reçu les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une du 22. & l'autre du 26. du passé; par lesquelles il vous a plu me faire savoir ce qui s'est passé pendant l'absence de Mylord Arlington: Je ne sai quelles nouvelles vous mander en recompense; n'y en ayant aucune ici pour le present. Tout ce que je puis faire c'est de donner ordre à Monsieur Downton un de mes Secretaires, de vous envoyer toutes celles qui s'impriment ici pendant que Monsieur Blathwait mon autre Secretaire qui étoit chargé de ce soin, sera hors la Ville; & il m'a assuré qu'il n'y manque point. Je ne manquerai pas non plus à m'acquiter exactement de tout ce qu'il vous plaira m'ordonner ici.

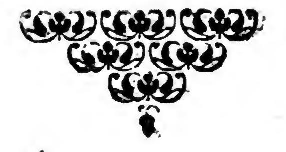
Dans un tems où tout est si tranquille, & où l'on ne parle de rien, j'espe-rois me servir de la permission que sa Majesté m'a accordée de faire un voyage en Flandre; mais il survient toûjours quelque petite affaire qui m'empê-che

che d'être tout à fait oisif; & entr'autres l'ombre de l'affaire de Surinam me suit encore par tout, quoique Monsieur de Beuningen m'eut assuré qu'il la conjureroit avant son départ. Je serois bien aise de savoir si vous le trouvez aussi éloquent à la Cour qu'on le trouve dans l'assemblée des Etats, & s'il est aussi propre à conduire une affaire qu'a raisonner. Je suis,

Monsieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, le 12. *d'Août* 1670.



A Monſieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Mardi au ſoir Monſieur de Wit revint ici. Je fus le lendemain matin chez lui pour lui parler de l'affaire dont vous m'aviez chargé dans vos deux dernieres Lettres; ayant apris pas celle du 29. du paſſé que le Jacht étoit déja parti. J'informai Monſieur de Wit de ce qui avoit donné occaſion à cela, & de ce que ſa Majeſté ſouhaitoit. Je me ſervis autant qu'il me fut poſſible des directions que vous m'avez données, ſoit à l'égard des termes, ſoit à l'égard de la maniere; y ajoutant de mon chef ce que je jugeai à propos pour lui faire comprendre qu'il étoit de l'intérêt de cet Etat d'avoir pour ſa Majeſté ces ſortes de condeſcendance, principalement dans une affaire qui regardoit le Roi perſonnellement; & qu'ils ne devoient pas s'arrêter à de petites circonſtances, lors qu'il s'agiſſoit d'une choſe ſi importante à un Monarque qui leur eſt ſi étroitement Allié, & dont ils doivent ſouhaiter la ſureté & le repos, pour leur propre intérêt. Monſieur

ſieur de Wit demeura d'accord de cette derniére partie de mon diſcours; & à l'égard de ce que je demandois, il me dit que les Etats étoient en pouvoir de faire executer les Traitez qu'ils avoient conclus & ſignez, parce que chaque Province y avoit déja donné ſon conſentement : mais que les Etats n'avoient point d'authorité lors qu'il eſt queſtion de quelque point qui concerne la juridiction d'une Province particuliére ; l'Union étant compoſée de ſept Provinces qui ſont ſouveraines, & indépendantes les unes des autres : Que pour cette raiſon il étoit impoſſible d'arrêter un homme qui ſe ſeroit retiré en Hollande & de le renvoyer à ſa Majeſté, à moins que ce ne fût du conſentement, & par ordre des Etats de Hollande qui n'étoient pas alors aſſemblés : Que lors que le Chevalier George Downing avoit ſaiſi ces Criminels; cela étoit arrivé dans le tems que les Etats étoient aſſemblez; & qu'ils y avoient tous conſenti unanimement; & mêmes que ſi la Ville où ils s'étoient refugiez n'y avoit pas voulu donner les mains & qu'elle eut inſiſté ſur ſes privileges, il n'auroit pas été au pouvoir des Etats de Hollande mêmes de les y obliger par leurs ordres.

Je me recriai ſur les formalitez de ce

Gouvernement qui sont cause qu'on a beaucoup plus de peine à negocier avec eux qu'ils n'en ont à traiter avec les autres Princes ; Monsieur de Wit me fit un long détail des differentes Souverainetez de leurs Provinces, & des Privileges de leurs Villes, en commençeant dés leur Origine ; & me dit que pour leur mutuelle defence, elles s'étoient unies, sans avoir changé leur Gouvernement particulier : Aprés cela nous examinâmes ensemble ce qu'on pouvoit faire en cette rencontre, puis qu'aussi bien, nous avions déja trouvé ce qu'on ne pouvoit pas faire : Et il me dit, en me protestant qu'il me souhaitoit de tout son cœur un heureux succés, que si je presentois un Memoire aux Etats Généraux, outre le danger qu'il y auroit que l'affaire n'éclatât, je perdrois encore autant de tems ; & qu'au bout du compte tout ce qu'ils pourroient faire, seroit de la recommander au Committé de Raedt de Hollande, afin de disposer les Magistrats de Rotterdam à arrêter la personne que je demandois, & à lui donner des Gardes, avec ordre de ne le laisser parler à qui que ce soit sans ma permission, jusqu'à la prochaine Séance des Etats de Hollande qui doivent s'assembler dans un Mois : & il m'assura

ſura que le Committé pouroit faire cela de ſon chef ; & qu'il eſperoit qu'ils le feroient ſi j'en écrivois au Preſident, ſur tout ſi je voulois prendre la peine d'en parler auparavant aux differens Membres de ce College : & il me promit qu'il m'aideroit de ſon côté ; & de plus que ſi les Magiſtrats de Rotterdam vouloient le faire arrêter & garder juſqu'à l'Aſſemblée des Etats de Hollande, alors il feroit tous ſes efforts pour diſpoſer cette aſſemblée à le renvoyer à ſa Majeſté, quoi qu'il ne doutât point qu'il n'y rencontrât bien de la difficulté, & que la Ville de Rotterdam n'y conſentiroit jamais, ſans un Acte du Roi aux Etats par lequel il s'engageroit de le renvoyer aprés qu'il auroit été examiné : ajoutant que ſans un pareil Acte la Ville de Dordrecht avoit refuſé aux Etats mêmes de leur envoyer une perſonne qui s'étoit retirée dans un lieu de leur juriſdiction.

Sur cela je reſolus de faire tout mon poſſible pour parler ce ſoir-là à tous les Membres du Committé de Raedt qui étoient en Ville ; ce que je fis le plus tard que je pus, afin d'empêcher cette affaire d'éclater. Ils me firent tous l'un aprés l'autre le même détail de la conſtitution de leur Gouvernement que Monſieur de Wit

m'avoit déja fait ; & m'aſſurerent que ſi cette affaire venoit devant les Etats Géneraux ils n'oublieroient rien de ce qui dependroit d'eux pour la faire réuſſir : Mais ils me dirent en même tems qu'ils ne pouvoient que la recommander aux Magiſtrats de Rotterdam dont elle dépendoit abſolument. Dans le tems que j'étois occupé à ces viſites Mécredi au ſoir fort tard, le Capitaine Harris vint à ma Maiſon, & me dit que le Jacht étoit arrivé à la Brille; mais en ſi mauvais état ayant été batu de la tempête, qu'il auroit grand beſoin d'être radoubé avant que de ſe remettre en Mer ; je fus fort faché d'aprendre le malheur qu'avoit eu ce Vaiſſeau dans ſon voyage, d'autant plus que j'avois fort peu d'eſperance de le renvoyer avec la charge pour laquelle il étoit venu. Le lendemain matin, qui fut le Jeudi, je fis rendre ma Lettre au Preſident dans le tems qu'il alloit entrer au Committé. Une heure aprés le Frere de Monſieur de Wit qui eſt un des Membres de ce College me vint trouver ; & me dit qu'ils avoient écrit aux Magiſtrats de Rotterdam dans les termes que je l'avois ſouhaité, & avec toutes les inſtances imaginables ; & que pour appuyer cette Lettre, il avoit été nommé avec Monſieur Voorburgh, qui eſt auſſi membre du

Com-

Committé pour y aller incontinent & tâcher de disposer les Magistrats à faire ce qu'on leur demandoit.

Je l'assurai que j'étois fort reconnoissant du soin & de la condescendance que le Committé témoignoit en cette occasion ; & comme je savois que tout le succés de cette affaire dépendoit du secret, & de la diligence ; & qu'on m'avoit dit pour certain le jour précedent que Joice étoit en ville ; je lui dis que j'étois résolu d'y aller moi-même le plus secrettement qu'il me seroit possible ; & que j'y serois aussitôt qu'eux : & que pendant qu'ils seroient occupez à disposer les Magistrats de cette Ville, je tâcherois de voir le Compagnon, afin d'être sûr de lui quand le Schout auroit ordre de l'arrêter. Aprés cela j'allai tout droit à Rotterdam, & entrai secrettement dans une maison à trois portes de celle de Joyce. Je n'y avois pas été une heure que l'homme que j'employois pour le deterrer me vint dire qu'il l'avoit rencontré dans la ruë, & qu'il étoit resté avec lui jusqu'à ce qu'il l'eut vû entrer dans son logis. J'envoyai incontinent en avertir mes deux Commissaires, qu'on m'avoit dit être arrivez quelque tems avant moi : Mais ils étoient à la Maison de Ville où les Magistrats avoient toûjours été depuis leur

arrivée; & la personne que je leur envoyai ne put leur parler qu'une heure aprés; ils lui dirent, que depuis qu'ils étoient arrivez, ils n'avoient fait autre chose que de soliciter les Magistrats à donner les mains à ce que je souhaitois; & qu'ils en faisoient beaucoup de difficulté, qu'ainsi ils ne pouvoient pas encore me dire quelle resolution ils prendroient; que si-tôt qu'ils le sauroient ils viendroient eux-mêmes m'en avertir. J'attendis avec bien de l'impatience & du dépit, & restai là cinq heures aprés que les Magistrats se furent assemblez; & s'ils m'avoient envoyé leurs Officiers un peu plûtôt je n'aurois pas manqué mon coup! Aprés sept heures du soir mes deux Commissaires me vinrent trouver; & me dirent qu'ils n'avoient jamais veu les Magistrats dans un si grand embarras; ce qui les avoit retenus si long-tems incertains de ce qu'ils avoient à faire: qu'ils disoient que cela étoit entierement contre les privileges de leur Ville d'arrêter un homme sans qu'il y eut aucune occusation intentée contre lui: qu'ils avoient entendu dire que cet homme dont il étoit question étoit fou; qu'ayant demeuré long-tems dans leur Ville, il ne pouvoit être coupable que de quelques paroles qu'il auroit pu proferer contre sa Majesté; qu'on étoit accoutumé, à parler

fort

fort librement en leur Païs; & que tout bien consideré ce n'étoit pas là un crime qui méritât la prison. Qu'ils auroient été bien aise de savoir ce qu'on l'accusoit d'avoir dit; que s'ils arrêtoient une homme sans qu'il y eut une accusation particuliere & formelle intentée contre lui, cela décrediteroit la sureté & la protection de leur Ville ; d'où depend la meilleure partie de leur Commerce : & qu'ils étoient sûrs qu'il n'y avoit point de Ville en Hollande qui voulut consentir à ce qu'on leur demandoit : Que cependant par respect pour sa Majesté, & aux instances des deux Commissaires, ils avoient enfin résolu qu'on l'arrêteroit, & que je pourois l'examiner s'il me plaisoit; mais que si je ne pouvois alleguer aucune charge particuliere contre lui, & qu'il ne s'avoüât pas coupable ils le relâcheroient le lendemain. Je leur repondis que ce qu'ils m'accordoient étoit autant que rien, que c'étoit seulement bien du bruit sans aucun effet: que le Roi demandoit qu'on l'envoyât en Angleterre ; & que puis que cela ne se pouvoit pas faire sans l'assemblée des Etats de Hollande; je les priois de faire arrêter cet homme & d'ordonner qu'il fût soigneusement gardé jusqu'à l'assemblée des Etats, ou du moins

jusqu'à ce que j'eusse reçu de nouveaux ordres du Roi mon Maître : & que moins que cela étoit autant que rien. Là-dessus un des Commissaires, voyant que je prenois cette maniére d'agir fort à cœur, me dit que les Magistrats n'avoient pas absolument déclaré qu'ils le relâcheroient : mais l'autre Commissaire repliqua qu'à la verité ils ne l'avoient pas dit positivement, mais que pour lui il vouloit bien avouër qu'il croyoit que c'étoit là leur intention. Je crus qu'à tout hasard il valoit toûjours mieux le faire arrêter, pour voir si je ne pourrois rien tirer de lui dans la surprise où le jetteroit un coup si imprevû ; c'est pourquoi je les priai de donner ordre qu'on s'en saisit. Ils me dirent que les Magistrats ne croyoient pas qu'il fût en Ville ; mais quand je leur eus prouvé evidemment le contraire ; ils me repondirent que ni les Magistrats, ni aucuns de leurs Officiers ne connoissoient point cet homme, mais que si je voulois envoyer à la maison de Ville quelqu'un qui le connût, ils enverroient le Schout avec lui pour faire ce que je souhaitois. Je le fis sans retardement ; mais la personne que j'envoyai trouva les Magistrats encore irrésolus & de fort mauvaise humeur à cause de cette affaire ; & qui aprés lui avoir repeté une bonne partie de ce que les Commis-

miſſaires m'avoient dit, ajouterent que quand mêmes Joyce auroit dit qu'il vouloit tuer les Bourguemaitres ou mettre le feu à la Ville ; ils n'auroient cependant jamais ſongé à l'empriſonner pour cela, & qu'il leur ſembloit bien rude qu'on exigeât d'eux une choſe ſi contraire à leurs privileges, & à leur coûtûme, auſſi bien qu'à leur intérêt. Mon Agent rencontrant tant de difficultez demanda qu'on me permit de m'en ſaiſir avec le ſecours de ceux que je pourrois trouver moi-même ; mais ils lui répondirent que cela étoit abſolument impoſſible, que ſi on l'entreprenoit ſans avoir quelques Officiers de la Ville, les Bourgeois ſe ſouleveroient infailliblement & nous l'arracheroient d'entre les mains. Il ſe paſſa encore une heure dans ces ſortes de conteſtations pendant laquelle on fit ſortir & rentrer deux fois celui que j'avois envoyé : à la fin lors qu'il fut tout à fait nuit, ils donnerent ordre à leur Schout d'aller avec lui & d'arrêter cet homme. Ils furent viſiter la Maiſon où il logeoit, mais ils ne le trouverent point. Ils viſiterent enſuite deux autres endroits où il avoit coûtume d'aller, & n'eurent pas un meilleur ſuccés ; ſeulement ils eurent des preuves evidentes qu'on l'avoit averti du danger qui le menaceoit :
car

car un homme de ſon Logis leur dit qu'il étoit ſurpris que je vouluſſe faire arrêter un homme qui étoit fou; & que s'il étoit aſſuré que je me contenterois de l'examiner, cela ſe pourroit peut-être faire; cependant qu'il ne ſavoit pas pour le preſent où il pouvoit être, parce qu'il avoit pris la clef de la porte de derriere, & qu'il croyoit que c'étoit par là qu'il étoit ſorti. Par tout ce qui arriva il me fut facile de voir que les Magiſtrats de Rotterdam n'avoient pas deſſein que l'affaire réuſſit; & je fus confirmé dans la penſée que j'avois déja, que cette Ville étant celle de toute la Hollande dont le plus grand nombre de ces ſcelerats avoient fait choix pour s'y retirer depuis long-tems; ils ne l'auroient pas choiſie pour leur retraite ſi les Magiſtrats ne leur avoient donné de bonnes aſſurances de leur protection; Et je connus bien auſſi qu'à moins qu'il ne fuſſent reſolus d'agir de bonne foi, ce ſeroit en vain que je l'entreprendrois; qu'on ſavoit déja que j'étois en Ville; & que l'allarme étoit ſi grande, que quelques uns de la Cabale de Joyce ne faiſoient qu'aller & venir dans la ruë depuis qu'il étoit nuit; il y en avoit auſſi à ſa porte & à ſes fenêtres; c'eſt pourquoi voyant que juſqu'à ce que cette allarme fut paſſée il n'y avoit pas apparénce que je puſſe attraper

mon

mon gibier, je pris la resolution de parler au premier Bourguemaître, & de faire tout mon possible pour l'engager à effectuer réellement ce qu'ils m'avoient accordé ; & lui insinuer en même tems que je savois bien à quoi il tenoit que l'affaire n'avoit pas réussi ; & aprés cela de sortir incontinent de la Ville pour donner plus de confiance à Joyce. J'envoyai chez le Bourguemaître à dix heures de soir, n'ayant pas envie qu'on sçût que je lui avois parlé, mais il me fit faire excuse, disant qu'il étoit couché. Aprés cela j'envoyai chercher le Schout ; & quand il m'eut avoüé qu'il avoit ordre d'arrêter cet homme, & qu'il le connoissoit fort bien, nonobstant tout ce que les Magistrats avoient dit qu'aucuns de leurs Officiers ne le connoissoient, je lui dis tout ce qu'on pouvoit lui dire pour l'engager dans la poursuite de cette affaire ; & pour mieux le persuader je l'assurai que je lui donnerois de mon propre Argent cent Ducatons aussi-tôt que la chose seroit faite ; & qu'outre cela je ferois valoir à sa Majesté sa diligence & ses soins,& qu'il pouvoit s'attendre à en recevoir une gratification plus considerable. Pour mieux encore couvrir mon jeu je le priai de me faire avoir les clefs de la porte de la Ville qui étoit proche de mon logis ; étant résolu de sortir de la Ville, & de passer avec des Flambeaux devant la porte de Joyce,

afin

afin qu'il pût voir que j'étois parti, & que j'emmenois avec moi ceux que j'avois employé dans cette affaire ; croyant par là lui ôter tout soupçon & lui faire croire qu'il n'avoit rien à craindre pour cette Nuit. Je priai le Schout de visiter encore une fois sa Maison & les autres lieux où il se retire, une ou deux heures aprés mon départ. Il ne fit point difficulté de me le promettre ; mais pour dire la verité ce fut d'une maniere qui me fit bien connoitre qu'il avoit reçu des ordres tout à fait opposés à ce que je lui demandois ; & quoi que j'aye attendu de ses nouvelles tout aujourd'hui, je n'en ai encore rien apris. Depuis mon rétour à la Haye j'ai parlé encore une fois à Monsieur de Wit qui m'a protesté qu'il est fort faché du mauvais succés que j'ai eu ; il m'a dit aussi que j'ai fait fort sagement d'être sorti de Rotterdam aprés avoir manqué mon coup ; qu'il ne sauroit que penser du procedé des Magistrats jusqu'au retour des Commissaires ; qu'il esperoit encore qu'ils pourroient faire quelque chose, puisqu'ils n'étoient pas revenus cette aprés diner. Il ajouta qu'il avoit écrit luimême deux Lettres aux Magistrats, outre celle du Committé, pour les disposer à ce que je souhaitois ; parce qu'il n'ignoroit pas que tout le succés dépendroit de la maniére dont ils agiroient en cette occasion. Ensuite il m'assu-

m'aſſura qu'il continueroit à faire tous ſes efforts pour que j'obtienne ce que je demande.

A l'égard de l'affaire de Surinam, ils ne veulent pas croire que nous ne ſommes pas ſatisfaits de leur derniere Lettre; puis que Monſieur de Beuningen leur a repreſenté qu'il étoit bien vrai que vous ſouhaitiez que le Major Banniſter eut une entiere liberté de débarquer, mais que cependant vous n'inſiſtiez pas là-deſſus: de ſorte que ſi on y inſiſte à preſent, il faut que ce ſoit par vôtre ordre depuis que vous avez reçu les derniers Memoires.

Je vous demande pardon de vous envoyer une Lettre ſi mal digerée, & d'avoir employé une autre main pour vous l'écrire; ce ſont mes yeux qui m'y obligent; ils me ſont grand mal, & je croi que c'eſt parce que j'ai paſſé ces deux derniéres nuits ſans dormir. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A la Haye, *le* 15. *d'Août*, 1670.

A My-

A Mylord Garde des Sçeaux.

MYLORD,

J'ai reçû depuis peu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26. du passé ; & je fus bien fâché d'apprendre que quelques raisons vous avoient obligé de vous éloigner des grandes affaires, dans lesquelles sa Majesté a besoin des Avis aussi bien que du travail de ses Ministres : Car je vous avouë que la solidité de vôtre jugement, la fermeté de vos résolutions, & l'application continuelle avec laquelle vous vous étudiez à ne donner point de conseils qui n'ayent pour but l'honneur & l'avantage du Roi & de ses Royaumes, m'avoient fait esperer, en venant ici, un heureux succés dans toutes nos affaires, tant en Angleterre, que dans les Païs Etrangers : Et à mesure que vous vous en éloignez, mon esperance diminuë ; parce que je regarde cet éloignement, non-seulement comme un fâcheux accident, mais aussi comme un mauvais présage.

J'ai été bien-aise d'apprendre que vous ne doutez pas qu'on ne continuë de suivre les mesures qu'on a prises dans les Païs Etran-

Etrangers ; car en verité, je ne vois pas à present où on en pourroit prendre de meilleures ; & je vous avouë que pour me faire croire qu'on est dans ce sentiment, il étoit nécessaire que vous me le dissiez vous-mêmes ; sans cela, je n'aurois pas été tout à fait de vôtre opinion, ayant remarqué ici de certaines circonstances qui me feroient presque penser le contraire : Quoi qu'il en soit, rien ne doit décourager un cœur comme le vôtre, qui ne respire que le Bien public, de contribuer de tout son pouvoir à affermir les résolutions qu'il croit justes, ou du moins assûrées ; Supposé que nous ne soyons pas à present en état de porter nos vûës plus loin, & d'en prendre qui puissent nous acquerir de la gloire :

Multa dies variusque labor mutabilis Ævi
Detulit in meliùs ——

Nous n'avons ici aucune nouvelle qui merite vous être mandée. J'ai eu beaucoup de peine en voulant m'acquitter de la derniére commission qu'on m'a donnée ; quoi que ce fût peu de chose, j'y ai cependant fort mal réüssi. Je croi que lorsque l'on m'a envoyé cet Ordre, on ignoroit la forme de ce Gouvernement, ou on n'y avoit pas fait attention ; ce qui me per-

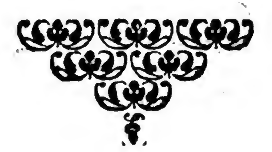
persuade que vous n'y avez eu aucune part, non plus que Mylord Arlington qui étoit pour lors hors la Ville.

Je vous souhaite de tout mon cœur une parfaite santé accompagnée de toute sorte de contentement, & que lors que vous pourrez être à Londres, & y joüir de ce que je viens de vous souhaiter, vous ne restiez pas long-tems à vôtre Maison de Campagne; quoi qu'en tous lieux où vous vous trouverez, je serai toûjours avec la même passion, & la même sincerité,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 19. *d'Août* 1670.



A My-

A Monſieur le Duc de Buckingham.

MYLORD,

Comme j'eſpere que Vôtre Grandeur aura toutes ſortes de plaiſirs & de ſatisfaction au lieu où elle eſt ; je crain bien auſſi qu'elle n'y ſoit expoſée à de nouvelles importunitez : car c'eſt ce qui arrive ordinairement lors qu'on change de ſituation, ou de demeure. Je vous ſouhaite toute ſorte de contentement, & ne vous importunerois pas à preſent, ſi ce n'étoit pour me réjoüir avec vous de vôtre heureuſe arrivée à Paris.

Il ne ſe paſſe rien ici qui merite de vous être mandé. Tous les Hollandois ſont dans l'attente de ce que produira vôtre voyage, & des ſuites qu'il aura ; mais je laiſſerai ces Peuples dans leurs réfléxions *incertaines*, *&* *myſtérieuſes*, pour ne pas interrompre Vôtre Grandeur dans ſes occupations, ou dans ſon loiſir. Je me contenterai de l'aſſûrer d'une choſe dont elle ne doit nullement douter ; c'eſt

c'eſt que je ſuis avec toute la paſſion, & la ſincerité imaginable,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 21. *d'Août,* 1670.

A Mylord Falconbrige.

MYLORD,

J'ai eu bien de la joye d'apprendre par la vôtre du premier du Courant, que vous ne revenez d'Italie qu'aprés y avoir terminé vos affaires, & dans la vûë de prendre ſoin de vôtre ſanté. Vous n'aurez pas lieu de vous repentir d'avoir entrepris ce voyage, puis que vous y avez acquis de l'honneur; & qu'à vôtre retour vous chercherez vôtre propre ſatisfaction. J'en aurai beaucoup ſi vous continuez dans le deſſein de paſſer par ici, où Vôtre Grandeur peut être aſſûrée que je lui rendrai tous les ſervices dont je ſerai capable. J'attens ici tous les jours Mylord & Madame d'Eſſex; à moins qu'ils n'ayent changé d'avis depuis

puis qu'ils ſont à Hambourg, où ils arriverent il y a environ dix jours, aprés que Mylord eût achevé toutes ſes affaires à la Cour de Danemarc. Nôtre Traité avec l'Eſpagne pour le réglement des affaires des Indes a été ſigné; il arriva à Londres la Semaine paſſée, & j'eſpere qu'on nous le renverra en peu de tems avec la Ratification. Tout eſt ici fort tranquille, & on n'y parle de rien; & il y a apparence que les affaires demeureront en cette ſituation, à moins que la France ne nous fourniſſe quelque nouvelle matiere d'entretien.

Je me ſuis ſervi ci-devant de la voye de Monſieur Perwich pour vous écrire; mais j'ai mieux aimé vous envoyer celle-ci par Monſieur le Chevalier Jean Finch, qui, je croi ſaura mieux les lieux par où vous paſſerez. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 22. *d'Août,* 1670.



Au Grand Duc de Toſcane.

MONSIEUR,

J'ai quaſi reçû en même tems les deux Lettres que V. A. S. m'a fait l'honneur de m'écrire ; l'une dattée du 31 de Mars, & accompagnée des plus riches vendanges d'Italie, je veux dire, de ſes vins les plus exquis ; & l'autre du 5. du courant, avec les complimens de condoleance de V. A. ſur la mort de Madame. Le long retardement du Navire qui a apporté les vins, & l'empreſſement de V. A. à me faire un compliment auſſi triſte qu'obligeant ; ces deux choſes ont fait, que deux Lettres ſi fort éloignées par leurs dates, ſe ſont preſque rencontrées à leur arrivée. Car j'ai beaucoup à me loüer de la diligence avec laquelle Monſieur Ferroni tâche de me faire tenir les faveurs de V. A. Les vins m'ont parû excellens ; & ſi j'oſois, je dirois volontiers, qu'ils ſemblent tenir quelque choſe du Prince qui les envoye, les changemens de Climat, la longueur & les traverſes du tranſport, la rigueur de l'Hyver, ni les ardeurs de l'Eté, ne lui ont rien fait perdre de ſa ſéve & de ſa force ;

&

cela, ne fournit-il pas un emblême assez naturel de la personne de V. A. J'ai au reste, plus d'obligation à V. A. qu'elle ne pense, sur son present de vins, non-seulement parce qu'elle m'a fait goûter des delices du plus beau païs du monde, sous le Clymat le plus triste; mais sur tout, parce que son present m'a excité à devenir beuveur, qualité qui me manquoit absolument, & qui est pourtant necessaire pour se bien tirer d'une Ambassade en Hollande.

Je ne sçai ce que V. A. fait le plus paroître dans les expressions si touchantes dont sa Lettre est remplie, ou la fecondité de son esprit, ou sa tendresse de cœur pour le Roi mon Maître. C'est pourquoi, j'espere que V. A. ne me sçaura pas mauvais gré d'avoir envoyé à sa Majesté la copie de sa derniere Lettre, dans laquelle elle a donné des marques si tendres de la part qu'elle prend aux évenemens de la Famille Royale.

Les Etats Généraux paroissent surpris de la nouvelle que leur a apporté un Exprés dépêché par leur Ministre à Paris, qui vient de leur apprendre la marche des Troupes Françoises au nombre de 30000 hommes. Elles s'avancent vers les frontieres, & leur rendez-vous est marqué à Pe-

ronne. On ne décide point encore sur le dessein de cette marche, on ignore si elle regarde ou la Flandre ou ce Païs ici; & on ne sait point si l'approche de ces Troupes ne tend point à cacher les veritables desseins, afin de mieux réüssir dans les mesures qu'on a prises. Quoi qu'il en soit, l'allarme est ici à un tel point, qu'on a pris sur le champ la résolution de continuer la solde à six mille hommes qu'on alloit congedier; que le Conseil d'État a ordonné de dresser promptement un état de guerre, qui comprit tant les levées d'hommes, que les munitions de bouche & de guerre, qui seroient estimées necessaires, en cas de rupture avec la France. Et qu'enfin on a fait partir de Schevelin en diligence une barque pour l'Angleterre, avec ordre d'y retenir Monsieur de Beuningen qui étoit sur le point d'en partir.

Pour moi, je ne sçai ce que je dois juger sur toutes ces apparences. Je gemirai toûjours sur les évenemens qui pourront mettre en danger le repos de la Chrêtienté, qui depuis un tems, & sous les ordres de sa Majesté, a été l'objet de mes veilles & de mes soins. Et sans doute, que si la guerre recommen-

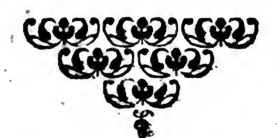
ce,

ce, elle va donner lieu à de grands évenemens, desquels on aura peut-être à donner *el para bien* à Vôtre Altesse, non comme éloignée de la tempête, mais parce que les grands Princes ne respirent que les grandes occasions. Je supplie Vôtre Altesse de m'en offrir toûjours, par lesquelles je puisse lui marquer avec combien de passion & de verité, je serai toute ma vie,

Monsieur,

De V. A. Serenissime, &c.

De la Haye, le 25. *Août,* 1670.



Au Procureur de la Cour de Hollande, sur les droits des Ambassadeurs.

UN de mes Secretaires m'ayant fait voir la copie d'un billet signé par vous *F. de Brusis*, qui a été porté dans ma maison, & donné à quelqu'un de mes gens, & par lequel billet vous sommez un certain *N. Wat*, Valet, ou Lacquais de l'Ambassadeur d'Angleterre, de comparoitre devant la Cour de Hollande: Par la qualité que vous donnez audit *N. Wat* vous faites bien connoitre, que vous le croyez actuellement dans ma maison, & attaché à mon service; là dessus j'ai trouvé bon de vous dire que je vous tiens pour un Insolent, d'avoir osé porter un billet dans ma maison; &, que je ne pretens point, qu'aucun de mes gens, soit regardé comme relevant de la jurisdiction d'aucune Cour dans ce Païs ici, ni d'aucune autre que de celles du Roi mon Maître: Que si quelqu'un d'eux commet quelque chose contre les loix, on n'a qu'a m'en faire des plaintes, afin que j'en fasse faire la justice, ou que je le livre de mon propre gré à la rigueur des loix du Païs, l'ayant préalablement congedié,

gedié, & chaſſé de ma maiſon. Je ne pretens donc pas être expoſé, à une inſolence pareille à celle que vous venez de commettre contre moi, en me traitant comme un de vos Bourgeois, tant par le billet laiſſé chez moi, que par le ſon de la cloche dont vous faites mention. Tout ce que je viens de vous dire, vous pourrez le dire de ma part à vos Maîtres, par l'ordre deſquels vous dites avoir agi. Au ſurplus, & pour leur plus grand éclairciſſement, qu'ils ſachent, que durant mon ſejour en ce Païs, je ne ſouffrirai jamais que les Droits & les Privileges accordez depuis ſi long tems *Jure gentium* aux Ambaſſadeurs, & juſqu'ici obſervez & reſpectez dans les Etats de tous les Princes de la Chrêtienté, ſoient violez, ou le moins du monde alterez en ma perſonne en ce Païs, ſous le pretexte d'aucune Souveraineté particuliere d'une Province, ou le Privilege de quelque ville, dans une Republique, où j'ai l'honneur de ſervir un grand Roi en qualité de ſon Ambaſſadeur

A Monsieur sur la mort de sa Fille.

MONSIEUR,

On me donna avis hier au soir bien tard, de la perte que vous venez de faire, & je puis vous assurer, que moi, ma femme, & ma sœur en avons été si sensiblement touchés que si l'affliction pouvoit être diminuée par celle qui se communique aux veritables amis en ces tristes occasions, vous auriez sur le champ éprouvé du soulagement en la votre. Il le faut avouër, vôtre douleur est bien legitime, elle est fondée non seulement sur les devoirs de la nature, mais encore sur le merite de la personne que vous pleurez. Ainsi pretendre vous consoler par d'autres reflexions que celles que vôtre prudence, & sur tout vôtre pieté vous suggereront, ce seroit tenter une chose inutile. Il a plû à Dieu d'imposer une peine durant le cours de nôtre vie, qui est l'obligation de pleurer frequemment la mort de nos proches & de nos amis. Il faut se soumettre, & apprendre à se resigner à sa volonté; c'est là l'unique bon parti, & le seul qui soit & veritablement sage, & veritablement Chrêtien.

J'a-

J'ajouterai à cela, que les prieres des amis qui vous restent encore, & le soin de leurs intérêts, demandent que vous vous conserviez. Parmi ceux qui prennent la qualité de vos amis, il n'y a personne qui vous soit plus acquis que.

Monsieu

Vôtre, &c.

A la Haye, le 1. *Septembre* 1670.

A Mylord Arlington.

MYLORD,

Permettez moi de me rejoüir avec vous de vôtre rétour à Londre, & de me feliciter moi-même, de ce que vous retournez à vôtre exercice ordinaire, en reprenant le soin des affaires. Vous étes si utile à sa Majesté & au Royaume, que je tremble lorsque j'aprens que vous ne vous portez pas bien; & c'est toûjours pour moi le plus mauvais presage que je puisse avoir, & je vous avouë que je serois fort inquiet d'a-

voir apris que vous avez eu quelque indisposition à vôtre rétour, si la longueur de vôtre Lettre, & la maniére claire & distincte dont vous vous expliquez ne m'assuroit que vôtre mal est tout à fait passé.

J'ai apris de Monsieur de Wit tous les discours que Monsieur de Beuningen a tenus à sa Majesté sur le même sujet dont il vous a parlé, comme vous avez eu la bonté de m'en informer. Et je vois que Monsieur de Beuningen a reçu du Roi toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter au sujet des Négociations du Duc de Buckingham en France ; car ce Ministre en a rendu compte aux Etats conformement, à ce qu'il en a pu découvrir à la Cour; mais de plus, il leur a mandé qu'il a lieu de croire, suivant toutes les apparences, que ce Duc n'a rien negocié à la Cour de France, ni eu ordre de Traiter qui soit préjudiciable aux Alliances que sa Majesté a faites avec cette République. Au reste, quoi qu'ils ne voyent aucun avancement dans la proposition qui avoit été mise sur le tapis de faire entrer l'Empereur avec les Membres de la Triple Alliance, dans la Garantie de la Paix, ils s'en contentent pourtant du mieux qu'ils peuvent. Il est vrai que la

la Nouvelle que les Etats ont reçuë aujourd'hui les inquiete assez pour leur faire souhaiter que cette autre affaire fût terminée. Je vais vous dire ce que c'est.

Je venois de me mettre à table pour diner lors que le Messager des Etats est venu pour me prier de trouver bon que leurs Commissaires pussent me parler, quoi que l'heure fut induë; ayant une nouvelle à me communiquer qui étoit de la derniere importance, & qu'ils venoient de recevoir dans ce moment. Je leur dis qu'ils pouvoient venir quand il leur plairoit. Là-dessus Monsieur de Wit entra à la Tête des autres Commissaires, & me dit que les Etats avoient reçu de France une Lettre du 29. du passé, par laquelle on leur donnoit avis que le Chevalier de la Fourrille qu'on avoit fait partir secretement de la Cour avant que de rompre le Camp de St. Germain, s'étoit mis à la tête des troupes qui étoient en Garnison sur les Frontieres de la Lorraine, qu'il étoit entré dans ce Païs, & s'étoit emparé de la Ville de Nancy; que ces peuples s'attendoient si peu à cette entreprise, & qu'elle avoit été conduite avec tant de diligence, & de secret, qu'il avoit pris la Duchesse, & qu'il s'en étoit fort peu falu qu'il ne se fût aussi saisi de la personne du Duc. Que ce Prince s'étant

sauvé, s'étoit retiré dans Bidsch petite place, mais tres forte, & que là il assembloit le plus de forces qu'il lui étoit possible pour se défendre. Que le Marquis de Crequi, ayant eu ordre de partir de Paris en diligence & de se rendre en Lorraine, avoit reçu cette nouvelle en chemin, & qu'il étoit retourné la porter à la Cour, qu'il avoit eu ordre de repartir incessamment pour continuer son voyage; Que l'Armée Françoise qui avoit campé proche St. Germain avoit Marché du côté de Peronne sous le commandement de Monsieur de Vaubrun: Mais qu'on avoit envoyé ordre de diviser les Troupes en deux corps, dont l'un iroit joindre le Maréchal de Crequi en Lorraine, & l'autre du côté de Sedan où il s'arrêteroit pour s'oposer aux entreprises qu'on pourroit faire du côté de la Flandre, ou du côté de la Hollande, pour divertir les forces que les François ont en Lorraine & pour arrêter leur progrez en ce Païs-là. Monsieur de Wit me dit de plus, que les Etats ayant fait attention à cette nouvelle, leur avoient ordonné de me la communiquer incontinent; & que quoi que les Etats crussent que cette affaire étoit d'une telle importance qu'elle meritoit bien que tous les Membres de la Triple Alliance s'y interressassent, puis qu'elle pouroit entrainer

aprés

aprés elle la ruine des Provinces Espagnoles, dont on s'étoit proposé d'assurer la conservation en traitant ladite Alliance; cependant lesdits Etats ne prendroient, ni ne pouvoient prendre aucune resolution là-dessus sans savoir auparavant l'intention du Roi, & sans être surs d'en être vigoureusement secondez: C'est pourquoi ils me prioient d'en informer en diligence sa Majesté par un exprés, afin que je puisse être instruit de ce qu'elle pensoit & des resolutions qu'elle vouloit prendre dans cette conjoncture; ou du moins que je reçusse des instructions pour en pouvoir conferer avec les Etats.

Aprés cela Monsieur de Wit & les autres Commissaires s'etendirent fort sur l'importance de cette saisie de la Lorraine; disant que cela coupoit entierement la Bourgogne du reste des Provinces d'Espagne, & que cela empêchoit toute la communication que les Païs-Bas Espagnols avoient avec cette Province, & qu'elle se voyoit aussi privée de celle des Suisses & de plusieurs Princes Allemans. De sorte qu'on pouvoit comparer la Lorraine à la Citadelle d'une Ville qui commande à tout le reste. Ils ajouterent que la Duché de Luxembourg se voyoit aussi en quelque façon bloquée, & qu'elle ne pouvoit plus donner de secours

aux autres Provinces des Païs-Bas Espagnols ni en recevoir. Que les François mettroient bientôt le pié sur la gorge aux Electeurs de Mayence & de Treves ; & que par consequent quand la France commenceroit à attaquer la Flandre aprés s'être rendus Maîtres de la Lorraine, la Comté de Bourgogne seroit à eux en une heure de tems aussi bien que la Flandre en peu de jours ; à moins qu'on ne fut mieux preparez & quon n'eut de plus grandes forces à leur opposer qu'on ne pouvoit raisonnablement se le promettre dans la situation presente des affaires.

Ensuite ils me dirent qu'ils avoient aussi eu avis par la même poste de tous les preparatifs de Mer que les François faisoient, & de l'état où étoit leur Flote, dont ils me donnerent la Liste que je vous envoye. Enfin par tout ce qu'ils me dirent je comprens bien qu'ils sont capables de prendre en cette conjoncture telle resolution qu'il plaira à sa Majesté, pourvu que ce soit de concert avec l'Angleterre, mais que sans cette condition ils sont resolus, comme ils s'en sont déja expliquez *de laisser agir le bon Dieu, & de voir la France à leur portes sans se remuer*; car ils prétendent qu'il n'y a à présent que sa Majesté qui puisse faire pan-

pancher la ballance du côté qu'il lui plaira, & se rendre l'arbitre de toutes les affaires de la Chrêtienté; & que l'Empire & l'Espagne aussi bien que la Suéde & cet Etat doivent suivre les mesures que sa Majesté prendra.

Le Baron d'Isola me vint voir il y a trois jours pour me communiquer une Lettre qu'il avoit reçuë depuis peu de l'Empereur, par laquelle il déclare qu'il est resolu de s'unir avec les Membres de la Triple Alliance pour la Garantie de la Paix d'Aix la Chapelle; il m'a prié d'en donner avis à sa Majesté cet ordinaire: mais m'ayant assuré en même tems qu'il vous écriroit pour vous en informer; je me dispenserai de vous en dire les particularitez, pour ne vous être pas importun. Il est encore revenu chez moi dans le tems que j'étois prêt à cacheter celle-ci, & m'a montré une Lettre que lui écrit Monsieur de Louvigni qui est à Bruxelles, dans laquelle il lui fait le détail de tout ce qui s'est passé en Lorraine. Tout ce qu'il lui mande differe fort peu de ce que j'en avois appris de Monsieur de Wit. Il ajoute seulement que le Duc de Lorraine est résolu de se retirer avec toutes ses forces dans les Montagnes, & qu'il espere de se pouvoir deffendre quel-

quelque tems, pourvû qu'il ſoit aſſûré qu'on ne l'abandonnera pas. Je ſuis,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 2. *de Septembre* 1670.

A Mylord Garde des Sçeaux.

MYLORD,

Je rendis dernierement compte à Mylord Arlington de tout ce que les Commiſſaires des Etats m'avoient dit touchant l'invaſion de la Lorraine; des réfléxions qu'ils avoient faites ſur ce ſujet, & de l'influence qu'ils croyent que cette entrepriſe ne peut pas manquer d'avoir ſur toutes les affaires de la Chrêtienté. Je l'informai auſſi de la priere qu'ils m'avoient faite d'en donner avis à ſa Majeſté avec toute la diligence & le ſoin imaginable; ce que je fis auſſi.

J'ai depuis reçû, par le dernier Courier, une Lettre de Mylord Arlington, avec ordre du Roi de me rendre inceſſamment

ment en Angleterre ; de donner avis de mon voyage aux Etats, & de les assûrer que c'est seulement dans le dessein d'informer sa Majesté de plusieurs points qui concernent mon Ambassade en Hollande. C'est ce que j'ai fait dans une Conference que j'ai euë avec Monsieur de Wit. Lors que je lui appris cette nouvelle, il me parût fort rêveur ; & je ne doute pas que cela ne lui fit faire quelques réfléxions qui ne pouvoient pas nous être fort avantageuses ; sur tout, puisque cet ordre si peu attendu m'étoit envoié immédiatement aprés l'invasion de la Lorraine ; & aprés tous les delais & toutes les difficultez qu'il s'imagine que nous avons fait naître pour éviter de recevoir l'Empereur dans la Garantie de la Paix d'Aix-la-Chapelle, conjointement avec les Membres de la Triple-Alliance ; ce que nous avions souhaité auparavant avec tant de passion. Il se ressouvînt en même tems de toutes les instances que nous faisions depuis tant de mois sur une bagatelle, où il ne s'agissoit que du transport de ceux de nôtre Colonie de Surinam, que les Hollandois prétendent être devenus leurs Sujets par les Articles de la Capitulation, & des difficultez insurmontables dans lesquelles nous avons engagez les affaires entre les deux Compagnies des Indes ;

des ; à quoi il me dit qu'il étoit aſſûré que nos Marchands n'avoient point contribué d'eux-mêmes, n'ayant agi en cette rencontre, qu'à l'inſtigation de quelques perſonnes de la Cour, dont il apprehende les méchans deſſeins, n'ignorant pas qu'elles ont toûjours été oppoſées aux dernieres Alliances que ſa Majeſté a traitées avec les Etats pour la défenſe mutuelle des deux Nations, & pour l'intérêt commun de toute la Chrêtienté. Il remarqua en ſuite que nous avions toûjours fait paroître beaucoup de froideur dans toutes nos Négociations depuis le voyage de Madame en Angleterre ; & puis venant à parler de celui que Monſieur le Duc de Buckingham venoit de faire à Paris, il me dit qu'il ne pouvoit ſe mettre dans l'eſprit, que ce Seigneur eût entrepris ce voyage, pour voir ſeulement le Païs, ou apprendre la Langue : & me pria de lui dire de bonne foi ce que je penſerois de tout cela mis enſemble, ſi j'étois en ſa place : Car d'un côté, il n'y avoit que trop de circonſtances capables d'allarmer un homme tant ſoit peu ſoupçonneux ; & d'un autre côté, il ne pouvoit s'imaginer qu'il fût poſſible qu'aucune Nation ou aucune Cour voulut quitter un intérêt ſi certain, & renoncer à un point d'honneur ſi conſiderable com-

comme seroit celui que nous abandonnerions en rompant les Traitez que nous avons faits avec cet Etat pour en faire de nouveaux avec la France, dont l'excessive grandeur avoit été cause des mesures que nous avions prises pour nôtre sûreté commune. Il ajoûta, que je sçavois mieux que personne de quelle maniére toutes choses s'étoient passées : Comment sa Majesté avoit engagé les Etats à suivre les mesures qu'elle-même avoit prises, & les avoit obligez par ses persuasions de sacrifier au reste de la Chrêtienté, l'ancienne Amitié & Alliance qui étoit établie depuis si long-tems entre la France & cette République ; quoi que les Etats pûssent alors obtenir de cette Couronne telles conditions qu'il leur auroit plû, en partageant les Païs-Bas Espagnols avec elle de la maniere qu'eux-mêmes l'auroient voulu : Que je n'ignorois pas avec combien de fermeté & de constance les Etats avoient observé depuis deux ans les Traitez faits avec S. M. ; & combien j'avois contribué à l'affermissement de cette Amitié & Union par la confiance que les Etats avoient prises en moi, & lui principalement qui avoit toûjours crû que j'étois persuadé qu'il s'agissoit de nôtre intérêt commun ; que j'étois instruit des veritables sentimens du Roi mon Maître ;

tre ; & que je ne voudrois pas servir d'instrument pour tromper ceux qui se confioient en moi. Pour toutes ces raisons, il me pria de lui dire ce que je pensois sur toute cette affaire ; & ce que je croyois du voyage que j'avois ordre de faire en Angleterre ; qui à ce qu'il me dit, surprendroit tout le monde ici ; & qu'à cause de cela, il seroit bien-aise d'en informer les Etats ; & de leur faire recevoir cette nouvelle du mieux qu'il lui seroit possible.

Je lui protestai que les deux Secretaires d'Etat m'avoient assûré dans toutes leurs Dépêches que sa Majesté étoit résoluë de ne se point départir des mesures qu'elle avoit prises, & d'observer religieusement tout ce à quoi elle s'étoit engagée par le Traité qu'elle avoit fait avec cet Etat : & qu'à l'égard du voyage qu'on m'ordonnoit de faire avec tant de précipitation, je ne savois que ce que je lui en avois déja dit. Que j'avois ordre de laisser ma famille en Hollande : & que peut-être sa Majesté avoit crû qu'il étoit nécessaire qu'elle me parlât pour s'informer plus particulierement de plusieurs choses qu'elle souhaite de savoir dans la conjoncture presente ; & aprés cela me renvoyer incontinent, comme Mylord Arlington me le marque dans

ſa Lettre : Que je lui voulois bien avoüer, que j'avois quelque penchant à faire une partie des réfléxions qu'il avoit faites ; mais que cependant, je ne pouvois pas croire qu'aucune Couronne voulut prendre des meſures ſi contraires à ſon honneur, à ſes intérêts & à ſa propre ſûreté, comme étoient celles dont il nous ſoupçonnoit. Que ſi jamais cela arrivoit, je le priois de ſe reſſouvenir de ce que je lui dis, lors qu'il me fit part des ſcrupules qui l'empêchoient de prendre confiance en nôtre Cour, lors qu'il étoit queſtion de négocier nôtre Triple-Alliance : Que je lui avois dit pour lors ce que je penſois des diſpoſitions, & des réſolutions de ſa Majeſté, & de celles de ſes Miniſtres ; que je ne pouvois pas m'imaginer qu'ils pûſſent changer de meſures dans une affaire où il s'agiſſoit d'un intérêt ſi viſible, & qui paroîtroit tel à toute la Nation : Que cependant, je ne pouvois répondre que pour moi-même ; que je leur répondois pour mon particulier que ſi jamais pareil changement arrivoit, je n'y aurois aucune part : Que je l'avois dit à ſa Majeſté auſſi-bien qu'à lui ; & qu'ils verroient par ma conduite que je n'ai rien avancé que ce que je ſuis fermement réſolu de tenir : Qu'à preſent je n'avois plus rien à dire, ſinon qu'il falloit que je

je me disposasse à partir pour l'Angleterre : que si j'en revenois, il en sauroit d'avantage; & que par ce qu'il venoit de me dire, je ne doutois point qu'il n'en dévinât encore plus si je ne revenois pas en Hollande.

Monsieur de Wit sourit, & me dit que j'avois raison. Qu'en attendant il tâcheroit de se defaire & de guerir les autres de tous les soupçons que mon voyage pourroit faire naître : & qu'il esperoit d'un autre côté que ce voyage seroit de quelque utilité à nos intérêts, puis que je representerois à sa Majesté l'importance de l'invasion que les François ont faite en Lorraine ; & que je pourrois l'assurer de la resolution où sont les Etats de ne se départir point des mesures que sa Majesté jugera à propos de prendre dans cette grande conjoncture. Ce fut ainsi que finit notre conference.

J'aurois bien voulu partir aussitôt que j'en eus reçu l'ordre; mais je me trouvois fort mal alors, & je ne savois pas si ce ne seroit point la fievre, en ayant déja eu quelque accés: mais depuis une grande enflûre qui m'est tombée sur le visage, je commence à esperer que ce ne sera rien. Cependant étant obligé à cause de mon indisposition de differer mon voyage de quelques jours,

jours, je n'ai pu m'empêcher de vous faire ce détail d'avance, afin que vous en fassiiez tel usage que vous jugerez à propos. Je n'attens point reponce de vous; car j'espere de suivre bientôt cette Lettre.

Je sai, Mylord, que vous étes tres-persuadé qu'il est absolument de nôtre intérêt d'entretenir les Alliances que nous avons traitées avec cet Etat; & de ne nous départir point des mesures qu'on a prises pour le bien commun de la Chretienté; & quoi que vous ne m'ayez encore rien dit qui me puisse faire soupçonner qu'on ait changé de dessein à cet égard; je vous avouë pourtant que je n'en ai pas meilleure opinion pour cela, quand je considere que vous vous étes éloigné depuis peu des affaires, ou qu'on vous a obligé de vous en éloigner.

J'ai aussi fait reflexion sur ce que vous eutes la bonté de me dire il y a quelque tems, que Mylord Arlington, n'étoit plus pour moi le même qu'il étoit autrefois, & qu'il avoit toûjours été depuis que nous nous connoissons. Je vous avouë de plus, que pour lors je crus que vous vous étiez trompé dans vos remarques, ne m'étant encore aperçu d'aucun changement. Et je suis obligé de dire qu'encore à present il ne m'en laisse voir aucun dans sa conduite à mon égard, car quoi qu'il ait un peu chan-

gé

gé de ſtile en ce qui concerne les affaires publiques il n'en a point changé par rapport à moi. Lors que je ſerai en Angleterre, je verrai bientôt ſi vous avez deviné juſte, & je vous le dirai, par ce que par là je jugerai ſi ma conjecture eſt bien fondée: car n'ayant jamais rien fait, ni dit aucune choſe qui merite le moindre changement, ni qui ait pu alterer l'amitié dont Mylord Arlington m'a honoré; je ſuis ſûr que ſi ce changement arrive il ne peut provenir que de celui qu'il prevoit devoir arriver dans les meſures que vous & lui aviez fait prendre à la Cour; & de ce qu'il eſt perſuadé que je ne veux avoir aucune part aux reſolutions qu'on pourroit prendre de changer ces meſures, à moins que je ne ſois convaincu qu'il y en a d'autres qui feroient plus d'honneur à ſa Majeſté.

Je vous dis tout ceci en confidence, ſans en dire un mot à Mylord Arlington ni à aucune autre perſonne; & je ne vous importunerai pas plus long-tems, eſperant avoir bientôt l'honneur de vous voir & de vous aſſurer de plus prés avec combien de paſſion & de ſincerité je ſuis & ſerai toute ma vie,

Mylord,

De Vôtre Grandeur, &c.

A la Haye, le 19. *Septembre* 1670.

Au

Au Grand Duc de Toscane.

MONSIEUR,

Je ne me contenterois pas de ressentir comme je le fais & comme je le dois, toutes les bontez de V. A. Sme. & particulierement l'honneur qu'elle m'a fait par sa derniere lettre du 30. de Septembre, si je me trouvois le moins du monde capable de les reconnoître comme elles le meritent, ou par mes expressions, ou par mes services. Mais, V. A. ayant voulu par tant de manieres differentes obliger un Sujet aussi inutile que je le suis, n'a pas dû en esperer d'autres fruits que la plaisir de jouïr de sa propre generosité, & de s'attacher un cœur aussi reconnoissant que le mien.

Je me serois fort plaint des longueurs à travers lesquelles la lettre de V. A. est enfin venue me trouver à Londres; aprés m'avoir manqué à la Haye, si desormais je devois être regardé de V. A. autrement que comme un homme privé, & un des Sujets les plus ordinaires de sa Majesté, qui n'est plus ni Ministre public, ni admis dans les affaires. Par consequent mes let-

tres ne peuvent contenir que les complimens d'un homme oisif, au lieu des relations & des instructions que V. A. attend de ceux qui sont aussi attachez à elle qu'elle sait que je le suis. Mais, Monsieur le Marquis de Puzzi est trop bien à la Cour du Roi mon Maitre, & d'ailleurs trop éclairé, & trop exact, pour n'avoir pû informer V. A. de tout ce qu'elle doit savoir par rapport à nôtre Cour; sur tout, il n'aura pas negligé, je m'assure, de lui parler de l'amitié & de l'estime de sa Majesté pour la personne de V. A. en cela secondée par l'affection generale de tous ses Sujets. Il vous aura aussi entretenu des heureuses dispositions que sa Majesté vient de trouver dans l'assemblée de son Parlement, pour l'augmentation de ses Finances, & pour la seureté de ses intérêts tant au dedans qu'aux dehors de ses Etats. Je suis bien marris que Monsieur le Marquis n'ait pas trouvé ici assés de charmes pour s'y plaire, & y sejourner un peu plus long-tems. Mais j'ose esperer que V. A. ne croira pas manquer dans Londres d'une personne entierement devouée à son service, & aussi empressée à recevoir ses ordres, qu'aucun de ses propres Sujets, tan-

dis

dis que j'y ferai mon ſejour, puiſque je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre, &c.

A la Haye, le 4. *Novembre,* 1670.

A Monſieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Je vous remercie tres-humblement du preſent conſiderable qu'il vous a plu de m'envoyer pour contribuer à la dépenſe que j'ai deſſein de faire à Sheen. * Je vous promets que je ne l'emploirai point à d'autre uſage qu'à celui auquel vous l'avez deſtiné; & que cela n'empêchera pas que je n'y depenſe du mien ce que j'avois réſolu auparavant. Je ne doute point que je ne m'accommode avec Mylord l'Iſle pour l'affaire dont je vous ai parlé, ce qui augmentera mon petit Territoire. Quand cela ſera fait je me propoſe de depencer mille

* *Maiſon de Campagne de l'Autheur.*

Livres Sterlin pour accommoder la Maison & le Jardin ; & j'espere que cela suffira pour parvenir à ce que je souhaite : de sorte que vos cinq cens Livres Sterlin seront uniquement employées à l'ornement de ce lieu comme il semble que c'est vôtre dessein, en m'ordonnant de faire la Façade entiérement uniforme. Le soin que vous prenez de moi en cette occasion est d'autant plus obligeant, que je voi par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que vous n'étes pas d'avis que je me retire tout à fait des affaires ; ce qui est pourtant une des raisons qui m'oblige à faire le lieu de ma rétraite aussi commode & aussi agreable qu'il m'est possible. Je vous avouë que je ne prendrai pas facilement la resolution de pretendre aux avantages que vous croyez que je pourrois obtenir du Roi en faisant cette rétraite, soit en demandant une pension ou un autre emploi. L'Honneur & les apointemens de ceux dont j'ai été revêtus doivent être estimez suffisans pour les services que j'ai rendus ; & si j'ai assez de credit avec les Ministres d'apresent pour en obtenir ce qui m'est du de mon Ambassade, je me croirai assez bien récompensé ; considerant la difference qu'il y a entre l'estime qu'on fait des services que j'ai rendus en Hollan-
de,

de ; & celle qu'on en faiſoit lorſque je les rendois actuellement. Il y a apparence que dans ce tems-là, comme vous le dites, il y avoit peu de choſes raiſonnables que le Roi eut voulu me refuſer, lorſque nôtre Triple Alliance & la ligue que nous fimes avec la Hollande recevoit tant d'aplaudiſſemens ; & mes Amis ne manquerent pas de m'avertir d'en faire mon profit ; mais j'ai réſolu de ne jamais rien demander à ſa Majeſté que par mes ſervices, & vous aurez peut-être moins lieu de me blâmer de ſuivre cette methode, s'il vous plaît de vous reſſouvenir qu'on m'a envoyé en qualité d'Ambaſſadeur à Aix la Chapelle & enſuite en Hollande ſans que j'aye recherché ces Emplois, & auſſi de ce que My-lord Arlington me dit qu'on avoit deſtiné pour moi, lorſque Monſieur Morris quitta ſa charge de Sécretaire d'Etat, en cas que le Roi n'eut pas crû qu'il étoit de la derniere néceſſité pour ſon ſervice que j'allaſſe Ambaſſadeur en Hollande, pour aſſurer les méſures que nous avions priſes avec cet Etat.

A l'égard de ce que vous croyez qu'il eſt de nôtre intérêt de ne nous point départir de ces meſures, & que par conſequent ſa Majeſté aura encore beſoin de moi en

cette occasion : je ne pretens pas entrer en raisonnement avec vous sur ce sujet ; nous sommes trop éloignez l'un de l'autre ; mais je vous dirai seulement quelques matieres de Fait, sur quoi je fonde le jugement que je fais des affaires ausquelles je n'ai point de part ; & que je n'ai pas tant de curiosité de savoir que les autres se donnent de peine à les tenir cachées. Quand je vous aurai dit cela ; ce sera à vous de juger si je pren bien mes mesures en ce qui me regarde en mon particulier.

Vous n'ignorez pas quelle part j'ai euë aux Alliances que nous avons traitées avec la Hollande ; & combien la bonne opinion que Monsieur de Wit avoit concuë de moi, avoit contribué à les faciliter ; vous savez aussi que je dis non seulement à cet habile Ministre & à vous, mais aussi à sa Majesté, que quoi qu'il put arriver je n'aurois jamais de part à la rupture de ces Traitez ; & je vous avouë que des personnes qui connoissoient aussi bien le veritable interêt de l'Europe que nous le connoissions, étoient bien éloignez de s'imaginer que es affaires pussent si-tôt changer de face. Je vous ai dit de tems en tems que j'ai trouvé bien du refroidissement dans nôtre Cour cette derniere année ; & qu'on disoit dans les Païs étrangers que nous ne faisions pas pa-

paroître la même chaleur que nous avions témoignée en nous engageant dans cette affaire : de sorte que c'étoit un discours ordinaire à la Haye, *Qu'il faut avouer qu'il y a eu neuf mois du plus grand Ministere du Monde en Angleterre* ; car ils ont peine à convenir que nôtre fermeté & nôtre vigueur ait duré plus long-tems ; ils disent qu'on n'en a témoigné que lorsqu'il a été question de Traiter la Triple Alliance, la Paix d'Aix la Chapelle, & lorsque l'on m'a envoyé Ambassadeur en Hollande pour agir conformement aux fins que nous nous étions proposées, & pour attirer l'Empereur & les autres Princes de l'Empire dans la Garantie de la Paix. Qu'au lieu de continuer sur le même pié nous nous sommes arrêtez à poursuive nos prétentions sur l'affaire de Surinam, & les affaires de la Compagnie des Indes, ce qui ne s'est pas fait sans aigreur de part & d'autre ; en quoi nous avons plûtôt eu dessein, selon Monsieur de Wit, de leur donner des marques de nôtre mauvaïse humeur, que de leur faire voir que nous avions la raison de nôtre côté. Je voyois bien que depuis plusieurs mois ma conduite ne recevoit pas à la Cour l'aprobation & les aplaudissemens qu'elle avoit coûtume d'y recevoir ; & qu'on m'avoit envoyé Monsieur de Wer-

den pour controler tout ce que je ferois, & pour examiner toutes mes fautes. Cependant je croi qu'il s'en retourna persuadé qu'il ne trouveroit pas à mordre sur aucunes de mes actions: Il est vrai que Mylord Arlington & M. le Chevalier Jean Trevor ont continué de m'assurer, jusqu'au dernier jour que j'ai resté en Hollande, que le Roi étoit toûjours resolu d'agir conformement aux mesures qu'il avoit prises avec les Etats; mais cependant lorsqu'il fut question d'admettre l'Empereur dans la Garantie je vis bien du changement dans notre conduite; & je m'aperçus que Mylord Garde des Seaux étoit en quelque façon éloigné des affaires étrangeres, car dans une lettre qu'il m'écrivit il m'en dit assez pour me le faire connoître, en m'avertissant en même tems que Mylord Arlington avoit changé à mon égard. Ce changement ne me presagea rien de bon pour nos affaires publiques, & je crus que je ne devois plus rien esperer pour mes intérêts particuliers. Je fus confirmé dans cette pensée lors que je fis reflexion sur ma conduite; car je ne voyois pas que j'eusse rien fait qui meritât qu'on me traitât de cette maniere; de plus Mylord Arlington ne me témoignoit aucun chagrin dans ses Lettres, & toute la difference que j'y trouvois, c'est qu'il ne m'é-

m'écrivoit pas si souvent que de coûtume, & que, la plûpart du tems il ne me parloit que de choses indifferentes.

Depuis le voyage que Madame fit en Angleterre, les Hollandois ont toûjours soupçonné qu'il se tramoit quelque chose entre la France & nous; & il n'y avoit pas d'apparence que les particularitez dont je vous ai entretenu fussent capables de leur mettre l'esprit en repos sur ce sujet. Mais aprés l'invasion de la Lorraine, & l'ordre que je reçus immediatement aprés de me rendre à la Cour, Monsieur de Wit lui même se trouva tout déconcerté; quoique naturellement il ne soit pas soupçonneux; & qu'il soit assez habile homme pour ne vouloir pas découvrir ses soupçons en cette occasion, quelque sujet qu'il eut d'en avoir. Cependant lorsque je me preparois à partir, il ne put s'empêcher de me dire qu'il jugeroit de nos intentions par la promtitude de mon retour en Hollande; car le Roi m'avoit ordonné d'assurer ce Ministre que mon voyage ne seroit pas long.

Aussi-tot que je fus arrivé à Londre j'allai chez Mylord Arlington suivant ma coûtume. Et au lieu qu'aux autres voyages que j'avois faits, il avoit toûjours quitté toutes sortes de Compagnies pour

me recevoir à bras ouverts, & de la maniere du monde la plus honnête, & la plus tendre, il me fit attendre pour lors une heure & demie dans une Anti-chambre, pendant qu'il s'entretenoit en particulier avec Mylord Ashly. Il me reçût avec une froideur qui, je vous avouë, me ſurprit ; & aprés m'avoir parlé un quart d'heure de mon voyage & de ſes Amis de la Haye, il fit entrer Tata qui étoit dans la Chambre voiſine, & Mylord Crofts qui étoit venu lui rendre viſite : la mienne ſe paſſa en cette Compagnie juſqu'à ce que voyant qu'il n'avoit plus rien à me dire, je pris congé de lui, & ſortis.

Je retournai cependant chez lui le lendemain matin, & le priai de me mener à la Cour, pour avoir l'honneur de baiſer la main du Roi, comme je l'avois fait dans mes voyages précédens. Il jugea à propos de me preſenter à ſa Majeſté dans le tems qu'elle ſe promenoit au Mail. Le Roi s'arrêta pour me donner ſa main, & me fit cinq ou ſix queſtions ſur mon voyage, & ſur les affaires du Prince d'Orange, & enſuite continua ſa promenade. Depuis ce jour-là, ni ſa Majeſté ni Mylord Arlington ne m'ont pas dit trois paroles qui ayent rapport à nos affaires ; quoi que je me ſois preſenté à eux auſſi ſouvent que j'ai crû

qu'il

qu'il étoit convenable à un homme qui entend ſi peu le métier de Courtiſan, & qui ſe trouve ſans affaires à la Cour.

J'ai vû Mylord Garde des Sçeaux, & Monſieur le Secretaire Trevor. Je m'apperçois que le premier eſt fort inquiet & apprehende la ſuite des déliberations preſentes ; le dernier au contraire dit pour aſſûré, qu'on n'a garde de rien faire qui puiſſe rompre les meſures que nous avons priſes avec la Hollande, parce qu'on les eſtime trés-néceſſaires dans les Païs Etrangers, & trés-raiſonnables en Angleterre : Mais je vois bien que l'un & l'autre n'entrent pas fort avant dans les affaires, & qu'on ne leur en communique que ce qu'on ne peut leur cacher, à cauſe de l'emploi dont ils ſont revêtus qui leur donne droit d'y entrer quelque fois ; & que pour les affaires ſecretes & particulieres c'eſt le Duc de Buckingham, Mylord Arlington, Mylord Ashly, & le Chevalier Thomas Clifford qui ſont à preſent dans le Miniſtere. Je vous dis ceci en abregé pour vous faire connoître la ſituation preſente de nos affaires ; & je croi que vous pouvez compter là-deſſus.

Vous n'ignorez pas le peu de ſimpathie qu'il y a toûjours eu entre le Chevalier Thomas Clifford & moi, depuis que nous

nous connoissons, en fait de Gouvernement, & en plusieurs autres choses, sur tout en ce qui regarde nôtre Alliance avec la Hollande ; & je crois que c'est ce qui est cause que depuis plusieurs années que nous nous voyons chez Mylord Arlington, tout le Commerce que nous avons eu ensemble n'a point passé la civilité ordinaire qu'on doit avoir les uns pour les autres : Aussi je fus fort surpris de la maniere dont il me reçût, & dont il m'a toûjours traité depuis, qui ne pouvoit pas être plus honnête, jusqu'à l'autre jour, qui, je croi a mis fin au bon accueil qu'il me faisoit. Dans la premiere visite qu'il me rendit, aprés plusieurs complimens, il me dit qu'il falloit qu'il eut une conversation de deux heures avec moi, lors que j'en aurois le tems, & que nous nous entretinssions en particulier des affaires que nous avons en Hollande ; & depuis ce jour-là il m'a toûjours repeté la même chose toutes les fois qu'il m'a vû. Enfin la Semaine passée nous convînmes du jour & de l'heure, & nous entrâmes dans son Cabinet. Il commença la conversation par de grands complimens qu'il me fit sur les services que j'avois rendus au Roi pendant que j'avois été employé dans les Païs Etrangers ; En suite il me dit qu'il étoit absolument nécessaire d'entretenir les mesu-

mesures que nous avions prises avec les Hollandois, puisque les deux Nations y trouvoient également leur intérêt. Aprés cela il me dit qu'il s'étonnoit que les Etats eussent fait naître tant de difficultez sur les affaires de Surinam & de la Compagnie des Indes, vû que nos demandes étoient si raisonnables. Et il me demanda comment il étoit possible que je n'eusse pû faire obtenir satisfaction à sa Majesté sur ces deux Articles, moi qui étois venu à bout de mes autres Négociations qui étoient bien plus difficiles. Je m'imaginai qu'il ignoroit peut-être le détail de ces deux affaires; de sorte que je crûs qu'il étoit à propos que je l'en instruisisse; ce que je fis, en lui representant les raisons que les Hollandois m'avoient alleguées, & qui, je vous avouë, ne me sembloient que trop bien fondées à plusieurs égards. Il n'en goûta aucune, il me dit qu'il falloit que j'entreprisse encore une fois cette affaire, & que je la terminasse; & me demanda ce qui me faisoit croire que je ne pourrois pas les amener à la raison. Je lui répondis que je ne croyois pas qu'il fut jamais en mon pouvoir de les amener à ce que nous appellions Raison; qu'à cause de cela, je n'avois pas envie de faire cette tentative, & que je croyois que le meilleur parti

qu'on pourroit prendre étoit de donner cette Commiſſion à quelqu'autre Perſonne qui eût plus de capacité, & plus d'eſprit que moi. Sur cela, il me parût un peu émû ; & me repliqua que pour de l'eſprit & de la capacité, perſonne ne doutoit que je n'en euſſe aſſez ; & que toute la queſtion étoit de ſavoir ſi j'avois voulu m'en ſervir en cette occaſion ſi importante au ſervice du Roi & à l'honneur de la Nation. Je lui répondis que j'avois déja fait tous les efforts imaginables, & que j'avois repreſenté pluſieurs fois cette affaire aux Etats de la maniere du monde la plus forte & la plus preſſante. Je lui dis auſſi combien de Conférences j'avois eu ſur ce ſujet avec leurs Commiſſaires, & je le fis reſſouvenir de tout ce que j'avois écrit en Angleterre ſur ce ſujet, & de la peine que je m'étois donnée pour faire valoir aux Hollandois la force des raiſons dont on m'avoit inſtruit, & tout cela fort inutilement puiſque je n'avois pû rien obtenir. Et je vous avouë qu'étant un peu échauffé auſſibien que lui aprés une converſation ſi longue, & ſi deſagréable, je le priai de me dire ce qu'il croyoit qu'aucun homme eût pû faire que je n'euſſe pas fait ? Il me répondit tout en fureur qu'il me diroit ce qu'on auroit pû faire de plus, & ce que

je

je dois faire à present, c'est de laisser connoître au Roi & à toute la Terre * avec combien de malhonnêteté & de mauvaise foi les Etats avoient agi avec sa Majesté ; & de déclarer publiquement que tous leurs Ministres ne sont que des Coquins & de la Canaille, avec qui sa Majesté ni aucun autre Prince ne peut pas honnêtement avoir à faire : Et qu'il n'y avoit personne qui fut plus capable que moi d'une pareille déclaration. Je lui répondis fort froidement que je n'étois pas propre à faire de semblables déclarations ; que si jamais j'étois obligé d'en faire, je dirois toûjours naïvement ce que je pensois d'un chacun ; & que je rendrois la même justice aux Etats & à leurs Ministres avec qui j'avois négocié ; que c'étoit là tout ce que j'avois à lui dire sur ce sujet. Voilà comment nôtre conversation finit.

De tout cela, & de quelques autres particularitez que je n'ose confier au papier, j'ai compris ce que l'on doit attendre du Con-

* *On voit par le caractére que l'Auteur nous a donné du Chevalier Clifford dans plusieurs de ses Lettres, que c'étoit un emporté qui ne consultoit que sa passion : ainsi toutes les extravagances que nous venons de voir ne font point de tort à la réputation de ceux dont il parle qui ont toûjours fait profession d'agir de bonne foi dans tout ce qu'ils ont eu à négocier.*

Conſeil & de ſes délibérations. J'apprehende le tems à venir, & je croi qu'il ſera ſi mauvais que je n'aurai pas envie de me trouver dehors; c'eſt pourquoi j'ai réſolu de me préparer le plûtôt qu'il me ſera poſſible une Maiſon où je puiſſe me mettre à couvert. Je ne crain pas de reſſentir aucune peine dans la vie privée que je me propoſe; car pour l'ambition & le deſir de faire fortune, ce n'eſt pas ce qui m'inquiétera, & pour l'eſprit je l'ai, graces à Dieu, aſſez tranquille; ainſi je n'enviſage que du plaiſir dans cette retraite, à moins que quelque révolution publique ne vienne troubler mon bonheur; & en ce cas, il faudra s'en conſoler, puis que ce ſera une calamité commune à un chacun.

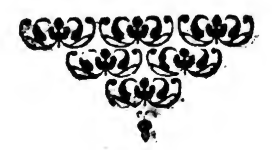
On n'a point encore voulu conſentir que je finiſſe mon Ambaſſade *dans les formes*, & je n'ai pû obtenir permiſſion de faire venir ma Femme & ma Famille de Hollande. J'en comprens bien la raiſon; & il faut que je me contente du mieux qu'il me ſera poſſible; quoi que je ſois obligé à de grandes dépenſes à la Haye, & que j'aye peu d'eſperance d'être payé des appointemens qui me ſont dûs, vû la ſituation des affaires & les diſpoſitions que l'on a pour moi dans la Treſorerie où tout paſſe, en quelque façon, par les mains de Mon-

Monſieur le Chevalier Thomas Clifford. En attendant que je voye à quoi tout cela aboutira, j'ai donné ordre qu'on m'envoye mon cheval d'Eſpagne, & j'ai deſſein de vous l'envoyer à Dublin avec un Palfrenier, eſperant qu'il vous plaira, & que vous me ferez la grace de l'accepter. Je finis en vous aſſûrant que je n'ai jamais tant de plaiſir que lors que je puis rencontrer les occaſions de vous témoigner le profond reſpect avec lequel je ſuis, & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre, &c.

A Londres, *le* 22. *Novembre* 1670.



A Mon-

A Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

J'ai reçù dans vôtre lettre du 14. de ce mois les marques que vous avez bien voulu me donner de vôtre souvenir, & de vôtre amitié : je les estime ce qu'elles valent, & comme venant d'une personne qui s'est déja acquis l'estime de tout le monde, & par là le droit de faire beaucoup d'honneur en donnant des marques de la sienne. Je n'y sçaurois pretendre d'autre part que celle que vôtre generosité m'y donne, & je crains même que cela ne fasse quelque tort à vôtre jugement. Mais, sachant que la bonne opinion que vous temoignez avoir de moi, n'est fondée que sur la connoissance de mes bonnes intentions, je ne veux plus me defendre ; car, au reste, dans un Siecle comme le notre, il y a trop peu de gloire à étre homme de bien, pour s'attirer le soupçon d'avoir tourné ses veuës de ce coté là, & borné sa vanité à si peu de chose. Je quitterois avec beaucoup de regret, le sejour de la Haye, si j'avois de moy même, l'opinion que vous

vous voulez que j'en aye; mon ſentiment eſt, que j'y ſerois tout-à fait inutile; & je me ſens beaucoup plus propre à pratiquer l'art d'un bon jardinier, que celui d'habile Miniſtre. J'aurai pourtant toujours l'eſtime & le reſpect qui ſont dûs à ceux qui ſavent bien ce dernier, & par là je croi dire aſſez clairement, que je n'en manquerai jamais pour vôtre perſonne en particulier. Je ſai de plus quelle reconnoiſſance je dois à toutes les civilitez que j'ai receuës de vous pendant mon ſejour à la Haye; & mon cœur en conſervera éternellement le ſouvenir, ainſi que la paſſion avec laquelle je ſuis,

Monſieur,

Vôtre, &c.

De Sheen, le 25. Juillet, 1671.



A Mon-

A Monsieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Je suis trés-persuadé que vous serez bien aise d'aprendre que ma femme avec toute ma famille est heureusement de retour de Hollande, aprés un passage qui auroit bien pu rencontrer d'autres perils que ceux des vents & de la tempête. Quoi que j'eusse solicité pendant plusieurs mois pour avoir permission de la faire venir, & de finir aussi mon Ambassade, je ne pus rien obtenir qu'au mois de Juillet. Pour lors sa Majesté m'accorda cette grace, & me permit en même tems d'écrire aux Etats & à Monsieur de Wit pour prendre congé d'eux, & leur donner avis que mon Ambassade étoit finie, en leur insinuant que j'avois prié le Roi de me décharger de cet emploi à cause que mes affaires particulieres le requeroient; & en verité cette raison étoit assez forte pour me faire souhaiter de quitter cet emploi, veu la depence à laquelle j'étois obligé, d'entretenir un équipage d'Ambassadeur à la Haye

Haye dans un tems où j'étois si mal payé de mes apointemens.

Il est vrai qu'il y avoit long-tems que j'avois d'autres raisons qui m'engageoient à poursuivre mon rapel, mais je les gardois par devers moi ; car bientot aprés mon arrivée en Angleterre ma femme m'écrivit que Monsieur Gioe Envoyé de Danemarc lui avoit dit en confidence à cause de la bonne amitié qu'il me portoit, que Monsieur de Pompone, qui étoit Ambassadeur de France à la Haye, l'avoit assuré que notre Cour prenoit de nouvelles mesures avec la France, & qu'on étoit convenu entr'autres choses que je ne retournerois pas en Hollande.

Au même tems, Monsieur de Wit voyant les delais qu'on aportoit à mon retour en Hollande dit à Monsieur Blathwait mon Secretaire, qu'il prendroit mon absence ou mon retour pour une preuve infaillible des bonnes ou mauvais dispositions où le Roi seroit, & du dessein qu'il auroit de changer ou de continuer les mesures qu'il a prises avec les Etats ; & le pria de faire savoir à la Cour ce qu'il venoit de lui dire. Je croi que c'est ce qui les obligea à ne se vouloir pas expliquer positivement sur mon rappel, de peur de découvrir leurs intentions, jusqu'à ce qu'ils fussent mieux

pre-

preparez, & qu'ils fussent convenus de tout ce qu'ils croyoient leur être necessaire en cette occasion ; c'est pourquoi ils m'obligerent de laisser ma famille en Hollande pendant plusieurs mois, & de continuer toûjours à parler de mon retour ; ils firent croire même aux Ministres Hollandois qui étoient ici que nôtre Cour étoit entierement resoluë à poursuivre avec chaleur les mesures qu'on avoit prises avec les Etats ; & ces Ministres firent paroître tant de credulité qu'on pouroit douter s'ils n'avoient point dessein de tromper leur Maîtres ou de se laisser tromper eux-mêmes.

Au mois de Juillet les Hollandois avoient envoyé leur Flote dans la Manche ; pour montrer, comme je le croi, qu'ils étoient en état de s'opposer à tous les dangers, que les mouvemens de la France, & la conduite que nous tenions depuis peu, à leur égard leur faisoit envisager. Lorsque le Capitaine du Jacht qui étoit commandé pour aller querir ma femme, prit son congé à la Cour ; on lui donna ordre publiquement qu'en cas qu'il vint en veuë de la Flote Hollandoise il passât au travers, & fit feu sur les Vaisseaux qui seroient le plus proche de lui, jusqu'à ce qu'il les eut obligez d'amener, ou de faire feu sur son Vaisseau ; & ensuite de faire route. Il sem-

ſemble qu'il arriva en Hollande ſans avoir veu la Flote Hollandoiſe; mais en revenant il la rencontra; paſſa au travers & tira pluſieurs coups ſur les Vaiſſeaux qui étoient proche de lui. Ils firent ſemblant de ne ſavoir pas ce que cela vouloit dire, & de croire qu'il lui étoit arrivé quelque Accident, & qu'il avoit beſoin de ſecours. L'Admiral envoya une chaloupe à ſon bord pour s'en informer. Le Capitaine leur dit qu'il avoit été envoyé en Hollande pour en ramener l'Ambaſſadrice d'Angleterre avec toute ſa famille; & qu'il avoit ordre de faire baiſſer les voiles à la Flote Hollandoiſe par tout où il la rencontreroit dans le Canal. La Chaloupe ayant porté cette réponſe au vice Admiral de Ghent, il vint à bord du Jacht, ſous pretexte de faire compliment à ma femme; dont il s'acquita de fort bonne grace; aprés quoi il demanda à parler au Capitaine, à qui il demanda la raiſon qui l'avoit obligé à faire feu; & en ayant reçu la même reponſe que la chaloupe lui avoit portée, il dit que c'étoit une affaire ſur laquelle il n'avoit point d'ordre de ſes Maîtres, & qu'il ignoroit l'accord que ſa Majeſté & les Etats avoient fait ſur ce ſujet: mais que quand mêmes il y auroit un reglement là-deſſus, cependant le Capitaine ne pouvoit pas pretendre qu'ils ame-

amenassent devant un Jacht; qui n'étoit qu'un Vaisseau de plaisir, ou au moins de passage, & qui par consequent, ne pouvoit pas passer pour un Vaisseau de guerre du Roi. Le Capitaine lui répondit qu'il avoit ses ordres, & qu'il étoit obligé de les suivre. Aprés le départ de Monsieur de Ghent, le Capitaine entra dans la Chambre de ma femme fort embarrassé de sa personne, & lui demanda ce qu'il lui plaisoit qu'il fit en cette occasion, elle s'aperçut que le jeu ne lui plaisoit pas, & qu'il auroit été bien aise qu'elle l'eut aidé à se tirer d'intrigue: Elle lui dit qu'il savoit ses ordres, & ce qu'il devoit faire, que c'étoit à lui à les suivre de la maniere qu'il le jugeroit à propos, sans avoir aucun égard pour elle ou pour ses enfans. Il continua sa route, & la debarqua heureusement; aprés quoi elle se rendit à la Cour où elle fut fort bien reçuë, & où on lui donna de grandes loüanges pour ce qu'elle avoit fait en cette occasion. Le soir du même jour on lui envoya Monsieur le Chevalier Lionel Jenkins pour recevoir sa déposition dans les formes sur tout ce qui s'étoit passé. Le lendemain je fus au lever du Roi qui me parla de la conduite que ma femme avoit euë en Mer, loüant son procedé

autant qu'il blâmoit celui du Capitaine ; & dit qu'elle avoit fait paroître plus de Courage que lui : Enſuite ſa Majeſté ſe plaignit avec beaucoup de chaleur de l'inſolence des Hollandois ; je pris la liberté de lui dire que de quelque maniere que les choſes tournaſſent on ne pouvoit diſconvenir qu'il n'y eut quelque merite dans ma famille, puiſque j'avois négocié les Alliances que nous avions avec la Hollande, & qu'il y avoit apparence que ma femme auroit l'honneur de faire recommencer la guerre. Le Roi ſourit auſſi bien que moi qui avois cru que c'étoit là le ſeul moyen d'égayer la converſation ; qui finit par là.

J'entrai dans le Cabinet du Roi & le priai de me donner ſa main à baiſer ſur la fin de mon Ambaſſade : il me la donna en me témoignant beaucoup de bonté, & il me dit qu'il avoit toutes les raiſons imaginables d'être ſatisfait de mes ſervices, & l'ayant prié de donner ordre qu'on me payât ce qui m'étoit dû de mes apointentemens, puis que c'étoit la ſeule choſe que j'avois reſolu de lui demander ; il me dit qu'il en parleroit aux Commiſſaires de la Treſorerie, & leur ordonneroit de me rendre juſtice ; qu'il me donnoit la Vaiſſelle qui appartenoit à l'Ambaſſade, & que j'avois

encore entre mes mains. Je remerciai tres-humblement ſa Majeſté, & il parut ſatisfait de ce que je recevois ce preſent de ſi bonne grace, & que j'étois ſi aiſé à contenter.

Voila de quelle maniére eſt allée en fumée une affaire qui pendant prés de trois ans avoit fait tant de bruit dans le Monde, qui avoit rétabli & conſervé ſi long-tems le repos de l'Europe, & qui avoit rendu ſa Majeſté l'Arbitre de tous les Etats voiſins. L'Empereur, l'Eſpagne, la Suéde & la Hollande s'étant enfin determinés à ſuivre les meſures que ſa Majeſté avoit priſes pour la ſureté & la Paix de toute la Chrêtienté.

Quoi que les Miniſtres Hollandois qui ſont ici n'ayent pas fort bon né, ils ne laiſſerent pas de ſentir la poudre lorſque le Capitaine eut tiré; & ils ſont bien embarraſſez quel tour donner à cette affaire, & je penſe qu'ils le feront encore davantage lors qu'il faudra retourner en Hollande. Tout le monde eſt dans l'attente de ce qui doit arriver, mais je vous prie de vouloir bien l'apprendre dans les gazettes, & de ne pas exiger de moi que je vous en informe; car je ne ſouhaite pas d'en rien ſavoir; ayant deſſein de me retirer dans un coin à Sheen pour y paſſer le reſte de ma

vie

vie auſſi tranquillement & auſſi innocemment qu'il me ſera poſſible ; & au reſte ſuivre la fortune de ma patrie comme tous les particuliers y ſont obligez.

J'ai été aſſez long-tems dans les Cours & dans les affaires pour connoître le Monde, & me connoître moi même ; & pour me convaincre que nous ne ſommes pas faits l'un pour l'autre. Je vois bien auſſi qu'il n'y a pas d'apparence que nous changions de maniére l'un pour l'autre ; & que dans le maniment des affaires auſſi bien que dans une vie privée, *Quiſque ſuos patimur Manes*.

Je crain que cette Lettre ne fatigue vôtre patience, mais comme ſe ſera la derniere de cette nature que vous aurez de moi, j'eſpere que vous me pardonnerez la peine que ſa longueur poura vous cauſer. Je ſuis & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre tres obeiſſant Fils, & trés-humble Serviteur.

A Londre le 14. *Septembre* 1671.

A mon Frere le Chevalier Jean Temple.

MON CHER FRERE,

Quoi que je n'aye pas beaucoup fatigué mes Amis par mes Lettres, & que je me sois donné assez de relâche de ce côté-là, depuis que je suis delivré de l'embarras des affaires; cependant puisque la Compagnie que nous avons ici a presentement pris parti ailleurs; je ne veux pas differer plus long-tems à vous écrire, pour vous dire que mon Frere Henri est arrivé de France en parfaite santé, & qu'il parle de commencer bientôt un autre voyage pour vous aller trouver. Je ne croi pas qu'il fut venu sitôt, s'il n'eut aprehendé le danger qu'il y aura sur Mer à present que nous allons avoir la Guerre avec les Hollandois. J'espere qu'une autre fois vous ajouterez foi à mes presages; j'avouerai pourtant que dans l'éloignement où vous étiez vous aviez quelque raison de douter qu'ils fussent bien fondez; puisque ni les François ni les Hollandois eux mêmes n'ont pû croire que ce fût tout de bon, jusqu'à ce que nous ayons attaqué

qué la Flote de Smirne. Mon Frere Henri dit qu'avant ce coup personne ne le croyoit à Paris, & lorsque j'ai dit à Mylord Arlington ce que j'avois apris de mon Frere ; il m'a avoué que la Cour de France mêmes n'en avoit rien cru qu'aprés cette Action : Et quelques mesures que nous eussions prises avec Messieurs les François, ils vouloient que ce fut nous qui commençassions la guerre. Nous nous serions peut-être fort bien passé de cet honneur, si nous avions bien consideré à qui le profit en reviendroit.

Pour les Hollandois, quoi qu'ils fussent allarmez lors qu'ils virent qu'on leur envoyoit le Chevalier George Downing, aprés qu'on m'eut rapellé ; ils crurent que c'étoit seulement pour les épouvanter, & tirer d'eux des sommes considerables, comme il avoit déja tâché de faire avant le commencement de la premiere guerre ; de sorte qu'ils esperoient encore, que si nous changions de mesures & que nous ne nous en tinssions pas aux Traitez que nous avions faits avec eux, ils pourroient toûjours acheter nôtre Amitié. C'est pourquoi les Etats traiterent le Chevalier George Downing avec tout le respect & la civilité imaginable ; quoi qu'on eut assez de peine à arrêter les effets de la vieille haine que le peu-

ple lui portoit : ce qu'on ſavoit fort bien ici avant qu'il partit ; car quand le Roi le nomma pour cet emploi, un des Membres du Conſeil dit , *la Canaille le mettra en pieces* ; ſur quoi ſa Majeſté ſe mit à rire, & dit *eh bien je le riſquerai.* Mais le Chevalier fut aſſez ſage pour ne ſe pas riſquer lui-même trop avant ; car il partit tout tranſi de peur, & revint ici ſans en avoir ordre & ſans en avoir demandé permiſſion ; & ce fut pour cela même qu'on l'envoya à la Tour auſſitôt qu'il fut arrivé à Londres ; ainſi on n'obtint pas ce qu'on s'étoit propoſé en lui faiſant entreprendre ce voyage. En verité je croi que perſonne n'y gagna pas beaucoup, excepté moi qui eus le bonheur de lui louer la maiſon que j'occupois à la Haye, & de lui vendre une bonne partie des meubles que j'y avois encore. Il eſt vrai que cet Avantage eſt fort peu de choſe en comparaiſon de ce que j'ai perdu lors qu'on a fermé l'Echiquier, puiſque cela a englouti tout l'Argent que j'avois mis entre les Mains de Monſieur l'Alderman Backwel. Cette affaire fut conduite avec tant de ſecret, que je n'ai pas entendu parler d'aucune perſonne de la Cour qui en ait été avertie aſſez à tems pour pouvoir retirer ſon Argent des mains des Banquiers ; car le Chevalier Thomas Clif-

ſord en fit la propoſition au Conſeil ſans aucun détour, diſant qu'il étoit abſolument néceſſaire que le Roi eut de l'Argent pour ſoutenir la guerre contre la Hollande; qu'il ne ſavoit point d'autre moyen que celui-là: & qu'il prioit qu'aucun ne s'y oppoſat, à moins qu'on n'en eut un meilleur & plus aiſé à propoſer. On n'en dit pas davantage: & l'expedient fut aprouvé, & rendu auſſi-tôt public: ainſi il étoit trop tard pour que perſonne put retirer ſon Argent: ce qui fit que la perte fut generale & que tout le monde eut ſujet de ſe plaindre auſſi bien que moi. Cependant je prie Dieu de tout mon cœur que ce ſoit là la plus mauvaiſe ſuite que nous ayons à reſſentir de cette guerre & des reſolutions qu'on a priſes. Je crains que ces facheuſes conſequences ne s'étendent juſques à vous, & que l'Irlande ne s'en aperçoive bientôt par la perte qu'elle fera, en ſe voyant privée de tout Commerce avec les Etrangers.

Mais quand j'y ſonge, puiſque je n'ai plus de part aux affaires, ce n'eſt pas à moi à faire ces ſortes de reflexions, c'eſt à ceux qui en ont le maniment; pourvû que mon Pere & vous ſoyez en auſſi bonne ſanté que tous vos Amis le

ſont ici cela me ſuffit pour être content : Je ſuis & ſerai toute ma vie.

Mon cher Frere,

Vôtre trés-affectionné Frere.

A Sheen le 23. de Mai 1672.

A Monſieur Wickfort.

MONSIEUR,

Si les conjonctures & la ſituation des affaires publiques, m'avoient permis d'entretenir quelque correſpondence au Païs où vous étes, c'eût été ſans doute une amitié comme la vôtre que j'euſſe eu ſoin de cultiver ; car elle m'a toûjours paru également utile & agreable. Il faut s'accommoder au tems, & ceder aux mouvemens qui entrainent les Etats, quelques oppoſez qu'ils ſoient à nos deſirs & à nos volontez. Mais comme les Declarations des Princes ne deffendent pas cette ſorte de commerce, qui n'a pour but que de retirer les effets, & de ſouder ſes comptes de part & d'autre, il m'eſt permis de m'acquitter de ce que je vous

vous dois pour m'avoir tiré d'affaire avec Monſieur Scague, & de vous ſupplier de me continuer vos bons offices, en cas qu'ils me ſoient encore neceſſaires pour finir le reſte de mes comptes avec mon Marchand d'Amſterdam.

Je vous remercie en même tems de la grace que vous m'avez faite par vôtre derniere lettre, qui me fût renduë il y a quelque tems, & qui me cauſa une agreable ſurpriſe ; je voi avec plaiſir qu'on ſe ſouvient encore d'une perſonne enſevelie dans un ſejour champêtre, & qui dans ſa retraite ne paroît plus ſenſible qu'aux douceurs d'une vie oiſive. Car depuis que ſa Majeſté a trouvé bon de changer la face de ſon conſeil, auquel j'ai été ſi long tems & ſi ſincerement devoué, perſuadé que les vœux de ce conſeil étoient également utiles & au bien de nos deux nations, & au repos de la Chrêtienté ; depuis ce tems là dis-je, je n'ai pris aucune part aux affaires publiques, & n'ai ſongé au contraire qu'a m'enfoncer dans le jardinage, & à gouter la douceur d'une vie privée ;qui, graces à Dieu, me ſied auſſi bien, que le faſte des emplois, & tout l'éclat du grand monde, & me fait joüir d'un repos plus parfait que celui que m'auroit pû procurer la plus grande elevation, ſi avec d'autres deſirs que ceux que j'ai, j'a-

vois menagé toutes les occasions qui m'ont été offertes pour arriver à une grande fortune. Je ne vous dirai pas que j'ai aussi bien réussi dans mes petits projets champêtres, que j'ai autrefois réussi dans des desseins plus élevez: Mais si jamais quelque conjoncture impreveue (car ce siecle en fait naître de plus bizarres) m'étoit assez favorable pour vous conduire dans nôtre Isle, je vous ferois voir que nos bâtimens ne sont pas tout à fait sans agrément; ou du moins je vous ferois avouer que les fruits de mon jardin ont bien un autre goût que ceux de mon cabinet, & ont la proprieté de se conserver mieux que ceux de mes Ambassades. Je n'oserois employer ce qui me reste de papier; & il faut que je songe à y laisser du vuide pour nos Dames, qui ne me le pardonneroient pas si elles n'y trouvoient place pour vous assûrer de leurs services, & du souvenir qu'elles conserveront toujours de toutes les bontés qu'elles ont receuës tant de vous que de vôtre famille. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné Serviteur,

GUILL. TEMPLE.

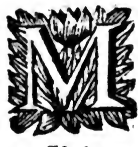
De Londres le 10. *Octobre*, 1672.

LETTRES

Ecrites à Mr. le Chevalier

GUILLAUME TEMPLE.

Lettre de Monsieur Trevor Secretaire d'Etat.

ONSIEUR,

J'ai reçû vôtre compliment non-seulement comme un effet de vôtre honnêteté, mais encore comme un témoignage assûré de vôtre amitié. Comme c'est un bien que j'ai toûjours souhaité avec beaucoup de passion, je me fais un trés-sensible plaisir de me flater que j'y ai part; & il n'y a rien que je ne voulusse faire pour m'en rendre digne. Si je ne craignois pas qu'on m'accusât de vanité, je vous offrirois tous les services que je serai capable de vous rendre dans le poste où je suis, ou dans toutes les autres occasions que ma bonne fortune me pourra faire rencontrer. S'il étoit en mon pouvoir de vous en rendre d'aussi considerables que je le souhaite, j'ose vous assûrer qu'ils vaudroient bien la peine d'être acceptez. Je ne doute pas Monsieur que vôtre merite, & vos belles qualitez ne me donnent bien des Competiteurs dans le dessein que j'ai d'acquerir vôtre amitié; mais dans ce Monde où tout est partagé, je croi avoir droit d'y prétendre préférable-

ment à beaucoup d'autres, à cause de la co
formité de sentimens & de principes que
fais gloire d'avoir avec vous.

Je ne puis pas encore vous parler d'a
cune affaire ; mais je prendrai la liberté
vous dire que je suis bien-aise que vo
ayez trouvé à propos de faire quelque ava
ce, & de proposer de nouveaux expedie
pour le payement des Subsides dûs a
Suédois, & pour affermir une Union q
seule peut assûrer & conserver le repos
l'Europe.

Mylord Garde des Sçeaux, & Mylor
Garde du petit Sçeau craignent les suit
d'une Garantie universelle de la Paix d
Pyrenées. Ils apprehendent qu'on ne pré
tende que cette Garantie n'engage sa Ma
jesté à plus de dépense que l'état present d
ses affaires ne le permet. Ils croyent qu'
vaudroit beaucoup mieux partager ces Sub
sides en trois parts, dont l'Espagne e
payeroit volontiers une. Vous savez bie
de quelle maniere l'Angleterre payeroit l
sienne, si la Hollande veut se résoudre
payer l'autre : Et ils croyent qu'aprés cel
on pourroit librement comprendre l'Espa
gne dans l'Alliance, aux conditions les plu
avantageuses qu'on pourroit obtenir pou
l'Angleterre. Je ne sai pas encore ce qu
pense Mylord Arlington sur ce sujet. I
est

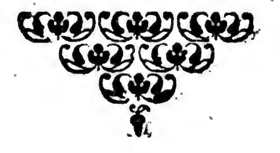
eſt à preſent avec le Roi. Je lui ai rendu compte de ce que je viens de vous dire, & je croi que dans peu de jours vous aurez de ſes nouvelles. En attendant j'ai pris la liberté de vous repreſenter ce que nous penſons ici, afin que vous en faſſiez tel uſage que vous jugerez à propos par rapport au but que nous nous propoſons. Je ſuis avec une veritable eſtime & ſincerité,

Monſieur,

Vôtre trés-humble & trés-obéïſſant Serviteur,

J. TREVOR.

A Londres, le 8. *d'Octobre* 1668.



Lettre

Lettre du Comte de Northumberland.

MONSIEUR,

Je ſerois fort blâmable ſi je n'avois pas une reconnoiſſance extraordinaire de la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous m'y donnez des preuves d'une amitié trés-ſincere, & trés-rare dans un Siécle où on ſe pique fort peu de dire ce que l'on penſe, & où on fait conſiſter toute la civilité & la politeſſe en flateries. Je ſuis tout à fait de vôtre ſentiment, & je croi avec vous qu'il n'y a rien de ſi important pour moi que de prendre bien garde aux premieres démarches que je ferai en entrant dans le monde, puis que de là dépend la bonne ou la mauvaiſe opinion qu'on aura de moi le reſte de ma vie ; & comme il eſt trés-difficile d'effacer les premieres impreſſions que l'on a faites, ſi elles ſont mauvaiſes, auſſi ne s'effacent-elles pas facilement lors qu'elles nous ſont avantageuſes. Si je manque dans ma conduite, j'avouë qu'il y aura bien de ma faute, ayant eu devant les yeux pendant tant d'années les exemples, & les pré-

préceptes d'une perſonne qui s'occupoit uniquement à me faire connoître la difference du bien & du mal, & qui étoit ſi capable de le faire : De ſorte que je puis bien dire qu'en perdant un bon Pere, j'ai auſſi perdu mon meilleur ami ; & j'eſpere que vous n'aurez pas de peine à me croire, lors que je vous dis que c'eſt là la veritable idée que j'ai de ma perte.. Je ne m'arrêterai pas plus long-tems ſur un ſi triſte ſujet ; mais je vous proteſte que j'ai trouvé dequoi m'entretenir dans vôtre Lettre, & que je l'ai lûë & relûë fort ſouvent ; & je vous aſſûre que vous ne ſçauriez accorder vôtre amitié à perſonne qui en faſſe plus de cas, & qui ſoit plus diſpoſé à la recevoir avec plaiſir, & à la cultiver avec plus de ſoin que moi qui ſuis,

Monſieur,

Vôtre trés-affectionné Serviteur,

NORTHUMBERLAND.

Lettre

Lettre du Baron de l'Isola.

MONSIEUR,

Si je ne connoissois bien vôtre bonté & que vous savez assez le fond de mon cœur, pour être persuadé que le temps & l'absence ne peuvent rien alterer de la parfaite amitié que j'ai voüé à V. E. j'apprehenderois que mon long silence ne lui en eut fait concevoir quelque mauvaise opinion: Mais je lui avoüerai franchement que tant que j'ai vû les choses prendre un cours tout contraire à celui que je souhaitois, je n'ai pas eu le cœur d'entretenir une correspondance dans laquelle je n'aurois pû fournir que des paroles en l'air, des esperances incertaines, & des projets sans fondement. A present qu'elles semblent s'acheminer par des maximes plus convenables aux circonstances du tems present; je reviens à mes anciennes obligations, & commence à me réveiller comme du profond sommeil où la langueur de nos operations m'avoit plongé; & mon premier soin est de renouveller à V. E. mes anciens services; & lui témoigner l'extrême joye que j'ai de l'espoir d'avoir bien-tôt l'hon-

l'honneur de l'embraſſer, & verſer dans ſon ſein mes plus ſecrettes penſées. Mais n'y trouverons-nous point vôtre Illuſtre Madame Temple ? Ma femme qui veut abſolument m'accompagner, ne ſe conſolera jamais ſi elle perd cette occaſion de voir une ſi precieuſe amie : Et je vous avouë que ce nous ſeroit une ſenſible mortification, ſi nous ne la rencontrions pas auprés de vous. Cependant, je prie trés-humblement V. E. de croire que je ſuis abſolument à elle, & que j'ai pris toute la part que je devois, à la gloire qu'elle s'eſt acquiſe dans le monde par ſes belles & heureuſes négociations ; lui ſouhaitant du fond du cœur tous les avantages que vous devez juſtement attendre d'un ſi genereux Maître. Ce ſont les vœux trés-ardents que fait ſans ceſſe,

Monſieur,

De Vôtre Excellence,

Le trés-humble & trés-obéiſſant Serviteur,

DE L'ISOLA.

A Bruxelles, le 13. *Decembre* 1668.

Lettre

Lettre de Mylord Arlington.

MYLORD, *

J'ai reçû vos deux Lettres, l'une du 15. & l'autre du 22. J'aurois dû dire vos trois Lettres ; car par la poste du 15. j'en ai eu deux, l'une concernant les affaires publiques, & l'autre qui ne regarde que vous & moi. Je vous y répondrai à la fin de celle-ci.

Je suis bien-aise de voir que dés la premiere Conference que vous avez euë avec Monsieur le Baron d'Isola, vous lui ayez ôté de l'esprit la chimere qu'il s'y étoit mise, en formant le dessein de persuader aux Etats & à vous, de faire une Quadruple Alliance ; ou, comme ils l'ont baptisée en Espagne une Ligue Offensive & Défensive avec nous. La justice que tout le monde a renduë à ce Ministre en reconnoissant qu'il a beaucoup d'esprit, lui a fait croire qu'il est capable de réüssir dans tout ce qu'il voudra entreprendre, & d'obtenir toutes ses prétentions : Mais j'apprens par vôtre derniere que vous l'avez mis à la raison,

* *On le traite de Mylord en qualité d'Ambassadeur.*

raiſon, & qu'il y a déja deux cens mille écus prêts pour payer les Suédois. J'eſpere que dans peu de jours, il avoüera toute la dette. Je croi qu'avant que celle-ci vous ſoit renduë, vous aurez reçû les inſtructions de ſa Majeſté ſur ce ſujet; & que vous aurez eu la ſatisfaction de voir que vous avez connu nôtre penſée avant que nous vous l'euſſions dite; & je vous aſſûre que cela ne vous a pas fait de tort dans l'eſprit du Roi, ni dans celui de ſes Miniſtres.

J'ai auſſi communiqué aujourd'hui à quelques-uns des Membres de la Compagnie des Indes, en preſence de Monſieur le Secretaire Trevor, le Mémoire que les Etats vous ont donné concernant leurs affaires, avec les changemens que Monſieur de Wit a envoyez à Amſterdam pour rendre la choſe plus entiere. Ils crûrent d'abord que la ſubſtance de cet Ecrit étoit conforme à ce qu'ils demandoient; mais ils m'ont prié de le leur laiſſer pour examiner s'il eſt mot pour mot comme il doit être, me promettant de me le rendre pour vous le renvoyer par le premier ordinaire, ſi entre ci & ce tems-là nous pouvons convenir de la forme qu'il faudra lui donner.

A l'égard de ce qui ne regarde que vous, &

& moi en particulier, j'ai peu de choses à vous dire là-dessus ; car franchement, je suis de trop mauvaise humeur ce soir pour vous répondre aussi obligeamment que le meritent les termes dont vous vous servez, en me témoignant la crainte que vous avez que je ne me décharge sur Monsieur Trevor du soin de vous écrire. Je ne puis m'empêcher de vous dire ce que vous sçavez déja, que les affaires dont vous avez le manîment sont de son ressort ; De sorte que c'est de lui que vous devez attendre vos ordres & vos instructions. Mais pour mes Lettres ne croyez pas d'en être quitte ; je prétens entretenir Commerce avec vous jusqu'à ce que vous me donniez lieu de vous aimer ou de vous estimer moins que je fais à present, & je suis persuadé que cela n'arrivera pas. De plus, *Utrumque nostrum incredibili modo consentit astrum* : & j'ai pris la résolution de ne vous quitter point, jusqu'à ce que je vous aye mis en état de me pouvoir faire ma fortune à moi-même ; & pour cela vous avez déja assez de credit, il ne vous manque que d'être dans un poste qui vous rende le distributeur des graces ; Croyez que je vous parle sans flaterie, lors que je vous dis que pour du credit vous en avez assez ; je croi même qu'il vous a déja attiré l'envie de bien

bien des gens, mais c'eſt à quoi vous devez vous attendre & vous préparer de bonne heure.

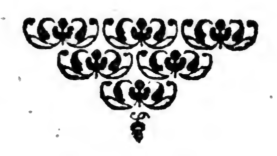
Je n'ai pas encore parlé à Monſieur Williamſon touchant la correſpondance que vous lui indiquez. Il vous répondra lui-même là-deſſus, & vous dira les raiſons qui l'ont empêché de vous écrire depuis quelque tems; Pour ce qui eſt de moi, croyez qu'il n'y a perſonne au monde qui vous aime, ni qui vous eſtime plus que je fais, ni qui ſoit avec plus de ſincerité,

Mylord,

Vôtre trés-humble & trés-affectionné Serviteur,

ARLINGTON.

A Londres, le 19. *Janvier* $166\frac{8}{9}$.



Lettre

Lettre de Mylord Garde des Seaux.

MYLORD,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31. du Courant avec la Copie de celle que vous avez écrite à Monſieur le Secretaire Trevor ; j'ai auſſi reçû vôtre précedente. Je ſuis ravi d'aprendre que l'affaire des Subſides dus à la Suede eſt preſque terminée. Monſieur le Chevalier Marc Ognati vint chez moi à peu prés dans le tems que la vôtre me fut renduë ; & me donna les mêmes aſſurances que vous m'avez déja données touchant le Concert dont il me dit qu'ils ſont à preſent ſatisfaits ; mais qu'ils demandoient ſeulement qu'au lieu des ſix cens hommes de cheval on leur donnât de l'Infanterie, par ce qu'ils ne croient pas que la Cavalerie Angloiſe pût ſupporter, auſſi bien que celle de Flandre, la fatigue du fourage qui eſt grande ici ; & qu'ils croient que nôtre Infanterie eſt excellente. Cependant je ne puis pas m'imaginer, quoi que je

je n'aye pas voulu lui dire ma pensée, que nous puissions nous resoudre à envoyer nos gens de pié, sans leur donner de la Cavalerie pour les soutenir. Pour ce qui est du tems qu'on enverra les Troupes, je croi, comme je le lui ai dit, que nous ne le determinerons pas à un jour prés, & il faudra qu'ils se contentent de cette expression, *avec toute la diligence possible*; & cela suffit lorsqu'on a veritablement dessein d'accomplir ce que l'on promet *bona fide*; & sans cela quand on marqueroit le jour & l'heure, ce seroit autant que rien. Nous avons eu avis il y a quelques jours que le Roi de France a remis tous ses differens & ses pretentions sur la Ville de Condé & autres dependances de ses conquêtes, au jugement du Roi d'Angleterre & de la Couronne de Suéde, à condition que cette affaire sera terminée dans un an. J'espere que par ce moyen nous aurons la Paix dans les Païs étrangers, du moins pour un an; je souhaite de tout mon cœur que nous jouissions de la même tranquilité dans nôtre patrie. Je vous avouë que la bonne nouvelle que vous nous avez mandée me donne plus d'esperance que toutes celles que j'aprens ici. J'ai encore la goute à la main, ce qui m'oblige de me servir de celle de mon Neveu pour vous écri-

re. Je suis avec toute la sincerité imaginable,

Mylord,

De Vôtre Excellence le trés-humble & tres-affectionné Serviteur,

ORL. BRIDGEMAN.

A l'hôtel d'Essex le 28. de Jan. 166$\frac{8}{9}$.

Lettre de Monsieur Trevor Secretaire l'Etat.

MYLORD,

J'envoye à vôtre Excellence les Ratifications des deux instrumens que nous reçumes de vous dernierement. Vôtre Excellence se ressouviendra que la Garantie fut ratifiée le mois de Mai dernier, & que l'Acte en fut laissé, entre vos mains. Je croi que vous retiendrez cette premiere ratification, puisque cette derniere doit être pour la même Garantie & pour le Concert tout ensemble. Je suis bien aise que les vint mille Risdales qui restoient encore à être payez le soient

soient enfin, & que l'affaire soit à present établie sur un fondement sûr.

J'ai reçu la votre de le 11. du Courant avec la declaration destinée pour l'Electeur de Mayence; mais je n'ay pas encore eu occasion d'en informer sa Majesté, & de recevoir ses ordres sur ce sujet ni savoir sa resolution. A l'égard du projet sur l'affaire de Surinam, le Roi vous en enverra un de notre façon plus étendu, & qui ne differera pas beaucoup de celui des Etats; seulement il sera plus clair & par consequent moins sujet aux interpretations. J'espere vous l'envoyer par le premier Courier, afin qu'on ne puisse nous accuser d'aucun delai.

Nous avons fort peu de nouvelles ici. Le Parlement fait diligence pour expedier toutes les affaires avant Paques. Il se plaide un grand Procés dans la Chambre des Seigneurs; c'est ce qui sert à present d'entretien à bien des gens. Voici ce que c'est, Milord Roos ayant été separé d'avec sa femme par un Acte du Parlement de l'année passée, & les enfans qu'il a eus d'elle ayant été déclarez batards & incapables d'heriter, il vient de presenter requête au Parlement pour qu'il lui soit permis de se remarier à une autre. Jeudi on examinera cette affaire, sur laquelle les Lords spirituels & temporels sont fort partagez.

Mylord j'ai été bien faché d'aprendre vôtre indiſpoſition je ſouhaite de tout mon cœur que vous ſoyez bientôt parfaitement gueri. Je ſuis trés-veritablement.

Mylord,

De Vôtre Excellence le tres-humble & trés-obeïſſant Serviteur.

J. TREVOR.

A Whitehall le 7. Mars 166 8/9.

Lettre de Mr. le Duc d'Ormond.

MYLORD,

Croyant auſſi bien que vous que Madame vôtre femme iroit vous trouver plûtôt qu'elle n'a fait, je remettois toûjours à vous écrire juſqu'à ſon départ, par ce que je ſai que lorſqu'elle arrivera, il faudra bien que vous quittiez pour quelques heures vos occupations ordinaires, & qu'ainſi vous lirez plus volontiers le peu que j'ai à vous dire.

Je n'ai pas paſſé un jour ſans me trouver au Committé qui a ſoin de vos dépêches, depuis

puis votre depart, excepté hier que je gardai ma Chambre par l'aprehension de la goutte plûtôt que par aucun accés que j'en aye eu; mais j'ai été instruit de tout ce qui s'y passa par Monsieur Trevor qui m'a rendu visite. Il m'a apris le contenu de vos dernieres Lettres; & m'a dit les propositions déraisonnables que font quelques uns de nos Alliez.

J'ai tout lieu d'être persuadé que si vous étiez dans un poste qui vous mit en état de m'être aussi utile que vôtre amitié est sincere, j'en ressentirois bientôt les effets: je suis dans cette pensée non seulement par ce que j'ajoûte foi aux protestations que vous me faites, mais encore par ce que j'éprouve tous les jours avec combien de chaleur & d'assiduité Monsieur vôtre Frere prend soin de mes intérêts, & je puis bien vous dire qu'àprés ce que je dois à cet égard, aux continuelles bontez du Roi, ce sera à ses soins & à ses bons avis que je serai redevable du bon état de mes affaires. Je croi que ma femme est à present en Irlande pour en consulter avec lui. Je suis avec toute la sincerité imaginable.

Mylord,

Vôtre trés-humble & trés-affectionné Serviteur.

ORMOND.

A Whitehall, le 17. *Mai* 1669.

Lettre de Mr. l'Ambassadeur Montague.

MYLORD,

J'ai reçu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16. de Mai. Je suis bien aise d'aprendre que cette affaire qui a si long-tems trainé sera bientôt terminée. Les Espagnols & les Suédois vous ont bien de l'obligation, car vous avez mieux fait leurs affaires qu'ils ne les auroient faites eux mêmes.

Il est arrivé ici un Exprés de Pologne qui a aporté une nouvelle qui donne bien de la joye à la Cour; c'est que l'élection du Prince de Condé est presque sûre. Si cela arrive & que ce Prince monte sur le Trône; la Suéde aura fait une bonne affaire d'entrer dans la Triple Alliance.

On dit pour certain qu'on embarque à la fin de ce mois les Troupes destinées pour le secours de Candie.

Voila tout ce que peut vous mander à présent celui qui est,

Mylord.

De Vôtre Excellence le trés-humble & trés-obeïssant Serviteur.

R. MONTAGUE.

A Paris le 24. Mai 1669.

Au

Au Connêtable de Castille.

MONSIEUR,

I'ai reçu la lettre de Vôtre Excellence du 30. du passé, & veu entre autres points, ce qu'elle m'y insinue, de ne la vouloir faire plus presser sur la specification du tems, ni aucun autre changement dans les instrumens, puis qu'elle n'avoit pas les ordres de le faire. En reponse de quoi je dirai à V. E. que j'estime comme je dois le zele avec lequel elle a cooperé à la conclusion de la garantie, & à notre avantage; l'asseurant que je lui en demeure trés-obligé & trés-reconnoissant. Et ayant en outre consideré attentivement tout ce que V. E. m'a representé, & particulierement l'importance qu'il y avoit d'achever cette affaire, & pour manifester tant plus la respectueuse deference que j'ai à tout ce qui peut-être agréable à sa Majesté Britannique : Ie suis condescendu tant plus volontiers & promptement à la delivrance des 200000. Pattacons aux Ministres de la Couronne de Suede; en la forme que V.E. l'au-

ra appris plus à plein du Sieur Don Estevan de Gamarra. Et d'ailleurs, comme notre Resident à la Cour de Londres, Don Manuel de Fonseca, me mande par lettres du 24, & 31. de Ianvier; que le Gardeseaux, Mylord Arlington, & le Secretaire Trevor, l'ont tous trois asseuré, qu'aprés d'avoir sa Majesté Britannique été informée en détail des raisons qui nous assistent; elle avoit resolu de vous ordonner de conclure le Traité, & de specifier le tems dans l'acte des assistances, comme je l'avois demandé, & qu'en cette conformité l'on vous envoyeroit les ordres: Moyennant quoi l'on ne doutoit plus à Londres de l'entiere conclusion de la Garantie. Ensuite desquelles notices, & des preuves que j'ai du desir de V. E. de voir vuider cette affaire à notre satisfaction; J'ai sujet d'esperer qu'ayant Vôtre Excellence déja reçu lesdits ordres, elle n'aura plus de peine de specifier ledit terme, auquel sa Majesté Britannique nous donnera le secours, en la même forme que les autres Potentats Confederez l'ont accordé, soit dans le même acte, ou dans un instrument à part, comme V. E. l'offre en sa lettre; & je l'en prie tres instamment de le vouloir

loir faire, afin que nous donnions l'accompliſſement tout entier de ce traité à ſa Majeſté Britannique, & à la diſpoſition de V. A. de la main de laquelle J'attens encore cette faveur accompagnée de celle de ſes commandemens en ſon ſervice, comme étant entierement.

Monſieur,

De Vôtre Excellence très-humble & très-affectionné Serviteur.

CONNETABLE.

A Bruſſelles, le 6. Fevrier 1670.

Lettre du Comte de Monterey.

MONSIEUR,

Les témoignages qu'il a plûs à V. E. de me donner de la joye que lui a cauſé le choix que la Reine ma Maîtreſſe a fait de moi pour le Gouvernement de ces Provinces, ſont ſi évidens, & accompagnez d'avis ſi ſalutaires & dignes de la prudence de V. E. que je ne trouve pas de termes propres pour expliquer les ſentimens d'obligation & de gratitude

Q 5 qui

qui m'en demeurent : J'espere que cette nouvelle charge me subminiſtrera les occaſions frequentes, de lui faire voir plûtôt par les effets & mes ſervices, que par des paroles, le deſir que j'ai de cultiver non ſeulement la bonne correſpondance & amitié avec V. E. mais auſſi d'executer les bons conſeils & inſtructions qu'elle a eu agréable de me communiquer en ſa lettre du 21 de ce mois, pour tant mieux adreſſer en cette penible charge ſelon les ſouhaits de V. E. à quoi j'appliquerai tous mes ſoins & mes forces avec autant de chaleur & de paſſion que je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence très-humble & trés-dédié Serviteur,

J. COMTE DE MONTEREY.

Bruxelles, 27. *Juillet* 1670.

Lettre de Monſieur le Chevalier Jean Werden.

MYLORD,

J'arrivai ici il y a environ dix-huit jours, & pendant tout ce tems-là je n'ai rien appris

pris qui merite d'être mandé à Vôtre Excellence. Je croi que cette grande ſterilité de nouvelles provient de l'abſence du Roi, qui eſt parti d'ici avec toute ſa Cour pour viſiter quelques endroits de ce Païs; On dit que ſa Majeſté ſera de retour de ce voyage dans quinze jours.

Entre autres choſes, j'ai rendu au Roi de Suéde une Lettre du Roi mon Maître qui lui faiſoit part de celle que ſa Majeſté reçût dernierement d'Eſpagne, dans laquelle la Reine Régente déclare qu'elle accepte pour Arbitres l'Angleterre & la Suéde, inſinuant en même tems qu'elle ſouhaiteroit bien qu'on voulût auſſi admettre la Hollande pour troiſiéme Arbitre. Sa Majeſté offre à cette Cour de réïtérer de Concert avec elle les inſtances pour porter l'Eſpagne à conſentir à l'Arbitrage, conformément à ce que la France offre depuis ſi long-tems: Le Roi mon Maître, & ſa Majeſté Suédoiſe étant perſuadez que la France a déja fait toutes les démarches néceſſaires pour terminer cette affaire à l'amiable; & que du moins les Arbitres que cette Couronne a nommez ſont auſſi capables d'en venir à bout qu'aucun autre qu'on pourroit choiſir.

Vôtre Excellence me fera beaucoup de plaiſir, ſi elle veut bien prendre la peine

de m'instruire de tout ce qu'elle jugera à propos que je sache par rapport aux affaires publiques : En récompense, je vous parlerai des courses que les Tartares ont faites dans la Moscovie, & du succés qu'ils y ont eu ; je vous entretiendrai de nos glaces & de nos Sorciers de Laponie. Voilà tout ce que je puis faire à present pour Vôtre Excellence. Vous voyez bien Mylord, que le lieu où je suis me rendra un Correspondant fort inutile, j'en suis trés-fâché, car je serois bien-aise de pouvoir vous mander des nouvelles plus agréables. Je suis trés-veritablement,

Mylord,

De Vôtre Excellence, le trés-humble & trés-obéïssant Serviteur,

J. WERDEN.

A Stockholm, le 17. *Sept.* 1670.

Je serois bien-aise de savoir quelle conséquence on tire de l'invasion que les François ont faite en Lorraine. On en parle diversement ici, mais il ne faut pas s'en étonner, vû l'éloignement des Lieux. Vous me feriez aussi plaisir de me dire si l'on devine le sujet de l'Ambassade de Monsieur d'Anjeau à la Cour de Suéde ; & ce que l'on en pense.

Let-

Lettre de Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

J'ai reçû les deux lettres que Vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire du 23 & 30 Sept. stile d'Angleterre, au sujet du Navire Anglois, que le Directeur qui est de la part de la Compagnie des Indes Occidentales dans l'Isle de Curaca a fait arrêter. Messieurs Boreel & de Beuningen en ont écrit en même tems à Messieurs les Etats Généraux, qui se trouvent fort disposez à ordonner sur ce sujet, tout ce que la justice pourra souffrir être fait, en la consideration du Roi de la Grande Bretagne. Mais comme Monsieur l'Ambassadeur d'Espagne leur a presenté un mémoire sur la même affaire, & qu'il importe sans doute pour le bien commun que l'on termine cet incident par un concert amiable entre les intéressez; au moins & que l'ordre & les régles de la justice ne permettent pas que l'on dispose dans une affaire sans avoir ouï celui ou ceux qui s'y croyent touchez; Leurs Hautes Puissances ordonnent par cet ordinaire à Messieurs leurs Ministres qui sont à Londres, de tâcher de

porter

porter l'affaire à un accommodement amiable entre les Miniſtres du Roi de la Grande Bretagne, & Monſieur de Molina Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne à la Cour de ſa Majeſté. Je vous envoye, Monſieur copie du mémoire de l'Ambaſſadeur de Gamarra, afin que vous y voyez que les Eſpagnols ne demeurent pas d'accord de tout ce que les autres diſent en leur faveur ; mais cela n'empêchera pas que Meſſieurs les Etats ne faſſent en la conſideration de ſa Majeſté tout ce qui ſe pourra faire en toute l'étenduë de la juſtice, comme en mon particulier je contribuerai toûjours ce qui ſera de mon pouvoir à ſa ſatisfaction, & à ce qui pourra ſervir à maintenir la bonne intelligence entre elle & cet Etat. Pour cet effet je ſouhaiterois que de part & d'autre il n'eût point parû des libelles, des vers, des médailles, ou autres choſes ſemblables qui euſſent pû déplaire ; & particulierement que l'on ne ſongeât plus aux accidens d'une guerre dont la mémoire devroit être abolie à jamais ; & j'avouë volontiers qu'en ce païs l'on ſe donne un peu trop de licence en de certaines choſes : Quoi que pourtant aprés une recherche trés-exacte, l'on n'ait point ſçû trouver que les libelles dont on ſe plaint par de là, ayent été imprimez en cette Province. Mais vous ſavez auſſi qu'il

y a

y a des maux épidemiques qui ſont ſans remede, & que tout ce que l'on y peut faire, c'eſt d'adoucir le mal que l'on ne peut pas entierement guerir. Vous, Monſieur, & ceux qui vous reſſemblent, vous étes au deſſus de ce que vous nommez bien, Bagatelles, & ne vous arrêtez qu'aux veritables intentions de l'Etat ; ou le Roi trouvera toûjours tout le reſpect & tous les ſentimens qu'il pourra ſouhaiter.

Au reſte, je me remets à ce que leſdits Miniſtres de l'Etat vous diront de plus ſur les matieres contenuës en vos ſuſdites lettres. Et pour ce qui eſt de moi, je tiendrai à gloire de faire connoître au Roi, qu'aprés le ſervice que je dois à ma Patrie, je m'employerai pour celui de ſa Majeſté avec tout le zele imaginable ; ſur tout, quand vous y voudrez mêler le votre ; puiſque c'eſt avec une inclination toute particuliere que je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence le trés-humble & trés-affectionné Serviteur,

JOHAN DE WIT.

A la Haye, le 21. *Octobre* 1670.

Lettre

Lettre du Baron d'Isola.

MONSIEUR,

C'eſt avec beaucoup de joye que j'ai appris par la lettre de Votre Excellence ſon heureux retour de la Campagne à la Cour, & la parfaite ſanté dont elle jouït. Mais je vous confeſſe que j'aurois beaucoup mieux aimé les apprendre par ſa propre bouche que par ſes lettres: Son abſence commence à devenir ennuyeuſe, & tout le monde eſt deſconcerté beaucoup de bonnes choſes qui ſe pourroient faire pour le bien public.

La promptitude que le Parlement d'Angleterre a temoigné pour donner des Aſſiſtances conſiderables à ſa Majeſté Britannique, eſt une marque de ſon zele & de ſa prudence, & fait aſſés connoître qu'il connoit ſes veritables intérêts, & qu'il apprehende, comme il doit, les progrez & les preparatifs des Puiſſances voiſines. Je ne doute pas que ſa Majeſté ne correſponde à leurs bons deſirs, par de fortes & vigoureuſes reſolutions, telles que le tems preſent

&

& ses propres interêts requerent. La France continue toûjours à publier que l'Angleterre est d'accord avec elle, & que tous ces preparatifs ce font en sa faveur. Elle publie tout cela en même tems qu'elle tâche de vous persuader que l'Empereur n'a point des bonnes intentions ; & qu'elle est en des étroites liaisons avec lui. Mais comme son jeu est de regner en divisant, le nôtre doit être aussi de nous soutenir en nous unissant. Je croi les intentions de vôtre Cour fort sinceres, & je vous puis assurer que les nôtres le sont aussi. Il ne reste qu'à nous bien entendre, & à mepriser de part & d'autres toutes les suggestions de ceux qui ne peuvent trouver leur compte que dans nôtre désunion. Je vous asseure en verité que vôtre trop long sejour au lieu où vous êtes, est fort nuisible aux affaires publiques, & au service particulier de vôtre Roi. Je n'ose pas vous écrire tous les mauvais effets que cela cause, & aprés tout, les François en usent trés mal envers vôtre Cour, de publier comme ils font trés effrontément qu'ils sont en secrete intelligence avec elle, puisque cela est évidement faux ; & quand il seroit veritablement, ce ne seroit pas agir fidellement de la divulguer : mais ils en usent avec les Princes commes ils font avec les femmes, de qui ils publient les faveurs re-

çeûës & non receuës. Je vous avoüë que toute sorte de commerce avec eux est dangereux.

Croyez je vous prie que je suis plus que personne du monde,

Monsieur,

De vôtre Excellence très-humble & très-obeïssant serviteur,

F. D'ISOLA.

A la Haye le 14. *Novemb.* 1670.

Lettre de Monsieur Blaithwait.

MILORD,

Je reçûs hier au matin la Lettre de vôtre Excellence du 19. Fevrier, & dans le même moment je fus chez Monsieur de Wit à qui je dis ce que vous me donniez ordre de lui faire savoir. Il me répondit qu'il n'avoit point entendu dire que Mr. de Beuningen eut aporté d'autres Memoires avec lui, sinon une seule feuille, où la question étoit établie en latin par les Personnes interessées. Deplus, qu'il avoit esperé qu'on auroit fait quelque accord avec les Ministres d'Espa-

gne;

gne : mais que puisque cela n'étoit pas, il promettoit, d'y tenir la main aussi-tôt que Monsieur de Beuningen seroit de retour d'Amsterdam. Après cela il me demanda, quand nous attendions vôtre Excellence? je lui répondis que je ne pouvois pas lui dire le tems positivement, mais que je croyois que vous reviendriez bien-tôt. Il me repliqua, *qu'on en doutoit bien ici : qu'il savoit que le Parlement ètoit fort zelé pour les interêts communs, mais que la Cour n'y étoit pas trop disposée : que neantmoins ils avoient fait un dernier effort par une Lettre à Sa Majesté où ils offroient de faire une Alliance aussi étroite qu'on voudroit : que pour l'absence ou venuë de vôtre Excellence il les prendroit pour une preuve infaillible de la bonne ou mauvaise volonté de l'Angleterre.* Et lorsque je pris congé de ce Ministre il me repeta ces derniers mots ; & ajoûta, *faites lui mes baisemains & dites lui cela de ma part* ; Je lui promis de m'acquiter de ce qu'il m'ordonnoit.

La verité est, Milord, que tous les Hollandois en général ont conçû une si mauvaise opinion des intentions & des desseins de l'Angleterre, qu'ils commencent à desesperer tout à fait d'en obtenir aucun secours ; c'est pour cela qu'ils tâchent de se mettre en état de s'en passer, & qu'ils font leurs preparatifs de bonne heure ; de sorte que si-tôt

qu'ils auront reçû le consentement de la Zelande, les Commissaires du Conseil de Hollande feront prêter serment aux Officiers & donneront les commissions; étant dans le dessein de donner l'Argent pour les lévées sur la fin de cette Semaine.

On attend ici aujourd'hui les Etats de Hollande, & ils seront tous arrivez cette Semaine, nonobstant un jeune Général accompagné d'Actions de graces qu'on celebrera demain dans toutes les sept Provinces; ce qui se pratique tous les ans.

Je ne doute pas que vôtre Excellence ne sache que le Capitaine O-Bryant & Mr. le Chevalier Thomas Sands sont ici; & que Milord Offory a dessein de passer dans peu de jours par la Flandre pour se rendre à Neuport ou à Dunquerque où les Jachts l'attendent. Je suis,

Milord,

De vôtre Excellence le tres-humble & tres-obéïssant serviteur,

G. BLAITHWAIT.

à la Haye le 10. *de Mars* 1671.

Let-

Lettre de Monsieur Blaithwait.

MILORD,

Auſſi-tôt que j'eûs reçû la Lettre de vôtre Excellence du 14. d'Avril, j'allay chez Monſieur de Wit pour ſoliciter l'expedition de l'affaire du vaiſſeau Anglois. Il me promit *d'y tenir la main*, & de nous y ſervir de tout ſon pouvoir. Il me dit auſſi qu'il étoit vrai, *que nous avions raiſon au fond, mais que nous prenions l'affaire ſur un mauvais pié.* Que nous n'avions aucune raiſon de rejetter la faute ſur les Hollandois, & de leur demander ſatisfaction du dommage que les Eſpagnols nous ont fait. Qu'en tout ce qui s'étoit paſſé nous ne pouvions pas prouver que la Hollande ait contrevenu à aucun des Articles de nos Traitez. Que quand même, pour me ſervir de l'exemple qu'il aporta, un homme m'emprunteroit mon épée, & qu'il s'en ſerviroit pour voler ou pour tuer, je ne ſerois en aucune façon reſponſable de ſes crimes; non plus que les Hollandois pour ce que les Eſpagnols nous ont fait. Si cela eſt vrai, nous n'avons encore aporté aucune raiſon valable. Mais Mr. de Wit dit que celle ſur quoi nous

devons insister, c'est que Feroni en loüant son vaisseau fit un Contract avec les Genois, que j'ai envoyé il y a long-tems à vôtre Grandeur, où il est stipulé positivement qu'ils ne s'en serviront point pour offencer ou molester la Nation Angloise. Qu'ainsi les Genois ayant si visiblement enfraint les clauses du Contract, & ayant amené leur prise dans les Terres des Etats; lesdits Etats peuvent avec justice les obliger à s'en tenir aux clauses de l'accord qu'ils ont fait avec un de leurs sujets; tout de même que je serois obligé en justice de rendre tout ce qu'un voleur qui se seroit servi de mon épée pour voler, m'auroit mis entre les mains, aussitôt que celui qui auroit été volé me le redemanderoit. Par la même raison les Etats sont obligez de restituer ce vaisseau aux proprietaires, comme pris contre la promesse & l'accord qu'on avoit fait avec un de leurs Sujets à qui apartient le Vaisseau dont on s'est servi pour commettre cette Piraterie. A l'égard de l'état des affaires dont vôtre Excellence me parloit, je n'eus pas de peine à découvrir que Mr. de Wit en étoit instruit; & ayant été chez Mr. Schimmelpenning, qui est le premier Commissaire, suivant le conseil de Mr. de Wit, pour la lui recommander, & pour lui insinuer cet Argument, je trouvai qu'il avoit le même écrit en Latin.

Pour

Pour ce qui est de l'autre point, sçavoir si Mr. Beverning a offert de faire une Ligue offensive ou defensive avec l'Espagne; vôtre Excellence voudra bien prendre la peine de se ressouvenir qu'il est dit dans les nouvelles du 2. d'Avril, *Que cet Etat avoit toujours rejetté une Alliance defensive que l'Espagne avoit offerte, & qu'on avoit opiné qu'il la falloit encore rejetter.* Mais les mémes nouvelles portent que dans le même tems on avoit resolu d'ordonner à Mr. Beverning de proposer un Traité pour un an seulement. Les Etats n'ont pas encore pû avoir réponce pour savoir si ce Traité a été accepté ou non. Quoi qu'il en soit, aussitôt que j'en aprendrai quelque chose, je ne manquerai pas de vous en informer.

Mr. de Pompone partit Samedi dernier pour se rendre à Dunquerque, où le Roi de France est à present arrivé. Je suis,

Milord,

De vôtre Excellence le trés-humble & trés-obéïssant serviteur

G. BLAITHWAIT.

A la Haye le 5. Mai 1671.

Let-

Lettre de Milord Arlington.

MONSIEUR,

Je vous remercie très-humblement des Cerises que vous avez eu la bonté de m'envoyer; elles étoient si bonnes que je suis fort faché de n'avoir pas été à Windsor pour y recevoir celles qui y sont arrivées en mon absence.

Puisque sa Majesté vous a permis d'écrire aux Etats pour prendre congé d'eux; & que le Roi a refusé de voir vôtre Lettre, il n'étoit pas necessaire que vous me l'envoyassiez; cependant pour vous complaire je l'ai luë, & l'aprouve entierement. Ayant demeuré si long-tems dans ce païs-là, il n'y a personne qui soit mieux capable de juger si elle est dans la forme qu'elle doit être; à l'égard de la substance, je suis bien sûr qu'on n'y peut rien trouver à redire. Je suis & serai toûjours,

Monsieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné serviteur

ARLINGTON.

à Goring, le 28. de Juin 1671.

FIN.





